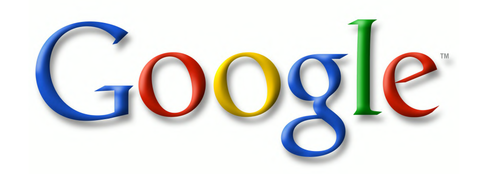
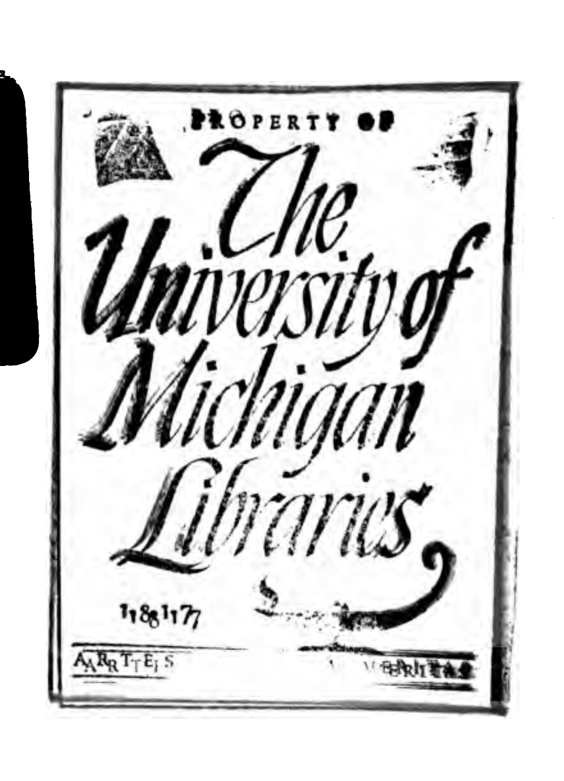
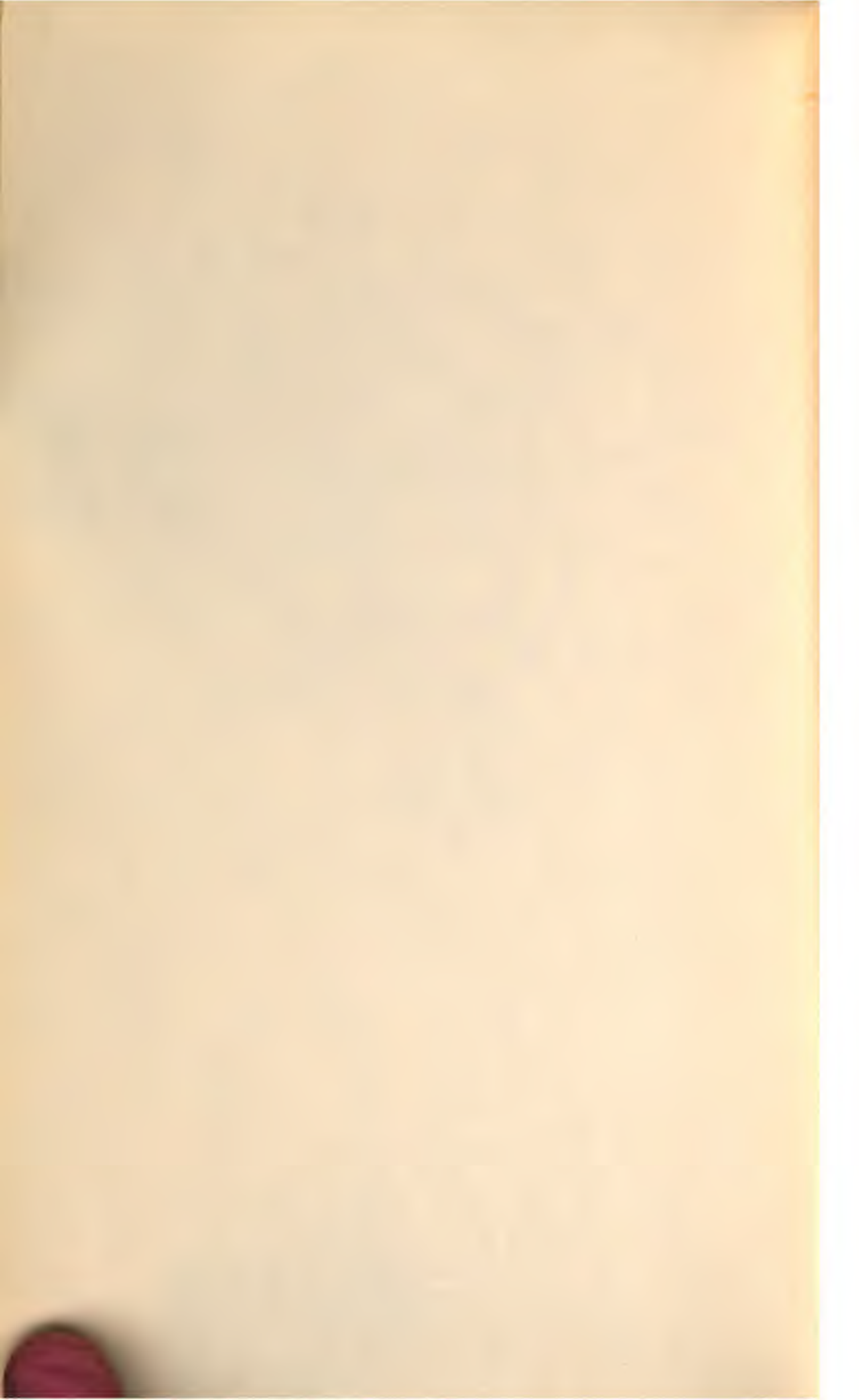



PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES



HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME V.

IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, 8.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364.—1477.

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DES ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE TURIN.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.
QUINTILIEN.

CINQUIÈME ÉDITION.



PARIS.

DUFÉY, ÉDITEUR, RUE DES MARAIS S. G. 17.

M DCCC XXXVII.

PHILIPPE-LE-BON.

LIVRE SECOND.

SOMMAIRE.

Séjour du Duc à Paris. — Le comte de Richemont connétable. — Lettres de défi entre le Duc et le duc de Glocester. — Lettre du pape au Duc. — Guerres du Hainaut et de Hollande entre madame Jacqueline et le duc de Glocester. — Tentatives pour faire la paix entre la France et la Bourgogne. — Le connétable travaille à la paix. — Continuation de la guerre de Hollande. — Bataille de Brawhershauven. — Discussions avec la ville de Dijon. — Désordres dans le gouvernement du royaume. — Siége d'Orléans. — Histoire de Jeanne d'Arc. — Prédications de frère Thomas Connette. — De frère Richard. — Délivrance d'Orléans. — Prise de Jargeau. — Bataille de Patai. — Fin de la prospérité des Anglais.


UNIV.
OF
MICH.



Philippe-le-Bon.



PHILIPPE-LE-BON.

1424—1429.



AMAIS la cause du roi Charles n'avait paru en si mauvais point; alors, plus que jamais, les Anglais, par raillerie, le nommaient le roi de Bourges ou le comte de Ponthieu. Une seule chose consolait les seigneurs de France de la journée de Verneuil, c'est que les

Écossais y avaient été exterminés. Ils disaient que la France était heureuse de se voir délivrée de ces alliés insolens et barbares; que s'ils eussent gagné la victoire, ils se seraient trouvés maîtres de tout, et que leur projet était de s'emparer des seigneuries, des manoirs et même des femmes de tous les gentilshommes d'Anjou et de Touraine[1].

Aussitôt après cette malheureuse bataille de Verneuil, des ambassadeurs furent envoyés au duc de Savoie pour l'engager à reprendre les négociations avec le duc de Bourgogne. Ce prince s'était empressé de mettre à profit le premier bruit de ce désastre. Il se présenta devant les forteresses de Tournus, de la Bussière et de la Roche-Solutry. Elles ne firent nulle résistance. Le Duc, ayant ainsi entre ses mains toutes les places qui assuraient ses frontières, se prêta volontiers à une trève de cinq mois, que ses ambassadeurs signèrent avec ceux du roi, le 28 septembre, à Chambéry. Le duc de Savoie, outre la volonté qu'il pouvait avoir de rétablir la paix, trouvait toujours un grand avantage à éloigner les gens de guerre des pays où ses sujets faisaient un commerce journalier[2].

[1] Amelgard. — [2] Histoire de Bourgogne et Preuves.

Le duc Philippe se rendit ensuite à Paris. Le duc de Glocester et sa femme Jacqueline de Hainaut venaient de débarquer à Calais avec cinq ou six mille Anglais. On commençait, dans le pays de Flandre, à craindre une guerre dont on voyait tous les apprêts. Cependant le Duc se fia aux paroles du régent anglais, qui lui semblaient sincères; des ambassadeurs furent envoyés au duc de Glocester pour lui porter la sentence qui, après beaucoup de délibérations, avait été réglée par les deux arbitres. En attendant sa réponse, le duc de Bedford faisait à son beau-frère de Bourgogne plus grand accueil que jamais. Ce n'étaient que fêtes, réjouissances, tournois, festins et danses, dont le malheureux peuple de Paris murmurait fort[1]. Il y eut même une sorte de sédition que le duc de Bourgogne s'employa à apaiser[2]. Pour avoir une occasion de plus de se divertir, les deux cours célébrèrent avec une grande solennité le mariage du sire Jean de la Tremoille et de la demoiselle de Roche-Baron. Le duc Philippe brillait au milieu de tous les seigneurs et chevaliers par sa courtoisie, sa bonne grâce aux

[1] Journal de Paris.

[2] Histoire de Bourgogne.

joûtes, à la danse et à toutes sortes d'exercices. Il engagea même son beau-frère le régent à paraître dans un tournoi, ce qui jamais ne lui était encore arrivé. C'était surtout aux dames que le duc de Bourgogne s'empressait de plaire; nul n'était plus amoureux et plus galant. La comtesse de Salisbury était pour lors la plus belle des nobles dames d'Angleterre qui étaient venues à Paris. Le Duc lui montra un grand amour, et s'efforça de gagner ses bonnes grâces. Ce fut un sujet de jalousie pour le comte de Salisbury, et un motif de plus pour faire naître la malveillance entre le duc de Bourgogne et les Anglais[1].

Il n'y avait point des divertissemens pour les seigneurs seulement; le peuple avait aussi les siens. Durant six mois, depuis le mois d'août jusqu'au carême, on représenta au cimetière des Innocens la *Danse des Morts*, qu'on nommait aussi *Danse Macabre*. Les Anglais surtout s'y plaisaient, dit-on; c'étaient des scènes entre gens de tout état et de toutes professions, où, par grande moralité, la Mort faisait toujours le personnage principal.

Après toutes ces fêtes, le Duc, qui venait d'avoir des dispenses de Rome, se hâta de célébrer

[1] Fenin.

son mariage avec la comtesse de Nevers; la cérémonie se fit à Moulins-en-Gilbert, dans le comté de Nevers. Le comte de Richemont s'y était rendu. Son voyage était une chose importante dans les affaires de France. Lorsqu'il fut revenu en Bretagne, mécontent des Anglais, qu'il n'avait jamais aimés réellement, le conseil du roi essaya bientôt de le mettre du parti de la France. Le président de Provence, Tanneguy Duchâtel, la reine de Sicile, vinrent, les uns après les autres, lui faire des propositions. Mais le comte de Richemont n'avait aucune confiance dans les conseillers du roi; il se défiait surtout du président de Provence, qui passait pour avoir été le principal auteur de la détention du duc de Bretagne. Cependant les seigneurs bretons et les États de la province désiraient la paix, et avaient, comme toujours, le cœur plus français qu'anglais.

Il fut donc résolu de donner suite à ces pourparlers; toutefois le comte de Richemont déclara qu'il ne ferait rien sans consulter le duc de Bourgogne. Il lui envoya d'abord deux de ses conseillers. Bientôt après, l'office de connétable étant devenu vacant par la mort du comte de Buchan, le conseil de France le fit offrir à messire de Richemont. Pour lors il consentit à avoir une

entrevue à Angers avec le roi. Il y arriva entouré des principaux seigneurs de Bretagne; le roi lui fit un grand accueil. Le comte se réserva d'obtenir le consentement des ducs de Bourgogne et de Savoie; en attendant, il exigea pour otages le bâtard de Dunois et le sire d'Albret, et pour places de sûreté, Lusignan, Loches, Chinon et Mung-sur-Yèvres; puis il partit pour la Bourgogne[1].

Le moment était favorable; car le duc de Glocester, sans écouter en rien les conseils et les instances de son frère, au risque de mettre la discorde entre la Bourgogne et l'Angleterre, s'avançait à main armée vers le Hainaut. Une nouvelle circonstance rendit bientôt cette querelle plus grande et plus obstinée. Le comte Jean de Bavière, ancien évêque de Liége, mourut empoisonné, dit-on, par des seigneurs hollandais du parti de sa nièce. Le sire Van-Wlyet fut même décapité comme accusé de ce crime[2]. Le comte fit le duc de Bourgogne son héritier, au préjudice de madame Jacqueline. En outre, la Hollande et la Zélande, dont il avait seulement la jouissance, revenaient à sa nièce. Ainsi il s'agissait de savoir

[1] Histoire de Bourgogne.

[2] Chronique de Hollande.

qui disposerait de plusieurs pays vastes, riches et d'un grand commerce. Le duc de Glocester avait plus que jamais la volonté de soutenir ses droits.

Le duc de Savoie demanda une nouvelle entrevue au duc Philippe; elle fut fixée à Mâcon. Le comte de Richemont et le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, s'y trouvèrent; le duc de Savoie y amena trois envoyés du roi, l'archevêque de Rheims et les évêques de Chartres et du Puy [1]. Le duc de Bourgogne consentit qu'ils lui fussent présentés; il les accueillit avec cette courtoisie que nul n'avait plus que lui; mais à toutes leurs propositions il ne répondit qu'en rappelant le meurtre de son père. Les prélats excusaient doucement le roi sur sa jeunesse, sur les conseillers qui l'avaient entouré : « Hé bien donc, re« prit le duc Philippe, que ne s'est-il encore défait « de ses méchans conseillers! » Du reste, il parla avec bienveillance du roi, et protesta du désir qu'il avait de lui rendre service [2]. Il fut impossible d'aller plus loin. Le Duc consentit à ce que le comte de Richemont acceptât l'épée de connéta-

[1] Mémoires de Richemont. — Histoire de Bretagne.

[2] Histoire de Bourgogne.

ble, prolongea la trève, et fiança madame Agnès, sa sœur, avec le comte de Clermont.

Cependant il lui fallait songer à défendre le Hainaut contre le duc de Glocester et madame Jacqueline, qui avaient traversé ses propres domaines pour aller porter la guerre au duc de Brabant, son cousin [1]. Ils étaient entrés dans la ville de Mons, qui était la principale du pays de Hainaut : un fort parti s'était déclaré pour eux, et ils avaient assemblé les trois États. Là, madame Jacqueline exposa comment elle avait accompli son devoir de bonne catholique en quittant le duc de Brabant, dont elle était cousine germaine et marraine, et qui ne pouvait être son mari. Aussi disait-elle que, tant que ce mariage avait duré, elle s'était crue en péché mortel, et qu'elle tremblait comme la feuille toutes les fois que le duc de Brabant entrait en sa chambre [2].

Le duc de Bourgogne publia ses mandemens, et enjoignit à tous ses vassaux de Flandre et d'Artois de prendre les armes sous les ordres des sires de Luxembourg, de Croy et de l'Isle-Adam, afin de s'opposer à l'entreprise du duc de

[1] Monstrelet.

[2] Saint-Remi.

Glocester. Le comte de Saint-Pol, frère du duc de Brabant, fut chargé de commander toute l'armée, et pour lors commença une cruelle guerre, où les Anglais ne ménageaient pas le pays[2].

Dès que le duc de Glocester eut connaissance des lettres patentes du duc de Bourgogne, il lui écrivit à peu près en ces termes :

« Haut et puissant prince, très-cher et très-aimé cousin, nouvelles me sont venues qu'en vos terres et seigneuries on a publié et crié de par vous que toutes gens disposés aux armes soient prêts pour aller à l'encontre de moi, de mes amis, de mes bienveillans et de mes sujets. J'en ai vu autant ou plus dans d'autres lettres, qu'on m'a dit venir aussi de vous; elles viennent en effet, je crois, de votre su et ordonnance. Vous savez assez pourtant ce qu'au temps passé j'ai fait à votre prière, contemplation et requête; comment je m'en suis remis à vous et à mon frère le régent pour apaiser le différent entre mon cousin de Brabant et moi; comment j'ai accepté des journées de jugement; comment j'ai fait faire des offres à mon propre préjudice. Vous savez que, de la part

[1] 1425-1424, v. st. L'année commença le 8 avril.

[2] Monstrelet.

du duc de Brabant, on ne voulut condescendre à rien, ni entendre à aucun traité. Ces lettres pourraient donc être supposées, feintes; vous pourrez vous en assurer, je vous en envoie copie; car je ne puis croire que tout ce que j'ai fait soit éloigné de votre bonne mémoire.

« Et si proximité de lignage devait vous émouvoir, ne devriez-vous pas être plus enclin à aider mon parti, puisque ma compagne et épouse est deux fois votre cousine germaine [1]; et mon cousin de Brabant ne vous tient pas autant?

« En outre, vous y êtes obligé par le traité de paix que nous avons juré ensemble solennellement, et jamais le duc de Brabant ne le jura; mais il a, comme vous savez, des alliances contraires, qui devraient vous émouvoir contre lui [2]. Ce traité n'a jamais été enfreint par moi. Loin de là, je me regarderais comme coupable d'y avoir même pensé, et il me semblerait que rien ne pourrait plus désormais me réussir; je me tiens certain aussi que de votre vie vous ne voudrez rien faire de contraire.

[1] Le duc Jean avait épousé Marguerite de Bavière, fille du comte de Hainaut, et Guillaume de Hainaut son frère avait épousé Marguerite de Bourgogne.

[2] Avec la France.

« D'autre part, vous n'avez pas dû apercevoir qu'avant et depuis que je suis en-deçà de la mer, je n'aie pas eu le désir de complaire à vous et aux vôtres; que j'aie fait ou supporté qu'on fit maint grief ou dommage à vous et à vos sujets. J'ai traité vosdits sujets comme miens propres, ainsi que vosdits sujets peuvent vous en donner connaissance. Vous savez aussi, et je vous l'ai écrit, que je ne me suis entremis de demander autre chose, de ce côté de la mer, que ce qui m'appartient à cause de ma compagne votre cousine, et que je compte, avec l'aide de Dieu, garder tant qu'elle vivra; cela est bien suffisant.

« Et s'il a convenu que je fisse quelque chose contre mon cousin de Brabant, vous savez que ce n'est point ma faute; j'y ai été contraint par ses entreprises, pour garder mon honneur et défendre mon pays.

« Je ne puis donc croire, d'après toutes ces choses qui sont assez notoires, que lesdites lettres et publications aient été faites de votre su et de votre parfaite connaissance. Pour ce, très-haut et très-puissant prince, mon très-cher et très-aimé cousin, je vous prie de vouloir bien considérer tout ce que j'ai ci-dessus exposé; et quand il serait vrai, comme on l'assure, que les lettres sont

de vous, en y pensant bien, vous prendrez d'autres conseils et serez d'opinion contraire. Si vous voulez faire autrement, Dieu, à qui l'on ne peut rien céler, gardera mon bon droit, et j'en appelle aux sermens que vous avez faits. Faites-moi donc savoir votre intention par le porteur de celle-ci. Avec ce, s'il y a aucune chose que je puisse faire pour vous, je m'y emploierai de bon cœur; le Seigneur le sait, et qu'il vous garde de tous maux. Écrit en ma ville de Mons, le 12 janvier. »

Le duc de Bourgogne examina, dans son conseil, cette lettre du duc de Glocester; puis il y répondit qu'il passait, sans les rappeler ou sans y répondre, sur la plus grande partie des choses qui y étaient contenues : « Car elles ne me font rien ou guère, dit-il, fors ce qui touche mon honneur, que je ne veux souffrir qui soit blâmé et accusé contre le droit et la raison. Pourtant je vous écris que les lettres et publications dont vous parlez procédaient de mon su, et que j'avais commandé qu'elles fussent faites. A quoi j'ai été mû par le refus que vous avez fait d'obtempérer aux articles avisés, après grande délibération du conseil de Paris, par votre frère le régent et moi, et, depuis, présentés à vous pour l'apaisement des contentions et discordes entre mon cousin le duc

de Brabant et vous; lesquels articles le duc de Brabant, pour mettre Dieu de son côté et complaire à mon beau-frère le régent, avait octroyés et accordés. Mais vous, après votre refus, et sans vouloir attendre la fin du procès pendant en la cour de Rome, vous êtes entré, à puissance d'armes et de guerre, au pays de Hainaut, vous efforçant d'en débouter mon cousin de Brabant et de lui en ôter la possession. Telles furent les causes de mes lettres, qui sont certaines et véritables, comme vous ne pouvez l'ignorer ni le nier. En cela je n'ai rien donné à entendre contre la vérité et mensongèrement, comme à tort vous me l'imputez, à ce qu'il semble par vos lettres, lesquelles je garde par-devers moi, pour y aviser quand il sera temps. Ce que vous avez fait et vous efforcez de faire à mon cousin de Brabant était déjà assez et trop de déshonneur pour moi, sans vouloir charger mon honneur et ma renommée de ce que je ne voudrais ni ne veux endurer de vous ni de nul autre; et je crois que ceux à qui je tiens et qui me tiennent par le sang, le lignage et l'affinité, que mes loyaux et féaux vassaux et sujets, qui ont servi si grandement et si loyalement messeigneurs mes prédécesseurs et moi, ne le voudraient pas non plus

passer ni souffrir. Pour ce, je vous somme et requiers de rétracter de vos lettres ce que vous y dites, que j'ai donné à entendre quelque chose contre la vérité. Si vous ne le voulez, et que vous veuillez maintenir ladite parole, qui peut charger mon honneur et ma renommée, je suis et serai prêt à m'en défendre de mon corps contre le vôtre, et à combattre, avec l'aide de Dieu et de Notre-Dame, en prenant jour convenable, par-devant très-haut, très-excellent et très-puissant prince l'empereur, mon très-cher cousin et seigneur. Et afin que vous et tout le monde voie que je veux abréger cette chose et garder mon honneur étroitement, si cela vous plaît mieux, je serai content que nous prenions pour juge mon très-cher et très-aimé cousin, votre frère le régent, lequel vous ne pouvez raisonnablement refuser, car c'est un tel prince, qu'à vous, à moi ou à tous autres, il voudra toujours être un droiturier juge. Pour l'honneur et la révérence de Dieu, pour éviter l'effusion du sang chrétien et la destruction du peuple, dont en mon cœur j'ai compassion, il doit mieux convenir à vous et à moi, qui sommes chevaliers adolescens, au cas où vous voudriez maintenir lesdites paroles, de mener cette querelle à fin, corps à corps, sans plus. Autrement

maints gentilshommes et autres, tant de votre ost que du mien, finiraient leurs jours piteusement : laquelle chose me déplairait et devrait vous déplaire aussi, vu que la guerre entre chrétiens doit déplaire à tout prince catholique. Haut et puissant prince, veuillez me faire réponse par vos lettres patentes, ou par le porteur de celles-ci, et le plus tôt que faire se pourra, sans prolonger la chose par écritures; car j'ai désir que cette affaire prenne une prompte conclusion pour mon honneur, et je ne dois pas la laisser et ne la laisserai pas en ce point. Je vous eusse fait plus tôt réponse, n'eussent été plusieurs grandes occupations qui me sont survenues et m'ont retardé. Et afin qu'il vous paraisse que ceci vient de mon su et propre mouvement, j'ai écrit mon nom en ces présentes, et j'y fais mettre mon signet. Écrit le 3 de mars 1424. »

Le duc de Glocester repartit presque aussitôt; il disait : « Vous parlez du refus que, selon vous, j'ai fait de vouloir apaiser le discord qui est entre mon cousin le duc de Brabant et moi : cela est moins que vérité; car mon très-cher et très-aimé frère le régent, tout le conseil de France et vous-même savez ce qui en est; vous voudriez l'igno-

rer, que vous ne le pouvez. Quant à ce que vous dites de mes lettres, je vous fais savoir que j'en tiens le contenu pour vrai, et que je veux m'y tenir; cela est même déjà prouvé par ce que vos gens ont fait, sur votre mandement, dans mon comté de Hainaut; ainsi, ni pour vous, ni pour tout autre, je n'en rétracterai rien. Au contraire, avec l'aide de Dieu, de Notre-Dame et de monseigneur saint George, je vous ferai, par mon corps contre le vôtre, connaître et confesser que c'est la vérité, par-devant un des juges que vous avez désignés; car tous deux me sont indifférens. Vous désirez que la chose soit brève, et moi pareillement; ainsi, mon frère étant plus près, je suis content d'accomplir la chose par-devant lui, et je l'accepte pour juge. Vous avez remis le jour à mon choix, et j'assigne le jour de la Saint-George prochaine, ou tout autre à la discrétion de mon frère; s'il plaît à Dieu, je serai prêt et n'y manquerai pas. Mais comme je ne sais si vous voudrez maintenir votre signature, je vous somme et vous requiers de m'envoyer, par le porteur, d'autres lettres scellées de votre sceau, comme les présentes le sont du mien. Quant audit de Brabant, si vous voulez ou osez dire qu'il ait meilleur droit que moi, je suis prêt de vous faire confesser, par

mon corps contre le vôtre, au jour dit, que j'ai le meilleur droit. »

Pendant que ces lettres étaient écrites ou envoyées, le duc Philippe avait quitté la Bourgogne, après avoir, au grand déplaisir des Anglais, célébré à Decize en Nivernais les fiançailles de sa sœur Agnès avec le comte de Clermont. Il avait voulu, à cette occasion, obtenir la délivrance du duc de Bourbon, prisonnier depuis dix ans en Angleterre; mais le duc de Bedford la lui avait refusée. Arrivé à Hesdin, il répondit au duc de Glocester qu'il était content du jour assigné et du juge choisi par lui, et qu'il enverrait des ambassadeurs pour prier le régent d'accepter ce choix; autrement il faudrait avoir recours à l'empereur. « Quant à ce que mes gens, disait-il, ont fait au pays de Hainaut, quelque chose qu'ils aient faite pour l'honneur ou le profit de mon cousin de Brabant, j'en suis content et joyeux. Vous dites que vous me ferez confesser que vous avez meilleur droit que lui; je vous réponds que, par la sentence de notre Saint-Père le pape, il pourra clairement apparaître qui aura droit ou tort; je ne voudrais pour rien déroger ou désobéir à une telle puissance et autorité; ce n'est pas à nous deux de déterminer et d'ordonner à qui le droit

appartient. J'espère, par Notre Seigneur Jésus-Christ et sa glorieuse Vierge mère, qu'avant l'issue de la journée acceptée par vous, j'aurai si bien défendu ma bonne querelle, qu'il ne vous sera plus possible de mettre en avant de telles nouveautés. »

Pendant que les princes donnaient ces marques éclatantes de haine et de colère, la guerre avait cruellement continué en Hainaut; le comte de Saint-Pol, à la tête des hommes d'armes de son frère le duc de Brabant et des communes du pays, ayant avec lui une foule de chevaliers bourguignons, était entré en Hainaut, et avait mis le siége devant la ville de Braine; il avait même dans son armée des chevaliers de France[1]. Saintraille, se trouvant de loisir, y était venu avec les seigneurs de Picardie, contre lesquels il guerroyait d'habitude. Il n'y avait que deux cents Anglais dans la ville; mais les bourgeois avaient pris les armes pour eux. Les assiégeans étaient nombreux; ils avaient de fortes machines de guerre. La garnison n'espérait point être secourue; elle se rendit sous condition d'avoir la vie sauve, et que la ville pourrait se racheter moyennant une

[1] Monstrelet.

somme d'argent. Mais comme les Anglais, ayant reçu leur sauf-conduit, allaient se mettre en route, les communes de Brabant, sans écouter ni ordres, ni messages, ni prières du comte de Saint-Pol et de tous les seigneurs, se jetèrent dans la ville de tous côtés, la pillèrent, mirent le feu partout, massacrèrent les bourgeois; ce fut à grand'peine que les capitaines parvinrent à sauver la vie à quelques Anglais.

Peu après, on fut informé que le duc de Bourgogne et le duc de Glocester s'étaient défiés; puisqu'ils allaient combattre de leurs personnes, leurs gens cessèrent de se faire la guerre. Le comte de Saint-Pol reprit avec son armée la route du Brabant; il lui fallait passer devant les Anglais et les gens du Hainaut qui se tenaient à Soignes, sous les ordres du duc de Glocester. La nouvelle de la suspension d'armes n'était pas encore arrivée; chacun mit ses gens en ordre de combat; déjà même les coureurs des deux partis s'étaient rencontrés, et il y en avait eu de tués de part et d'autre. Les communes de Brabant, se trouvant près de chez elles, et ne voulant point combattre, se mirent tout à coup en grande déroute, laissant même leurs charrettes et leurs bagages; leurs chefs ne purent en retenir qu'un petit nombre.

Le comte de Saint-Pol et ses chevaliers se trouvèrent ainsi livrés à un ennemi beaucoup plus nombreux; leur position était périlleuse; ils firent bonne contenance. Enfin arriva la nouvelle certaine que les deux princes avaient pris jour pour leur combat corps à corps, qu'ainsi toute guerre était suspendue.

Le duc de Glocester retourna en Angleterre, où le rappelaient de vifs démêlés avec l'évêque de Winchester; sur les instances des gens du Hainaut, il laissa madame Jacqueline sous la garde de la ville de Mons. Le duc Philippe lui envoya un sauf-conduit afin qu'il traversât paisiblement ses États, et qu'il allât faire ses préparatifs pour leur combat. De son côté, il s'apprêta pour cette journée; tout habile qu'il était aux joûtes et aux faits d'armes, il se livra avec ardeur aux exercices de chevalerie. Il manda à lui les maîtres les plus fameux; à peine prenait-il le temps de s'asseoir pour ses repas. Il avait fait établir une forge dans son château de Hesdin; là, sous ses yeux et d'après ses idées, on fabriquait toutes sortes d'armes et de harnais de guerre, magnifiques, commodes et de résistance[1].

[1] Monstrelet. — Saint-Remi. — Fenin.

Une telle discorde rompait toutes les mesures du régent anglais. Lorsque la bataille de Verneuil venait d'abattre le parti du Dauphin, son frère lui enlevait les moyens de continuer vivement la guerre en France; il allumait la guerre entre le duc de Bourgogne et les Anglais; en même temps ses querelles avec l'évêque de Winchester troublaient toute l'Angleterre. C'était fort à faire pour un homme si sage et si habile, de réparer les fautes d'un homme violent et insensé. Afin de prévenir les suites du défi que les deux princes s'étaient porté, il vint d'abord avec sa femme, et en grand appareil, trouver le duc Philippe, qui alla au-devant de lui à Doullens, puis le conduisit jusqu'en son château d'Hesdin. Là, au milieu des fêtes qui durèrent six jours, le bâtard de Saint-Pol et d'autres chevaliers de Bourgogne portèrent au bras droit une plaque d'argent où ils avaient fait graver un rayon de soleil : c'était la marque du vœu qu'ils avaient fait de défendre le droit, plus clair que le jour, du duc de Brabant contre le duc de Glocester. En vain le régent mécontent voulut-il leur faire quitter ce médaillon; ils s'y refusèrent, et il se contenta de leurs explications.

De retour à Paris, il convoqua plusieurs prélats, comtes, barons, docteurs et licenciés en

droit divin, canonique et civil, plusieurs chevaliers, écuyers, et autres notables et sages personnages de France et d'Angleterre pour donner avis sur cette affaire par-devant le grand conseil. La matière fut solennellement traitée : les uns furent chargés de soutenir l'affirmative; ils démontrèrent par plusieurs raisons et exemples, et par le droit des armes, qu'il y avait gage de combat; d'autres défendirent la négative. Les lettres des deux princes furent lues mot à mot; puis le régent prit l'avis de chacun, et il fut déclaré que, d'après les lois, raisons, les coutumes et droits des armes, il n'y avait ni ne pouvait y avoir gage de combat, qu'ainsi les parties ne pouvaient être reçues à combattre l'une contre l'autre. D'après cela, le régent leur imposa silence perpétuel[1]. Quant aux paroles hautaines contenues dans les lettres des princes, après avoir été grandement notées et avisées par le régent, le conseil et tous les assistans, il fut dit qu'elles avaient été écrites par chaque partie, de grand courage, pour garder et maintenir son honneur; qu'elles pouvaient et devaient se prendre en toute égalité; que chacun d'eux avait donc montré vaillamment la grande

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

vertu et noblesse de son courage, et avait voulu étroitement garder sa bonne et haute renommée; qu'enfin chacun restait dans son entier honneur.

Le régent envoya cette déclaration aux deux princes, et fit en même temps représenter fortement à son frère l'imprudence de sa conduite. Elle fut blâmée de tous en Angleterre, et il lui fut signifié qu'aucun subside ne lui serait fourni en hommes ou en argent pour accomplir une telle entreprise. Ses querelles avec l'évêque de Winchester n'en continuaient pas moins à troubler le royaume, et le régent se vit contraint à quitter la France vers le mois de décembre pour aller remettre le bon ordre en Angleterre[1].

Il laissait ses affaires de France en mauvaise disposition. Plus les Anglais y prolongeaient leur séjour, plus la haine contre eux s'en allait croissant; c'était à eux que le peuple imputait cette guerre qui ravageait tout; les discordes des princes en avaient été la première cause; mais maintenant, voyant ces étrangers dans le royaume, il semblait que leur présence fût cause de tous les maux. On les avait pris en horreur; il n'y avait

[1] Monstrelet.

rien qu'on ne leur attribuât. Les Écossais eux-mêmes n'étaient pas mieux voulus; ils parlaient le même langage, ils venaient du même pays que les Anglais. Le vulgaire méfiant, et même les chefs, s'imaginaient parfois qu'ils avaient intelligence entre eux pour soumettre et partager la France.

En même temps le royaume jusqu'à la Loire était devenu comme une vaste solitude[1]; les campagnes était désertes; il n'y avait plus d'habitans que dans les bois et dans les forteresses; encore les villes étaient bien plutôt des logis pour les gens de guerre que des demeures pour les citoyens. La culture était délaissée, hormis à l'entour des murailles, sous l'abri des remparts et à portée de la vue de la sentinelle du clocher. Dès qu'elle voyait l'ennemi, les cloches étaient sonnées, les laboureurs en toute hâte rentraient dans la ville; les troupeaux, aussitôt qu'ils entendaient le son du tocsin, avaient pris l'instinct de s'enfuir d'eux-mêmes, et se pressaient aux portes pour se mettre en sûreté.

Le larcin et la rapine étaient devenus la profession commune de tant de malheureux sans asile. Les magistrats anglais avaient mis à prix

[1] Gollut. — Meyer. — Amelgard.

la tête de ces brigands, comme on aurait pu faire d'animaux carnassiers; en eussent-ils justicié dix mille par an, ils n'eussent pas sensiblement diminué le désordre. « Mais qu'y faire donc? » disait un jour l'un d'eux à un digne prêtre. — « Ah! si les Anglais n'y étaient pas! » répondit-il.

Il n'y avait donc pas un homme sage, pas un loyal Français qui ne désirât la paix. Il était manifeste qu'elle dépendait du duc de Bourgogne. Par bonheur, chaque jour tendait à rapprocher cette puissante maison de la maison de France, dont elle était le plus noble rameau.

Non seulement le duc de Savoie, mais le pape Martin V s'occupaient sans relâche d'amener Philippe à des dispositions pacifiques. Depuis qu'il avait été élu par le concile, sa principale pensée avait été de faire cesser cette longue et abominable guerre, cette cruelle effusion du sang chrétien. « Dernièrement, écrivait-il au duc de Bourgogne[1], nous avons appris par gens dignes de foi que tes adversaires, inspirés par le Seigneur, penchaient vers une paix raisonnable et honorable, telle que, sans encourir le blâme d'une coupable cruauté, on ne saurait la rejeter; mais,

[1] Lettres du 22 mai 1425.

dit-on, tes alliés refuseront de l'accepter. La noblesse de ton âme nous encourage à t'exhorter, à te requérir, à te supplier avec une affection paternelle, au nom de Jésus-Christ qui disait à ses disciples, en remontant vers son père : « Je vous donne ma paix, je vous laisse la paix », d'incliner ton cœur à la paix, et de t'efforcer d'amener aussi tes alliés à cette paix, qui sera d'autant meilleure, d'autant plus utile, d'autant plus agréable à nous, qu'elle sera plus universelle. Mais s'ils s'obstinaient dans cette passion de guerre qui fait la ruine de tant de provinces, la désolation de tant de peuples, qui est une offense exécrable envers Dieu et la destruction de la république chrétienne, considère ce qu'il te convient de faire pour satisfaire à ton honneur et à ta conscience, et pour ne point, au jugement de Dieu et des hommes, être regardé comme l'auteur de tant de maux. Nous ne croyons pas que les motifs humains puissent avoir assez de force pour être préférés à un si grand et si universel bienfait, surtout lorsque le salut de ton âme y est attaché ; lorsque tu es menacé de la perdition éternelle, si, pouvant donner la paix aux fidèles désolés, tu la leur refuses. Tu diras peut-être qu'il te faut garder tes promesses et tes alliances. Mais, répondrons-nous, à suppo-

ser qu'elles n'offensent point Dieu, que tu dois respecter plus que les hommes, est-ce que l'amour de ta patrie, la restauration du royaume de tes aïeux, les liens du sang, ne doivent pas te toucher davantage? Et, par-dessus toutes les affections mondaines, ne dois-tu pas être ému de la crainte de Dieu, dont le jugement est plus formidable que les propos et les langages humains, toujours pleins de passions et étrangers à la vérité? Le bonheur de cette paix tant désirée par le peuple chrétien sera si grand, que, si tu en es l'auteur, ton nom aura désormais une gloire sans tache, sera illustre à jamais, et à l'égal des plus grands princes. »

Outre ces paternelles instances du souverain pontife, le Duc se trouvait de tous côtés environné par des cœurs tout français. Sa nouvelle femme était petite-fille du duc de Berri; sa sœur Agnès venait d'épouser le comte de Clermont, qui était du parti français; madame de Guyenne avait pour mari le connétable de Richemont. Le conseil de Bourgogne était plein de prud'hommes, qui ne désiraient rien tant que de réconcilier leur prince et la France[1]. Récemment encore, pour soulager

[1] Histoire de Bourgogne.

leur pays, ses conseillers avaient, en son absence, donné ordre à toutes les troupes étrangères de vider la province; et lorsque Perrin Grasset, cet aventurier qui avait surpris la forteresse de la Charité, se refusa à congédier les étrangers de sa compagnie, menaçant de livrer la place aux Anglais, ce fut parmi les Bourguignons une alarme et une indignation aussi grandes qu'elles eussent pu l'être parmi les Français. Le maréchal de Bourgogne s'entremit pour traiter avec ce rude capitaine, ce qui n'était pas chose facile. Le conseil de Bourgogne écrivit en même temps au comte de Clermont et au connétable de Richemont pour qu'ils eussent à prendre des précautions, car les Bourguignons aimaient mieux voir cette forteresse tomber aux mains des Français leurs ennemis qu'aux mains des Anglais leurs alliés. Le duc Philippe lui-même gourmanda fortement Perrin Grasset; mais c'était un homme qui ne respectait rien, voyant bien qu'on avait besoin de lui. Pour l'adoucir, il fallut employer un autre aventurier nommé François l'Aragonais; enfin on obtint de lui qu'il recevrait le sire de la Tremoille en otage d'une forte somme d'argent qui lui fut promise.

Mais ce qui pouvait surtout donner quelque

espérance de paix, c'étaient les efforts du connétable ; il semblait n'être passé dans le parti du roi qu'afin de travailler à la conclure. Pour commencer, lorsqu'il était venu demander au duc de Bourgogne de consentir à ce qu'il acceptât l'office de connétable, il lui avait promis de faire renvoyer des conseils du roi ses ennemis et les assassins de son père. Aussi, en recevant l'épée de connétable, qui lui fut solennellement remise dans la grande prairie de Chinon, au mois de mars 1425, il exigea tout d'abord que Tanneguy Duchâtel, le président de Provence, Frottier et d'Avaugour fussent chassés du royaume. Cette condition lui fut jurée, et il partit aussitôt pour aller assembler ses hommes d'armes en Bretagne[1].

Le désordre qui régnait dans les conseils du roi, l'insolence de ceux qui le gouvernaient, faisaient de plus en plus le scandale de ses fidèles serviteurs et de tous les hommes sages[2]. Le président de Provence, Tanneguy, et l'évêque de Clermont, conduisaient tout. Souvent les conseillers n'étaient point d'accord entre eux, et

[1] Mémoires de Richemont. — Preuves de l'Histoire de Bourgogne.
[2] Chronique de Berri.

leurs disputes étaient si violentes, qu'un jour, en plein conseil, devant le roi, Tanneguy tira son poignard et le leva sur le comte Beraud Dauphin[1]; le bruit se répandit même qu'il l'avait tué. Mais le plus absolu et le plus hautain, c'était le président Louvet; il avait acquis de grands biens; sa fille, madame de Joyeuse, était bienvenue du roi; il avait marié son autre fille au bâtard d'Orléans, qui commençait à devenir puissant et illustre. Quant à l'évêque de Clermont, qui avait exercé pendant quelque temps l'office de chancelier de France, ses conseils étaient plus sages; c'était lui qui avait conduit tout le traité avec le comte de Richemont; il avait aussi assisté aux pourparlers avec les ducs de Bourgogne et de Savoie.

Tanneguy sentait la nécessité de s'en aller; mais le président se refusait à tout; il entendait se maintenir contre le connétable. Dès que ce prince eut quitté le roi, l'évêque de Clermont et le sire de Trignac furent renvoyés, et le pouvoir du président sembla prévaloir. Mais presque tous les serviteurs du roi et les bonnes villes du parti français se déclarèrent contre lui; la reine de Sicile,

[1] Registres du Parlement. — Pasquier.

mère de la reine, qui avait été long-temps pour lui, l'abandonna aussi; mais le président, se fiant aux Écossais, au maréchal de Boussac, et à quelques gens de guerre, ne voulait point céder.

Bientôt le connétable revint avec ses Bretons; toute la noblesse de Poitou, d'Auvergne, de Berri, de Rouergue, vint se ranger de son côté. Le roi, emmené par le président, se retirait de ville en ville, quitté de tous, les uns après les autres; il ne resta plus sous son autorité que Selles et Vierzon; enfin l'accommodement se fit[1]. Tanneguy, qui jamais n'avait demandé à rester, dit au connétable: « A Dieu ne plaise qu'à cause de moi « manque un aussi grand bonheur que la paix « entre le roi et monseigneur de Bourgogne! » Il s'employa, tout le premier, à mettre dehors ceux qui devaient s'en aller, jusque-là qu'il fit tuer, par ses archers, un capitaine qui refusait d'obéir; puis il se rendit à Beaucaire, dont il fut nommé sénéchal. Le président de Provence, craignant pour sa vie, voulut que le bâtard d'Orléans l'accompagnât jusqu'à Avignon, non qu'ils fussent de même parti, mais, outre que c'était son gen-

[1] Chronique de Berri. — Chronique de la Pucelle. — Mémoires de Richemont.

dre, il ne se fiait à nul autre. De commun accord entre le connétable, la reine de Sicile et le roi, le sire de Giac fut mis à la tête du conseil.

Dès que le connétable fut le maître, il commença par réconcilier son frère le duc de Bretagne avec le roi. L'entrevue eut lieu à Saumur, au mois de septembre; le comte de Clermont, la reine de Sicile, la duchesse de Guyenne, s'y trouvèrent. Tous, dans cette réunion de la maison de France, semblaient n'avoir d'autre désir que la paix et la réparation du royaume. Le duc de Bretagne rendit au roi son hommage, comme vassal. Madame de Guyenne, qui avait été la belle-sœur du roi, et qui en avait conservé les titres et les honneurs, reçut de lui le plus grand accueil. C'était la première fois qu'ils se revoyaient depuis le malheureux jour de Montereau. Ce souvenir leur arracha des larmes. Le roi parla de la grande jeunesse où il était alors, des mauvais conseillers dont il était entouré et qu'il venait de chasser, des soupçons dont ils l'avaient rempli; il témoigna la volonté de se réconcilier avec le duc de Bourgogne, et pria madame de Guyenne de travailler à cette paix [1]. Cet entretien et les assu-

[1] Histoire de Bourgogne et Preuves. — Mémoires de Richemont.

rances que le roi donna publiquement à tous les princes, répandirent la joie autour d'eux; on fit venir des ménétriers, et dans les cloîtres de la belle abbaye de Saint-Florent, où logeait madame de Guyenne, on célébra par des chants et des danses cet heureux espoir d'une paix si nécessaire[2].

Le connétable, le duc de Bretagne, le comte de Clermont, la duchesse de Guyenne envoyèrent au duc Philippe message sur message, pour lui rendre compte de ce qui se passait, et le conjurèrent de commencer à traiter avec le roi. Rien ne s'opposait plus, lui disait-on, à ce qu'une si cruelle guerre fût promptement terminée; les coupables de la mort du duc Jean étaient chassés, et s'il voulait faire renvoyer encore quelques uns des conseillers du roi, il n'avait qu'à le faire savoir; mais on pouvait l'assurer que tous étaient maintenant pleins de bienveillance pour la maison de Bourgogne. Le roi protestait de tout son cœur qu'il désirait se conseiller et se gouverner, au temps à venir, par les grands de son sang, et ne plus faire qu'un avec le duc de Bourgogne;

[1] 1426-1425, v. st. L'année commença le 31 mars.

[2] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

les affaires du royaume et les finances se règleraient, d'accord avec lui, par tels gens et conseillers qu'il aviserait.

On ajoutait que, sur tous les points à débattre, le duc de Bourgogne aurait pleine satisfaction : que le roi, les seigneurs de son sang, les comtes, les barons, les nobles, les gens d'église, les bonnes villes et les gens de tous états, voulaient fermement la paix, lui accorderaient toutes ses sûretés, et jureraient tous les sermens qu'il exigerait; que le roi lui donnerait même son fils en otage, et pour gage, tel gouvernement qu'il voudrait dans le royaume. « D'ailleurs, disaient le connétable et le comte de Clermont, nous avons assez de puissance, à l'aide de nos seigneurs et de nos amis, pour faire et accomplir cette paix, pour la tenir et la faire tenir à perpétuité, et nous aimerions mieux mourir que d'y manquer.

« Vous avez plusieurs fois fait savoir au comte de Richemont, lui disaient les messagers, qu'il n'avait qu'à avoir le Dauphin entre les mains; il nous charge de vous dire qu'il l'a paisiblement entre les mains, sans aucun empêchement. Tous ceux qui sont présentement près de lui sont pour le connétable, et nul autre n'a crédit ni puissance. Depuis ce moment, les grands seigneurs lui ont

de toutes parts envoyé offrir leurs services, et se sont présentés pour aider le roi; mais M. de Richemont n'a voulu conclure aucune alliance avant de savoir votre volonté. Si vous ne lui répondiez point, il pourrait lui en advenir grand préjudice; et il aurait déjà bien plus de puissance, s'il avait accepté les offres qui lui ont été faites; mais votre réponse peut le fortifier de telle sorte, qu'il n'ait aucun ennemi à craindre.

« Il vous fait connaître aussi que la seigneurie de France par-delà la Loire n'est pas si bas qu'on a pu vous le rapporter; il y a encore de quoi résister aux adversaires du royaume; et, puisqu'il a pris la chose entre les mains, dût-il perdre cinquante seigneuries l'une après l'autre, son intention n'est pas que les Anglais soient jamais maîtres du royaume. En quelque façon que tourne l'affaire, soit en bien, soit en mal, il est et sera toujours votre fidèle serviteur, prêt à faire tout ce qui vous plaira; mais si vous le perdez, vous aurez perdu le plus loyal ami et serviteur que vous ayez dans le monde.

« M. de Richemont croit donc s'être bien acquitté et avoir accompli tout ce qu'il vous avait promis; cependant il ne peut longuement entretenir la chose en cet état sans l'aide de vous ou

d'autre; plus tard il ne pourrait plus peut-être se conformer à votre volonté, et ce lui sera un grand déplaisir : c'est pourquoi il vous prie et vous requiert de battre le fer tandis qu'il est chaud. »

Le connétable, en effet, n'était pas tellement maître du roi et des affaires, qu'il ne courût le risque d'être renversé dès qu'il était absent. Après avoir assemblé son armée, il commença par s'emparer de Pontorson, puis s'en alla mettre le siége devant Saint-James de Beuvron; là, il éprouva bientôt les effets de la haine et du mauvais gouvernement de ceux qu'il avait laissés près du roi; l'argent destiné à payer les hommes d'armes n'arriva point; le désordre commença à se mettre dans l'armée; chacun retournait chez soi. Le connétable voulut tenter un assaut; les mesures furent mal prises, les assiégeans n'étaient plus en nombre suffisant; ils furent repoussés; le feu fut mis à leur camp; la déroute fut complète, et le connétable abattu de son cheval, au milieu de la foule, pensa y périr. Il laissa des garnisons sur les frontières de Bretagne; puis, faisant saisir le chancelier de Bretagne, ministre de son frère, à qui il attribuait une part dans cette trahison, et qui l'avait laissé sans argent, il se rendit près du roi.

Ce chancelier de Bretagne passait pour habile et pour avoir du crédit à la cour de Bourgogne : il promit de s'employer de son mieux pour conclure la paix, et fut envoyé en ambassade, car sans cesse on s'efforçait de traiter.

Le sire de Giac, principal conseiller du roi, ne put s'en tirer si facilement; il avait formé un parti contre le connétable et contre l'alliance de Bourgogne, dont il avait tant à craindre, lui qui autrefois avait trahi le duc Jean à Montereau. Le comte de Clermont, à qui il avait fait donner le duché d'Auvergne, le comte de Foix, qui avait eu le Bigorre, étaient entrés dans sa cabale. Le connétable, après s'être accordé avec les autres seigneurs, se rendit auprès du roi à Issoudun, où était le sire de Giac. Alléguant qu'il voulait, au point du jour, aller entendre la messe dans l'église de Notre-Dame du bourg de Déol, hors la ville, il se fit remettre les clefs des portes. Le lendemain, comme cette messe allait commencer, on lui vint dire que tout était prêt; il laissa là son prêtre, et rentra dans la ville. Le logis du sire de Giac était déjà entouré des archers du connétable; on rompit la porte : « Qu'est-ce donc? « s'écria Giac. — Le connétable, répondit-on. — « Ah! je suis mort! » dit-il. On l'arracha de son

lit, on le mit à demi-nu sur un cheval, et on l'emmena hors d'Issoudun. Le roi s'était éveillé au bruit, et il avait envoyé sa garde. « Ne bougez « pas, leur signifia M. de Richemont, et retour- « nez ; ce qui se fait est pour le service du roi. »

Le sire de Giac fut conduit à Dun-le-Roy, dont la seigneurie appartenait au connétable. Ce fut son bailli et ses gens de justice qui firent la procédure. Giac confessa, dit-on, mille horribles crimes. Outre qu'il avait procuré la mort de son ancien maître le duc de Bourgogne, il avait empoisonné sa première femme, afin de pouvoir épouser Catherine de l'Isle-Bouchard, comtesse de Tonnerre; il avait dérobé les finances du royaume ; enfin il avait donné, disait-on, une de ses mains au diable, pour obtenir son alliance. Il offrit cent mille écus pour se racheter, et promit de ne jamais approcher du roi de plus de vingt lieues, laissant en gage sa femme, ses enfans, ses biens, ses forteresses. Le connétable répondit que tout l'argent du monde ne le sauverait pas. Pour lors il supplia du moins qu'avant sa mort on lui coupât cette main qu'il avait donnée au diable. Il fut jeté à l'eau et noyé [1].

[1] Mémoires de Richemont. — Chronique de Berri. — Chronique de la Pucelle.

Le roi montra d'abord quelque courroux; on l'apaisa; bientôt après il tomba sous le gouvernement d'un écuyer d'Auvergne, nommé le Camus-de-Beaulieu, qui devint en peu de temps aussi odieux à la plupart des seigneurs que l'avait été le sire de Giac.

Toutes ces marques de la puissance du connétable, ces instances de la cour de Bretagne, ces soumissions de la France, ne décidaient point encore le duc de Bourgogne; il ne pouvait se résoudre à rompre les sermens qu'il avait prêtés à Troyes et à Amiens. Il était loin cependant d'être satisfait des Anglais; et les envoyés de Bretagne prenaient soin de lui raconter, de la part de leur maître, tout ce qui pouvait l'irriter davantage. Tantôt le chancelier de Bretagne l'assurait que les Anglais tramaient sa mort, ainsi que celle de tous les princes de la maison de France, et qu'on pourrait le lui prouver par des lettres signées du comte de Suffolk, ou même par des hommes ayant reçu commission de lui: tantôt on lui apprenait que les Anglais offraient paix et alliance au duc de Bretagne aux dépens de la Bourgogne, et que le comte de Suffolk, se plaignant ouvertement du duc Philippe, avait dit à Rennes qu'on en aurait bientôt fait

de lui, si l'Angleterre et la Bretagne étaient en paix.

Le duc de Bourgogne ne faisait point savoir sa volonté; seulement les messages et les pourparlers continuaient toujours, et le duc de Savoie, dont l'alliance avec son neveu devenait chaque jour plus étroite, avait prolongé les trêves. Par malheur les désordres des deux partis venaient sans cesse aigrir les esprits. Le bâtard de la Baume avait surpris le château de Mailli près d'Auxerre durant la trêve; de leur côté les Bourguignons étaient sans cesse contraints de désavouer le capitaine de la Charité, qui n'obéissait à personne, et traitait avec la plus hautaine insolence les plus grands seigneurs de Bourgogne.

Ainsi se passèrent en France les années 1425 et 1426. C'était vers la fin de la première que le régent avait été contraint de retourner en Angleterre, laissant le pouvoir et le commandement de l'armée au comte de Warwick. Celui-ci avait surtout dirigé ses efforts du côté de la Bretagne, afin d'effrayer le duc et de le ramener à l'alliance des Anglais. Le mauvais gouvernement du roi de France, les discordes de ses conseillers avaient empêché le connétable de défendre suffisamment les États du duc son frère. C'était un

motif de plus pour que le comte de Richemont pressât sans relâche le duc Philippe, soit de traiter avec le roi, soit d'arrêter la marche des Anglais.

Mais en ce moment les ambassades qu'on lui envoyait s'adressaient plutôt à son conseil de Bourgogne qu'à lui-même. Son attention semblait toute portée sur les affaires du Hainaut [1]. Il avait à recueillir l'héritage de son oncle Jean-sans-Pitié, l'ancien évêque de Liége. Sa tante, la duchesse d'Autriche, qui venait de mourir, lui avait aussi laissé une riche succession. Sa femme, Bonne d'Artois, morte après quelques mois de mariage, lui laissait encore à régler les intérêts des deux enfans qu'elle avait eus du comte de Nevers, son premier mari. Ces intérêts de famille, tout puissans qu'ils étaient, l'occupaient encore moins que les troubles suscités par madame Jacqueline.

Le duc de Glocester, en quittant la Flandre, avait publié de fausses lettres du pape, portant que son mariage était confirmé; mais ces lettres, qui depuis furent démenties par le pape, n'en imposèrent à personne [2]. Les Brabançons et les

[1] Histoire de Bourgogne. — [2] Monstrelet. — Meyer.

Picards recommencèrent une guerre rude et vive contre le Hainaut. Le pays souffrait beaucoup de tant de ravages; il n'y avait point d'armée pour le défendre. La comtesse douairière de Hainaut eut plusieurs entrevues avec le duc Philippe, afin d'obtenir un traité. Il exigeait que le Hainaut fût remis en l'obéissance du duc de Brabant, qui promettait abolition à ses sujets rebelles; il voulait aussi que madame Jacqueline fût mise sous sa garde pendant que le procès se jugeait à Rome; il s'engageait, moyennant un certain revenu, de la maintenir dans un état honorable.

Pendant qu'on traitait, toutes les villes de Hainaut, l'une après l'autre, Valenciennes, Condé, Bouchain, ouvraient leurs portes au duc de Bourgogne. Il ne restait presque plus à l'autre parti que Mons, où madame Jacqueline était enfermée. La ville fut entourée pour empêcher les vivres d'y entrer et la prendre par famine. Dans cette détresse, madame Jacqueline écrivit au duc de Glocester pour lui demander secours; son messager fut pris en chemin, et les lettres furent portées au duc de Bourgogne; elles étaient à peu près conçues ainsi :

« Mon très-redouté seigneur et père, je me recommande à votre bonté et à votre grâce le

plus humblement du monde; sachez que j'écris maintenant à votre glorieuse domination, comme la plus dolente femme, la plus perdue, la plus faussement trahie; car dimanche 13 juin, les députés de votre ville de Mons rapportèrent un traité fait et accordé par mon cousin de Bourgogne et mon cousin de Brabant; lequel traité a été fait en l'absence de madame ma mère, et sans sa connaissance, comme elle me l'a fait certifier par son chapelain; néanmoins, dans ses lettres, elle fait mention de ce traité, et ne sait ou n'ose pas me conseiller, car elle-même ne sait que faire; seulement elle me dit qu'il me faut prier les bonnes gens de cette ville, pour savoir quelles consolation et aide ils pourront me donner. Sur cela, mon très-doux seigneur et père, j'allai le lendemain à la maison de ville, et leur fis remontrer comment, à leur requête et prière, il vous avait plu de me laisser sous leur protection et sauvegarde : comment ils vous avaient fait serment, sur le sacrement de l'autel et les saints Évangiles, d'être vos bons et loyaux sujets, de faire bonne garde de moi, et de vous en rendre compte. Sur quoi ils répondirent qu'ils n'étaient pas assez forts pour me garder. Ainsi parlant, de propos délibéré, ils s'emportèrent et dirent

que mes gens les voulaient faire périr; puis, en dépit de moi, ils prirent un de mes sujets, le sergent Macquart, et sur-le-champ lui firent prestement couper la tête. Ensuite ils firent prendre tous ceux qui vous aiment et tiennent votre parti, jusqu'au nombre de deux cent cinquante; enfin ils me dirent tout à plein que si je ne traitais, ils me remettraient aux mains de mon cousin de Brabant. Je n'ai que huit jours de délai, puis je serai contrainte d'aller en Flandre; ce qui m'est chose douloureuse et dure, car je crains de ne plus vous voir de ma vie, s'il ne vous plaît de venir, en toute hâte, m'aider. Hélas! mon très-redouté seigneur et père, vous êtes toute ma vraie espérance; tout mon recours est en votre pouvoir, vous êtes ma seule et souveraine joie, et tout ce que je souffre est pour l'amour de vous. Je vous supplie donc très-humblement, aussi chèrement qu'on le peut faire en ce monde, pour l'amour de Dieu, d'avoir compassion de moi, et de venir en toute hâte au secours de votre dolente créature, si vous ne voulez pas me perdre pour toujours. J'ai l'espoir que vous le ferez; car jamais je n'ai fait ni ne ferai de ma vie aucune chose qui puisse vous déplaire; au contraire, je suis toute prête à recevoir la mort pour l'amour de

vous et de votre personne, tant me plaît votre noble domination. Par ma foi, mon très-redouté seigneur et prince, vous, ma consolation et mon espérance, pour l'amour de Dieu et de monseigneur saint George, considérez le plus promptement possible ma très-douloureuse situation; ce que vous n'avez point encore fait, car il me semble que vous m'avez mise entièrement en oubli. Je ne sais, pour le présent, vous écrire autre chose. Mandez-moi et commandez-moi votre bon plaisir; je le ferai de tout mon cœur : c'est ce que sait bien le fils béni de Dieu. Puisse-t-il vous accorder bonne et longue vie, et faire que j'aie la joie de vous voir! Écrit dans la fausse et traîtresse ville de Mons, le 6 juillet. Votre dolente et très-aimée fille, souffrant très-grande douleur pour votre commandement, votre fille Jacqueline de Quienbourg. »

Les députés de Mons retournèrent auprès du duc de Bourgogne; le traité se conclut au grand déplaisir de la duchesse douairière et de madame Jacqueline qui n'y voulut point consentir. Les portes de Mons furent ouvertes, et elle fut, sous la garde du prince d'Orange et des Bourguignons, conduite à Gand. L'hôtel du Duc lui servait de logement, et sa maison était honora-

blement tenue. Le Hainaut entier se soumit au duc de Brabant; il y publia une abolition générale et en retira les gens de guerre.[1].

Madame Jacqueline n'était pas à Gand depuis plus de deux mois, qu'elle trouva moyen de s'échapper. Elle s'était habillée en homme, ainsi qu'une de ses femmes; accompagnée seulement de deux gentilshommes de Hollande qu'elle avait secrètement mandés, et qui s'étaient travestis en valets, elle chevaucha promptement jusqu'à Anvers, y prit un chariot, se rendit à Breda, et de là dans son comté de Hollande, où elle fut honorablement reçue.

Ce pays était, depuis plus de soixante ans, divisé en deux factions qui se haïssaient mortellement; elles avaient pris naissance sous Marguerite de Hollande, femme de l'empereur Louis de Bavière. Une portion des seigneurs et des villes, mécontente de son gouvernement, avait appelé le comte Guillaume, son fils, et avait prétendu que la comtesse était tutrice et non pas seigneur par son propre droit. La guerre s'était allumée; elle avait duré long-temps et avait engendré un esprit de vengeance et une division qui semblaient ne de-

[1] Monstrelet. — Meyer.

voir jamais finir; car, en ce pays, les seigneurs étaient plus puissans et les peuples plus barbares que dans la Flandre ou le royaume de France. Ces deux factions avaient été surnommées les Hoeks et les Kabeljauws, c'est-à-dire les Hameçons et les Morues. Les Hoeks, qui étaient l'ancienne faction de la comtesse Marguerite, avaient été partisans de madame Jacqueline dans les guerres qu'elle avait soutenues contre son oncle Jean-sans-Pitié, et se trouvaient ainsi liés d'intérêt et d'affection avec elle. En arrivant, elle manda les barons du pays, qui étaient de cette faction. La guerre était déjà commencée en son nom; les Hoeks s'étaient emparés de la ville de Schoonhowe, et tout se faisait si cruellement, qu'ils avaient enterré vif le seigneur de Beyllink, pour le punir de sa vaillante résistance. Plusieurs villes se déclarèrent aussi pour elle. Cela était d'autant plus facile que beaucoup de nobles, selon l'usage des pays de Flandre, étaient dans la bourgeoisie et se trouvaient premiers magistrats.

La faction des Kabeljauws n'était pas moins forte. Leyde, Harlem, Dordrecht, Rotterdam, et en général les villes et communes, étaient rangées de ce côté. Schoonhowe, Goude, Oudewater,

Vianen, Monfort, Alkmaer, étaient pour madame Jacqueline; elle avait aussi un puissant allié dans l'évêque souverain d'Utrecht, et le duc de Glocester lui avait envoyé environ trois mille Anglais, tous gens d'élite, sous le commandement de lord Fitz-Walter.

Le duc de Bourgogne ne perdit point de temps; il se fit nommer par son cousin de Brabant avoué ou gouverneur de Hollande et de tous les domaines [1] de madame Jacqueline; il assembla sur-le-champ son armée, s'embarqua et se hâta d'arriver.

Les Hoeks avaient déjà remporté une grande victoire auprès de Goude, et les Anglais avaient pris terre dans Schouwen, une des îles de la Zélande. Le Duc y dirigea son convoi, et commença à débarquer près du port de Brawhershauven, dans les environs de Ziricsée. Les Anglais accoururent au moment où les Hollandais du parti de Bourgogne n'étaient encore ni en position ni en ordre de bataille; pour venir se ranger sur la plage, il leur fallait entrer dans la mer jusqu'à mi-corps. Les archers commencèrent à tirer si serré, que l'avant-

[1] Chronique de Hollande.

garde du Duc s'ébranla. Le premier rang des Anglais avait mis le genou en terre, de telle sorte que le second rang pouvait tirer aussi. Le Duc, voyant de son vaisseau ses gens qui reculaient, se fit aussitôt mettre à terre; ses serviteurs voulurent le retenir; mais, sans les écouter, saisissant la bannière de Bourgogne, il s'élança sur le rivage, criant à haute voix: « Qui « m'aime me suive. » En un instant, il fut à cheval; et, se mettant avec les gens de Dordrecht et de Delft, il les ramena sur les Anglais. Tant de vaillance allait lui devenir funeste; il était de toutes parts pressé par les ennemis, lorsque Jean de Vilain, ce robuste chevalier du pays de Gand, qui l'avait si bravement secondé à la bataille de Mons en Vimeu, vint encore cette fois à son aide, et se fit jour jusqu'à lui. Rien ne résistait devant ce terrible champion; chacun de ses coups jetait bas un Anglais. « Tuez, tuez-les, di- « sait-il à ceux de sa suite; pour moi, je vous en « abattrai assez. »

Animés par cet exemple et par la merveilleuse valeur de leur maître, les hommes d'armes de Bourgogne, d'Artois, de Picardie, de Flandre,

[1] L'année commença le 31 mars.

de Brabant, de Hollande, combattirent avec une ardeur extrême. Après un combat sanglant, la victoire leur demeura. Un grand nombre d'Anglais périt par les armes, d'autres se noyèrent en essayant de regagner leurs vaisseaux.

Le sire de Heemstede, qui était le principal partisan de madame Jacqueline, fut pris, et son frère fut tué, ainsi que beaucoup de gentilshommes des Hoeks. Quant à lord Fitz-Walter, il ne put combattre de sa personne, parce qu'ayant un peu auparavant reçu quelque bienfait du duc de Bourgogne, il lui avait fait serment; aussi dès qu'il avait su que ce prince était lui-même présent, il avait remis ses soldats sous les ordres du sire de Heemstede.

Le duc de Bourgogne acheta cet avantage par la mort de plusieurs de ses braves chevaliers, Philippe de Montmorency, Guillaume de La Laing, Robert de Brimeu, Adrien de Vilain, Jacques de Borsel, Guillaume de Beaufremont, André de Mailli, Théodore de Bossut et beaucoup d'autres. La saison était avancée; on était au mois de janvier 1426; l'hiver s'annonçait pour être rude. Le duc Philippe, après avoir laissé de fortes garnisons dans les villes de Hollande qui lui obéissaient, retourna en Flandre, afin de réunir

des préparatifs plus redoutables encore pour l'année suivante [1].

Rien ne pouvait abattre madame Jacqueline. Après le départ du Duc, elle alla mettre le siége devant Harlem, brûlant partout les villages, et faisant rompre les digues. Le seigneur d'Utkerke défendait la ville; son fils Jean d'Utkerke rassembla en Flandre des hommes d'armes et des gens des communes pour aller le secourir. Mais madame Jacqueline, instruite de leur arrivée, les attaqua comme ils débarquaient et les défit entièrement. Jean d'Utkerke se sauva à grand'peine. Les prisonniers furent, par les ordres de la princesse, cruellement mis à mort. Elle avait assisté au combat; et, avant qu'il commençât, elle avait créé plusieurs chevaliers.

Cependant le duc Philippe allait revenir avec une forte armée; elle se retira sur les frontières de la Frise, et bientôt elle n'éprouva plus que des revers. La Hollande et la Frise se soumettaient de jour en jour aux capitaines du duc de Bourgogne. Son armée était munie d'artillerie et de machines de guerre, dont manquaient les Hollandais. Lui-même assiégea une forte ville nommée

[1] Monstrelet. — Meyer. — Gollut. — Chronique de Hollande.

Zewenbergh, dont le seigneur avait pris parti contre lui, et faisait des courses par terre et par mer sur ses sujets et ses partisans. La garnison se défendit vaillamment et long-temps; enfin le seigneur de Zewenbergh fut contraint à se rendre, sans obtenir d'autre condition qu'une prison honnête. Le Duc s'empara de sa ville et de ses domaines, puis l'enferma dans la citadelle de Lille, où il mourut pauvre et malheureux.

A ce moment, au mois d'avril 1427, le duc de Bedford revint d'Angleterre où il avait passé six mois pour y apaiser les troubles que son frère et l'évêque de Winchester y avaient élevés. Peu après son arrivée à Paris, il fit un voyage, passa par Lille, où le duc Philippe vint le recevoir. Le régent s'efforçait toujours de se maintenir en bonne intelligence avec lui, et de réparer de son mieux les offenses du duc de Glocester. En ce moment encore, celui-ci préparait une expédition en Angleterre pour porter secours à madame Jacqueline. Le comte de Salisbury, qui était grand ennemi du duc Philippe depuis que ce prince avait montré de l'amour à sa femme, devait commander cette armée, et avait engagé un grand nombre de seigneurs d'Angleterre à y prendre parti. Le duc de Bedford envoya sur-le-

champ un message en Angleterre, et réussit à empêcher cette nouvelle entreprise. Déjà une ordonnance avait été rendue au nom du jeune roi, par laquelle il prenait le duc de Bourgogne sous sa protection, et défendait qu'aucun dommage fût fait à ses sujets ni à ses domaines[1]. Ainsi le commerce de Flandre souffrait peu de la guerre de Hainaut et de Hollande; par cette considération le Duc avait obtenu des bonnes villes un subside assez considérable[2].

Cette querelle, qui semblait uniquement préoccuper le duc Philippe, allait prendre fin; le pape venait enfin de rendre sa sentence : il avait déclaré que madame Jacqueline n'était valablement mariée qu'avec le duc de Brabant, et ordonné qu'elle eût à se retirer, sous bonne garde, chez le duc de Savoie, en attendant l'issue de tout procès. Tel était le crédit de la cour de Bourgogne à Rome, que de plus le pape avait statué qu'en cas de mort du duc de Brabant, la princesse ne pourrait, sans adultère, épouser le duc de Glocester. En effet, le duc de Brabant était depuis long-temps infirme et malade; il mourut au

[1] Histoire de Bourgogne.

[2] Meyer. — Fenin.

mois d'avril 1427. Son frère Philippe, comte de Saint-Pol, lui succéda en Brabant; le duc de Bourgogne continua à se dire avoué de Hollande, bien qu'il tînt ses pouvoirs uniquement du duc Jean qui venait de mourir. Quant à la seigneurie du Hainaut, d'après l'avis d'un grand conseil de seigneurs et de gens d'église qu'il rassembla à Valenciennes, il en conserva de même le gouvernement, et y établit des officiers. Louis, bâtard de Hainaut, tenait encore en ce pays le parti de madame Jacqueline sa sœur, et de son château de Scandeuvre faisait des courses dans toute la contrée; il fut enfin réduit et dépouillé de sa seigneurie qui fut donnée au sire de Luxembourg [1].

De là le Duc, après avoir fait de grands apprêts, marcha pour achever la conquête de la Hollande; car madame Jacqueline ne se soumettait point encore à la sentence du pape, et faisait une guerre obstinée. Il commença par mettre le siége devant la forte ville d'Amersfort, située sur la rivière d'Eme. Croyant l'emporter d'assaut, il se jeta tout des premiers dans les fossés; les assiégés, sans se laisser épouvanter, firent si bonne contenance, que le Duc, après avoir couru de

[1] Monstrelet. — Meyer.

grands périls et perdu beaucoup de monde, fut contraint de se retirer et même de ne point continuer le siége [1]. Madame Jacqueline avait alors pour principaux alliés les gens d'Utrecht, qui étaient puissans sur la mer. Le Duc fit construire à Amsterdam un grand navire, une sorte de forteresse flottante, qu'on nomma le Chat; on la fit remonter la rivière pour fermer le passage aux vaisseaux d'Utrecht, et l'on recommença le siége d'Amersfort; en vain les ennemis tentèrent de prendre ou de détruire cette machine de guerre; elle résista à toutes leurs attaques. En même temps, aidé des ducs de Gueldre et de Clèves, ses alliés, le duc Philippe poursuivait en Hollande une cruelle guerre, faisant mettre à mort dans chaque ville les gens de l'autre parti, surtout lorsqu'ils avaient, comme cela arrivait souvent, tramé en son absence quelque complot pour madame Jacqueline; à Delft surtout, il vengea sévèrement la mort de Jean d'Egmont, que les Hoeks avaient massacré. Mais ce qui abattit le plus ses ennemis, fut la victoire que la flotte des Bourguignons remporta, avec le secours des gens d'Amsterdam et de Harlem, sur Guil-

[1] Meyer. — Chronique de Hollande.

laume de Brederode, amiral de la princesse. Plus de quatre-vingts prisonniers furent condamnés à mort. Il ne resta alors à Jacqueline que Schoonhowen et Goude, où elle s'était renfermée. L'hiver approchait; les affaires de Bourgogne et de France rappelaient le Duc; il laissa son armée sous les ordres du maréchal de l'Isle-Adam et de Lionel de Bournonville, et au mois de décembre 1427 il se rendit à Dijon [1].

Depuis long-temps il jugeait que son autorité n'était pas suffisamment respectée dans cette ville. Des arrêts du parlement de Paris avaient statué, dès le temps de son aïeul le duc Philippe-le-Hardi, que la disposition et ordonnance de la chose publique, ainsi que la police de la ville, lui appartenaient; du moins ses conseillers le prétendaient ainsi. Cependant, en 1421, une ordonnance de madame la Duchesse douairière, chargée du gouvernement du duché, ayant taxé les vivres et denrées, ainsi que la journée de travail, le maire et les échevins, au lieu de publier cette ordonnance, avaient, pour conserver leurs droits prétendus, rendu une ordonnance pareille et attribué les amendes des contrevenans, non au Duc,

[1] Monstrelet. — Meyer.

mais à la ville. En 1420, un bourgeois de la ville ayant réclamé contre un passage qu'on prenait, disait-il, sur son terrain, avait obtenu de la justice seigneuriale l'envoi provisoire en possession; les armes du Duc avaient été posées sur la porte du passage pour marquer le séquestre; le maire et les échevins étaient venus en grande pompe, portant la croix et la bannière, arracher l'écusson, le jeter dans la boue, et rouvrir le passage [1]. En 1419, ils avaient, nonobstant l'appel porté devant le Duc, saisi les meubles et la couchette d'un bourgeois débiteur de la ville. On reprochait aussi au maire d'avoir mis en prison divers particuliers, sans s'arrêter à leurs appels, d'avoir exercé sur eux des violences, de les avoir maltraités de sa main, de les avoir retenus aux fers sans communication avec leurs parens et amis. Il y avait même un cordonnier qu'on avait tenu si sévèrement au cachot, qu'on l'avait privé de faire ses dévotions le jour de Pâques. Le maire et les échevins étaient venus une autre fois, en grand tumulte et accompagnés d'une foule de peuple, prendre des pierres et des bois devant la maison de deux officiers du Duc, et tous ceux qui avaient

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

voulu s'y opposer avaient été assaillis par la populace; enfin, et plus récemment, les officiers de la ville avaient donné, à l'exclusion de tous autres, privilége à certains boulangers de cuire du pain pour fournir les habitans. Le Duc prétendait que de telles ordonnances devaient venir de son autorité ou être approuvées par lui, et en outre il en résultait une cherté dont plainte lui avait été portée.

Ainsi persuadé que son pouvoir avait été méprisé et outragé, que les maires et échevins avaient follement abusé de la juridiction qui leur avait été octroyée par lui et ses prédécesseurs, le Duc avait, peu de mois avant son retour, remis en sa main la justice de la ville de Dijon, ainsi que les émolumens qui en provenaient.

Outre les affaires intérieures qui le rappelaient en Bourgogne après une assez longue absence, le duc Philippe avait encore à s'occuper des négociations que son conseil et le duc de Savoie n'avaient point cessé d'entretenir, soit pour maintenir de bonnes relations entre les deux États, soit pour traiter des trêves ou de la paix avec la France. Pour s'assurer plus encore de la bienveillance du duc de Savoie, un secours de cinq cents lances lui avait été donné contre le duc de

Milan ; par ce moyen il avait reconquis Novarre, et forcé son adversaire à la paix.

Pour les affaires de France, elles étaient en un tel désordre, qu'il était impossible d'arriver à aucun traité [1]. Le connétable, après avoir détruit le sire de Giac, était retourné à son armée : il avait mis une forte garnison à Pontorson, et obtenu quelques avantages sur les Anglais. Mais instruit du mauvais gouvernement du sieur le Camus de Beaulieu, il revint à Poitiers auprès du roi, et se trouva d'accord avec tous les seigneurs pour renverser ce nouveau conseiller. La résolution fut bientôt prise. Le sire de Beaulieu était allé se promener sur sa mule, dans les prairies au bord de la rivière ; des gens du maréchal de Boussac vinrent l'assaillir et le tuèrent. Le roi, qui était au château, vit ramener la mule de son conseiller ; il sut comment il venait d'être assassiné. Sa colère fut grande d'abord ; il ordonna qu'on poursuivît les meurtriers. Mais bientôt on calma son courroux. Le connétable lui donna pour conseiller le sire George de la Tremoille : c'était le fils aîné du fameux sire de la Tremoille,

[1] Mémoires de Richemont. — Chronique de la Pucelle. — Chronique de Berri.

mort à la croisade, et le frère de Jean de la Tremoille, sire de Jonvelle, qui était au service de Bourgogne; il venait d'épouser Catherine de l'Isle-Bouchard, veuve du sire de Giac, qu'il n'avait pas été des moins ardens à détruire, d'intelligence avec elle, disait-on. Le roi n'était point content qu'on le lui donnât pour conseiller; le connétable lui représenta que c'était un seigneur bien puissant et en état d'être utile : « Mon cousin, vous « me le donnez, repartit le roi, mais vous vous en « repentirez; je le connais mieux que vous. »

Ceci se passait au commencement de 1427. Le connétable reprit ensuite ses tentatives contre les Anglais. Déjà son frère le duc de Bretagne, voyant que le duc Philippe ne changeait point de parti, commençait à être moins déclaré pour le roi; il refusa de secourir Pontorson, et la ville fut prise après une longue résistance. Mais peu après les Français obtinrent un notable avantage. Le duc de Bedford avait envoyé ses meilleurs capitaines mettre le siége devant Montargis avec une armée considérable; les troupes du roi, réunies à Gien, et commandées par le bâtard d'Orléans et par la Hire, surprirent les Anglais qui se gardaient mal, en tuèrent un grand nombre, et les forcèrent à lever le siége.

Pour pouvoir donner de l'argent aux hommes d'armes et à leurs capitaines, le connétable avait été contraint de mettre ses joyaux en gage. La détresse des finances du roi arrêtait toutes les entreprises qu'on aurait pu faire. Le duc de Bedford, aussitôt après l'échec de Montargis, avait de nouveau porté ses forces vers la Bretagne, qui était presque sans défense. Le duc de Bretagne hésitait déjà depuis quelque temps dans sa fidélité au parti des Français; il acheva son traité avec les Anglais, et jura une seconde fois le traité de Troyes. Son frère n'en demeura pas moins serviteur du roi, et continua à s'efforcer de défendre le royaume; mais bientôt les discordes furent si grandes auprès du roi, qu'il n'y eut pas d'autres affaires. Le sire de la Tremoille n'avait pas mieux réussi à contenter les seigneurs; le comte de Clermont, le comte de la Marche, le maréchal de Boussac, et d'autres, firent inviter le connétable de se joindre à eux pour renverser ce nouveau conseiller [1]. Leur rendez-vous était à Châtelleraut; le sire de la Tremoille leur en fit fermer les portes. Ils se réunirent à Chinon, où

[1] Mémoires de Richemont. — Chronique de Berri. — Chronique de la Pucelle.

habitait madame de Guyenne; les messages et les pourparlers commencèrent; mais la Tremoille ne se fiait à personne et ne cédait en rien. C'était en hiver; les gens d'armes se dispersèrent; les seigneurs se retirèrent chacun dans leurs domaines; le sire de la Tremoille resta le maître. Le connétable fut banni de la cour; Chinon fut surpris par les partisans de la Tremoille; madame de Guyenne, ainsi que son mari, se retira à Parthenay, qui lui avait été légué par le dernier seigneur de cette ville; sa pension lui fut retirée; il y eut défense à tout capitaine de ville ou de forteresse de le recevoir. Au printemps, le comte de Clermont et le comte de la Marche se remirent en campagne, afin de se rendre maîtres du roi. Ils surprirent la ville de Bourges, mais non la forteresse, et firent savoir au connétable qu'il eût à venir à leur aide le plus tôt possible. Mais le roi et la Tremoille se tenaient à Poitiers avec leurs partisans, de sorte qu'il fallait, pour se rendre en Berri, prendre un long détour par le Limousin et l'Auvergne; les princes se virent contraints de traiter; le roi ne voulut pas que le connétable fût compris dans cette paix. La guerre continua entre eux dans le Poitou et la Saintonge.

Telle était la situation des affaires de France. Durant le séjour de quatre mois que le duc Philippe fit en Bourgogne, il reçut des messages du connétable, qui le conjurait sans cesse de faire la paix et d'unir leurs communs efforts pour gouverner le roi. Il prolongea les trèves à la prière du duc de Savoie, se réservant toutefois de fournir des hommes et des subsides aux Anglais; puis, vers le milieu de mai 1428, il reprit la route de ses États de Flandre. En passant par Paris, il n'y voulut point être connu, et y entra sur un petit cheval, et avec si peu d'appareil, que le peuple l'eût pris pour un archer[1], si le régent qui était allé au-devant de lui n'eût chevauché à côté, et si la litière de madame la régente n'eût pas été du cortége.

Il ne demeura qu'une semaine à Paris. Déjà il avait écrit à sa noblesse de Flandre qu'il était résolu de terminer cette fois la guerre de Hollande. De grands préparatifs avaient été faits au port de l'Écluse. Il ne fut pas nécessaire d'en faire usage; la plus grande partie des seigneurs et des communes de Hollande, jugeant la résistance impossible, avaient abandonné le parti de madame Jac-

[1] Journal de Paris.

queline. Les gens de Goude, effrayés du siége qu'ils allaient avoir à soutenir, la conjuraient de traiter. D'ailleurs, le duc de Glocester, se soumettant à la sentence du pape, en avait profité pour épouser Alienor de Cohen, que depuis longtemps il avait publiquement pour maîtresse. Madame Jacqueline céda enfin [1]. Il fut convenu qu'elle reconnaissait son cousin le duc de Bourgogne pour héritier direct et légitime de tous ses pays de Hainaut, Hollande, Zélande et Frise; qu'elle l'en créait, dès à présent, gouverneur, avoué et mainbourg; qu'il y mettrait telles garnisons et tels capitaines qu'il lui plairait. Elle s'engageait de plus à ne jamais se marier sans le consentement du Duc, et réserva seulement pour sa nourriture et son entretien les seigneuries d'Ostrevant, de Sud-Beveeland et de la Brille. Le traité fut conclu le 3 juillet; le duc Philippe, accompagné des plus illustres seigneurs de sa maison, s'en vint, de concert avec sa cousine, recevoir le serment des nobles et des villes de tous les pays qui passaient sous sa domination. Tous les seigneurs et les habitans étaient loin d'en être contens, car le parti des Hoeks restait nombreux et violent

[1] Monstrelet. — Meyer. — Chronique de Hollande.

dans sa haine; mais, pour le moment, la chose était sans remède; il fallait se soumettre au plus fort[2].

Tout prospérait au duc de Bourgogne. Après avoir assisté à de grandes fêtes célébrées à Bruxelles par son cousin le duc de Brabant, où se firent de magnifiques tournois, des danses et des mascarades, il alla prendre encore possession d'un nouveau pays qui venait de lui échoir. En 1421, il avait acheté 132,000 écus le comté de Namur et la seigneurie de Béthune, au comte de Namur. Ce même seigneur, qui était de l'ancienne maison de Flandre, dont l'héritière avait autrefois épousé Philippe-le-Hardi, n'avait point d'enfans. Du consentement des États du pays, il avait vendu son héritage, en s'en réservant la jouissance pour sa vie. Il mourut le 16 mars 1429[3].

Pendant que tout augmentait ainsi la puissance et la richesse de la Bourgogne, la France était tombée dans la dernière détresse; la cause du roi Charles semblait désespérée. Les Anglais, profitant des discordes qui divisaient le connétable et

[1] 1428-1427, v. st. L'année commença le 4 avril.

[2] Monstrelet.

[3] Monstrelet. — Meyer. — Histoire généalogique.

le seigneur de la Tremoille, avaient fait venir une nouvelle et forte armée, commandée par le comte de Salisbury. Bientôt toutes les villes et forteresses de la Beauce et de la rive droite de la Loire se rendirent faute de secours. Nogent, Jargeau, Sully, Janville, Beaugency, Marchenoir, Rambouillet, Montpipeau, Thoury, Pithiviers, Rochefort, Chartres, et plus loin même l'importante cité du Mans, tombèrent aux mains des Anglais. Il ne restait plus de ce côté de la rivière que Châteaudun, défendu par le vaillant sire d'Illiers.

Vers la fin de septembre, le comte de Salisbury alla mettre le siége devant Orléans; c'était une grande et forte ville. Le duc de Bedford n'était point d'avis qu'on tentât une entreprise si hasardeuse[1]. La circonstance semblait pourtant favorable; le roi Charles était réduit à la dernière extrémité. Beaucoup de grands seigneurs et de princes, voyant que de toutes parts ses affaires s'en allaient en ruine, et qu'elles étaient trop mal gouvernées, l'avaient abandonné, ou le servaient entièrement à leur guise[2]. Le connétable, le plus

[1] *Acta publica*, tome IV.

[2] Monstrelet.


SIÈGE
D'ORLÉANS
Dressé par A.M.PERROT,
pour servir à la lecture
de l'Histoire des Ducs de Bourgogne.
8 Mai 1429.
Clos Bascon
St. Loup
St. Marc
Le Mont
Faub.g de Bourgogne
La Fizaille
la Teste noire
Montision
Ste. Croix
Porte de Bourgogne
Place du Martroy
Emplacem.t du monum.t de la Pucelle
Porte de St. Vincent
Porte Bannier
Porte St. Jean
Porte Madeleine

riche, le plus puissant, et peut-être le plus sage de tous, était en guerre avec lui; ses services étaient rejetés, et le sire de la Tremoille eût mieux aimé la perte du royaume[1] que les secours d'un serviteur si hautain et si impérieux. Le maréchal de Severac écrivait aux trois États de Languedoc qu'il mettrait la province à feu et à sang, si le roi ne le payait pas de ce qu'il réclamait[2]. Le comte de Foix, tranchant du souverain, chassait l'évêque de Béziers de son palais épiscopal, et s'y maintenait contre tous les ordres du roi. René d'Anjou, duc de Bar, frère de la reine, traitait avec les Anglais. Enfin, les plus grands étaient les moins fidèles. Les garnisons se rendaient sans plus se défendre; les sujets les plus dévoués étaient prêts à se livrer au désespoir; des calamités horribles, la misère, la famine, les maladies ravageaient les provinces des bords de la Loire. Il n'y avait plus d'argent ni dans le trésor du roi ni dans la bourse des sujets. « Tant de la pécune du roi que de la mienne, il n'y avait pas « en tout, chez moi, quatre écus, » racontait Renault de Bouligny, son trésorier[3]. Les dépenses

[1] Mémoires de Richemont. — [2] Histoire de Languedoc.

[3] Déposition de la dame de Bouligny dans le procès de la Pucelle.

de sa maison étaient réduites au plus exact nécessaire. Il vivait comme le plus simple de ses serviteurs. Un jour que Saintraille et la Hire vinrent le voir, il ne put, dit-on, leur donner pour tout régal, à leur repas, que deux poulets et une queue de mouton[1].

Au milieu de cette misère, le roi Charles ne perdait point courage, ne se laissait point abattre, avait toujours bonne espérance et mettait son recours en Dieu[2]. Il était d'un caractère facile et peu disposé à prendre les choses trop à cœur; doux pour ceux qui l'entouraient, d'un abord affable et caressant; populaire[3], comme sont souvent les princes dans le malheur; n'imputant ses misères à personne, sans méfiance, se faisant aimer de tous; chéri de ses serviteurs, leur pardonnant les torts qu'ils avaient envers lui, et se laissant offenser sans prendre de haine ni de rancune. Aussi, quand les princes et les grands seigneurs le quittaient, ou même s'armaient contre lui dans sa détresse, les simples gentilshommes et le peuple s'empressaient à le vouloir défendre; ils arri-

[1] Vigiles de Charles VII.

[2] Monstrelet.

[3] Vigiles de Charles VII. — Eloge de Charles VII par un contemporain.

vaient du fond des provinces, sans être mandés, pour le servir, même sans exiger d'argent, car il n'en avait pas à donner[1].

On vit bien paraître ce zèle pour le roi et pour le royaume, et l'horreur que les Français avaient pour le joug de leurs anciens ennemis, lorsque commença le siége d'Orléans. C'était en effet à la défense de cette ville que semblait s'attacher le dernier espoir de la cause royale. Si Orléans était perdu, les Anglais se répandaient au-delà de la Loire; il ne restait plus au roi qu'à s'aller réfugier dans les montagnes de l'Auvergne ou dans le Dauphiné, s'il les pouvait conserver. Chacun parut se résoudre à tenter les derniers efforts pour se préserver d'un tel malheur. Déjà, depuis quelque temps, on s'attendait que ce siége serait entrepris[2]. Le sire de Gaucourt avait été nommé gouverneur : le bâtard d'Orléans, Saintraille, le sire de Guitry, le sire de Villars, et une foule de braves capitaines s'y étaient enfermés. Les habitans n'avaient pas moins bon courage ni moindre envie de se signaler; ils avaient voulu d'abord se défendre seuls et ne point recevoir des gens de

[1] Vigiles de Charles VII.

[2] Journal du siége d'Orléans.

guerre, craignant d'en être, comme à l'ordinaire, maltraités et pillés; cependant le danger était si grand qu'il fallait s'y résoudre. Les échevins et procureurs de la ville convoquèrent tous les bourgeois, et ils se taxèrent volontairement; beaucoup donnèrent plus que leur taxe; d'autres prêtèrent de fortes sommes; le chapitre de Sainte-Croix contribua pour deux cents écus. Le faubourg du Portereau, de l'autre côté de la rivière, ne pouvait être défendu; les chefs de guerre craignaient que l'ennemi ne vînt s'y loger: par la volonté et par l'aide des citoyens d'Orléans, il fut aussitôt abattu. Les vignes, les arbres, les jardins, furent rasés à plus d'une lieue d'alentour. C'est ainsi que ces braves habitans se préparèrent à tous les sacrifices et à toutes les souffrances qui allaient tomber sur eux[1]. Et comme la guerre, quelque bonne intention et discipline qu'on y apportât, était néanmoins une occasion de désordre et de licence, on s'en excusa d'avance à Dieu, en faisant de pieuses et solennelles processions où l'on portait toutes les saintes reliques des églises.

Mais ce n'était pas l'affaire des gens d'Orléans seulement; leur ville, depuis que Paris était an-

[1] Journal du siége.

glais, passait pour le centre du royaume; la plupart des bonnes villes voulurent aussi contribuer à la munir d'argent et de vivres; Bourges, Poitiers, La Rochelle y envoyèrent de fortes sommes. Les députés des trois États, assemblés à Chinon, où le roi était venu pour se rapprocher du siége, accordèrent une aide de quatre cent mille francs, payables par toutes sortes de gens, hormis le clergé, qui accordait son aide à part; les nobles suivant les armes ou ne pouvant plus les porter par vieillesse, maladie ou blessure, les étudians, les ouvriers des monnaies et les mendians furent taxés, afin de secourir Orléans. Les États demandèrent aussi que, durant cette extrémité, le roi mandât, pour le servir, le comte de la Marche, le comte de Clermont, le comte de Foix, le comte d'Armagnac, et d'autres grands seigneurs qui s'étaient retirés chacun chez soi[1].

En même temps, pour encourager les Écossais et en obtenir de nouveaux secours, le roi s'engagea[2], s'il recouvrait son royaume, à céder au roi d'Écosse le comté d'Évreux ou le duché de Berri à son choix. Il fut aussi convenu d'a-

[1] Histoire de Languedoc.

[2] Traité du 10 novembre 1428.

vance que le Dauphin, qui alors avait cinq ans seulement, épouserait la fille du roi d'Écosse.

Le comte de Salisbury vint commencer les attaques devant Orléans le 12 octobre 1428; elles furent vigoureusement repoussées. Il avait d'abord voulu emporter le fort des Tournelles, qui assurait les communications de la ville avec la rive gauche; son projet échoua. Tous les braves chevaliers de France soutinrent l'assaut, et rejetèrent les Anglais dans les fossés à mesure qu'ils gravissaient par leurs échelles. Les bourgeois les secondaient; les femmes apportaient des pierres, faisaient bouillir de l'huile ou rougir du fer pour lancer sur les assaillans. Il fallut cependant se retirer de ce fort; mais un autre de meilleure défense fut construit en arrière, sur le pont même, dans une île de la rivière. Peu après, des secours, que le bâtard d'Orléans était allé chercher, arrivèrent. Il amena le maréchal de Boussac, le sire de Chabannes, le sire de Beuil, la Hire, le sire de Valperga, chevalier de Lombardie, et un renfort considérable de Français, d'Écossais, d'Italiens, d'Aragonais.

Le comte de Salisbury vit bien alors qu'il s'agissait d'un siége long et difficile; il résolut d'entourer la ville de nombreuses bastilles, et de

l'avoir par famine. Comme il était monté sur la tour du fort des Tournelles pour voir de là toute la ville et son enceinte, un de ses plus courageux capitaines, sir Guillaume Gladesdale, lui dit : « Milord, regardez ici votre ville, vous la « voyez bien à plein. » Tout à coup une pierre, lancée par un canon, vint frapper un des côtés de la fenêtre. Le comte eut l'œil et une partie de la face emportée; sir Thomas Sargrave fut tué de la même pierre[2]. Il fallut transporter à Meung-sur-Loire le général des Anglais. Il manda ses capitaines, leur recommanda de ne se point décourager, de pousser vivement le siége, et mourut huit jours après sa blessure. Cette mort réjouit grandement les Français, et leur sembla une vengeance du ciel exercée contre celui qui avait fait tant de mal au royaume, commis tant de cruautés, permis tant de pillages, profané tant de saintes églises[3]. Elle répandit au contraire la consternation parmi les ennemis; le duc de Bedford perdait l'habile capitaine sur qui reposait toute la conduite de la guerre. En Angleterre, la

[1] 1429-1428, v. st. L'année commença le 27 mars.

[2] Monstrelet. — Hollinshed. — Chartier. — Journal du siége.

[3] Journal du siége.

perte du comte de Salisbury fut regardée comme une calamité publique, une marque de la colère divine, et un présage funeste pour les affaires des Anglais en France[1].

Le comte de Suffolk fut choisi pour commander le siége; il continua à investir la ville. Les habitans brûlèrent tous les faubourgs de la rive droite, comme ils avaient fait du faubourg du Portereau; nombre de riches églises ne furent pas même épargnées, tant les pensées étaient portées uniquement à se bien défendre. Ce fut de la sorte que le siége se prolongea durant tout l'hiver. Des attaques continuelles, de vaillantes sorties, témoignaient l'ardeur des assaillans et l'admirable constance des assiégés. Une si vaste enceinte, que la Loire rendait encore plus difficile à entourer, ne pouvait être entièrement gardée; des secours en vivres et en munitions de guerre entraient souvent dans la ville, le roi y envoyait autant de renforts qu'il en pouvait réunir. Vers le commencement de janvier, le sire de Culant, amiral de France, y pénétra avec deux cents lances; mais il fallait de plus grands efforts pour sauver la ville. Les habitans et les capi-

[1] *Acta publica*, suppl. Tome IV. — Hollinshed.

taines envoyaient sans cesse conjurer le roi de ne les point abandonner. Ils obtinrent enfin que le comte de Clermont, à la tête d'une foule d'hommes d'armes de l'Auvergne et du Bourbonnais, et Jean Stuart, avec ses Écossais, viendraient secourir Orléans[1]. Bientôt le maréchal de La Fayette, Guillaume d'Albret et Guillaume Stuart, arrivèrent avec plus de deux mille hommes, pour s'enfermer avec la garnison.

Précisément dans ce moment le duc de Bedford faisait partir de Paris un grand convoi de vivres et de munitions que les bourgeois avaient été contraints de fournir, et qu'on avait chargés sur des charrettes exigées des pauvres gens de la campagne. Le comte de Clermont, avant de s'enfermer dans Orléans, résolut d'empêcher ce convoi d'arriver aux ennemis. Il était à Blois, et marcha, le 12 février, pour lui couper la route de Paris, tandis que la garnison d'Orléans était sortie aussi de son côté pour venir se joindre à lui. Elle arriva la première près du village de Rouvrai, et peut-être aurait-elle surpris les Anglais en marche et en mauvais ordre de défense,

[1] Monstrelet. — Journal du siége. — Journal de Paris. — Chronique de la Pucelle. — Chronique 10297.

mais il fallait attendre le comte de Clermont. Durant ce délai, le convoi se disposa à soutenir l'attaque. Les chariots formèrent une ligne par derrière, et le front et les flancs furent retranchés avec ces pieux affilés des deux bouts que les Anglais portaient toujours avec eux. Les arbalétriers de Paris et les archers anglais, placés aux deux ailes ainsi fortifiées, étaient difficiles à entamer. Les Écossais formaient l'avant-garde du comte de Clermont. En arrivant, ils s'étonnèrent que l'attaque ne fût pas encore commencée; on avait réglé que les hommes d'armes ne descendraient point de cheval; cet ordre ne convint pas aux Écossais; ils refusèrent de s'y soumettre; eux et leurs capitaines mirent pied à terre. Le bâtard d'Orléans, Saintraille, la Hire et tous ceux de la garnison d'Orléans suivirent cet exemple. Le combat commença avec désordre, sans nulle obéissance. Avant que le comte de Clermont fût à portée de seconder l'attaque, avant que les couleuvrines eussent suffisamment rompu le rempart des ennemis, les Écossais se lancèrent en toute hâte, et vinrent tomber en grand nombre sous les traits serrés des archers anglais couverts par leurs chariots et leurs pieux. Pendant ce temps, les Gascons, qui étaient restés

à cheval, se lancèrent à toute course contre les arbalétriers parisiens, mais sans pouvoir pénétrer dans leur enceinte; ils furent repoussés après un vif combat. Le trouble s'étant mis ainsi parmi l'armée de France, sir Jean Fastolf, capitaine des Anglais, commanda à ses gens de faire une sortie hors de leur enceinte; alors commença le carnage. Le bâtard d'Orléans avait déjà été blessé, et fut à grand'peine tiré de la presse. Jean Stuart, connétable des Écossais, et Guillaume son frère, furent tués l'un près de l'autre, avec beaucoup de leurs gens. Les sires de Rochechouart, Guillaume d'Albret, de Chabot et d'autres vaillans chevaliers y périrent aussi. Les attaques des Gascons n'avaient pas mieux réussi; la milice de Paris, sous le commandement de Simon Morhier que les Anglais avaient fait prevôt, avait continué à tenir ferme, bien qu'elle fît de grandes pertes.

Cependant le comte de Clermont était arrivé avec le gros de son armée. Il s'était fait armer chevalier ce jour-là même par le maréchal de La Fayette, et l'on s'attendait qu'il allait faire quelque prouesse pour sauver l'honneur des Français [1];

[1] Monstrelet.

mais il vit, sans y porter nul secours, la déroute et le carnage. On avait désobéi à ses commandemens, l'attaque avait commencé avant son arrivée, on avait combattu à pied et non point à cheval, ainsi qu'il l'avait voulu. Courroucé de ce désordre, il ne se risqua point à en réparer le triste effet ; il reprit sa route vers Orléans, où sa conduite fut jugée bien peu honorable par tant de braves gens qui, depuis quatre mois, se défendaient avec un tel courage [1]. Il resta même peu de jours avec eux, et les laissa, leur promettant, pour les apaiser, des secours en vivres et en munitions, qui même n'arrivèrent pas [2].

Cette bataille de Rouvrai, qu'on appela aussi la journée des Harengs, parce que le convoi des Anglais était en grande partie composé de barils de poisson salé, pour nourrir leur armée durant le carême, fut un nouveau sujet de honte et de désespoir pour le royaume. Une armée de huit mille hommes s'était laissée vaincre par quinze cents Anglais, et s'était dispersée devant eux. Ce fut pour le coup qu'on crut tout perdu, et qu'il fut question plus que

[1] Journal du siége.

[2] Chronique de la Pucelle.

jamais d'emmener le roi dans les provinces du Midi; la fortune semblait lui être de plus en plus contraire.

De tout le royaume, nuls ne devaient être plus abattus que la garnison et les habitans d'Orléans; ils étaient maintenant livrés, sans espoir de secours, à la puissance toujours croissante des Anglais. Cependant, malgré leur détresse, ils ne purent se résoudre à se livrer aux anciens ennemis de la France; et puisque le roi ne voulait point les sauver, ils cherchèrent du moins à se conserver pour leur seigneur, le duc d'Orléans, prisonnier depuis quinze ans en Angleterre[1]. Déjà, lorsque le comte de Salisbury avait passé en France avec son armée, le duc d'Orléans avait demandé que ses domaines fussent exempts de guerre, puisque, n'étant point en France, il ne pouvait aviser à les défendre, ni prendre parti pour ni contre les Anglais. Sa demande avait semblé juste, et le conseil d'Angleterre la lui avait accordée, sauf l'agrément du duc de Bedford; le régent anglais se refusa à ce traité. Le siége commença, et lorsque le comte de Salisbury fut tué, quelques uns pensèrent que la Providence le pu-

[1] Chronique de la Pucelle.

nissait pour avoir manqué de parole au duc d'Orléans [1].

Réduits à l'extrémité, les pauvres habitans, sachant combien tout ce qu'il y avait de noblesse en France avait compassion et d'eux et de leur seigneur depuis si long-temps prisonnier, imaginèrent de se confier à un prince qui du moins était sorti du sang de France [2]. Ils envoyèrent en ambassade au duc de Bourgogne, Saintraille, qui connaissait ce prince et avait fait la guerre en Hainaut parmi ses chevaliers. Avec lui partirent plusieurs des nobles et des bourgeois. Leur commission était de lui offrir de garder la ville entre ses mains, en dépôt, tant que durerait la prison de leur seigneur. Ils trouvèrent le duc de Bourgogne dans son pays de Flandre, au moment où tout lui prospérait, où il venait d'ajouter à ses puissans États les domaines de Hainaut, le comté de Namur et la Hollande. Il leur fit un fort doux accueil, se montra disposé à accueillir leur demande qu'appuya fortement le sire Jean de Luxembourg, et partit pour Paris avec eux, afin d'en délibérer avec le régent anglais.

[1] Journal du siége. — Chronique de la Pucelle. — Hume.

[2] Hollinshed.

Il y arriva le 4 avril; beaucoup de conseils se tinrent à ce sujet, et les propositions du duc Philippe y furent assez mal reçues. Les Anglais représentèrent qu'ils avaient déjà fait de grands frais pour prendre cette ville, que leur plus vaillant capitaine y avait péri avec beaucoup de braves hommes d'armes, qu'elle était prête à se rendre, que nulle ville ne leur était plus importante, et qu'il n'était pas juste, après tant de peines et de périls, de céder les honneurs et le profit à celui qui les recueillait sans coup férir. « Nous ne sommes pas ici, disait un conseiller « nommé Raoul le Sage, pour mâcher les mor« ceaux au duc de Bourgogne, afin qu'il les « avale [1]. — Oui, ajoutait le duc de Bedford, « nous aurons Orléans à notre volonté, et nous « nous ferons payer de ce que nous a coûté ce « siége; j'aurais trop de regret d'avoir battu les « buissons pour qu'un autre prît les oiseaux [2]. » De tels propos, que ne pouvait ignorer le duc Philippe, l'offensaient et allumaient sa colère. Les Anglais, se croyant maîtres de tout, pensaient peut-être qu'ils n'avaient plus à le ménager,

[1] Monstrelet.

[2] Chartier.

mais lui aussi, maître maintenant du Hainaut et de la Hollande, avait moins de motifs pour les craindre. Il se plaignit. Alors le régent anglais lui reprocha ses pourparlers continuels et ses négociations pour la paix [1]; il lui dit qu'il y avait de la légèreté à prêter ainsi l'oreille aux promesses de celui qui avait tué son père, et qui, sans doute, n'avait d'autre projet que de le circonvenir de même pour le faire périr; que du moins s'efforçait-on de le brouiller avec les Anglais, afin de les détruire l'un après l'autre.

C'est ainsi que les deux princes s'aigrissaient mutuellement, si bien qu'il échappa au duc de Bedford de dire qu'il savait les moyens d'apporter remède à tout ceci, et que le duc de Bourgogne pourrait bien s'en aller en Angleterre boire de la bière plus que son soûl.

On raconte qu'alors le duc Philippe avisa qu'il fallait songer à sa sûreté [2]; il était venu à Paris avec une nombreuse compagnie de ses chevaliers de Bourgogne; un jour qu'il était chez le duc de Bedford, le sire de Vergi, accompagné d'un grand nombre de gentilshommes, entra la hache

[1] Monstrelet. — Chronique de la Pucelle.

[2] Gollut.

d'armes à la main : « Monseigneur, dit-il, il peut « faire bon ici, mais il fait meilleur en d'autres « lieux; ailleurs, vous serez honoré et obéi. Nous « vous conjurons de partir, et de laisser là ces « orgueilleux recueillir le fruit de leurs bra- « vades. — Est-ce donc votre avis? reprit le Duc. « — Oui, oui, répondirent-ils tous à la fois; al- « lons, allons, nous n'avons que faire de ceux qui « n'ont pas affaire de nous. » Pour lors le Duc s'a- dressant au régent anglais : « Mon cousin, dit-il, « vous voyez ce que mes gentilshommes me con- « seillent; il me faut les croire, et je vous dis « adieu. »

Quoi qu'il en soit de ce récit que faisaient encore cent ans après, en Bourgogne, des vieillards qui disaient le tenir de leurs pères, toujours est-il que le duc Philippe, après peu de séjour à Paris, s'en retourna dans son pays, mécontent des Anglais, et qu'il envoya son héraut avec les députés d'Orléans pour commander à tous ses hommes d'armes et sujets de quitter sur-le-champ l'armée anglaise et de laisser le siége : ce qu'ils firent joyeusement[1].

Mais les Anglais n'en étaient pas moins forts

[1] Journal du siége. — Chronique de la Pucelle.

et nombreux. La ville, toute vaste qu'elle fût, était environnée de bastilles et de boulevards élevés sur les deux rives, et qui ne laissaient presque aucun moyen de faire entrer dans la ville des munitions et des vivres. Déjà la famine commençait à s'y faire sentir. Le courage des habitans, de la garnison et du vaillant bâtard d'Orléans, se soutenait encore; ils ne voulaient point entendre parler de se rendre aux Anglais. Cependant, abandonné et sans secours, il fallait bien qu'Orléans fût enfin forcé; il fallait bien que le roi perdît ce dernier espoir de sa couronne, et se retirât en fugitif dans les provinces du Midi, qui lui restaient encore fidèles.

Tout à coup les choses changèrent miraculeusement. Il courait depuis un temps une certaine prophétie qu'on disait même tirée des livres de l'enchanteur Merlin, et qui annonçait que la France, perdue par une femme, serait sauvée par une femme. Il paraissait bien en effet que la reine Isabelle avait jeté le royaume à sa perte en le livrant aux Anglais; mais qui viendrait le délivrer?

Toujours est-il que, voyant la détresse du royaume, et comment les secours humains semblaient impuissans à le sauver, les esprits se re-

jetaient en confiance vers la Providence divine, qui, comme on disait, avait toujours protégé le noble pays de France, et l'avait souvent tiré de misère.

Un peu avant la mort du roi Henri d'Angleterre, un ermite de Saint-Claude, et qui était renommé pour sa bonne et sainte vie, était venu plusieurs fois parler au Dauphin, alors chassé et fugitif, lui notifiant que sa race ne périrait point, qu'il aurait bientôt un enfant mâle, et que sa lignée resterait sur le trône de France. Il lui demanda s'il désirait vraiment la paix; le Dauphin ayant répondu que oui, s'il plaisait à Dieu, l'ermite promit qu'il l'aurait. Puis il se transporta par devers le roi d'Angleterre, qui se tenait alors dans le pays de France qu'il avait conquis. Il lui demanda aussi s'il voulait la paix : à quoi le roi Henri répondit : « Oui, après avoir conquis tout « le royaume. » Alors l'ermite lui répondit que c'était une orgueilleuse et vaine espérance, et qu'il allait bientôt mourir, ce qui arriva. Lorsque, beaucoup d'années après, le royaume fut délivré des Anglais et en pleine et paisible gloire, on se souvint des prédictions de frère Jean de Gand, ainsi se nommait cet ermite; le roi Louis XI fit rechercher ce qu'il avait pu devenir. On découvrit

qu'il était mort au couvent des frères prêcheurs à Troyes. On exhuma son corps pour lui faire de solennelles funérailles, et le roi écrivit au pape pour qu'il fût canonisé [1].

Plus tard une femme, nommée Marie d'Avignon, était venue trouver le roi, et avait voulu lui faire de grandes révélations touchant la désolation du royaume. Elle avait eu, disait-elle, beaucoup de visions merveilleuses. Une fois il lui était apparu des armes; et, comme elle éprouvait une grande frayeur, sa vision l'avait assurée que ces armes n'étaient point pour elle, mais bien pour une autre femme, qui finirait les maux de la France [2].

Dans le même temps, il y avait au village de Domremy, sur les marches de la Champagne, de la Bourgogne et de la Lorraine, une jeune fille, nommée Jeanne d'Arc, qui avait aussi, et même depuis long-temps, des visions encore plus surprenantes. C'était la fille d'un pauvre paysan; elle avait été élevée selon son état, mais avec une extrême piété. Sa dévotion et sa sagesse édifiaient

[1] Lettres de Louis XI au pape, 1483.

[2] Procès de la Pucelle. — Déposition de Jean Bardin, avocat du roi.

tout le canton. Elle était bien bonne Française, et n'aimait point les Bourguignons ni les Anglais; car, dans ces temps de malheur, la discorde divisait même les gens de campagne, et l'on voyait jusqu'aux petits enfans se battre et se meurtrir à coups de pierres, quand ils étaient de deux villages de faction différente[1]. Jeanne, qui n'avait pour lors que dix-sept ou dix-huit ans, n'avait, depuis sa naissance, rien vu autre chose que la misère du pauvre peuple de France, et l'avait toujours entendu imputer aux victoires des Anglais, à la haine des Bourguignons. Souvent, à l'approche de quelques compagnies ennemies, elle avait en grande hâte conduit dans la forte enceinte d'un château voisin le troupeau et les chevaux de son père. Une fois même les Bourguignons vinrent piller le village de Domremy, et Jeanne s'en alla avec son père et sa mère se réfugier, durant cinq jours, dans une auberge à Neufchâteau.

De bonne heure, et vers l'âge de treize ans, ses visions avaient commencé. Elle avait d'abord vu une grande lumière et entendu une voix qui lui recommanda seulement d'être bonne et sage, et

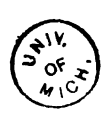
[1] Interrogatoire de la Pucelle.

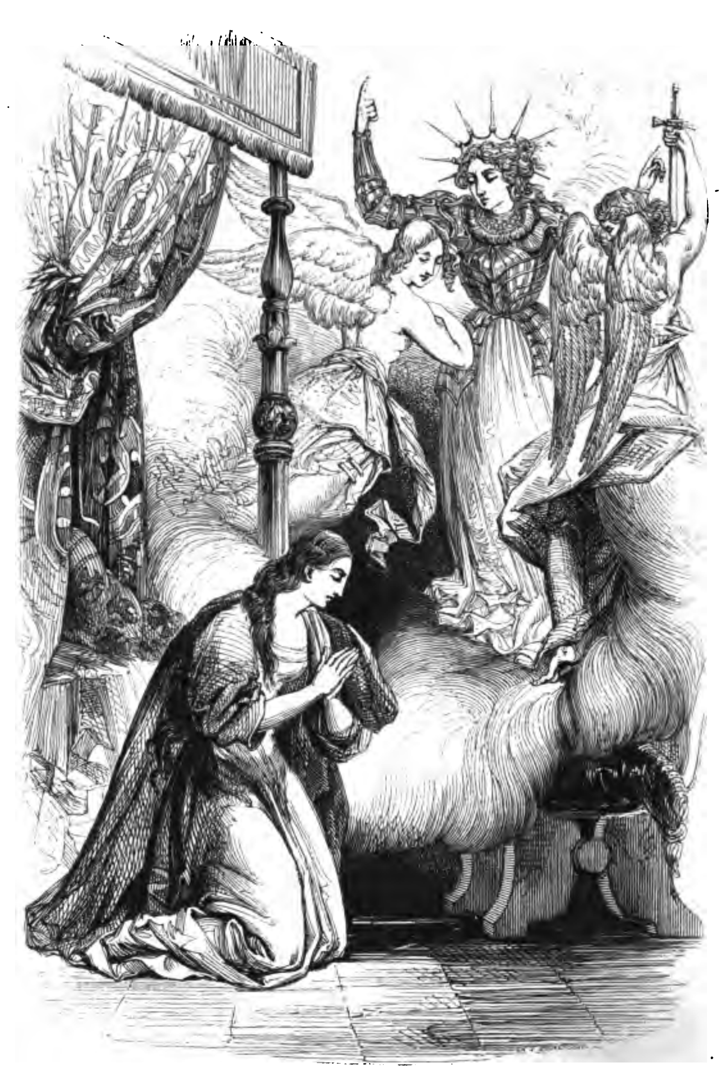
d'aller souvent à l'église. Une autre fois elle entendit encore la voix, vit encore la clarté, mais il lui apparut aussi des personnages d'un bien noble maintien. L'un d'eux avait des ailes aux épaules, et semblait un sage prud'homme; il lui dit d'aller au secours du roi, et qu'elle lui rendrait tout son royaume.

Elle répondit, assurait-elle, qu'étant une pauvre fille des champs, elle ne saurait ni monter à cheval, ni conduire les hommes d'armes. Mais la voix lui dit d'aller trouver messire de Baudricourt, capitaine en la ville de Vaucouleurs, qui la ferait mener vers le roi, ajoutant que sainte Catherine et sainte Marguerite viendraient l'assister de leurs conseils.

Une troisième fois, elle connut que ce grand personnage était saint Michel. Elle commença à se rassurer et à le croire. Il lui parla encore de la grande pitié que faisait le royaume de France, lui recommanda d'être bonne et sage enfant, et que Dieu lui aiderait.

Puis les deux saintes lui apparurent, toujours au milieu d'une clarté; elle vit leur tête couronnée de pierreries; elle entendit leur voix, belle, douce et modeste; elle ne remarqua pas si elles avaient des bras ou d'autres membres; toute-





Vision de Jeanne d'Arc.

[illegible]

[illegible] aux.

[illegible] Depuis [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] on pourrait [illegible]

[illegible] Trinité, car [illegible]

[illegible] dire, le con [illegible]

[illegible]

Dans [illegible] vision [illegible]

pour donner [illegible]

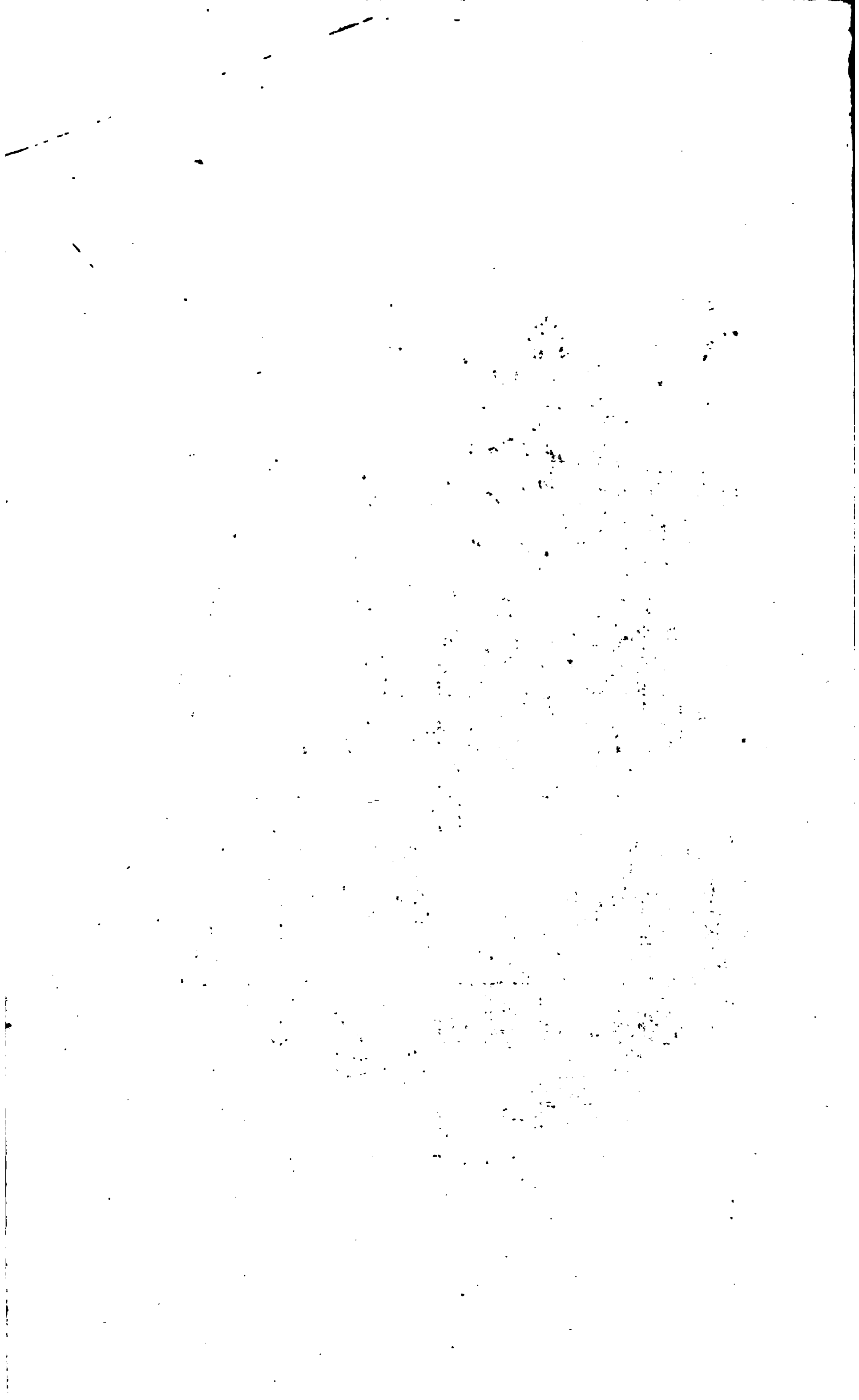
[illegible] Dès [illegible]

avait appris [illegible]

[illegible]

[illegible] La présence [illegible]

[illegible]



fois elle disait aussi qu'elle avait embrassé leurs genoux.

Depuis, elle les voyait souvent, et elles lui semblaient parfois très-petites, parfois de grandeur naturelle; mais elle les entendait plus souvent encore, surtout lorsque les cloches sonnaient. Dans ses récits elle disait toujours : « Ma voix « m'a ordonné; mes voix m'ont fait savoir. » Saint Michel lui apparaissait moins souvent. Pourtant elle assurait que toujours elle avait trois conseillers [1] : l'un était avec elle; l'autre allait et venait; le troisième délibérait avec ceux-là. Quelquefois on pouvait croire qu'elle parlait de la sainte Trinité, car elle appelait son conseil « Messire, le conseil des messires; » et quand on lui demandait qui était Messire, elle disait que c'était Dieu [2].

Du reste, ces visions n'avaient rien de terrible pour Jeanne; elle les désirait plutôt que de les craindre. Dès qu'elle entendait les voix qu'elle avait appris à connaître, elle se mettait à genoux, et se prosternait pour montrer son respect et son obéissance. La présence des saintes l'attendrissait

[1] Déposition de Daulon, écuyer de la Pucelle.

[2] Chronique de la Pucelle.

jusqu'aux larmes, et, après leur départ, elle pleurait, regrettant que ses frères de paradis ne l'eussent pas emportée avec eux.

Plus Jeanne avançait dans la jeunesse et devenait grande fille, plus elle entendait souvent les voix, plus elle avait de visions. Toujours il lui était commandé d'aller en France. Elle était si tourmentée, qu'elle ne pouvait plus durer où elle était.

La prophétie de Merlin était aussi connue dans ces contrées, et l'on ajoutait même que c'était une vierge des marches de la Lorraine qui devait rétablir la France. Jeanne apprit, par les voix qu'elle entendait, que c'était elle, et dès lors elle résolut d'aller trouver le Dauphin. La colère de son père, qui eût mieux aimé la voir noyée que s'en aller avec les gens d'armes, ne pouvait lui faire changer son dessein, car les voix la commandaient. Elle alla donc, avec un de ses oncles, trouver le sire de Baudricourt à Vaucouleurs; il la croyait folle, et refusa d'abord de la voir, disant qu'il fallait la ramener à son père pour qu'elle fût bien souffletée. Quand il consentit à la recevoir, elle le reconnut, parmi quelques autres, par l'avertissement des voix, du moins comme elle le raconta. Elle dit qu'elle venait de la part

de son seigneur, à qui appartenait le royaume de France, et non pas au Dauphin; mais que ce seigneur voulait bien donner le royaume en garde au Dauphin, et qu'elle le mènerait sacrer. « Qui « est ce seigneur? demanda le sire de Baudri- « court. — Le roi du ciel, » répondit-elle. Il ne changea point de jugement sur elle, et la renvoya[1].

Cependant elle s'était établie chez un charron à Vaucouleurs, et sa piété faisait l'admiration de toute la ville; elle passait les journées à l'église en ferventes prières; elle se confessait sans cesse; elle communiait fréquemment; elle jeûnait avec austérité, et toujours elle continuait à dire qu'il lui fallait aller vers le noble Dauphin pour le faire sacrer à Rheims. Peu à peu tant d'assurance et de sainteté commençait à persuader les gens de la ville et des environs. Le sire de Baudricourt, ébranlé par tout ce qu'il entendait dire, s'en vint voir Jeanne avec le curé; et là, enfermés avec elle, le prêtre, tenant sa sainte étole, l'adjura, si elle était mauvaise, de s'éloigner d'eux. Elle se traîna sur les genoux pour venir adorer la croix; rien en elle ne témoigna ni crainte ni embarras.

[1] Déposition de Bertrand de Poulengi, témoin oculaire.

Peu après, un gentilhomme des environs, nommé Jean de Novelompont, la rencontra[1] : « Ah! que faites-vous ici, ma mie? lui dit-il; ne « faut-il pas se résoudre à voir le roi chassé et « à devenir Anglais? — Ah! dit-elle, le sire « de Baudricourt n'a cure de moi ni de mes pa- « roles; cependant il faut que je sois devers le « roi avant la mi-carême, dussé-je user mes jam- « bes jusqu'aux genoux pour m'y rendre en per- « sonne; car personne au monde, ni roi, ni ducs, « ni fille du roi d'Écosse, ni aucun autre ne peut « relever le royaume de France. Il n'y a de se- « cours pour lui qu'en moi. Si pourtant j'aimerais « mieux rester à filer près de ma pauvre mère, « car ce n'est pas là mon ouvrage; mais il faut que « j'aille et que je le fasse, puisque mon seigneur « le veut. — Qui est votre seigneur? reprit le « gentilhomme. — C'est Dieu, » répliqua-t-elle. Le sire de Novelompont se sentit persuadé; il lui jura aussitôt, par sa foi, la main dans la sienne, de la mener au roi, sous la conduite de Dieu.

Un autre gentilhomme des amis du sire de Baudricourt, nommé Bertrand de Poulengi, se

[1] Déposition de Jean de Novelompont.

laissa aussi toucher, et crut, comme toute la contrée, que cette pauvre fille était conduite par l'esprit du Seigneur. Il résolut de la mener au roi avec le sire de Novelompont, et ils se préparèrent à ce voyage.

La renommée publiait de plus en plus les merveilles de la dévotion de Jeanne et de ses visions, si bien que Charles II, duc de Lorraine, se sentant malade et voyant que les médecins ne le guérissaient point, envoya chercher cette sainte fille. Elle lui dit qu'elle n'avait aucune lumière du ciel pour lui rendre la santé; mais comme en toute occasion elle recommandait toujours la sagesse et la crainte de Dieu, elle lui conseilla de mieux vivre avec la duchesse, de la rappeler près de lui et de renvoyer Allizon du May, sa maîtresse, avec laquelle il vivait publiquement. Du reste, elle demanda au prince, comme elle faisait à tout le monde, de la faire conduire vers le roi, et promit de dire alors des prières pour sa guérison. Le duc de Lorraine la remercia et lui donna quatre francs.

Quand elle fut de retour à Vaucouleurs, le sire de Baudricourt consentit enfin à l'envoyer au roi. On assura depuis, tant chacun était porté à rendre toute cette histoire plus merveilleuse

encore, que ce capitaine s'était laissé persuader seulement, lorsque recevant la nouvelle de la journée des Harengs, il avait eu souvenir que Jeanne, à pareil jour, lui avait dit : « Aujour-« d'hui le gentil Dauphin a reçu près d'Orléans « un assez grand dommage. » Mais comme elle partit de Vaucouleurs le matin même de la bataille[1], la chose ne put se passer ainsi. Il paraît au contraire que Robert de Baudricourt céda plus à la voix publique qu'à sa propre conscience.

Dès que les gens de Vaucouleurs surent qu'on allait envoyer Jeanne vers le roi, ils lui fournirent avec grand empressement tout ce qu'il fallait pour l'équiper. Les voix lui avaient ordonné depuis long-temps de prendre un vêtement d'homme pour s'en aller parmi les gens de guerre ; on lui en fit faire un avec le chaperon ; elle chaussa des houzeaulx, et attacha des éperons. On lui acheta un cheval ; sire Robert lui donna une épée, puis reçut le serment que Jean de Novelompont et Bertrand de Poulengi firent, entre ses mains, de la conduire fidèlement au roi. Tandis que toute la ville en grande émotion s'assemblait pour

[1] 13 février 1429-1428, v. st.

la voir partir : « Va, lui dit-il, et advienne que « pourra[1]. »

Outre les deux gentilshommes qui avaient cru en ses paroles, et qui emmenaient chacun un de leurs serviteurs, elle voyageait encore avec un archer et un messager attaché au service du roi. C'était une entreprise difficile que de traverser un si grand espace de pays parmi les compagnies de Bourguignons, d'Anglais et de brigands qui se répandaient de tout côté. Il fallait s'écarter des chemins fréquentés, prendre gîte dans les hameaux, chercher route à travers les forêts, passer les rivières à gué, durant l'hiver. Jeanne aurait eu peu de souci de telles précautions; elle ne craignait rien : rassurée par ses visions, elle ne doutait pas d'arriver jusqu'au Dauphin. Son seul déplaisir, c'est que ses conducteurs ne lui permettaient point d'entendre chaque jour la messe. Eux, au contraire, ne partageaient guère sa confiance. Souvent ils hésitaient dans la croyance qu'ils devaient ajouter à ses discours. Parfois ils la prenaient pour folle. L'idée leur venait aussi que ce pourrait bien être une sorcière, et alors

[1] Dépositions de Novelompont et de Poulengi. — Interrogatoires de la Pucelle.

ils pensaient à la jeter dans quelque carrière. Cependant elle faisait paraître tant de dévotion, tant de modestie, tant de fermeté, que plus ils avançaient dans le voyage, plus ils prenaient de respect pour elle, plus ils la croyaient envoyée de Dieu [1].

Arrivée à Gien, elle se trouva sur terre française; là elle apprit plus en détail les malheurs et les dangers de la ville d'Orléans. Elle dit hautement qu'elle était envoyée de Dieu pour la délivrer, puis faire sacrer le Dauphin. Le bruit de ces paroles se répandit, et vint jeter quelque bonne espérance au cœur des pauvres assiégés.

Les voyageurs ne voulurent point arriver droit auprès du roi à Chinon. Ils s'arrêtèrent au village de Sainte-Catherine-de-Fierbois. Là, Jeanne fit écrire au roi une lettre pour lui dire qu'elle venait de loin à son secours, et qu'elle savait beaucoup de bonnes choses pour lui. L'église de Sainte-Catherine était un saint lieu de pèlerinage; Jeanne s'y rendit, et y passa un long temps de la journée, entendant trois messes l'une après l'autre [2]. Bientôt elle reçut la permission de venir à

[1] Déposition de Marguerite de la Touroulde.

[2] Interrogatoires de la Pucelle.

Chinon. Elle y prit gîte en une hôtellerie, et parut peu après devant les conseillers du roi pour être interrogée; elle refusa d'abord de répondre à tout autre qu'au roi; cependant elle finit par dire les choses qu'elle venait accomplir par l'ordre du roi des cieux[1].

Rien ne fut décidé: beaucoup de conseillers croyaient qu'il ne fallait pas écouter une fille insensée; d'autres disaient que le roi devait pour le moins l'entendre, et envoyer en Lorraine pour avoir des informations. En attendant, elle fut logée au château du Coudray, sous la garde du sire de Gaucourt, grand-maître de la maison du roi.

Là, comme à Vaucouleurs, elle commença à étonner tous ceux qui la voyaient, par ses paroles, par la sainteté de sa vie, par la ferveur de ses prières, durant lesquelles on la voyait souvent verser des larmes. Elle communiait fréquemment, elle jeûnait avec sévérité. Ses discours étaient toujours les mêmes, répétant avec assurance les promesses de ses voix; au reste, simple, douce, modeste et raisonnable. Les plus grands seigneurs étaient curieux de venir voir cette merveilleuse fille, et de la faire parler.

[1] Déposition de Simon Charles, président de la chambre des comptes.

Après trois jours de consultation, le roi consentit enfin à la voir. Il en avait peu d'envie; mais on lui représenta que Dieu protégeait sûrement cette fille, puisqu'elle avait pu venir jusqu'à lui par un si long chemin, à travers tant de périls. Ce motif le toucha. D'ailleurs le bâtard d'Orléans et les assiégés avaient déjà envoyé à Chinon pour éclaircir les bruits qui couraient touchant cette pucelle d'où leur devait venir du secours.

Le roi, pour l'éprouver, ne se montra point d'abord, et se tint un peu à l'écart[1]. Le comte de Vendôme amena Jeanne, qui se présenta bien humblement, comme une pauvre petite bergerette. Cependant elle ne se troubla point; et, bien que le roi ne fût pas si richement vêtu que beaucoup d'autres qui étaient là, ce fut à lui qu'elle vint. Elle s'agenouilla devant lui, embrassa ses genoux. « Ce n'est pas moi qui suis le roi, Jeanne, « dit-il en montrant un de ses seigneurs : le voilà. « — Par mon Dieu, gentil prince, reprit-elle, « c'est vous, et non autre. » Puis elle ajouta : « Très-noble seigneur Dauphin, le roi des cieux « vous mande par moi que vous serez sacré et

[1] Dépositions du sire de Gaucourt et de Simon Charles.

« couronné en la ville de Rheims, et vous serez « son lieutenant au royaume de France. »

Le roi, pour lors, la tira à part, et s'entretînt avec elle long-temps; il semblait se plaire à ce qu'elle disait, et son visage devenait joyeux en l'écoutant. Il fut raconté que, dans cet entretien, elle avait dit au roi des choses si secrètes, que lui seul et Dieu les pouvaient savoir; elle-même rapporta qu'après avoir répondu à beaucoup de questions, elle avait ajouté : « Je te dis, « de la part de Messire, que tu es vrai héritier de « France et fils de roi [1]. » Et il se trouvait précisément que peu auparavant le roi, accablé de ses chagrins et presque sans espérance, s'était retiré en son oratoire; là il avait, au fond de son cœur et sans prononcer de paroles, prié Dieu que s'il était véritable héritier descendu de la noble maison de France, et que le royaume dût justement lui appartenir, il plût à sa divine bonté de le lui garder et défendre; du moins, de lui épargner la prison et la mort, en lui accordant refuge chez les Écossais ou les Espagnols, anciens amis et frères d'armes des rois de France [2].

[1] Déposition de frère Pasquerel.

[2] Sala, Exemples de hardiesse de plusieurs rois et empereurs. Manuscrit de la Bibliothèque du roi.

Un autre incident accrut encore la renommée de Jeanne et tourna les esprits vers elle. Un cavalier vint à se noyer; on assura que, peu de momens auparavant, il avait grossièrement insulté Jeanne; et comme les paroles déshonnêtes qu'il lui adressait étaient mêlées de mauvais juremens : « Ah! tu renies Dieu, avait-elle dit, quand « tu peux être si proche de la mort[1] ! »

D'ailleurs la prophétie de Merlin semblait s'appliquer à cette jeune fille : celle qui était destinée à délivrer le royaume devait venir *è nemore canuto;* et lorsqu'on lui demanda le nom des forêts de son pays, elle dit que tout auprès de Domremy il y avait le bois Chesnu.

Ainsi, de moment en moment, elle gagnait faveur auprès de tous; elle avait un visage agréable, une voix douce, un maintien honnête et convenable. Le roi, depuis ce secret qu'elle lui avait dit, l'avait prise en gré, et la faisait appeler souvent pour parler avec elle. Le duc d'Alençon, qui avait payé rançon pour se racheter des Anglais dont il était prisonnier depuis Verneuil, arriva au premier bruit de la venue miraculeuse de cette Pucelle. Il la vit, et l'écouta aussi très-fa-

[1] Déposition de frère Pasquerel.

vorablement. On la faisait monter à cheval, et l'on trouvait qu'elle s'y tenait fort bien, avec beaucoup de grâce; on lui fit même courir des lances, et elle y montra de l'adresse. Les serviteurs du roi et les seigneurs étaient donc presque tous d'avis de croire à ses paroles, et de l'envoyer, comme elle le demandait, contre les Anglais. Les députés d'Orléans étaient repartis pleins d'espoir dans les promesses qu'elle leur avait faites.

Mais les conseillers, et surtout le chancelier, n'étaient pas si prompts à ajouter foi à tout ce qu'elle promettait; c'était chose périlleuse au roi de régler sa conduite sur les discours d'une villageoise que quelques uns regardaient comme folle [1]. Les Français ne passaient point pour un peuple crédule [2]; cela pouvait donner beaucoup à parler au monde et jeter un grand ridicule. En outre, et ceci semblait bien plus grave, quelle assurance avait-on que les visions et l'inspiration de cette fille ne vinssent pas du démon, ou de quelque pacte fait avec lui? Pouvait-on encourir ainsi la colère de Dieu, en usant des arts diaboliques [3]?

[1] Edmond Richer.

[2] *De Sibyllâ francicâ*, par un Allemand contemporain.

[3] Monstrelet.

Pour mieux éclaircir des doutes si graves, le roi s'en alla à Poitiers, et y fit conduire Jeanne. L'université de cette ville était célèbre; le parlement de Paris y siégeait. C'était un lieu où l'on ne pouvait manquer d'avoir de grandes lumières et de sages conseils. Aussi Jeanne disait-elle en chevauchant pour s'y rendre : « Je sais bien que « j'aurai fort à faire à Poitiers, où l'on me mène; « mais Messire m'aidera; or, allons-y donc, de « par Dieu [1]. »

Le roi assembla tous ses conseillers, et leur ordonna de faire venir des maîtres en théologie, des juristes et des gens experts, pour interroger cette fille touchant la foi.

Regnault de Chartres, archevêque de Rheims et chancelier de France, manda d'habiles théologiens, et leur enjoignit de rapporter au conseil leur opinion sur la doctrine et les promesses de cette fille; de dire aussi si le roi pouvait licitement accepter ses services [2].

Les docteurs parlèrent à Jeanne avec douceur, mais chacun lui déduisit longuement les raisons qu'il y avait de ne point la croire. Elle répondit à

[1] Chronique de la Pucelle.

[2] Déposition de Jean Daulon.

tous sans s'épouvanter. Elle raconta comment une voix lui était apparue; comment, pendant plusieurs années, elle avait eu les mêmes visions et reçu les mêmes ordres de la part du ciel. « Mais si Dieu veut délivrer la France, lui « disait-on, il n'a pas besoin de gens d'armes. « — Eh! mon Dieu, répliqua-t-elle, les gens « d'armes batailleront, et Dieu donnera la vic« toire. »

« Et quel langage parlent vos voix? » lui dit, avec son accent limousin, frère Séguin qui l'interrogeait plus aigrement que les autres. « Meilleur que le vôtre, » répondit-elle avec un peu de vivacité[1].

« Si vous ne donnez pas d'autre signe pour « faire croire à vos paroles, ajouta-t-il, le roi ne « pourra point vous prêter d'hommes d'armes, « car vous les mettriez en péril. — Par mon « Dieu, dit-elle, ce n'est pas à Poitiers que je « suis envoyée pour donner des signes; mais « conduisez-moi à Orléans avec si peu d'hommes « d'armes que vous voudrez, et je vous mon« trerai des signes pour me croire. Le signe « que je dois donner, c'est de faire lever le

[1] Déposition de frère Séguin.

« siége d'Orléans. » Enfin elle ajouta, d'après ses voix, que les Anglais laisseraient ce siége, que le roi serait sacré à Rheims, que Paris obéirait au roi, et que le duc d'Orléans reviendrait d'Angleterre.

Rien ne la faisait varier dans ses réponses; c'était toujours la même simplicité et la même assurance. Vainement on multipliait les interrogatoires et les examens; vainement tous et chacun des docteurs lui expliquaient savamment leurs doutes : « Je ne sais ne A ne B, disait-elle; « mais je viens de la part du roi du ciel, pour « faire lever le siége d'Orléans et conduire le roi « à Rheims. » Et lorsqu'on lui citait des livres pour prouver qu'on ne la devait pas croire : « Il « y a plus au livre de Messire qu'aux vôtres. »

Cependant sa façon dévote de vivre, ses longues prières durant le jour et la nuit, ses jeûnes, ses fréquentes communions, donnaient de plus en plus une haute idée de sa sainteté. Les deux gentilshommes qui l'avaient amenée, questionnés curieusement par tout le monde, ne tarissaient point dans leurs louanges, et parlaient toujours du miracle de leur périlleux voyage. Les femmes qui allaient la voir en revenaient tout attendries. Des frères mineurs, qu'on avait chargés de se

rendre à Vaucouleurs, en rapportèrent les meilleures informations; chaque jour le clergé et les conseillers se laissaient persuader davantage. Christophe de Harcourt, évêque de Castres et confesseur du roi, fut des premiers à dire hautement que c'était la fille annoncée par la prophétie.

On consulta aussi un des plus sages et des plus habiles prélats de France, Jacques Gelu, archevêque d'Embrun, qui avait été membre du Parlement. Il composa un traité sur les questions qu'on lui présentait[1]; il montra bien doctement, par des citations de l'Écriture, qu'il n'était point étrange que Dieu s'entremît directement dans les affaires d'un royaume; que Dieu pouvait, pour cela, au lieu de se servir des anges, employer les créatures humaines, et que même des animaux avaient accompli des miracles; qu'il pouvait aussi charger une femme de faire des choses qui sont de l'office des hommes; qu'ainsi il ne fallait point se scandaliser, comme beaucoup semblaient l'être, de voir une femme, contre l'ordre précis du Deutéronome, porter des vêtemens d'hommes; qu'une fille pouvait donc être chargée de commander à des gens

[1] *De Puellâ aurelianensi : Jacobus Gelu :* Manuscrit 6199.

de guerre. C'était un mystère, sans doute; mais Dieu a souvent dit à des vierges des secrets qu'il a cachés aux hommes, témoin la sainte Vierge et les savantes sibylles. Quant à la crainte de tómber dans un artifice du démon, le prélat convenait qu'on ne peut juger d'où vient le pouvoir d'une personne que par sa conduite, par ses œuvres et par le bien qu'elle fait. Enfin il ajoutait qu'en ceci il était à propos d'employer toutes les règles de la prudence humaine; car elle peut et doit être consultée dans toutes les choses qui se font ici-bas par l'ordre de la Providence.

On écrivit au célèbre Jean *Gerson*, qui, après le concile de Constance où il avait si fortement poursuivi la condamnation de la doctrine de Jean Petit, s'était retiré à Lyon et y vivait pour ainsi dire caché, se dérobant aux vengeances du duc de Bourgogne.

Soit curiosité, soit par la vulgaire croyance que le démon ne pouvait conclure aucun pacte avec une vierge, le roi résolut de s'assurer si Jeanne avait toujours été sage[1]; pour ne la point offenser, ce fut la reine de Sicile, mère de la reine de France, et la dame de Gaucourt, qui reçurent

[1] Déposition de Jean Daulon, écuyer de la Pucelle.

cette commission; elles rendirent un témoignage favorable. On sut aussi que Jeanne n'avait point les infirmités attachées à son sexe, ainsi que cela se remarque souvent parmi les femmes qui ont des visions. Enfin les docteurs firent leur rapport au conseil; ils déclarèrent qu'ils n'avaient vu, su, ni connu en cette pucelle rien qui ne fût conforme à une bonne chrétienne et une vraie catholique; qu'à leur avis c'était une personne très-bonne, et qu'il n'y avait rien que de bon en son fait. Attendu ses réponses si prudentes, qu'elles semblaient inspirées, ses manières, son langage, sa sainte vie, sa louable renommée; attendu aussi le péril imminent de la bonne ville d'Orléans dont les habitans ne devaient attendre secours que de Dieu, les docteurs furent d'opinion que le roi pouvait accepter les services de cette jeune fille. Plusieurs même parlaient d'elle avec une foi plus ardente, et tenaient pour assuré qu'elle venait de la part de Dieu.

La chose ainsi conclue, on donna à Jeanne l'état d'un chef de guerre. Jean sire Daulon, du conseil du roi, un brave et sage chevalier, fut placé près d'elle pour la conduire et la servir comme son écuyer. Dès son arrivée, Louis de Contes avait été mis à son service comme page;

un autre jeune gentilhomme fut aussi choisi pour cet emploi. On attacha encore à sa personne deux hérauts, Guyenne et Ambleville. Elle prit pour chapelain un bon religieux nommé frère Pasquerel. Elle eut aussi le nombre suffisant de valets et autres gens pour la servir.

Le roi était retourné à Chinon, et le duc d'Alençon était allé à Blois pour préparer le convoi qui devait essayer d'entrer dans Orléans avec Jeanne. On lui fit faire une armure complète, à la forme de son corps ; mais elle dit que, par l'ordre de ses voix, elle voulait une vieille épée marquée de cinq croix, qu'on trouverait dans la chapelle de Sainte-Catherine-de-Fierbois. L'armurier du roi s'y rendit, et on en découvrit en effet une telle qu'elle l'avait demandée, parmi de vieilles armes jadis données à la chapelle, et qui étaient entassées près de l'autel[1]. Comme maintenant on commençait à voir des miracles dans tout ce que faisait la Pucelle, le bruit se répandit que jamais elle n'avait visité ni le village, ni l'église de Sainte-Catherine.

Par le commandement de son conseil céleste, elle fit faire un étendard de couleur blanche, semé

[1] Chronique de la Pucelle.

de fleurs de lis, sur lequel était figuré le Sauveur des hommes, assis en son tribunal dans les nuées du ciel, tenant un globe à la main. Deux anges étaient en adoration, et l'un d'eux portait une branche de lis; de l'autre côté, elle avait fait écrire : *Jhesus, Maria.* Elle ordonna aussi à son aumônier de faire faire une autre bannière, afin de la porter en procession avec les autres prêtres qui viendraient en la compagnie des gens d'armes.

Vers la fin d'avril, elle se rendit à Blois, où l'on achevait de rassembler des vivres pour en charger le convoi. Le sire de Gaucourt, le chancelier, le maréchal de Boussac, le sire de Raiz, de la maison de Laval, et qui, bientôt après, fut maréchal de France; la Hire, Ambroise de Lore, l'amiral de Culant, en un mot tous les principaux capitaines du roi, étaient arrivés en cette ville, sur la renommée de la venue de cette miraculeuse Pucelle.

Cependant le commun des gens d'armes qu'on destinait à conduire le convoi n'avait pas grande confiance dans tout ce qu'on leur disait de cette fille[1]; volontiers ils s'en seraient raillés. Il n'y

[1] Déposition de Louis de Contes.

avait rien alors de si déréglé que les hommes de guerre. Depuis si long-temps qu'on guerroyait et qu'on vivait dans le désordre, ils avaient appris à ne rien respecter. Mais Jeanne n'entendait point que cela se passât ainsi ; elle avait horreur du péché et de la mauvaise conduite. Elle ordonna à tous ces gens de guerre de renvoyer les fillettes qu'ils menaient avec eux ; elle n'en voulait recevoir aucun dans sa troupe qui ne se fût confessé. Lorsqu'on proférait quelques méchans juremens, elle se fâchait, et ne le pardonnait pas même au brave capitaine la Hire, qui d'habitude jurait et maugréait comme les moindres gens d'armes, dont il avait toutes les façons. Aussi, s'amusant à la courroucer, lui criait-il parfois en tenant le bois de sa lance, « Jeanne, je renie..... mon bâton. » Elle le força même de se confesser[1]. Soir et matin, frère Pasquerel prenait sa bannière et s'en allait par la ville, suivi de tous les prêtres de Blois, chantant des hymnes et des cantiques. Jeanne était au milieu d'eux, priant de tout son cœur, et se mettant sans cesse à genoux.

De si saintes pratiques donnaient à la Pucelle un prodigieux renom dans l'esprit des peuples. Ils

[2] Déposition de Pierre Compaing, chanoine d'Orléans.

souffraient de si grands maux, et depuis si longtemps ils étaient témoins de tant de crimes; chacun avait tellement oublié tous les devoirs envers Dieu et envers le prochain; les riches avaient un luxe si offensant pour la misère des pauvres[1]; ceux-là avaient si peu de respect pour le bien d'autrui; la noblesse était si fort livrée à ses passions; le clergé menait une vie si dissolue; les femmes, et surtout celles de haute lignée, avaient si peu de retenue, et portaient des ajustemens si indécens et si ridicules, qu'on ne savait qui était le plus fort ou du scandale, ou de la calamité. Tous les gens de bien, et même le commun peuple, ne pouvaient donc attribuer de si grands malheurs qu'à la colère de Dieu.

Aussi commençaient à se montrer de saints et éloquens prédicateurs qui blâmaient avec rudesse, et sans ménagement, les vices et les péchés du temps. Plus leurs discours étaient sévères et emportés, plus le peuple se portait en foule pour les entendre.

Il n'y avait pas un an qu'un carme, nommé frère Thomas Connecte, était venu de Bretagne en Flandre, en Artois et en Picardie. Il avait voyagé

[1] Monstrelet.

de ville en ville, en faisant de beaux sermons[1]: les églises ne suffisaient point à contenir tous ceux qui voulaient l'entendre. On dressait pour lui, sur la grande place, un échafaud orné des plus belles tapisseries; là, il célébrait la messe, puis faisait ses prédications. Le commun peuple s'y plaisait surtout, parce qu'il n'épargnait personne, et moins encore les gens d'église que les autres. Il était surtout grand ennemi de ces hautes coiffures que portaient alors les nobles dames, et qu'on nommait des *henins;* même il excitait les petits enfans à poursuivre et à insulter en pleine rue les dames qui n'avaient point quitté cette parure; cela occasiona d'abord des tumultes dans quelques villes. Cependant les plus grandes dames finirent par porter de simples béguins, comme les femmes du petit état, et il se faisait apporter les henins pour les brûler devant tout le monde. Il fallait bien aussi, sous peine d'excommunication, venir livrer au feu les cartes, les dés, les damiers, les échiquiers, les quilles, et les jeux de toute sorte. Du reste, c'était un homme triste, et qui ne se laissait point parler. Hormis aux heures de ses prédications, il vivait seul et renfermé. En

[1] Monstrelet. — Argentré.

peu de temps il fut honoré et exalté comme un apôtre. Nobles, clergé, bourgeois, venaient à sa rencontre. Les plus notables chevaliers tenaient à honneur de marcher à pied devant lui en conduisant son mulet par la bride. On en vit même, et entre autres un seigneur d'Antoing, laisser là père, mère, femme, enfans, amis, richesses, pour se faire ses disciples et le suivre partout. Depuis il s'en alla en Italie, et continua à vouloir réformer les moines et le clergé; le pape le fit prendre et juger par l'inquisition; il fut condamné et brûlé comme hérétique.

Mais il y en avait alors un autre, nommé frère Richard, de l'ordre des cordeliers, disciple de saint Vincent Ferrier, qui avait encore plus grande renommée[1]. Il était venu à Paris au commencement d'avril, et avait prêché presque tous les jours, tantôt dans les églises, tantôt sur un échafaud au cimetière des Innocens; jamais le peuple de Paris ne s'était senti touché d'une si grande dévotion, et l'on disait que frère Richard avait converti plus de pécheurs en un jour que tous les prédicateurs passés en deux cents ans. Les tables de jeu, les billards, les billes furent je-

[1] Journal de Paris.

tés au feu. Les femmes des bourgeois accouraient pour faire brûler leurs grands chaperons soutenus par des pièces de cuir ou de baleine, et les nobles demoiselles leurs coiffures à grandes cornes, d'où pendaient de longs voiles à queue. Il sut même persuader à beaucoup de personnes de toutes sortes de livrer au feu les mandragores qu'elles gardaient précieusement : c'étaient des racines de forme singulière que les sorcières donnaient à ceux qui croyaient à leur méchante science, persuadant à ces gens-là que tant qu'ils les garderaient, ils seraient en prospérité et richesse. Il y avait de crédules personnes qui, depuis beaucoup d'années, conservaient leur mandragore avec un soin particulier, enveloppée de soie ou de toile de lin, sans pour cela avoir jamais eu un denier de plus ; mais elles vivaient en bonne espérance de s'enrichir. Frère Richard leur fit honte et reproche d'avoir foi en de telles ordures. Il faisait aussi de grandes prédictions tirées de l'Apocalypse ; enfin il mettait un tel mouvement dans la ville de Paris, que les Anglais en prirent ombrage ; ils lui ordonnèrent de s'en aller. Alors il fit son dernier sermon, recommanda le peuple à Dieu, demanda à chacun de prier pour lui, comme aussi il prierait pour tous. Il distribua

des pièces d'étain où était gravé le nom de Jésus; il conjura les fidèles de ne pas oublier leurs bonnes résolutions. L'entendant parler ainsi, grands et petits pleuraient à chaudes larmes, comme s'ils eussent vu porter en terre le meilleur de leurs amis. On accorda encore quelques jours aux instances de toute la ville. Il annonça un grand sermon à Montmartre; les Parisiens accoururent de tous les quartiers; plus de six mille personnes couchèrent dans les masures des environs ou en plein champ, pour avoir de meilleures places; mais quand vint le matin, il fut interdit par les Anglais à frère Richard de faire sa prédication. Il lui fallut partir aussitôt. C'était juste dans le moment où la Pucelle s'apprêtait à secourir Orléans.

Elle partit de Blois avec le convoi, accompagnée des principaux chefs de guerre. Elle eût voulu qu'on se dirigeât tout droit vers Orléans, par la rive droite de la Loire et par la Beauce; c'était de ce côté que les Anglais avaient leurs plus grandes forces, leurs bastilles les mieux fortifiées, leurs boulevards les mieux assis. Jeanne s'en inquiétait peu; mais les capitaines voulaient plus de prudence, et le bâtard de Dunois avait recommandé qu'on ne risquât point

une telle entreprise. Pour contenter la Pucelle, on lui dit qu'on ferait ce qu'elle voulait; puis on passa la rivière pour faire route par la rive gauche et la Sologne. Frère Pasquerel ouvrait la marche, portant sa sainte bannière et chantant le *Veni Creator* et d'autres hymnes, avec les prêtres. Jeanne continuait de faire de sévères réprimandes à tous les gens d'armes, et à les faire confesser; elle communia devant eux en grande cérémonie.

Le troisième jour on arriva vis-à-vis Orléans, et elle fut bien surprise et fâchée de s'apercevoir que la rivière était entre l'armée et la ville. Pour essayer de communiquer avec les assiégés, il fallait remonter un peu au-dessus, car leurs barques ne pouvaient venir prendre les vivres et les munitions sous les bastilles des Anglais. Jeanne voulait qu'on attaquât aussitôt une de celles qui étaient construites au bord de la Loire; mais cela semblait peu raisonnable. Le bâtard d'Orléans, voyant arriver le convoi, traversa dans un petit bateau, pour venir se consulter avec les chefs [1]. « Êtes-vous le bâtard d'Orléans?

[1] Chronique de la Pucelle. — Dépositions du comte de Dunois et du sire de Gaucourt.

« dit-elle. — Oui, reprit-il, et bien joyeux de « votre venue. — C'est vous, ajouta-t-elle, qui « avez conseillé de passer par la Sologne et non « par la Beauce, tout au travers de la puissance « des Anglais. — C'était, répliqua-t-il, le conseil « des plus sages capitaines. — Le conseil de Mes- « sire est meilleur que le vôtre et que celui des « hommes, reprit Jeanne; c'est le plus sûr et le « plus sage. Vous avez cru me décevoir, et vous « êtes déçu vous-même, car je vous amène le « meilleur secours que reçut jamais chevalier « ou cité : le secours du roi des cieux, donné, « non pour l'amour de moi, mais procédant pu- « rement de Dieu; lequel, à la requête de saint « Louis et de saint Charlemagne, a eu pitié de la « ville, et n'a pas voulu que les ennemis eussent « à la fois le corps du duc d'Orléans et sa ville. »

Le Bâtard proposa de suivre la rivière à deux lieues plus haut, jusqu'au château de Checy, qui avait garnison française; là, les barques d'Orléans remonteraient et pourraient être facilement chargées. Mais le vent était contraire; naviguer à la rame était lent et partant fort dangereux. Rien n'inquiétait la Pucelle. Dès le commencement elle avait dit : « Nous mettrons les vivres « dans Orléans à notre aise, et les Anglais ne

« feront pas semblant de l'empêcher. » Elle assura que le vent allait changer. Le temps était orageux, la pluie tombait par torrens; le jour finissait, du moins les Anglais le racontèrent ainsi[1]; et le vent ayant en effet tourné, les barques remontèrent sans être attaquées. Chacun commençait à prendre meilleure espérance aux promesses de Jeanne; tout semblait miracle dans ce qui se faisait sous sa conduite; il y avait même des gens qui voyaient, disaient-ils, croître tout à coup les eaux du fleuve pour hâter le voyage des barques[2]. On y chargea les munitions; la garnison prit les armes, attaqua les Anglais sur la rive droite, pour les occuper de ce côté, et l'entreprise réussit de tous points.

Mais les chefs n'avaient pas l'ordre de conduire leurs gens d'armes dans la ville; ils n'étaient venus que pour garder le convoi, et devaient retourner à Blois, où l'on rassemblait encore plus de gens. Jeanne, à qui on l'avait caché, se montra fort courroucée. Le bâtard d'Orléans et les gens de la ville voulaient absolument qu'elle y

[1] Hollinshed.

[2] Déposition du comte de Dunois. — Journal du siége. — Chronique de la Pucelle.

entrât, mais elle disait : « Il me ferait peine de « laisser mes gens, et je ne le dois pas faire; ils « sont tous bien confessés, et en leur compagnie « je ne craindrais pas toute la puissance des « Anglais. » Enfin elle céda aux prières des gens d'Orléans et aux promesses que lui firent les capitaines, de venir au plus tôt, en grande force, pour secourir la ville; mais elle voulut que son confesseur et les prêtres reprissent la même route avec ses gens pour les maintenir en sainte disposition, et les accompagner quand ils reviendraient à Orléans. Puis elle y entra avec la Hire et deux cents lances. Le maréchal de Boussac ne la voulut point quitter qu'elle ne fût dans la ville et en sûreté.

Elle fit son entrée, tout armée, montée sur un cheval blanc, ayant à sa gauche le bâtard d'Orléans, et suivie de tous les vaillans seigneurs de sa suite et de la garnison. Le peuple, les gens de guerre, les femmes, les enfans, se pressaient autour d'elle, tous se tenaient pour délivrés et arrivés à la fin de leurs maux et de leurs périls; ils se sentaient tout réconfortés et comme désassiégés par la vertu divine qu'on leur avait dit être en cette simple pucelle. Il semblait qu'ils vissent un ange de Dieu, ou Dieu lui-même des-

cendu parmi eux [1]. Sa bannière sainte, son armure, son adresse à manier son cheval, tout paraissait merveilleux; chacun voulait toucher ou ses vêtemens, ou son étendard, ou son cheval. Pour elle, elle répondait doucement, en exhortant le peuple à honorer Dieu et à espérer d'être délivré par lui de la fureur des ennemis [2]. Elle commença par aller à l'église chanter un *Te Deum;* puis on la logea chez un des principaux bourgeois, dont la femme était des plus vertueuses de la ville; elle refusa le souper splendide qu'on lui avait préparé, et trempa frugalement quelques tranches de pain dans de l'eau et du vin. Les Orléanais n'avaient plus un autre entretien que les paroles et les actions de Jeanne.

Parmi les Anglais, les esprits n'étaient pas moins occupés de cette fille merveilleuse. Depuis deux mois qu'elle était arrivée près du roi de France, la renommée avait répandu partout le bruit de ses promesses. Les récits allaient se grossissant de proche en proche; les étrangers qui se trouvaient en France en écrivaient dans leur

[1] Journal du siége.
[2] Dépositions de l'Huillier et l'Esbahi, bourgeois d'Orléans.

pays[1]. On disait surtout qu'elle était douée du don de prophétie, que le roi et son conseil en avaient eu des preuves. On savait que ce n'était point légèrement qu'elle avait été admise, et seulement après de grands doutes et beaucoup d'examens. L'idée que tout allait changer en France, et que Dieu, après avoir rudement châtié le royaume pour les péchés qui s'y commettaient, allait enfin le prendre en pitié, se répandait dans la chrétienté.

D'ailleurs Jeanne, dès le temps qu'elle était à Poitiers, avait dicté une lettre pour les chefs anglais, puis la leur avait envoyée de Blois. Telle était cette lettre :

†

JHESUS MARIA.

« Roi d'Angleterre, et vous, duc de Bedford, qui vous dites régent le royaume de France;

[1] Lettre du seigneur Rotslaer de Lyon, 22 avril 1429. — Journal de Paris. — Monstrelet. — Henri de Gorcum. — *Sibylla francica*. — Amelgard. — Saint-Remi.

vous Guillaume de la Poule comte de Sulford, Jehan sire de Talbot, et vous Thomas sire de Scales, qui vous dites lieutenant dudit duc de Bedford, faites raison au roi du ciel; rendez à la Pucelle, qui est ici envoyée de par Dieu le roi du ciel, les clefs des bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est ici venue de par Dieu, pour réclamer le sang royal. Elle est toute prête de faire paix si vous lui voulez faire raison; par ainsi que vous laisserez là la France, et paierez ce que vous y avez pris. Et entre vous, archers, compagnons de guerre, gentilshommes ou autres, qui êtes devant la ville d'Orléans, allez-vous-en en votre pays, de par Dieu. Et si ainsi ne le faites, attendez nouvelles de la Pucelle, qui vous ira voir bien fièrement, à votre grand dommage. Roi d'Angleterre, si ainsi ne le faites pas, je suis chef de guerre, et en quelque lieu que j'atteindrai vos gens en France, je les en ferai aller, qu'ils le veuillent ou non. Et s'ils ne veulent obéir, je les ferai tous occire. Je suis ici envoyée de par le roi du ciel, pour vous bouter hors de toute France; et s'ils veulent obéir, je les prendrai à merci; et n'ayez point en votre opinion que vous tiendrez le royaume de Dieu, le roi du ciel, fils de sainte Marie; ains le

tiendra le roi Charles, le vrai héritier, car Dieu le roi du ciel le veut. Et cela lui est révélé par la Pucelle, et il entrera dans Paris avec bonne compagnie. Si vous ne voulez croire les nouvelles de par Dieu et la Pucelle, en quelque lieu que nous vous trouverons, nous frapperons tout à travers, et ferons un si grand hahay, qu'il n'y en a pas eu un si grand en France depuis mille ans, si vous ne faites raison. Et croyez fermement que le roi du ciel enverra plus de force à la Pucelle que vous ne sauriez en mener à tous vos assauts contre elle et ses bons gens d'armes; et aux horions, l'on verra qui a meilleur droit. Vous, duc de Bedford, la Pucelle vous prie que vous ne vous fassiez point détruire; si vous lui faites raison, vous pouvez venir en sa compagnie, où les Français feront le plus beau fait qui oncques fut fait par la chrétienté; et faites réponse si vous voulez faire la paix en la cité d'Orléans : et si vous ne la faites, de vos biens grands dommages; il vous souviendra brièvement. Écrit ce samedi de la semaine sainte. »

Entrée dans Orléans, elle prit soin d'envoyer encore signifier une lettre pareille aux chefs anglais; ils s'en montrèrent fort courroucés; ils dirent de grandes injures de la Pucelle, l'appe-

lèrent ribaude et vachère [1], menacèrent de la brûler, s'ils la tenaient; leur colère était même si grande, qu'ils retinrent un des hérauts, et voulaient le condamner au feu comme hérétique. Cependant ils en écrivirent auparavant à l'Université de Paris [2].

Si les chefs étaient troublés de la sorte, il est à croire que les simples gens d'armes et les archers avaient l'esprit encore plus ému de tout ce qui se passait. Déjà une des prophéties de la Pucelle venait de s'accomplir : les vivres étaient entrés à Orléans, et même sans combat, au moment où il importait si fort de l'empêcher, car la famine commençait à être assez cruelle dans la ville. Pourquoi n'avait-on pas même essayé d'arrêter les bateaux qui deux fois avaient passé à un trait d'arc des bastilles anglaises [3]? cela n'était-il pas merveilleux? En outre, il y avait déjà sept mois que le siége durait; il s'était dès le commencement élevé des doutes parmi les Anglais sur l'issue de cette entreprise difficile. Leur capitaine le comte de Salisbury y avait péri; les Bour-

[1] Journal du siége. — Chronique de la Pucelle.

[2] Chartier. — Chronique de Berri.

[3] Journal de Paris.

guignons, les Picards, les Flamands venaient de se retirer en nombre assez grand. On commençait à remarquer quelque ennui et quelque abattement parmi les gens du siége. D'ailleurs ces archers des communes d'Angleterre, qui étaient les meilleurs du monde, et qui avaient fait gagner tant de grandes batailles, valaient toujours mieux dans les premiers temps de leur service [1]. Ils savaient mal supporter la misère et les fatigues de la guerre ; il leur fallait être bien nourris [2]. Plus ils allaient, moins ils obéissaient à leurs capitaines; surtout ils se gardaient fort mal, comme on avait déjà vu au siége de Montargis [3].

Lorsque Jeanne sut qu'on retenait Guyenne, son héraut, elle voulut renvoyer Ambleville pour redemander son compagnon; et comme il avait peur [4], « En mon Dieu, ils ne feront, disait« elle, aucun mal à toi ni à lui ; tu diras à Talbot « qu'il s'arme, et je m'armerai aussi : qu'il se « trouve devant la ville; s'il me peut prendre, « qu'il me fasse brûler; si je le déconfis, qu'il

[1] Philippe de Comines.

[2] Shakspeare.

[3] Hollinshed.

[4] Chronique de la Pucelle. — Déposition de l'Esbahi.

« lève le siége, et que les Anglais s'en aillent « dans leur pays. » Tout cela ne rassurait pas Ambleville; mais le Bâtard le chargea de dire que les prisonniers anglais et les hérauts envoyés pour traiter des rançons répondaient de ce qui serait fait aux hérauts de la Pucelle. De la sorte, Guyenne fut renvoyé.

Dès le lendemain de son arrivée, Jeanne avait voulu que, sans plus attendre, on allât attaquer les Anglais. La Hire et le brave sire d'Illiers étaient assez de cet avis; le Bâtard et les autres capitaines ne pensaient nullement que ce fût une chose à entreprendre. Ils concertaient leurs projets avec plus de prudence. Un secours considérable devait être envoyé de Blois, et une portion de toutes les garnisons françaises des environs avait ordre de venir se réunir à Orléans. Mais Jeanne, qui obéissait à ses voix, et qui croyait que le roi l'avait faite maîtresse de l'armée, ne cédait pas facilement. Le sire de Gamaches, irrité de ce ton de commandement et de la soumission qu'on lui montrait, ne put se contenir [1] : « Puis-« qu'on écoute, dit-il, l'avis d'une péronnelle de « bas lieu mieux que celui d'un chevalier tel que

[1] Vie de Guillaume de Gamaches.

« je suis, je ne me rebifferai plus contre; en « temps et lieu ce sera ma bonne épée qui par« lera, et peut-être y périrai-je, mais le roi et « mon honneur le veulent; désormais je défais « ma bannière, et je ne suis plus qu'un pauvre « écuyer. J'aime mieux avoir pour maître un no« ble homme, qu'une fille qui, auparavant, a peut« être été je ne sais quoi. » Ployant sa bannière, il la remit au Bâtard.

Celui-ci n'était point de l'avis de Jeanne, mais il voyait qu'elle était fort à ménager, et mettait bonne espérance en elle [1]. Il s'employa à apaiser elle et le seigneur de Gamaches. Ils s'embrassèrent fort en rechignant, et l'on fit enfin entendre raison à Jeanne. Elle consentit à remettre l'attaque; le Bâtard et le sire Daulon promirent de se rendre à Blois pour hâter le départ des renforts. Dès le lendemain, elle alla avec la Hire et une bonne partie de la garnison les escorter sur la route de Blois. Les Anglais les laissèrent passer; ils n'attaquaient plus, et ne faisaient que se défendre dans leurs bastilles contre les escarmouches des gens d'Orléans.

[1] Dépositions de Louis de Contes, de Jean Daulon, du comte de Dunois.

La Pucelle avait voulu répéter de vive voix aux ennemis les avertissemens de sa lettre; montant sur un des boulevards des assiégés, en face de la bastille anglaise des Tournelles, à portée de la voix, elle leur avait commandé de s'en aller, sinon il leur adviendrait malheur et honte. C'était sir Guillaume Gladesdale, que les Français nommaient Glacidas, qui commandait en ce lieu [1]. Lui et le bâtard de Granville ne répondirent que par les plus vilaines injures, renvoyant Jeanne à garder ses vaches, et traitant les Français de mécréans. « Vous mentez, s'écria-t-elle, et malgré « vous bientôt vous partirez d'ici; une grande « part de vos gens seront tués; mais vous, vous « ne le verrez pas [2]. »

Pendant qu'on attendait les secours de Blois, et que les hommes des garnisons de Montargis, de Gien, de Château-Regnard et autres forteresses arrivaient à Orléans, Jeanne, pour contenter le peuple qui ne pouvait se lasser de la voir [3], et qui eût presque forcé la porte de son logis, se promena plusieurs fois par la ville. Du reste, c'était

[1] Journal du siége.

[2] Journal de Paris.

[3] Journal du siége.

toujours la même piété, la même modestie; toujours de longues prières à l'église, qui la jetaient dans les larmes; toujours le nom de Notre-Dame et de Dieu à la bouche; toujours le même courroux contre les gens de mauvaise conduite ou qui juraient par blasphème; toujours la même assurance dans les promesses qu'elle faisait au nom de Messire.

Le bâtard d'Orléans avait sagement fait de venir à Blois, car les conseillers et surtout le chancelier délibéraient tout de nouveau pour savoir si l'on ferait une autre entreprise sur Orléans. Le Bâtard et les autres représentèrent que tout était perdu, si on laissait se rompre la compagnie des gens d'armes qu'on avait assemblés à Blois. Sur ses prières et ses assurances, on se résolut à envoyer le convoi par la Beauce; il était plus fort que l'autre fois, et la garnison d'Orléans pouvait aussi le seconder mieux [1].

Dès qu'on sut qu'il arrivait, la Pucelle, à la tête de ceux de la ville, avec la Hire, d'Illiers et d'autres chevaliers, s'en alla au-devant du bâtard d'Orléans, du sire de Raiz, du maréchal de Bous-

[1] Chronique de la Pucelle. — Dépositions de Dunois et de Daulon. — Chartier.

sac. Les uns et les autres passèrent entre les bastilles des Anglais, qui ne bougèrent point. Le comte de Suffolk, inquiet de voir ses gens troublés par l'idée du miracle de la Pucelle, ne voulait point se risquer [1]. De même qu'on avait vu, peu auparavant, huit cents Français ne pas oser attendre deux cents Anglais, maintenant quelques centaines de Français tenaient enfermée dans les bastilles toute la puissance des Anglais. Et plus le comte de Suffolk et les chefs anglais évitaient le choc, plus leurs hommes s'épouvantaient de la Pucelle. Le convoi de Blois entra donc dans la ville, précédé de frère Pasquerel et de la procession des prêtres.

Dès le jour même, le Bâtard vint visiter Jeanne, et lui dit qu'il avait su en route que Fastolf, celui qui avait gagné la journée des Harengs, allait venir pour conduire aux ennemis du renfort et des vivres; elle en sembla toute réjouie [2] : « Bâtard, Bâtard, s'écria-t-elle, au nom de Dieu, « je te commande, sitôt que tu sauras la venue de « ce Fascot, de me le dire; car, s'il passe sans « que je le sache, je te promets que je te ferai

[1] Hume. — Déposition du comte de Dunois.

[2] Déposition de Daulon.

« couper la tête. » Le bâtard d'Orléans l'assura bien qu'elle le saurait.

La journée avait été fatigante; Jeanne se jeta sur son lit et voulut dormir; mais elle était agitée. Tout à coup elle dit au sire Daulon, son écuyer: « Mon conseil m'a dit d'aller contre les Anglais; « mais je ne sais si c'est contre leurs bastilles ou « contre ce Fascot. Il me faut armer. » Le sire Daulon commença à l'armer[1]; pendant ce temps-là elle entendit grand bruit dans la rue : on criait que les ennemis faisaient en cet instant grand dommage aux Français. « Mon Dieu, dit-elle[2], le « sang de nos gens coule par terre! Pourquoi ne « m'a-t-on pas éveillée plus tôt? Ah! c'est mal « fait... Mes armes, mes armes!... mon cheval! » Laissant là son écuyer, qui n'était pas encore armé, elle descendit; son page était sur la porte à s'amuser : « Ah! méchant garçon, dit-elle, qui « ne m'êtes point venu dire que le sang de France « est répandu! Allons vite, mon cheval! » On le lui amena; elle se fit donner, par la fenêtre, sa bannière qu'elle avait laissée; sans rien attendre, elle partit, et arriva au plus vite à la porte Bour-

[1] Déposition de Daulon.
[2] Déposition de frère Pasquerel.

gogne, d'où semblait venir le bruit. Comme elle y arrivait, elle vit porter un des gens de la ville qu'on ramenait tout blessé. « Hélas! dit-elle, je « n'ai jamais vu le sang d'un Français sans que « les cheveux se dressent sur ma tête[1] ! »

Encouragés par l'entrée du convoi et par la contenance timide des Anglais, quelques hommes d'armes, sans consulter les chefs, avaient, comme cela était assez la coutume, fait une sortie et poussé jusqu'à la bastille Saint-Loup, la plus forte qu'eussent les Anglais du côté du levant. L'assaut avait été fier et merveilleusement rude; le premier boulevard était emporté, mais les assaillans étaient en trop petit nombre, et ils étaient obligés de prendre la fuite[2]. Pour lors arrivèrent la Pucelle, le Bâtard et une foule d'hommes d'armes. Jamais, depuis le commencement du siége, il n'y avait eu autant de gens pour défendre Orléans. A la vue de la Pucelle et d'un si puissant secours, les Français poussèrent des cris de joie et retournèrent à l'assaut. Le capitaine anglais, nommé sir Thomas Guerrard, se trouvait absent[3].

[1] Déposition de Daulon.

[2] Chonique de la Pucelle. — Journal du siége.

[3] Chronique de Berri.

Néanmoins la bastille fut vaillamment défendue pendant près de trois heures. Talbot et les autres chefs anglais voulurent la secourir; mais il y avait des sentinelles sur les clochers, et le beffroi avertissait de tous les mouvemens de l'ennemi; ainsi les gens de la ville pouvaient toujours arriver les premiers vers le lieu où se portaient les Anglais. Talbot trouva le maréchal de Boussac, le sire de Graville, le baron de Coulonges et bien d'autres chevaliers, écuyers, gens de guerre et bourgeois de la ville, en bataille devant lui. Il n'osa point attaquer, et retourna plein de tristesse et de courroux vers les boulevards du couchant, où il tenait ses quartiers. Bientôt après, la bastille Saint-Loup fut emportée. Presque tous les Anglais qui la défendaient périrent; on ne fit point de prisonniers; tout fut passé au fil de l'épée. Jeanne était bien triste de voir tant de gens mourir sans confession; elle en sauva quelques uns qui s'étaient déguisés en prêtres, ayant pris des robes dans l'église Saint-Loup [1].

Cette journée était bien grande pour la gloire de la Pucelle; elle avait combattu avec un courage

[1] Déposition de Louis de Contes et de frère Pasquerel. — Chronique de la Pucelle.

aussi ferme que les meilleurs chevaliers. Aucun péril ne l'avait effrayée ni même étonnée; mais ce n'était pas encore le plus grand sujet d'admiration. « Ses voix l'ont miraculeusement éveil-« lée, disait-on, et lui ont appris qu'il y avait un « combat; puis elle a trouvé, seule et sans guide, « le chemin de la porte Bourgogne. » On ajoutait qu'aussitôt après sa venue, pas un Français n'avait reçu de blessure. De tels discours se répandaient de là chez les Anglais, et les tenaient ébahis et épouvantés, si bien que leurs capitaines ne savaient que faire ni que résoudre [1].

Le lendemain était le jour de l'Ascension; on ne voulut point sortir à cause de la sainteté de la fête. Les chefs de l'armée tinrent un grand conseil; la Pucelle n'en était point. On résolut d'assaillir, mais seulement par feinte, les fortes bastilles de la rive droite, et d'aller, lorsque les Anglais seraient occupés de ce côté, attaquer les bastilles de la rive gauche. Il semblait, en effet, très-essentiel d'établir une communication libre avec les pays de l'obéissance du roi. Jeanne fut ensuite appelée; on lui dit qu'il était arrêté d'aller contre les grandes bastilles, au couchant de la

[1] Monstrelet.

ville; c'était ce qu'elle-même avait demandé auparavant, mais elle vit bien qu'on lui cachait quelque chose. « Dites ce que vous avez conclu, ré« pondit-elle avec courroux; je saurai garder ce « secret et de plus grands. » Alors le Bâtard tâcha de l'apaiser; il lui dit qu'on lui avait bien déclaré la vérité, mais que si les Anglais dégarnissaient la rive gauche, alors on passerait la rivière pour attaquer de ce côté [1]. Elle fut contente de ce projet; tout fut préparé; elle recommanda, plus que jamais, qu'aucun homme d'armes n'eût l'audace de venir à l'attaque sans s'être confessé. Elle donna l'exemple elle-même, et reçut la communion.

Puis elle voulut avertir encore les Anglais, et alla près de leurs boulevards, où un archer, par ses ordres, lança une flèche qui portait une troisième copie de sa lettre. « Lisez, » leur cria-t-elle. Ce fut pour eux une occasion de lui adresser, de toute leur voix, des injures si cruelles et si offensantes, qu'elle ne put s'empêcher de pleurer. « Ah! dit-elle, Messire, le roi des cieux, voit que ce ne sont que menteries. » Et bientôt après elle

[1] Chronique de la Pucelle. — Chartier. — Daulon. — Journal du siége.

ajouta qu'elle se sentait consolée, car elle venait d'avoir des nouvelles de son Seigneur.

Le lendemain, de bonne heure, la Pucelle et les principaux chefs passèrent en bateau jusque dans une petite île proche de la rive gauche. On mit ensuite deux bateaux en travers pour servir de pont sur le dernier bras de la rivière. Les Anglais avaient quatre bastilles de ce côté : Saint-Jean-le-Blanc, les Augustins, les Tournelles, qui était la plus forte, et Saint-Privé. Les frayeurs de leurs gens étaient si grandes, qu'ils commencèrent, au lieu de défendre le passage, à quitter la bastille Saint-Jean, ne la trouvant pas assez forte, et se retirèrent aux Augustins et aux Tournelles.

Les capitaines de France, contens de cet avantage, craignant toujours pour la rive droite, et ne se voyant pas assez nombreux pour attaquer les Augustins, résolurent de revenir. Les Anglais, encouragés par cette retraite, sortirent en poussant de grands cris, et injuriant la Pucelle ; elle était déjà rentrée dans l'île[1]. Voyant le danger des Français, qui revenaient en désordre, elle

[1] Journal du siége. — Chronique de la Pucelle. — Dépositions de Daulon, de Louis de Contes, de Simon Beaunois, de Termes.

traversa avec la Hire, dans une petite barque, en traînant leurs chevaux par la bride. « Ah! « mon Dieu, dit-elle, courons sur les Anglais. » Ils couchèrent leurs lances, et tout des premiers s'en allèrent frapper à travers les ennemis; ceux-ci épouvantés prirent la fuite honteusement. Bientôt le sire de Raiz et beaucoup d'autres arrivèrent; on poussa jusqu'aux palissades de la bastille anglaise; c'était à qui marcherait le plus tôt avec la Pucelle. Le sire Daulon, et un Espagnol nommé le sire de Partada, avaient été commis à la garde du pont de bateaux. Un homme d'armes vint à passer; ils voulurent qu'il restât avec eux pour défendre ce passage, si important en cas de retraite[1]. L'autre répondit avec dédain « qu'il n'en « ferait rien. — D'aussi vaillans que vous y de- « meurent bien, reprit l'Espagnol. — Mais non « pas moi, » répliqua le chevalier. La querelle s'engagea si bien qu'ils se défièrent à qui se montrerait plus vaillant à l'attaque de la bastille. Se prenant par la main, ils coururent alors de toutes leurs forces jusqu'à l'assaut. Daulon les suivit, et le pont ne fut plus gardé par personne. Un grand et fort Anglais défendait un des passages des pa-

[1] Déposition de Daulon.

lissades. Daulon alla appeler un fameux canonnier, maître Jean, du pays de Lorraine, qui avait fait grand mal aux Anglais durant tout le siége. Il ajusta cet Anglais, et du premier coup le jeta mort par terre. Le sire de Partada et son compagnon forcèrent la palissade; tout le monde les suivit; la bastille fut prise, et presque tous les Anglais tués. De peur que le pillage ne détournât ses gens, la Pucelle fit mettre le feu à la bastille. On passa la nuit sur la rive gauche. La Pucelle avait été un peu blessée au pied; elle avait jeûné tout le jour, parce que c'était vendredi, et ne voulait cependant point rentrer en la ville, ni laisser ses gens en péril. Elle y consentit enfin[1].

Cependant rien ne se faisait et ne s'exécutait selon ce que les capitaines avaient conclu dans leur conseil[2]. Toute l'attaque se portait sur la rive gauche, et l'on ne tentait rien contre la plus grande puissance des Anglais, qui se trouvait de l'autre côté. La nuit même ils retirèrent leurs gens de la bastille Saint-Privé, pour se renforcer encore davantage sur la rive droite. Alors, dans un esprit de prudence, il fut résolu par les chefs

[1] Chronique de la Pucelle. — Déposition de Louis de Contes.

[2] Chartier.

français, sinon d'attendre de nouveaux renforts qui maintenant arriveraient sans obstacle, du moins de ne plus laisser toute la ville se dégarnir et rester sans défense contre les Anglais, tandis qu'on assaillirait les Tournelles[1].

Mais la Pucelle disait : « Vous avez été à votre « conseil, et j'ai été au mien. Croyez que le con- « seil de Messire tiendra, et que celui des hommes « périra. Qu'on se tienne prêt de bonne heure, « j'aurai demain beaucoup à faire, plus que je « n'ai eu jusqu'à présent. Il sortira du sang de « mon corps, je serai blessée[2]. »

Le sire de Gaucourt, gouverneur de la ville, et tous les capitaines du roi, qui étaient restés, résolurent de ne point céder à la volonté de Jeanne, et de ne point lui laisser emmener, comme elle le voulait, de l'autre côté de la rivière, tous les gens de la garnison et l'artillerie. Mais elle avait pour elle les bourgeois et le peuple. On fit tout ce qu'on put pour la retenir. Son hôte, trésorier du duc d'Orléans, lui disait : « Jeanne, restez à dîner « avec nous pour manger cette alose qu'on vient « d'apporter. — Gardez-la pour souper, reprit-

[1] Déposition de frère Pasquerel.

[2] Chronique de la Pucelle. — Dépositions de Louis de Contes et de Simon Charles, d'après le sire de Gaucourt.

« elle ; je reviendrai ce soir, en repassant sur le « pont de la ville, et vous ramènerai quelque « goddem, pour en manger sa part. » Elle partit, mais le sire de Gaucourt avait fait fermer la porte Bourgogne, par où il fallait sortir, et avec quelques hommes d'armes se tenait devant pour empêcher le passage. Le peuple et même les gens d'armes, émus par les paroles de la Pucelle, s'étaient assemblés en tumulte, et demandaient avec menaces qu'on ouvrît la porte. « Vous êtes un mé« chant homme, cria la Pucelle au gouverneur ; « mais, que vous le veuilliez ou non, les gens « d'armes viendront et gagneront aujourd'hui, « comme ils ont déjà gagné. » Tout le monde se jeta sur le sire de Gaucourt et sur sa suite ; il y faillit périr. La Pucelle sortit, emmenant une foule avec elle. Durant ce temps, les bourgeois s'apprêtaient aussi à attaquer la bastille des Tournelles par la rivière, en se servant des arches rompues du pont. Cette bastille, merveilleusement forte, était établie sur le bout du pont ; un fossé rempli par la rivière la fermait du côté de la terre[1], et en avant de ce fossé, sur le rivage, les Anglais avaient établi un redoutable boule-

[1] Monstrelet.

vard qu'il fallait emporter avant d'attaquer la bastille. Sir Guillaume Gladesdale, un des plus terribles chevaliers anglais, y commandait. Il avait avec lui la fleur des meilleurs gens de guerre et une nombreuse artillerie.

L'assaut fut rude; il commença sur les dix heures du matin; tous les chevaliers de France étaient là; le bâtard d'Orléans, les sires de Raiz, de Gaucourt, de Graville, de Guitry, de Villars, de Chailly, de Coaraze, d'Illiers, de Thermes, de Gontaut, l'amiral Culant, la Hire, Saintraille. Les Anglais se défendaient avec une vaillance et une hardiesse de maintien que rien n'ébranlait. A coups de canon et de flèches ils écartaient les assaillans, et lorsque les Français dressaient leurs échelles, ils les renversaient avec les haches, les maillets de plomb et les guisarmes. Enfin, vers une heure après midi, la Pucelle, qui s'était montrée avec autant de valeur que personne, qui n'avait cessé de les encourager tous et de crier que l'heure approchait où les Anglais allaient être déconfits, voyant que les Français commençaient à être las et abattus, prit une échelle, l'appliqua contre le rempart, et y monta la première[1]. Au

[1] Dépositions de Thibaut d'Armagnac et de Robert de Sariaux. — Interrogatoires de la Pucelle.

moment même, un trait vint la frapper entre le cou et l'épaule; elle tomba dans le fossé; les Anglais allaient descendre et l'entourer. Le sire de Gamaches arriva à son secours, la défendit avec sa hache[1] : « Prenez mon cheval. Sans ran- « cune, j'avais à tort mal présumé de vous. — « Ah! dit-elle, sans rancune, car jamais je ne vis « un chevalier mieux appris. » Elle ne pouvait monter à cheval; la blessure était grave. On emporta la Pucelle, on la désarma; la flèche sortait de près d'un demi-pied par derrière[2]. La douleur et l'effroi la prirent; elle se mit à pleurer; mais après avoir prié un moment, elle eut la vision de ses deux saintes[3], et elle se sentit consolée. Elle-même arracha la flèche. Des gens d'armes s'approchèrent, et lui offrirent de charmer la blessure par des paroles merveilleuses, ainsi que cela se pratiquait souvent parmi les hommes de guerre. « J'aimerais mieux mourir, dit-elle, que de pé- « cher ainsi contre la volonté de Dieu. Je sais « bien, ajouta-t-elle, que je dois mourir un jour; « mais je ne sais ni où, ni quand, ni comment.

[1] Vie de Guillaume de Gamaches.

[2] Dépositions de Dunois, de Contes, de Pasquerel.

[3] Interrogatoires de la Pucelle.

« Donc si l'on peut, sans pécher, guérir ma bles-« sure, je le veux bien. » On mit sur sa plaie un appareil d'huile et de vieux lard; elle continua à prier avec ferveur.

Cependant sa blessure et tant d'heures passées à un assaut inutile avaient jeté les Français dans le découragement et la fatigue. Les capitaines firent sonner la retraite, et ordonnèrent d'emmener les canons. Jeanne pria le bâtard d'Orléans d'attendre encore un peu[1]. « En mon Dieu, répé-« tait-elle, nous entrerons bientôt; faites un peu « reposer nos gens : buvez et mangez. » Elle reprit ses armes, remonta à cheval; mais, avant de retourner à l'attaque, elle se retira seule dans une vigne voisine pour prier Dieu.

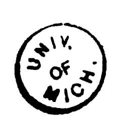
Son étendard était resté aux mains de celui qui le portait, au bord du premier fossé, devant le boulevard. Le sire Daulon, que cette retraite affligeait beaucoup, imagina que si cet étendard, auquel les gens de guerre avaient si grande affection, était porté en avant, on le suivrait. Il le remit à un brave serviteur du sire de Villars, et tous deux seuls ils descendirent dans le fossé. La Pucelle, qui vit de loin remuer son étendard, ar-

[1] Dépositions de Dunois, de Daulon, de Contes.

riva sur-le-champ, le saisit et voulut le ravoir. Ces mouvemens, qui agitaient la bannière, parurent aux Français un signal de la Pucelle, et bientôt ils reprirent l'attaque avec un nouveau courage; tandis que les Anglais, effrayés de la revoir sur le bord du fossé, quand ils la croyaient à demi-morte de sa blessure, se troublèrent et se remplirent d'épouvante.

En même temps l'attaque des bourgeois commençait du côté de la ville; les canons et les couleuvrines tiraient ainsi de part et d'autre sur le fort des Tournelles[1]. Les Anglais commençaient à manquer de poudre. Bientôt les gens d'Orléans, à l'aide d'un brave charpentier, placèrent une poutre sur l'arche brisée qui les séparait des Tournelles. Le commandeur de Giresme y passa le premier. Les Anglais se trouvaient ainsi entre deux assauts; leur frayeur s'en allait croissant; il y en avait qui voyaient en l'air l'archange saint Michel, et saint Aignan, le patron d'Orléans, montés sur des chevaux blancs et combattant pour les Français. Il n'y avait plus à se défendre. Sir Guillaume Gladesdale voulut alors abandonner le boulevard qu'il avait si bien

[1] Journal du siége. — Chronique de la Pucelle.

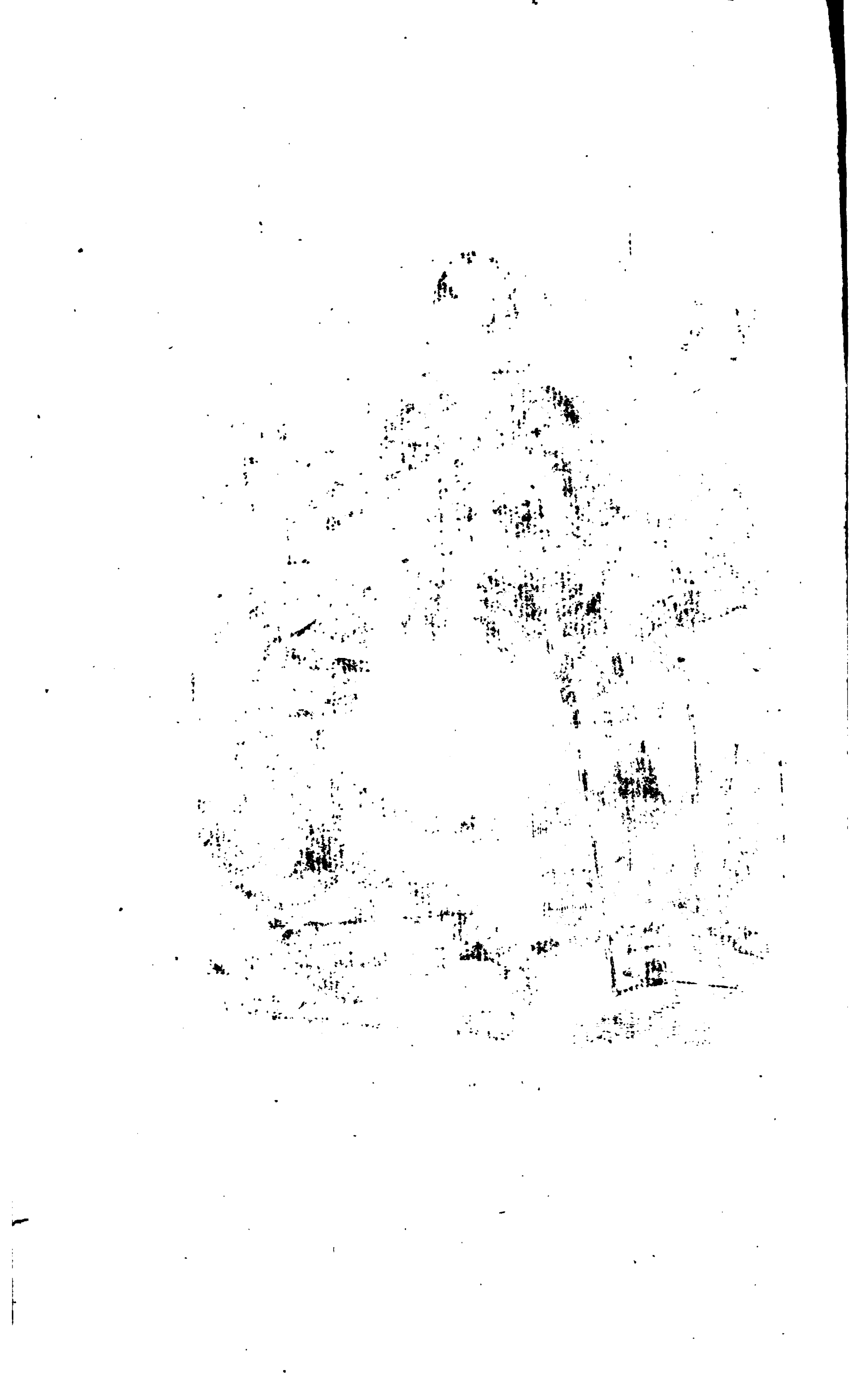

UNIV.
OF
MICH.



Jeanne d'Arc.

garde. et se retirer dans [illegible] bastille [illegible]
derrière le second [illegible]
« [illegible] celle, [illegible] Ah!
« Glacidas, [illegible] injures; [illegible]
« j'ai grand [illegible]
« tiens. » Un pont-levis [illegible]
[illegible] la bastille. Pendant que le [illegible]
passait avec une [illegible] gens, une [illegible]
dirigée par l'ordre du sire [illegible]
[illegible] Guillaume [illegible]
noya. Avec [illegible] périrent [illegible]
sire de Moulines et d'autres chevaliers [illegible]
du parti anglais, [illegible] et de passail[illegible]
qui en espéraient de [illegible]
donc dans la bastille [illegible]
fut rétabli [illegible] Pu-
celle, ainsi qu'elle l'avait [illegible]
ville par le pont. Glacidas avait [illegible] péri, comme
elle le lui avait dit quelques jours auparavant.
Elle avait été bles[illegible]
et depuis long-temps [illegible]
plus en plus miraculeux. [illegible] accom-
pagnée de tant de braves [illegible]
avaient vaillamment com[illegible]

[1] Déposition de frère Pasquerel.



gardé, et se retirer dans la bastille elle-même, derrière le second fossé. « Rends-toi, lui criait de « loin la Pucelle, rends-toi au Roi des cieux [1]. Ah! « Glacidas, tu m'as vilainement injuriée; mais « j'ai grand'pitié de ton âme et de celle des « tiens. » Un pont-levis communiquait du boulevard à la bastille. Pendant que le chef anglais y passait avec une foule de ses gens, une bombarde dirigée par l'ordre du sire Daulon brisa ce pont. Sir Guillaume Gladesdale tomba dans l'eau et se noya. Avec lui périrent le sire de Pommiers, le sire de Moulines et d'autres chevaliers anglais ou du parti anglais, au grand regret des assaillans, qui en espéraient de bonnes rançons. On entra donc dans la bastille sans nouveau combat; le pont fut rétabli à la hâte avec des planches, et la Pucelle, ainsi qu'elle l'avait annoncé, rentra dans la ville par le pont. Glacidas avait aussi péri, comme elle le lui avait dit quelques jours auparavant. Elle avait été blessée, après l'avoir prévu souvent et depuis long-temps. Tout se montrait en elle de plus en plus miraculeux. Bien qu'elle fût accompagnée de tant de braves chevaliers qui, certes, avaient vaillamment combattu, la victoire sem-

[1] Déposition de frère Pasquerel.

blait seulement son ouvrage[1]. Aussi l'on peut imaginer quel triomphe ce fut que sa rentrée dans Orléans; les cloches sonnèrent toute la nuit; le *Te Deum* fut chanté; chacun répétait à l'envi les merveilleuses circonstances de la journée; c'était à qui en ferait les plus incroyables récits[2].

Mais ce qui semblait plus surprenant, c'est que les Anglais de la rive droite n'avaient pas fait le moindre signe de secourir la bastille des Tournelles, ni d'attaquer la ville, durant qu'elle était dégarnie de ses meilleurs défenseurs. Pendant la nuit, et au bruit des réjouissances d'Orléans, le comte de Suffolk, le lord Talbot et les autres chefs anglais s'assemblèrent en conseil, et résolurent de lever le siége, de crainte qu'il ne leur en arrivât autant qu'à sir Guillaume Gladesdale. Cependant ils ne voulurent point se retirer avec honte. Dès la pointe du jour, après avoir mis le feu à leurs logis et à leurs bastilles, ils rangèrent tous leurs gens en bataille jusque sur les fossés de la ville, et là ils semblaient offrir le combat

[1] Dunois, Daulon, Pasquerel, Chronique de la Pucelle, Journal du siége, Journal de Paris, Monstrelet.

[2] Interrogatoires de la Pucelle. — Lettres du seigneur de Rotslaër. — Frère Pasquerel.

aux Français. A cette vue, les capitaines qui étaient dans Orléans sortirent, et plusieurs d'entre eux auraient voulu sans doute accepter ce défi; mais la Pucelle, que sa blessure tenait au lit, se leva tout aussitôt, se revêtit de cette armure légère faite en maille de fer qu'on nommait jaseron, et courut aux portes de la ville. Les Français se mettaient déjà en ordre pour combattre, mais elle leur défendit d'attaquer. « Pour l'amour et l'hon-« neur du saint dimanche, ne les attaquez point « les premiers, et ne leur demandez rien; car « c'est le bon plaisir et la volonté de Dieu qu'on « leur permette de s'en aller, s'ils veulent partir; « s'ils vous assaillent, défendez-vous hardiment; « vous serez les maîtres[1]. »

Pour lors elle fit apporter une table et un marbre béni; on dressa un autel, les gens d'église se mirent à chanter des hymnes et des cantiques d'actions de grâces, puis on célébra deux messes. « Regardez, dit-elle; les Anglais vous tournent-ils « le visage ou bien le dos? » Ils avaient commencé à faire leur retraite en bel ordre, leurs étendards déployés. « Laissez-les aller; Messire ne veut pas « qu'on combatte aujourd'hui; vous les aurez

[1] Journal du siége — Dépositions de divers habitans d'Orléans.

« une autre fois. » Mais elle eut beau dire : « Ne « les tuez pas, il suffit de leur départ, » beaucoup de gens se mirent à les poursuivre, et à frapper sur les traînards et les bagages. Leurs bastilles furent trouvées pleines de vivres, d'artillerie, de munitions; ils avaient abandonné leurs malades et beaucoup de leurs prisonniers.

Jeanne, le bâtard d'Orléans et tous les chefs de guerre retournèrent aussitôt après vers le roi. Il fit, comme on peut penser, grand accueil et grand honneur à la Pucelle. Elle, sans plus tarder, voulait qu'il allât se faire sacrer à Rheims. « Je ne durerai qu'un an, ou guère plus, di- « sait-elle, il me faut donc bien employer[1]. » Cependant rien ne se décidait; beaucoup de capitaines et de conseillers étaient d'opinion qu'il fallait attaquer les Anglais en Normandie, où était leur plus grande puissance, afin de les chasser du royaume, tandis qu'en marchant vers la Champagne, on leur laissait libre tout le pays de France à l'entour de Paris et d'Orléans. Jeanne donnait pour ses raisons que sitôt après le sacre, la puissance des ennemis s'en irait toujours diminuant, et que ses voix le lui avaient dit. Tant de retards

[1] Déposition du duc d'Alençon.

la chagrinaient beaucoup[1]. Enfin, un jour que le roi tenait conseil avec l'évêque de Castres son confesseur, et Robert-le-Masson sire de Trèves, qui avait toujours grande part à sa confiance, et qui avait exercé quelque temps l'office de chancelier de France, la Pucelle vint frapper doucement à la porte. Le roi, sachant que c'était elle, la fit entrer; elle embrassa ses genoux : « Noble « Dauphin, dit-elle, ne tenez pas tant et de si « longs conseils, venez recevoir votre digne sacre « à Rheims. On me presse beaucoup de vous y « mener. » L'évêque de Castres vit bien qu'elle voulait parler de ses visions. « Jeanne, dit-il, ne « pouvez-vous pas déclarer devant le roi la ma« nière dont votre conseil vous a parlé? — Oui, « ajouta le roi, voulez-vous pas nous le dire? — « Ah! je vois, reprit-elle avec un peu d'embar« ras, vous pensez à la voix que j'ai entendue « touchant votre sacre; eh bien! je vous le dirai: « je me suis mise en oraison, en ma manière ac« coutumée, et je me complaignais que vous ne « vouliez pas croire ce que je disais; pour lors la « voix est venue, et a dit: Va, va, ma fille, je « serai à ton aide, va! Quand cette voix me

[1] Déposition de Dunois. — Chronique de la Pucelle.

« vient, je me sens réjouie merveilleusement, et « je voudrais que cela durât toujours. » Et elle levait les yeux au ciel, comme tout heureuse et attendrie.

Tout ce qu'elle avait accompli déjà donnait tant de confiance, le peuple avait tant de foi en elle, et l'adorait si bien comme venant de Dieu, qu'on résolut de songer au voyage de Rheims. Cependant il n'y aurait eu nulle prudence à l'entreprendre avant d'avoir chassé les Anglais des villes qu'ils occupaient entre la Loire et la Seine, sur les routes d'Orléans à Paris. On assembla de nouveau les nobles et les gens de guerre, qui s'étaient séparés faute d'argent. Le duc d'Alençon venait d'achever le paiement de sa rançon ; il fut le chef de l'armée. La duchesse sa femme ne le voyait point partir sans chagrin : « Nous venons, disait-« elle, de dépenser de grandes sommes pour le « racheter des Anglais, et s'il me croyait, il de-« meurerait. — Madame, disait Jeanne, je vous « le ramènerai sain et sauf, voire même en meil-« leur contentement qu'à présent, soyez sans « crainte. » Sur cette promesse, la duchesse fut rassurée.

L'assemblée des hommes d'armes n'était pas encore nombreuse. On partit de Selles en Berri,

où était venu le roi, et lorsqu'on fut arrivé près d'Orléans, un renfort, conduit par le Bâtard et le sire d'Illiers, en sortit et vint rejoindre le duc d'Alençon. Le tout ne faisait cependant que douze cents lances ; avec leurs archers et leurs coutilliers, c'était trois mille six cents hommes. On avait résolu d'attaquer Jargeau, que défendaient le comte de Suffolk, ses deux frères et d'autres chefs anglais ; mais il y avait du péril à tenter l'entreprise avec si peu de monde. Les capitaines consultèrent entre eux[1] ; la Pucelle voulait toujours qu'on attaquât : « Ne faites point difficulté de donner « assaut à ces Anglais, car Dieu conduit votre œu- « vre ; et n'était cela, j'aimerais mieux garder mes « brebis que de venir en de tels périls. » Nonobstant la puissance des paroles de Jeanne, on passa par Orléans, où devaient encore s'assembler d'autres gens d'armes ; car il en venait de tous côtés, et c'était l'argent seul qui manquait pour payer leur solde.

Enfin, le 11 juin, le duc d'Alençon, avec tous les vaillans chevaliers qui avaient défendu Orléans, s'en vint devant Jargeau. Le comte de Suffolk était sorti de la ville et avait rangé sa garni-

[1] Déposition du duc d'Alençon.

son en bataille; les Français ne s'y attendaient point; ils arrivaient en mauvais ordre. Assaillis à la hâte, le trouble se mit parmi eux. Déjà la journée semblait perdue; mais la Pucelle ne perdit point courage; elle prit son étendard, et se porta la première en avant contre les Anglais. Ses paroles, son bon exemple, l'assurance que tous les gens de guerre mettaient en elle, rétablirent le combat. Les Anglais ne s'épouvantèrent point; mais ils ne purent soutenir l'effort des Français; ils rentrèrent dans Jargeau.

Le lendemain, les canons et les bombardes commencèrent à tirer sur la ville. Les assiégés avaient aussi une forte artillerie. Le duc d'Alençon s'étant trop avancé, la Pucelle lui cria de s'éloigner, que la bombarde ennemie allait tirer sur lui. Il se recula, et au moment même le sire du Lude fut tué au lieu où il était. Ce prince était déjà un de ceux qui avaient le plus de croyance et d'affection pour Jeanne; il admira bien plus encore la science que Dieu avait mise en elle.

Il fallait presser ce siége, car les Anglais attendaient de Paris un renfort considérable, qu'ils demandaient sans cesse au duc de Bedford, et que devait commander sir Jean Fastolf, ce capitaine

si redouté des Français[1]. La crainte de le voir arriver troublait le cœur de plus d'un homme d'armes; la Pucelle les rassurait tous. Enfin, le troisième jour, il y eut brèche suffisante. Le comte de Suffolk demanda alors à traiter, promettant de rendre la ville dans quinze jours, s'il n'était pas secouru. On lui répondit que tout ce qu'on pouvait accorder aux Anglais, c'était la vie sauve et la permission d'emmener leurs chevaux. « Au-« trement, ils seront pris d'assaut, » disait la Pucelle.

En effet, on s'apprêtait à le donner : « En « avant, gentil duc; à l'assaut! » cria Jeanne. Le prince pensait qu'on devait attendre encore un peu. « N'ayez doute, répliqua-t-elle; l'heure est « prête quand il plaît à Dieu; il veut que nous « allions en avant, et veut nous aider..... Ah! « gentil duc, as-tu peur? Tu sais que j'ai promis « à ta femme de te ramener[2]. »

L'assaut commença; les gens d'armes se jetèrent de tous côtés dans le fossé et le comblaient de fascines. Ils dressaient leurs échelles; mais les Anglais se défendaient si bien, que le combat

[1] Continuation du Journal du siége.

[2] Déposition du duc d'Alençon.

était terrible. Il durait depuis quatre heures; le comte de Suffolk fit crier qu'il voulait parler au duc d'Alençon ; il ne fut point écouté. La Pucelle, portant son étendard, fit planter une échelle à l'endroit où la défense semblait la plus âpre, et monta hardiment. Une grosse pierre, roulée du haut de la muraille, tomba sur sa tête, se brisa sur le casque, et la renversa dans le fossé. On la crut morte, mais elle se releva au même moment. « Sus, sus, amis, criait-elle; notre Sire a con« damné les Anglais; à cette heure ils sont à « nous. »

L'assaut recommença avec une nouvelle vaillance, et sans tarder la ville fut emportée. Les gens d'armes se mirent aussitôt à poursuivre les Anglais par les rues, et en faisaient un grand carnage jusque dans les maisons où ils se cachaient. Le comte de Suffolk venait de voir périr son frère Alexandre de la Poole, lui-même était prêt à tomber entre les mains des gens des communes, qui n'épargnaient personne [1]. Il s'adressa à un homme d'armes qui le poursuivait : « Es-tu gentilhomme? » lui demanda-t-il. « Oui », répondit celui-là, qui était un écuyer du pays d'Auvergne, nommé

[1] Chronique de la Pucelle.

Guillaume Regnault. « Es-tu chevalier? » continua le chef des Anglais. « Non, » reprit loyalement l'écuyer. « Tu le seras de mon fait, » dit le comte de Suffolk. Il lui donna l'accolade avec son épée, puis la lui remit et se rendit son prisonnier. Jean de la Poole, son frère, s'était aussi livré à rançon. Le duc d'Alençon et Jeanne réussirent à les sauver avec une quarantaine d'autres Anglais, en les envoyant à Orléans sur un bateau. Le reste fut tué dans le désordre de l'assaut; et même, comme il advint quelques débats entre les gentilshommes sur le fait de leurs prisonniers, les gens de guerre de moindre état en profitèrent pour les mettre à mort. Le tumulte était si grand, que l'église fut pillée, malgré les ordres de la Pucelle.

De retour à Orléans, on y trouva encore de nouveaux capitaines, car les seigneurs arrivaient maintenant de toutes parts. Ceux qui n'avaient pas assez d'argent pour s'équiper y venaient comme coutilliers ou simples archers, montés sur de petits chevaux. Le comte de Vendôme, le sire de Loheac, son frère Guy de Laval, le seigneur de la Tour-d'Auvergne, et beaucoup d'autres encore, vinrent se joindre au duc d'Alençon et à la Pucelle. Tout aussitôt les Français marchèrent vers Meung-sur-Loire; ils gagnèrent

le pont, et laissant le château occupé par une petite garnison anglaise, que commandait lord Scales, ils allèrent devant Beaugency, où commandait le fameux lord Talbot. Il ne se trouva point assez fort; plaçant une garnison dans la citadelle, il prit sa route vers Janville pour se joindre à la compagnie de gens de guerre qu'amenait de Paris sir Jean Fastolf, et qui venait maintenant trop tard pour sauver Jargeau.

Pendant que le duc d'Alençon mettait le siége devant la forteresse de Beaugency, on sut que le connétable arrivait avec quatre cents lances de Bretagne ou de Poitou, et huit cents archers. Il s'était lassé de sa longue retraite à Parthenay, et avait résolu de servir le roi malgré lui; car le sire de la Tremoille était plus que jamais en crédit auprès du roi; et, craignant toujours d'être mis hors du gouvernement, il tenait éloigné le connétable et tous ses amis. Le royaume était de la sorte privé du service de beaucoup de puissans seigneurs; mais personne n'était assez hardi pour parler contre ce la Tremoille. Il était le maître de la volonté du roi, et l'avait de plus en plus irrité contre le connétable. Sitôt donc qu'on connut son entreprise, on envoya le sire de la Jaille à Loudun lui signifier de ne pas être assez hardi pour

passer outre; sinon, le roi le ferait combattre. « Ce que j'en fais, repartit le connétable, est pour « le bien du roi et du royaume, et si quelqu'un « vient à combattre, nous verrons[1]. »

Le sire de la Jaille lui répondit : « Monseigneur, « il me semble que vous ferez bien. » Le capitaine d'Amboise lui livra le passage de la Loire, malgré les ordres du roi. Il arriva ainsi devant Beaugency, et envoya les sires de Rostrenen et de Carmoisen demander logement pour lui et ses gens.

Le duc d'Alençon se trouva fort en peine; il avait commandement précis du roi de ne point recevoir le connétable[2]. Il commença par dire qu'il s'en irait plutôt que de le laisser venir; et la Pucelle, l'entendant parler ainsi, ne voyait d'abord aucune difficulté à combattre le duc de Richemont. Cependant le connétable avait des amis dans l'armée; d'ailleurs, combattre entre Français lorsqu'on attendait à chaque moment l'attaque de Talbot et de Fastolf, n'était pas chose raisonnable. Aussi, comme le duc d'Alençon et la

[1] Mémoires de Richemont.

[2] Déposition du duc d'Alençon. — Mémoires de Richemont. — Chronique de la Pucelle.

Pucelle allaient monter à cheval, la Hire et quelques autres se mirent à dire que si la Pucelle marchait contre le comte de Richemont, elle trouverait à qui parler, et qu'il y avait assez de gens qui aimeraient mieux le connétable que toutes les pucelles du royaume.

La chose n'était point encore décidée lorsqu'on apprit qu'en effet Talbot approchait. Pour lors la Pucelle dit la première qu'il y avait besoin de s'aider les uns des autres. D'autre part, le connétable avait fait parler à Jeanne. On lui avait expliqué que le roi était trompé par de faux rapports; que c'était à elle, par le pouvoir qu'elle avait, à pardonner au connétable ses offenses, s'il en avait commis, et à le recevoir dans l'assemblée des hommes d'armes dont elle était chef. Plusieurs chevaliers lui garantirent, par serment et sous leur sceau, la fidélité du connétable. Elle se montra alors contente de sa venue; et le lendemain, avec le duc d'Alençon, le bâtard d'Orléans, le sire de Laval, et les autres chefs, elle s'en vint à cheval à la rencontre du connétable. Chacun mit pied à terre, et la Pucelle s'inclina pour embrasser les genoux du prince. « Jeanne, « dit-il, on m'a dit que vous vouliez me combat« tre; je ne sais si vous venez de Dieu ou non : si

« vous êtes de Dieu, je ne vous crains en rien; « car Dieu sait mon bon vouloir; si vous êtes du « diable, je vous crains encore moins. »

En effet, il n'y avait pas de plus grand ennemi de la sorcellerie, des sorciers et des hérétiques que le connétable[1]. Autant il en pouvait découvrir en Bretagne et en Poitou, autant il en faisait brûler sur l'heure même; parfois il trouvait les évêques mêmes trop doux pour un crime si abominable.

Ainsi donc, étant bienvenu de tous, le connétable joignit ses gens à ceux du duc d'Alençon. Selon l'usage, il fut, comme nouveau venu, contraint à commander le guet durant la première nuit; et certes, ce fut la première fois que le guet fut mené par le connétable de France.

Le château de Beaugency ne pouvait plus se défendre contre tant de gens; la garnison, que commandait le sire de Gueten, bailli d'Évreux, obtint de sortir, chaque homme gardant son cheval, son armure, et la valeur d'un marc d'argent.

Lord Talbot et lord Scales, ne pouvant secourir Beaugency, avaient marché sur Meung,

[1] Mémoires de Richemont.

pour reprendre le pont. Mais comme les Français avançaient, les Anglais remontèrent vers la Beauce.

Au premier bruit de l'arrivée des Anglais, renforcés de toute la compagnie que leur avait amenée sir Jean Fastolf, les chefs français s'étaient montrés un moment incertains de ce qu'ils avaient à faire, et s'ils devaient risquer de combattre en pleine campagne. On vit alors quel avantage c'était d'avoir reçu le comte de Richemont. « Ah! beau connétable, lui dit Jeanne, vous n'êtes « pas venu de par moi, mais vous êtes le très-bien « venu. » Le duc d'Alençon lui demanda ce qu'elle croyait qu'il fallût faire [1]. Beaucoup des gens du roi avaient peur; ils se souvenaient d'Azincourt, de Crevant, de Verneuil, de la journée des Harengs. Ils savaient combien les Anglais étaient habiles à disposer les batailles. « Il fera bon avoir « des chevaux, disait-on. — Avez-vous de bons « éperons? demanda la Pucelle. — Comment! « s'écrièrent les capitaines, devons-nous donc « fuir? — Non, reprit-elle, il faut chevaucher har« diment; nous aurons bon compte des Anglais, et « les éperons seront d'usage pour les poursuivre. »

[1] Déposition du duc d'Alençon.

Ce fut alors que l'on se résolut à marcher après eux vers Janville, à travers la Beauce. La Pucelle encourageait tout le monde : « En mon « Dieu, disait-elle, il les faut combattre. Quand « ils seraient pendus aux nues, nous les aurons, « car Dieu nous a envoyés pour les punir. Le « gentil roi aura aujourd'hui la plus grande vic- « toire qu'il ait jamais eue; mon conseil m'a dit « qu'ils étaient à nous. »

En même temps le connétable fit porter son étendard en avant, et chacun le suivit[1].

On forma une forte avant-garde des gens d'armes les mieux montés, et pour les conduire on choisit la Hire, Saintraille, Ambroise de Loré, le sire de Beaumanoir, Jamet de Tillay et d'autres braves chevaliers. Jeanne aurait bien voulu être de cette avant-garde[2]; on préféra qu'elle demeurât au corps de bataille avec le duc d'Alençon, le connétable, le Bâtard, le maréchal de Boussac, l'amiral, les seigneurs d'Albret, de Laval, de Gaucourt.

La Hire et les chefs de l'avant-garde avaient commandement de serrer les Anglais de façon à

[1] Mémoires de Richemont.

[2] Dépositions de Louis de Contes.

ne leur point laisser le temps de se ranger en un lieu fort et de se retrancher. Ils s'en allaient chevauchant dans cette belle plaine de Beauce, où le pays n'offrait nul lieu à s'appuyer, que de loin à loin quelques jeunes bois[1]. Quand la Hire fut arrivé, avec soixante ou quatre-vingts des siens, au lieu nommé les Coignées, près de la ville de Patai, un cerf partit tout d'un coup devant lui, et peu après on entendit les cris et le bruit qu'avait élevés l'animal parmi l'armée anglaise, où il s'alla jeter[2]. Les capitaines français, ainsi avertis que l'ennemi était là et que l'heure était venue, rangèrent leurs gens en bon ordre.

De leur côté les Anglais étaient dans de grandes incertitudes. Sir Jean Fastolf et d'autres étaient d'avis de ne point combattre, mais de se retirer et de se mettre dans les châteaux, villes et forteresses, en abandonnant la campagne, afin d'attendre les renforts qui viendraient bientôt d'Angleterre; ils disaient que leurs gens étaient encore tout effrayés et ébahis des pertes qu'ils avaient faites devant Orléans et à Jargeau; qu'au contraire les Français étaient animés et enorgueillis;

[1] Mémoires de Richemont. — Monstrelet. — Chronique de la Pucelle. — Tripaut.

[2] Monstrelet.

qu'il fallait donner aux esprits le temps de se rassurer, et ne rien précipiter.

Lord Talbot fut d'autre opinion, et voulut combattre, puisque les Français présentaient bataille. Puis il y eut encore consultation sur l'ordonnance du combat. Les uns voulaient qu'on mît pied à terre à la place même où l'on était, et se trouvaient assez bien retranchés sur leur flanc par une forte haie qui arrêterait les chevaux des Français; d'autres voulaient prendre une meilleure position, et s'appuyer d'une part sur une forte abbaye du village de Patai, de l'autre sur un petit bois. Pendant le mouvement d'un quart de lieue qu'il fallut faire pour aller s'y placer, l'avant-garde française avait galopé grand train, en suivant la marche des ennemis[1]. Avant que les Anglais fussent rangés, avant que tous leurs hommes d'armes eussent mis pied à terre, avant que les archers eussent planté devant eux leurs pieux aiguisés, les Français, encouragés par la mauvaise défense qu'ils voyaient depuis quelque temps faire à leurs anciens adversaires, se jetèrent de plein choc tout au travers. Le combat ne fut pas long. Sir Jean Fastolf, le bâtard de Thian, et ceux

[1] Mémoires de Richemont. — Monstrelet. — Chartier.

qui n'étaient pas descendus de cheval, prirent presque aussitôt la fuite. Lord Talbot et les autres capitaines ne purent rallier leurs gens. Le corps de bataille des Français arriva, et acheva la défaite. Il y eut un grand massacre des archers et de ces pauvres gens des communes d'Angleterre, que depuis tant d'années on amenait mourir en France, et qui, vainqueurs ou vaincus, ne revoyaient guère leur pays [1]. Lord Talbot, lord Scales, lord Hungerford, et la plupart des capitaines anglais, se rendirent prisonniers. « Hé « bien, seigneur Talbot, lui dit le duc d'Alençon, « vous ne vous attendiez pas à cela ce matin? — « C'est la fortune de la guerre, » répondit l'Anglais sans s'émouvoir. On lui montra, ainsi qu'au comte de Suffolk, déjà prisonnier depuis Jargeau, la prophétie de Merlin, qui avait annoncé que la France serait sauvée par une vierge [2].

La poursuite des fuyards dura long-temps, et ceux qui n'avaient pas de quoi se racheter étaient, comme à la coutume, traités bien cruellement. Jeanne n'endurait point avec patience cette méchanceté des gens de guerre. Comme devant elle

[1] Monstrelet.

[2] Déposition du duc d'Alençon.

un prisonnier fut frappé à la tête et abattu tout sanglant, elle descendit de cheval, le soutint dans ses bras, fit appeler un confesseur; en attendant, elle le soignait et s'efforçait de lui donner bonnes pensées et bon courage[1].

Cependant le duc de Bedford était à Corbeil, attendant des nouvelles des Anglais, lorsqu'il y vit arriver sir Jean Fastolf en fugitif. Sa colère fut si grande, que, sans se souvenir de la bataille des Harengs, il lui ôta le ruban de la Jarretière. Il revint à Paris; la ville était toute troublée du bruit de la victoire des Français. On disait que les Armagnacs allaient arriver[2]. Le conseil fut assemblé et les serviteurs du roi anglais pleuraient en écoutant le récit des misères et de la destruction de leurs gens. On travailla nuit et jour à fortifier la ville; on augmenta le guet. Pour plus de sûreté, on changea le prevôt des marchands et les échevins, et ils furent remplacés par des bourgeois encore plus ennemis des Français.

Ce qui était le plus nécessaire, c'était d'avoir des secours d'Angleterre. Le duc de Bedford en demandait depuis long-temps; mais les discordes

[1] Déposition de Louis de Contes.

[2] Monstrelet. — Journal de Paris. — Registres du Parlement.

du duc de Glocester et du cardinal de Winchester troublaient toutes les affaires. Il écrivit de nouveau.

« Toutes choses prospéraient ici pour vous, disait sa lettre, jusqu'au temps du siége d'Orléans, entrepris Dieu sait par quels conseils. Après la mort de mon cousin de Salisbury, que Dieu absolve, qui est tombé, ce semble, par la main de Dieu, vos troupes, qui étaient en grand nombre à ce siége, ont reçu un terrible échec. Cela est arrivé en partie, comme nous nous le persuadons, par la confiance que les ennemis ont eue en une femme née du limon de l'enfer, et disciple de Satan, qu'ils appellent la Pucelle, laquelle s'est servie d'enchantemens et de sortiléges. Cette défaite a non seulement diminué le nombre de vos troupes, mais en même temps a fait perdre courage à celles qui restent, d'une manière étonnante. De plus elle a encouragé vos ennemis à s'assembler incontinent en grand nombre. »

La ressource des chefs d'Angleterre contre l'épouvante inspirée par la Pucelle était en effet de la traiter de sorcière et de magicienne. Cependant la renommée ne publiait rien que d'édifiant de cette sainte fille. Tous ceux qui l'approchaient ne voyaient en elle que piété, douceur et courage.

Fût-elle venue de l'enfer, il n'y avait pas là de quoi diminuer la frayeur des archers d'Angleterre; aussi leurs capitaines ne savaient quels discours leur tenir[1].

Le duc de Bedford avait maintenant grand repentir de s'être montré si hautain envers son beau-frère de Bourgogne; rien n'était plus pressant que de l'apaiser. On résolut, d'accord avec les Parisiens, de lui envoyer une solennelle ambassade, afin de lui exposer l'étrange état des affaires, et de le conjurer de venir au plus tôt à Paris, pour aviser ce qu'il était à propos de faire. L'évêque de Noyon, deux docteurs de l'Université et plusieurs notables bourgeois se rendirent à Hesdin, où était pour lors le Duc, qui relevait de maladie. Il les reçut bien et leur promit de venir bientôt à Paris. Il y arriva le 10 juillet, avec six ou sept cents combattans assemblés à la hâte dans son comté d'Artois. Sa venue rendit courage aux partisans des Anglais et des Bourguignons. De grands conseils furent tenus; les promesses et les alliances furent renouvelées et confirmées entre les deux beaux-frères. Pour ranimer encore mieux les esprits des Parisiens et réveiller leur

[1] Monstrelet. — Journal de Paris. — Registres du Parlement.

vieille haine contre les Armagnacs, les deux ducs ordonnèrent une grande cérémonie. Un sermon fut d'abord prêché à Notre-Dame, devant eux; puis ils se rendirent en procession solennelle au Palais. Là, en présence du Parlement, des maîtres des requêtes, de l'évêque, du chapitre, du prevôt des marchands, des principaux bourgeois, on donna lecture de l'ancien traité conclu au Ponceau entre le feu duc Jean et le Dauphin, puis il fut fait un récit de l'assassinat de Montereau, où rien ne fut épargné pour rendre odieux le roi et ses partisans. Après cette lecture, il s'éleva dans toute l'assistance un grand murmure et des cris contre les Armagnacs. Le duc de Bourgogne, ayant demandé à parler, reproduisit sa plainte contre Charles de Valois, et déclara qu'il voulait venger le meurtre de son père. Alors les gens du Parlement et les plus notables bourgeois renouvelèrent par acclamations leur serment au traité de Troyes. Durant un mois, on ne fit que demander et recevoir de tous la confirmation de ce serment.

Le lendemain de cette cérémonie le duc de Bourgogne repartit pour la Flandre, emmenant avec lui sa sœur la duchesse de Bedford, qui passait pour avoir quelque crédit sur son esprit.

Il laissa à Paris le sire de l'Isle-Adam, avec environ sept cents combattans. Il envoya aussi, peu après, une garnison à Meaux, sous le commandement du bâtard de Saint-Pol. C'eût été bien peu pour rassurer et défendre les Parisiens; mais dans le même moment le régent recevait d'Angleterre un renfort de deux cent cinquante lances et de deux mille archers. Cette assemblée de gens de guerre avait été faite par le cardinal de Winchester, sur la demande du pape, afin d'aller contre les hérétiques de la Bohême, qu'avaient pervertis les erreurs de Jean Hus. Les affaires des Anglais en France étaient devenues si difficiles, qu'il fallut bien que le conseil de Londres permît au duc de Bedford de retenir, pour servir contre les Français, tous ces gens de la croisade. Avec ce secours et les garnisons de Normandie, le régent espérait aviser au danger pressant où il se trouvait, et qui s'accroissait chaque jour; car, après la bataille de Patai, et durant tous ces préparatifs des Anglais, le roi Charles, ainsi qu'on va le raconter, s'était emparé de la Champagne. Il ne s'agissait plus maintenant de traiter le duc Philippe avec un superbe dédain. « Monseigneur de Bourgogne, écrivait le duc de Bedford en Angleterre, a fait grandement et honorablement son

devoir d'aider et de servir le roi, et s'est montré en ce besoin, de plusieurs manières, vrai parent, ami et loyal vassal du roi dont il doit être bien honorablement recommandé; n'eût été sa faveur, Paris et tout le reste étaient perdus de ce coup. On vous dira comment le Dauphin s'est mis en campagne de sa personne, à très-grosse puissance; et pour la crainte qu'on en a déjà, plusieurs bonnes villes, cités et châteaux, sans attendre siége, se sont mis en obéissance. Aujourd'hui 16 de juillet, il doit arriver à Rheims; demain on lui ouvrira les portes, lundi il se fera sacrer; incontinent après son sacre, il a intention de venir devant Paris, et espère y entrer[1]. »

[1] Rymer.

PHILIPPE-LE-BON.

LIVRE TROISIÈME.

SOMMAIRE.

Le roi est sacré à Rheims. — Lettre de Jeanne au Duc. — Comment se comportait la Pucelle. — Le roi et le duc de Bedford sont en présence. — Le roi et le Duc commencent à traiter. — La Pucelle attaque Paris. — Le Duc régent de France. — Son mariage. — Création de la Toison-d'Or. — Joûtes à Arras. — Prise de Saint-Pierre-le-Moutier. — Supplice de Franquet d'Arras. — Siége de Compiègne. — La Pucelle prisonnière. — Guerre des Liégeois. — Succession de Brabant. — Bataille d'Authon. — Levée du siége de Compiègne. — Combat de Germigny. — Combat de Chappes. — Guerres en Champagne. — Procès de la Pucelle. — Remontrances du Duc au roi d'Angleterre. — Guerre de Lorraine. — Bataille de Bulligneville. — Nouvelle négociation pour la paix. — Entrée d'Henri VI à Paris.



PHILIPPE-LE-BON.

1429 — 1431.



USSITÔT après la journée de Patai, Jeanne était retournée auprès du roi, et l'avait de nouveau pressé d'entreprendre le voyage de Rheims [1]. Les affaires étaient en si bon train, qu'on se résolut à écouter son conseil, bien qu'il ne parût pas très-conforme à la

[1] Chartier. — Chronique de la Pucelle.

prudence. D'autres proposaient d'aller auparavant réduire Cosne et la Charité, pour être entièrement maîtres de la Loire ; mais ces villes étaient comprises dans les trèves conclues par le duc de Savoie entre la France et la Bourgogne. D'ailleurs on prit bonne espérance aux promesses de la Pucelle, qui semblaient venir de Dieu. Elle ne réussit pas aussi bien à persuader le roi de se réconcilier avec le connétable. Il ne voulut jamais que ce prince fût du voyage de Rheims. En vain le connétable fit-il supplier le sire de la Tremoille de le laisser servir le roi, et qu'il ferait tout ce qu'il lui plairait, fût-ce même de lui embrasser les genoux [1], le sire de la Tremoille fut inébranlable dans son obstination, et maintint le roi en si grande colère, qu'il fit dire au connétable de s'en aller, et qu'il aimerait mieux ne jamais être couronné que de le voir au sacre. Le comte de la Marche eut aussi ordre de ne point venir. C'était perdre de puissans secours pour une entreprise périlleuse.

Ce n'est pas qu'il ne continuât à arriver de tous côtés des gentilshommes ; mais ceux-là même étaient assez mal reçus du sire de la Tremoille.

[1] Mémoires de Richemont.

Il lui semblait toujours qu'il y en eût trop; soit qu'il n'eût point d'argent pour leur solde, car il ne put faire donner que trois francs par homme d'armes; soit qu'il craignît que quelque cabale se formât contre lui. Il était si méfiant, que le roi se trouvant pour lors à Sully, près d'Orléans, ne vint pas, bien que la Pucelle le lui demandât, visiter sa bonne ville, qui s'était si bravement défendue. Les habitans l'attendaient cependant avec grand amour, et lui avaient préparé une noble réception [1].

On partit de Gien le 28 de juin. Hormis le connétable et le comte de la Marche qui était aussi dans la disgrâce du roi, tous les chefs de guerre se trouvaient dans cette entreprise. Le maréchal de Boussac avec le sire de Raiz, la Hire et Saintraille étaient à l'avant-garde. On comptait environ douze mille combattans, tous vaillans, remplis de bonne espérance et de courage, s'inquiétant peu de traverser un pays dont les villes, les forteresses, les châteaux étaient garnis d'Anglais et de Bourguignons [2].

On arriva devant Auxerre; le duc de Bourgogne

[1] Chronique de la Pucelle.

[2] Chartier. — Tripaut. — Chronique de la Pucelle. — Monstrelet.

tenait alors cette ville en gage pour les sommes qui lui étaient dues. Le conseil de Bourgogne avait assemblé des forces à Autun, afin de défendre le duché, s'il était attaqué, et envoya un serviteur du sire Jean de la Tremoille à son frère George de la Tremoille, celui qui gouvernait le roi, pour savoir si les Français entendaient observer les trèves. La ville députa aussi vers le roi, offrit de fournir, moyennant paiement, des vivres à l'armée qui en avait un pressant besoin, et de rendre obéissance au roi, si ceux de Troyes, de Châlons et de Rheims se soumettaient[1]. Le traité fut accepté, au grand dépit de la Pucelle et des gens de guerre. On assura que le sire de la Tremoille avait reçu deux mille écus pour traiter si favorablement une ville où, disait-on, il eût fallu entrer d'assaut.

De là on marcha sur Troyes. La ville fut sommée de se rendre et s'y refusa. La garnison était de cinq ou six cents Bourguignons; ils firent d'abord une sortie sur l'avant-garde. Après avoir passé cinq ou six jours campé devant la ville, le roi se trouva dans une situation difficile. Tout son monde manquait de vivres. Il y avait déjà huit

[1] Histoire de Bourgogne.

jours que les sept ou huit mille hommes qu'il avait avec lui n'avaient mangé de pain, et se soutenaient seulement en égrainant des épis ou cueillant des fèves vertes. On n'avait amené ni bombardes ni artillerie. Gien était le lieu le plus proche dont on pût tirer des munitions, et il y avait au moins trente lieues de distance. Personne dans le camp n'avait d'argent; on manquait de tout. Sans cesse on parlementait avec les gens de la garnison et de la ville, mais ils ne semblaient pas avoir envie de se soumettre, et l'on n'avait pas de quoi leur faire peur. Ce furent toutes ces raisons que l'archevêque de Rheims, chancelier de France, représenta au conseil du roi, et il proposa de revenir vers la Loire. Il n'avait jamais eu grande foi en la Pucelle; ce jour-là, voyant l'embarras où se trouvait le roi, presque tout son conseil fut de l'avis du chancelier. Cependant Robert-le-Masson, sire de Trèves, quand vint son tour de parler, représenta qu'il fallait envoyer quérir la Pucelle [1]. « Lorsque le roi a « entrepris ce voyage, dit-il, ce n'est pas à cause « de la grande puissance de gens d'armes qu'il

[1] Chartier. — Chronique de la Pucelle. — Déposition de Dunois. — Tripaut.

« pouvait avoir; ce n'est pas à cause de l'argent « qu'il avait pour les payer; ce n'est point parce « que cette entreprise semblait possible, mais « par les avis de Jeanne la Pucelle, qui disait « que c'était la volonté de Dieu, et qu'on trouve- « rait peu de résistance. Donc il faut entendre « comment elle s'expliquera; si elle n'a rien de « plus à dire que ce qui a été dit au conseil, alors « on suivra l'opinion commune, et le roi s'en re- « viendra. » Jeanne fut mandée : le chancelier lui expliqua dans quelle perplexité on se trouvait, les doutes qui avaient été débattus dans le conseil, et lui demanda ce qu'elle croyait qu'il fallait faire.

« Serai-je crue de ce que je dirai? demanda- « t-elle au roi. — Si vous dites des choses raison- « nables et profitables, je vous croirai, répondit « le roi. — Serai-je crue? répéta-t-elle. — Oui, dit « encore le roi, selon ce que vous direz. — Eh « bien, noble Dauphin, dites à vos gens de venir « et d'assaillir la ville, car, par mon Dieu, vous « entrerez en la ville de Troyes par amour ou par « puissance, d'ici à deux jours, et les traîtres « de Bourguignons en seront tous consternés. « — Jeanne, reprit le chancelier, qui serait cer- « tain de l'avoir dans six jours, il attendrait

« bien; mais je ne sais si ce que vous dites est « véritable. — Oui, dit-elle, vous en serez maître « demain. »

Sur sa foi, on résolut de tenter l'assaut. Elle prit son étendard, et pressant tout le monde, elle fit jeter dans le fossé les planches, les portes, les chevrons, les bois de toute sorte, dont les gens d'armes avaient fait les logis du camp; on apporta des fagots et des fascines pour se retrancher le plus près possible de la muraille, et pour masquer les petits canons qu'on menait en campagne. Le lendemain matin, tout était prêt pour commencer l'attaque.

Cependant la garnison n'était pas nombreuse; les bourgeois avaient peu d'envie de se défendre contre leur seigneur et leur roi; ils avaient passé la nuit à prier dans les églises. Frère Richard, ce fameux prédicateur, était venu chez eux quand on l'avait chassé de Paris, et il n'était pas pour les Anglais. D'ailleurs le nom de la Pucelle, les merveilles qu'on en racontait effrayaient les habitans et même la garnison. Ils doutaient beaucoup qu'elle vînt de Dieu, mais ne l'en craignaient que davantage. De dessus les murailles, ils la voyaient agiter son étendard, et les plus simples d'entre eux assuraient qu'une multi-

tude de papillons blancs voltigeaient tout à l'entour[1].

D'ailleurs il y avait à Troyes, comme dans toutes les villes, un fort parti contraire aux Anglais et aux Bourguignons; un parti de bons Français, qui ne désirait rien tant que de rentrer sous l'autorité du roi. Les chefs de ce parti étaient Jean Leguisé, évêque de Troyes, son frère Gilles, qui remplissait l'office de garde et chancelier des foires de Champagne et de Brie, et Guillaume Molé, leur beau-frère, un des principaux habitans de la ville. Ces dispositions du peuple leur donnaient courage à traiter avec les assiégeans, et à persuader aux assiégés de se soumettre[2].

Lorsqu'on vit que le roi allait faire livrer l'assaut, les pourparlers recommencèrent; l'évêque, les chefs de la garnison, les principaux bourgeois vinrent au camp pour traiter. Il fut convenu que la garnison sortirait librement avec ses armes, ses chevaux et tout son avoir; les bourgeois obtinrent du roi une abolition complète pour leur rebellion, et il fut défendu aux gens de

[1] Déposition de la Pucelle. — Chronique de la Pucelle.

[2] Histoire généalogique du P. Anselme. — Registre du Parlement. — Nobiliaire de Champagne.

guerre, sous peine de la hart, de leur faire le moindre tort[1].

Comme la garnison avait droit d'emporter ses biens, les gens d'armes voulurent emmener leurs prisonniers, dont la rançon leur était bien loyalement acquise. Mais ces pauvres gens, lorsqu'on les conduisait hors de la ville, supplièrent la Pucelle de les délivrer. « Par mon Dieu, dit-elle, ils « ne les emmèneront pas ! » La querelle commençait à s'émouvoir; le roi en fut informé, et paya aussitôt la rançon[2].

Jeanne allait ensuite entrer dans la ville, lorsque frère Richard se présenta devant elle, faisant des signes de croix et des aspersions d'eau bénite. Il venait de la part des habitans s'assurer si elle ne procédait point du démon. « Allons, appro- « chez, dit-elle, je ne m'envolerai pas. » Puis elle retourna près du roi, et lorsqu'il fit son entrée, elle était près de lui, portant son étendard[3].

Depuis ce jour frère Richard se mit à la suite du roi, et chevauchait avec les gens d'armes, leur

[1] Monstrelet. — Chartier. — Chronique de la Pucelle. — Lettres d'abolition du 9 juillet 1429.

[2] Vigiles de Charles VII. — Chartier. — Tripaut. — Chronique de la Pucelle.

[3] Déposition de la Pucelle.

prêchant de bien faire; il exhortait les villes à se soumettre au roi, et souvent les persuadait par son langage[1]. On disait aussi de lui des choses merveilleuses : on racontait que ces fèves que, grâce à Dieu, les Français avaient trouvées aux environs de la ville, et qui peut-être les avaient empêchés de mourir de faim, provenaient des bons soins de frère Richard; selon ce qu'on rapportait, il avait beaucoup répété dans ses prédications : « Semez toujours; celui qui doit cueil-« lir viendra bientôt. » Quand les Parisiens surent qu'il s'était ainsi fait Armagnac, ils perdirent leur amour pour lui, et plusieurs en prirent occasion de retourner à leurs jeux de cartes et de dés.

Châlons ne fit aucune résistance au roi; l'évêque et les principaux bourgeois vinrent au-devant de lui présenter leur soumission. La Pucelle promit au roi qu'il en irait de même pour Rheims. En effet, le seigneur de Châtillon et le sire de Saveuse, n'ayant qu'une petite garnison, assemblèrent les habitans et voulurent leur persuader de se défendre; mais les bourgeois ne les écoutèrent point, et répondirent même avec assez de

[1] Journal de Paris.

dureté et d'insolence[1]. Ils avaient grande terreur de la Pucelle, car chaque jour ce qu'on en publiait était plus miraculeux. D'ailleurs, le seigneur Regnault de Trie, archevêque de Rheims et chancelier de France, avait des intelligences dans sa ville. Les capitaines bourguignons furent donc contraints à se retirer.

Le roi fit alors son entrée solennelle; deux jours après, le 17 juillet 1429, il fut sacré dans la cathédrale de Rheims, après avoir été fait chevalier par le duc d'Alençon[2]. Le duc de Bourgogne était alors le seul pair du royaume au triple titre de Flandre, d'Artois et de Bourgogne. Sa place et celle des autres pairies vacantes fut tenue par les principaux seigneurs de la suite du roi; mais aucun d'eux n'était regardé autant que Jeanne la Pucelle : c'était à elle qu'on devait attribuer ce voyage et ce couronnement. Pendant la cérémonie, elle se tint près de l'autel, portant son étendard; et lorsqu'après le sacre elle se jeta à genoux devant le roi, qu'elle lui baisa les pieds en pleurant, personne ne pouvait retenir ses lar-

[1] Monstrelet.

[2] Chartier. — Chronique de la Pucelle. — Interrogatoires de la Pucelle.

mes en écoutant les paroles qu'elle disait : « Gentil « roi, or est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait « que vous vinssiez à Rheims recevoir votre digne « sacre, pour montrer que vous êtes vrai roi, et « celui auquel doit appartenir le royaume. »

Le jour même du couronnement, elle avait fait écrire au duc de Bourgogne. Les conseillers du roi, sachant les discordes de ce prince avec les Anglais, avaient espoir de le détacher des anciens ennemis du royaume, et cherchaient depuis quelque temps à traiter avec lui. Déjà la Pucelle, trois semaines auparavant, lui avait envoyé par un héraut une première lettre pour l'engager à se trouver au sacre. Depuis, le maréchal de Bourgogne lui avait fait savoir les paroles pacifiques du sire de la Tremoille pendant les pourparlers tenus au sujet de la ville d'Auxerre [1]. Cette fois, pour faire plus encore, on résolut que le chancelier, les sires de Gaucourt et de Dampierre, et le doyen du chapitre de Paris, se rendraient bientôt après en ambassade à Arras auprès du duc Philippe. Il dut recevoir, un peu auparavant, la lettre de la Pucelle, conçue en ces termes [2] :

[1] Histoire de Bourgogne.

[2] L'original est aux archives de Lille.

✝

JHESUS MARIA.

« Haut et redouté prince, duc de Bourgogne, Jehanne la Pucelle vous requiert, de par le roi du ciel, mon droiturier souverain Seigneur, que le roi de France et vous fassiez bonne paix, ferme, qui dure longuement. Pardonnez l'un à l'autre de bon cœur, entièrement, ainsi que doivent faire loyaux chrétiens; et s'il vous plaît guerroyer, allez sur le Sarrasin. Prince de Bourgogne, je vous prie, supplie et requiers tant humblement que je vous puis requérir, que ne guerroyiez plus au saint royaume de France, et faites retraire incontinent et brièvement vos gens qui sont en aucunes places et forteresses dudit royaume. De la part du gentil roi de France, il est prêt de faire paix avec vous, sauf son honneur; et il ne tient qu'à vous. Et je vous fais savoir, de par le roi du ciel, mon droiturier et souverain Seigneur, pour votre bien et pour votre honneur, que vous ne gagnerez point de bataille contre les loyaux Français; et que tous ceux qui guerroyent audit saint royaume de France guerroyent contre le roi

Jhesus, roi du ciel et de tout le monde, mon droiturier et souverain Seigneur. Et vous prie et vous requiers à jointes mains que ne fassiez nulle bataille, ni ne guerroyiez contre nous, vous, vos gens et vos sujets. Croyez sûrement, quelque nombre de gens que vous ameniez contre nous, qu'ils n'y gagneront mie; et sera grande pitié de la grande bataille et du sang qui sera répandu de ceux qui y viendront contre nous. Il y a trois semaines que je vous ai écrit et envoyé de bonnes lettres par un hérant pour que vous fussiez au sacre du roi qui, aujourd'hui dimanche, dix-septième jour de ce présent mois de juillet, se fait en la cité de Rheims. Je n'en ai pas eu réponse, ni onc depuis n'ai ouï nouvelle du hérant. A Dieu vous recommande et soit garde de vous, s'il lui plaît, et prie Dieu qu'il y mette bonne paix. Écrit audit lieu de Rheims, le 17 juillet. »

En attendant ce qui arriverait de ces propositions de paix, le roi se trouvait assez de puissance pour entrer dans l'île de France, et se rapprocher de Paris, où Jeanne avait plus d'une fois témoigné l'espoir d'entrer [1]. Le régent anglais était sorti de Paris pour hâter l'arrivée des gens d'armes

[1] Lettre de Guy de Laval. — Lettre de Jeanne au comte d'Armagnac.

de la croisade que conduisait le cardinal de Winchester. Quant au duc de Bourgogne, il n'avait point assemblé ses hommes ni en Picardie ni dans son duché. René d'Anjou, héritier des duchés de Lorraine et de Bar, le damoisel de Commercy, qui précédemment avaient traité avec l'Angleterre ou les Bourguignons, étaient venus à Rheims offrir leurs services au roi. Tout semblait lui prospérer.

Il commença, selon l'usage des rois après leur sacre, par se rendre en pèlerinage au tombeau de saint Marcou à Corbeny, pour y recevoir, par les mérites de ce saint, qui fut, disait-on, de la race royale, le pouvoir de guérir les écrouelles en les touchant. De là on vint à la petite ville de Vailly, du diocèse de Rheims, qui se rendit tout aussitôt[1]. Bientôt arrivèrent les députés de Laon et de Soissons, apportant la soumission de ces deux bonnes et fortes villes. Le roi passa trois jours à Soissons, où les habitans lui montrèrent beaucoup d'amour et de joie. Pendant ce temps, Crécy, Coulommiers, Provins, et plusieurs autres forteresses de la Brie reconnaissaient aussi son obéissance.

[1] Chronique de la Pucelle. — Chartier. — Monstrelet.

Il semblait que Château-Thierry dût mieux se défendre ; Jean de Croy, le sire de Brimeu, le sire de Châtillon et d'autres grands seigneurs bourguignons y étaient renfermés, et leur garnison s'était augmentée des gens qui avaient abandonné les autres forteresses. Mais les bourgeois se montraient tout Français et voulaient reconnaître le roi. La Pucelle parut à la vue des murailles[1] ; le bruit se répandit encore qu'on voyait des papillons blancs voltiger autour de son étendard ; la peur gagna dans la ville[2]. Les assiégeans crurent un instant que les Anglais arrivaient du côté de Paris ; Jeanne maintint leur courage ; un moment après, la garnison rendit la ville et sortit sauve de corps et de biens.

S'approchant toujours de Paris, le roi arriva à Provins. Déjà les Parisiens du parti anglais et bourguignon commençaient à s'effrayer. Ils voyaient se réfugier dans la ville les habitans des campagnes, qui, dans la crainte de voir arriver les Armagnacs, s'enfuyaient, emmenant leurs récoltes et leur bétail. Il n'y avait en ce moment aucun grand seigneur à Paris que le sire de l'Isle-

[1] Interrogatoires de la Pucelle.

[2] Monstrelet.

Adam avec quelques Bourguignons. Cependant le 24 juillet, les Parisiens furent rassurés par le retour du duc de Bedford, qui fit son entrée avec le cardinal de Winchester et les gens qu'il amenait d'Angleterre. En peu de jours, avec les hommes qu'il avait tirés des garnisons de Normandie, les Bourguignons et la milice de la commune de Paris, il se trouva à la tête de dix mille combattans. Le 4 août, il sortit de la ville et s'en alla par Corbeil et Melun jusqu'à Montereau; de là il écrivit au roi une lettre où il le défiait, à peu près en ces termes :

« Nous, Jean de Lancastre, régent et gouverneur de France, savoir faisons à vous, Charles de Valois, qui aviez coutume de vous nommer dauphin de Viennois, et maintenant, sans causes, vous dites roi : vous avez de nouveau formé entreprise contre la couronne et seigneurie de très-haut et très-excellent prince Henri, par la grâce de Dieu, vrai, naturel, droiturier roi de France et d'Angleterre; vous donnez à entendre au simple peuple que vous venez pour lui rendre paix et sûreté, ce qui n'est pas et ne peut être d'après les moyens dont vous usez pour séduire ce peuple ignorant; car vous vous aidez de gens superstitieux et réprouvés, comme d'une femme désor-

donnée et diffamée, portant habits d'homme, et de conduite dissolue; et aussi d'un frère mendiant, apostat et séditieux; tous les deux, comme nous en sommes informés, abominables à Dieu. Par force et par puissance d'armes, vous avez occupé au pays de Champagne aucunes cités, villes et châteaux appartenant à mon seigneur le roi, et vous avez contraint les sujets à se parjurer de la paix jurée par les grands seigneurs, les pairs, les prélats, les barons et les trois États du royaume. Nous, pour garder et défendre le vrai droit de mon seigneur le roi, et nous bouter hors de sa seigneurie, nous sommes mis sus et tenons les champs en notre personne; et nous avons poursuivi et poursuivons de lieu en lieu sans avoir pu encore vous rencontrer. Nous, qui désirons de tout notre cœur l'abrègement de la guerre, nous vous sommons et requérons, si vous êtes un prince qui cherchez l'honneur, d'avoir compassion du pauvre peuple chrétien, lequel tant longuement a été, pour votre cause, foulé, opprimé et inhumainement traité; et sans plus continuer la guerre, de prendre au pays de Brie, où nous sommes si proches l'un de l'autre, une place convenable et raisonnable, et un jour aussi prochain que peut le permettre notre proxi-

mité. Si vous voulez comparaître au jour et à la place marquée, même avec cette femme indigne, cet apostat, tous les parjures que vous voudrez, et toute la puissance que vous pourrez avoir, nous y comparaîtrons aussi par le bon plaisir de notre roi, et pour représenter sa personne. Alors, si vous voulez offrir ou mettre en avant aucune chose touchant le bien de la paix, nous ferons ce qu'un bon prince catholique peut et doit faire; car nous sommes toujours enclins à une bonne paix non dissimulée, qui ne soit ni parjurée ni violée, comme à Montereau, où par votre coulpe et votre consentement s'ensuivit le terrible, détestable et cruel meurtre commis contre l'honneur et la loi de chevalerie sur la personne de mon cher et très-aimé père le duc de Bourgogne, à qui Dieu pardonne; par où les nobles et autres sujets de ce royaume et d'ailleurs sont demeurés quittes et exempts de vous, de votre seigneurie, et de tous sermens de loyauté, subjection et féauté, comme vous l'aviez déclaré d'avance par vos lettres patentes, signées de votre main et de votre scel.

« Toutefois, si par l'iniquité et la malice des hommes, on ne peut obtenir le bien de la paix, chacun de nous gardera et défendra par l'épée

sa cause et sa querelle; et Dieu, qui est le seul juge, auquel mon seigneur doit répondre et non à aucun autre, lui en donnera la grâce. Nous le supplions humblement, lui qui sait et connaît le vrai droit et la légitime querelle de mon seigneur, de disposer à son plaisir, pour que le peuple de ce royaume puisse demeurer, sans tort de foulement et d'oppression, en longue paix et en repos, comme tous les rois et princes chrétiens qui ont gouvernement doivent le requérir et le demander. Ainsi faites-nous savoir hâtivement, sans plus différer, ni perdre de temps en écritures ni en argumens, ce que vous en voudrez faire; car si, par votre défaut, adviennent de plus grands maux, continuation de la guerre, pillerie, rançonnemens, occisions, dépopulation du pays, nous prenons Dieu à témoin, et protestons devant lui et devant les hommes, que nous n'en serons point cause, que nous avons fait notre devoir, et que nous avons proposé des termes de raison et d'honneur, soit préalablement au moyen de la paix, soit par journée de bataille, comme il doit être par droit de prince, lorsqu'entre si grandes et puissantes parties on ne peut faire autrement. »

Lorsque Bedford, héraut du régent anglais,

eut porté cette lettre au roi de France, ce prince et les chefs de guerre qui l'entouraient montrèrent joyeuse contenance. « Ton maître, dit le « roi, aura peu de peine à me trouver; c'est bien « plutôt moi qui le cherche[1]. » Les Français s'avancèrent encore un peu vers Paris, et placèrent leur camp près du château de Nangis. Tout fut disposé pour la bataille, avec prudence et habileté. C'était plaisir de voir le maintien guerrier de Jeanne, et sa diligence à ordonner les apprêts du combat. On disait qu'elle s'y entendait aussi bien qu'aucun homme d'armes, tant expert qu'il pût être[2].

Le duc de Bedford avait bien l'intention de recevoir la bataille, mais point de l'aller chercher; quand il vit que le roi tenait la campagne, mais ne venait pas l'attaquer, il se hâta de revenir à Paris, dont les Français étaient en ce moment plus près que lui. L'alarme y était déjà grande; on avait fermé la porte Saint-Martin, et la foire Saint-Laurent, où du reste il ne vint pas nombreuse foule, se tint pour cette fois dans la grande cour de l'abbaye Saint-Martin[3].

[1] Hollinshed.
[2] Chronique de la Pucelle. — Chartier.
[3] Journal de Paris.

L'entreprise du roi sur Paris se trouvait ainsi manquée. Plusieurs de ses conseillers proposèrent alors de revenir vers la Loire[1]. Les chefs de guerre étaient d'avis contraire; ils disaient que les ennemis n'ayant osé combattre, il fallait pousser en avant, et toujours conquérir. Le roi ne fut pas de leur opinion, et l'on marcha vers Brai pour y passer la Seine sur le pont; mais les Bourguignons s'étaient pendant la nuit emparés de la ville; ils défendaient le passage, et il fallait le gagner par la force. Ceci fit changer la résolution prise, et, à la grande joie de la Pucelle, du duc d'Alençon, du duc de Bar, et de la plupart des capitaines, on revint à Château-Thierry; puis on s'avança jusqu'auprès de Dammartin, à dix lieues de Paris. Partout les habitans des villages et le pauvre peuple, espérant la fin de leurs misères, criaient « Noël! » en voyant le roi, et couraient dans les églises chanter: *Te Deum laudamus.* La Pucelle, touchée à cette vue, dit alors au bâtard d'Orléans: « En mon Dieu, voici un bon « peuple et bien dévot. Quand je devrai mourir, « je voudrais que ce fût en ce pays. — Jeanne, dit « le Bâtard, savez-vous quand vous mourrez et en

[1] Chronique de la Pucelle. — Chartier. — Tripaut.

« quel lieu? — Je ne sais, répliqua-t-elle, c'est à « la volonté de Dieu; j'ai accompli ce que Messire « m'a commandé, qui était de lever le siége d'Or- « léans, et de faire sacrer le gentil roi. Je vou- « drais bien qu'il voulût me faire ramener auprès « de mes père et mère qui auraient tant de joie à « me revoir. Je garderais leurs brebis et bétail, « et ferais ce que j'avais coutume de faire. » Parlant ainsi, ses yeux étaient tournés vers le ciel, et jamais les seigneurs qui étaient là présens n'avaient si bien vu qu'elle venait de la part de Dieu, et non du démon, ainsi que les Anglais s'obstinaient à le publier[1].

Sa grande renommée l'avait laissée aussi simple et aussi modeste. On voyait en elle la même piété; elle était partout assidue aux églises, et priait tant qu'elle en avait le loisir. Sa chasteté et sa pudeur étaient si grandes, que sa présence chassait jusqu'aux mauvaises pensées des hommes d'armes et des grands seigneurs, qui parfois avaient fantaisie de lui faire des propositions déshonnêtes. Chaque soir elle allait prendre son logis dans la maison de la plus honnête femme du lieu, et souvent même couchait dans son lit; autrement

[1] Chronique de la Pucelle. — Déposition du comte de Dunois.

elle passait la nuit sans se désarmer, et jamais ne voulait quitter ses habillemens d'homme, afin, disait-elle, de mieux garder sa chasteté[1]. Elle était douce, surtout pour les pauvres gens, et les secourait quand elle pouvait. Pour ne les point rudoyer, et de crainte de leur faire de la peine, elle ne les renvoyait point lorsqu'ils venaient baiser ses mains et ses vêtemens; cette sorte d'adoration lui semblait néanmoins messéante; car, sauf qu'elle se disait envoyée de Dieu, elle ne cherchait point à faire croire qu'elle eût un pouvoir miraculeux. Jamais on ne lui avait entendu dire, ou qu'elle ne serait point blessée, ou qu'elle pouvait empêcher quelqu'un de l'être. Beaucoup d'hommes d'armes, qui n'étaient pas, il est vrai, de grands seigneurs, avaient quitté leur propre bannière pour porter un étendard semblable au sien; elle ne le donnait pourtant ni pour béni ni pour merveilleux, pas plus que son épée. Elle tâchait de prêter courage à tous par son exemple et par sa confiance aux promesses de Dieu qu'elle publiait : c'était tout son savoir-faire. « Mon fait, « disait-elle, n'est qu'un ministère[2]. » Et quand

[1] Dépositions de frère Pasquerel et du sire Daulon. — Interrogatoires.

[2] Déposition de frère Pasquerel.

on répondait que jamais on n'avait rien vu de pareil, même dans les livres: « Mon Seigneur, « répliquait-elle, a un livre où aucun clerc ne « peut lire, tant parfait qu'il soit en cléricature[1]. »

Le duc de Bedford, sachant le roi si près de Paris, sortit encore une fois avec dix ou douze mille combattans, et vint se camper dans une forte position, au village de Mitri, près Dammartin. Les Français se placèrent de leur côté à Lagni-le-Sec, et attendirent la bataille. La Hire et d'autres allèrent reconnaître l'ennemi, et il y eut quelques escarmouches au village de Thieux, sur la Beuvronne. Le régent anglais était résolu à attendre l'attaque; lorsqu'il vit que les Français avaient aussi la même volonté, il retourna tout aussitôt à Paris. Il était toujours inquiet de ce qui pourrait s'y passer pendant que le roi en était si peu éloigné, et ne s'assurait pas beaucoup en la fidélité des Parisiens, surtout lorsqu'il voyait toutes les villes du pays de France se soumettre l'une après l'autre avec empressement[2].

En effet, le roi reçut à ce moment même la

[1] Déposition de frère Pasquerel.

[2] Hollinshed.

soumission de Compiègne et de Beauvais, d'où les habitans avaient chassé leur évêque, Pierre Cauchon; bien qu'il fût natif de France, il était toujours un des plus furieux pour le parti anglais.

Le duc de Bedford, sur ces nouvelles, quitta encore Paris, craignant que le roi ne prît route vers la Normandie. Les Anglais voulaient, avant tout, garder cette province. C'était là qu'ils avaient jeté l'ancre en France. Leurs communications avec l'Angleterre étaient promptes et faciles par cette voie; en outre, leur pensée était toujours qu'ils la pourraient garder, même s'il leur fallait traiter avec le roi de France. Le régent se porta donc, avec toute sa puissance, vers Senlis. Le roi était à Crespy. Il se rapprocha aussi de Senlis, et campa près du village de Baron, sous le mont Piloy. Saintraille et Ambroise de Loré furent envoyés pour reconnaître l'ennemi; il était arrivé par la route de Senlis, avait passé la rivière de Nonette, qui coule de Baron à cette ville, et commençait à se retrancher. Le duc de Bedford prit soin de choisir une forte situation près de l'abbaye de la Victoire, fondée jadis par Philippe-Auguste, après la bataille de Bovines. Des haies et des fossés couvraient les flancs; la rivière et un grand

étang étaient par derrière. Sur le front, les archers avaient planté leurs pieux aiguisés et se tenaient serrés. Dans ce camp anglais, la bannière de France était portée en même temps que la bannière d'Angleterre; c'était le sire de l'Isle-Adam qui la tenait. Toute la droite était formée des Picards et des Bourguignons, au nombre de sept ou huit cents hommes d'armes. Les meilleurs chevaliers du duc Philippe se trouvaient là. Les sires de Croy, de Créquy, de Béthune, de Fosseuse, de Saveuse, de Lannoy, de Lalaing, le bâtard de Saint-Pol, et d'autres jeunes seigneurs, furent armés chevaliers par le duc de Bedford. Personne ne doutait que quelque grande bataille ne fût sur le point de se livrer.

Du côté des Français, tout se disposait avec non moins de prudence; l'avant-garde était commandée par le duc d'Alençon et le comte de Vendôme; le corps de bataille par les ducs de Bar et de Lorraine; les maréchaux de Boussac et de Raiz conduisaient un troisième corps qui formait l'aile de l'armée. Le sire de Graville, grand-maître des arbalétriers, et Jean Foucault, chevalier limousin, menaient les archers.

Le roi avait pour la garde de sa personne le comte de Clermont, le sire de la Tremoille, et

beaucoup d'autres, composant une assez nombreuse compagnie d'hommes d'armes. Enfin une autre troupe, avec le sire d'Albret, le bâtard d'Orléans, la Hire, Saintraille, était destinée à se porter d'un lieu à l'autre, et à engager des escarmouches avec les Anglais. C'était là qu'était la Pucelle. Quelques uns racontaient qu'elle était incertaine et diverse dans ses paroles, tantôt disant qu'il fallait combattre, tantôt qu'il ne le fallait point [1].

Le roi semblait avoir grande envie d'attaquer; lui-même, avec le sire de la Tremoille et le comte de Clermont, chevaucha plus d'une fois au front de son armée, non loin des Anglais, qui n'étaient qu'à deux traits d'arbalète des Français. Mais l'ennemi était si bien retranché et dans une place si forte, qu'il y aurait eu un très-grand danger à attaquer. Le roi fit savoir au duc de Bedford que s'il voulait sortir de son parc, on combattrait; mais il ne répondit point. Alors on tenta d'attirer les Anglais en rase campagne. Beaucoup de vaillans Français, soit à pied, soit à cheval, venaient jusqu'à leurs fortifications pour les provoquer au combat; quelques uns sortaient en effet, surtout

[1] Monstrelet.

parmi les Picards et les Français du parti anglais; ainsi s'engageaient de fortes escarmouches, où de chaque côté on venait secourir les siens, lorsqu'ils étaient repoussés. Jamais on n'avait de part et d'autre combattu avec tant de vaillance, de haine et de cruauté. On ne faisait nul merci; aucun homme, de quelque état qu'il fût, n'était admis à rançon : tous étaient mis à mort sans miséricorde[1]. Le sire de la Tremoille courut ainsi un grand péril; c'était un des plus brillans chevaliers parmi ceux du parti du roi. Il voulut se distinguer ce jour-là par quelque fait d'armes. Monté sur un grand coursier, couvert d'une armure magnifique, il mit la lance au poing, serra les éperons, et se lança à travers l'escarmouche. Par malheur son cheval s'abattit, et l'on eut grand'peine à le retirer du milieu des ennemis[2].

Sur le soir, au coucher du soleil, le combat devint plus vif entre les Français et les Picards qui étaient sortis de leur enceinte. La chaleur était grande; le jour baissait; à peine pouvait-on se reconnaître à travers les nuages de poussière. Les archers français s'étaient approchés, et tiraient

[1] Monstrelet.

[2] Chronique de la Pucelle.

serrés contre les Anglais, qui répondaient de la même sorte. La foule des combattans s'accroissait de moment en moment. Les hommes qui avaient l'expérience de la guerre, voyant comme l'affaire s'engageait, n'hésitaient pas à croire qu'elle finirait par la complète destruction d'un des deux partis. Cependant, quand la nuit fut tombée, les Français retournèrent à leur camp sous le mont Piloy.

Le duc de Bedford vint aussitôt le long de la troupe des Picards, et il s'arrêtait de place en place pour les remercier de leur vaillance : « Mes « amis, disait-il, vous êtes de braves gens; vous « avez supporté pour nous tout le poids de la bataille ; nous vous remercions bien grandement, « et nous vous prions, s'il nous survient d'autres « affaires, de vous comporter avec la même hardiesse. » Le bâtard de Saint-Pol et le sire Jean de Croy s'étaient distingués entre tous. Le dernier avait reçu une blessure à la jambe[1].

Le roi s'étant ainsi assuré que les ennemis ne voulaient jamais sortir de leurs remparts, revint à Crespy, et prit sa route vers Compiègne, qui venait de lui ouvrir ses portes. Le duc de Bedford

[1] Saiut-Remi.

retourna à Paris; mais, malgré l'inquiétude qu'il avait sur cette ville, il n'y resta guère. Les affaires des Anglais étaient chaque jour en plus mauvais état. Toutes les villes se rendaient au roi. Le connétable s'avançait dans le Maine; il avait pris Gallerande, Rameffort et Malicorne. On craignait qu'il ne marchât sur Évreux. La Normandie même commençait à ne plus être si assurée aux Anglais. De tous côtés les Français reprenaient courage, formaient des entreprises, et trouvaient partout des intelligences. Ainsi revinrent entre leurs mains Aumale et Torcy près de Dieppe, Estrepagny proche Gisors, Bon-Moulin et Saint-Celerin du côté d'Alençon.

Mais ce qui devait sembler plus grave au régent anglais, le duc de Bourgogne négociait avec le roi; il avait reçu ses ambassadeurs à Arras, et depuis les premiers jours du mois d'août, de publics pourparlers avaient lieu dans cette ville. C'était donc le moment de s'assurer de la Normandie, et de veiller sur la plus précieuse conquête des Anglais. Il envoya au duc de Bourgogne deux de ses conseillers flamands, l'évêque de Tournay et le sire de Lannoy, pour lui rappeler ses sermens et l'empêcher de traiter [1]; puis, lais-

[1] Hollinshed.

sant Paris entre les mains de Louis de Luxembourg, évêque de Thérouane, chancelier de France pour les Anglais, du sire de l'Isle-Adam et des capitaines picards, de Simon Morhier, prevôt de Paris, qui y avait grande autorité et avait commandé la milice à la journée des Harengs, et de sir Thomas Ratcliff, chef des Anglais qu'avait amenés le cardinal de Winchester, le duc de Bedford s'en alla à Rouen tenir les États de Normandie, et leur faire de grandes promesses pour les engager à ne le point abandonner.

Le roi n'avait pas moins d'intérêt à se réconcilier avec le duc de Bourgogne, que les Anglais à le conserver pour ami. Ainsi la puissance de ce prince ne pouvait que s'accroître par le besoin que les deux partis avaient de lui. Le chancelier et les ambassadeurs de France avaient d'abord été admis en sa présence, devant son conseil, ses chevaliers et ses principaux serviteurs[1], et s'étaient résolus à proposer les conditions suivantes :

1°. Le roi Charles reconnaîtra par lui-même ou par ses fondés de pouvoir que l'événement de la mort du duc Jean était mauvais et damnable; que cette mort a été consommée damnablement

[1] Monstrelet. — Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

et par mauvais conseil; qu'elle lui déplaît de tout son cœur, et que s'il avait alors eu autant d'âge et d'entendement qu'aujourd'hui, il y eût pourvu; mais il était en ce temps-là bien jeune, avait peu de connaissance, et ne sut point y aviser. Il priera le seigneur de Bourgogne d'ôter de son cœur la rancune et la haine qu'il peut avoir conçues contre lui à ce sujet, et d'avoir entre eux bonne paix et amour.

2°. Le roi Charles abandonnera ceux qui accomplirent cette action ou y consentirent; et s'il les peut tenir, les punira; autrement, il les bannira à jamais, sans grâce ni rappel, et ils seront hors de tous traités.

3°. Le roi Charles fondera à Montereau une chapelle de vingt-quatre chartreux pour le repos de l'âme du feu duc Jean et des autres trépassés pendant les guerres.

4°. On restituera les joyaux que le duc Jean avait sur lui lors de son décès.

5°. Le duc de Bourgogne conservera les terres et seigneuries provenant de la couronne qu'il tient aujourd'hui; d'autres lui seront données.

6°. Les dettes pour pensions, dons ou autres causes que le feu roi avait envers le duc de Bourgogne seront payées.

7°. Le seigneur de Bourgogne et ses sujets sont exempts de faire aucun serment de féauté au roi Charles, et ledit seigneur n'aura aucune obligation envers lui.

8°. On restituera les biens et joyaux de ceux qui furent présens au décès du duc Jean.

9°. Abolition générale sera accordée, et chacun recouvrera ses biens, sauf certaines exceptions.

10°. Pour sûreté, il sera donné des otages et consenti des peines corporelles et séculières, aussi bien que des soumissions à l'Église.

Le Duc reçut avec bonté ces premières propositions, promit d'y répondre, et commit plusieurs de ses conseillers pour en conférer avec les ambassadeurs du roi, et aussi avec les ambassadeurs qu'avait envoyés le duc de Savoie [1], que chacune des parties avait prié de se porter pour médiateur.

Ils ajoutèrent que, pour parvenir à une paix générale, et même pour traiter celle-ci, il fallait conclure une suspension de guerre, et assigner un temps et un lieu convenables pour traiter.

Ce fut à ce moment qu'arrivèrent de Paris l'évêque de Tournay et le sire de Lannoy, pour

[1] Guichenon.

représenter au duc Philippe, de la part du régent anglais, ses engagemens avec l'Angleterre. Par-là les négociations se trouvèrent retardées, et le Duc résolut d'envoyer une ambassade au roi de France pour connaître mieux ses intentions. Cependant tout le monde, et surtout les gens de bas et de moyen état, se réjouissait de cette paix [1]. Les ambassadeurs du roi de France étaient fêtés de tous, et bien qu'il n'y eût encore ni paix ni trêve, bien que ce fût dans une ville où le duc de Bourgogne était seigneur direct, on venait en foule s'adresser au chancelier pour avoir de lui des lettres de rémission, des ordonnances royales, et d'autres expéditions, comme si le roi eût retrouvé sa pleine puissance. Les chevaliers et les conseillers de Bourgogne se montraient hautement favorables à la paix; ils avaient le cœur français, et n'avaient jamais incliné pour l'Angleterre, comme les conseillers flamands; ceux-ci songeaient toujours au commerce et à la richesse de leur province.

Jean de Luxembourg, l'évêque d'Arras et les sires de Brimeu et de Charny, arrivèrent à Compiègne avec les ambassadeurs de France et de

[1] Monstrelet.

Savoie[1]. Le roi fit mettre sous ses yeux les articles que ses ambassadeurs avaient cru nécessaire de proposer. Ils furent examinés dans le conseil, où se trouvaient le duc de Bar, le comte de Clermont, M. de Vendôme, M. d'Albret, le chancelier, les évêques de Seez et de Castres, M. de la Tremoille, le bâtard d'Orléans, les seigneurs de Trèves, de Gaucourt, d'Argenton, de Mareuil, de Mortemart, et le doyen du chapitre de Paris.

Le roi et son conseil firent peu d'observations sur ces articles[2]; on demanda, 1°. que le duc de Bourgogne nommât une fois pour toutes ceux qu'il suspectait de la mort de son père, afin qu'il leur fût permis de présenter leur justification selon le droit et la coutume, et qu'après cette nomination personne ne pût être inquiété à ce sujet.

2°. On désigna particulièrement les seigneuries qui pourraient être détachées de la couronne pour être ajoutées à l'apanage du Duc; les principales étaient les comtés d'Auxerre et de Mâcon.

3°. On se réserva de discuter les dettes réclamées par le Duc.

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne. — [2] Dutillet.

4°. On expliqua formellement que lui seulement, et non pas ses héritiers et successeurs, serait dispensé du serment de féauté envers le roi vivant, mais non pas envers les héritiers et successeurs du roi.

5°. On ne voulut point d'exception à la remise générale faite à chacun de ses biens, sans remboursement de dommages.

6°. Le roi se refusa absolument à donner des otages pour sûreté du traité.

Enfin, comme le Duc voulait que les Anglais fussent admis à traiter, le roi déclara qu'il y consentait, pourvu que les princes prisonniers en Angleterre depuis quinze années fussent délivrés ou admis à rançon. Il s'engagea aussi d'avance à abandonner toute la Guyenne jusqu'à la Dordogne.

Telles furent les conditions arrêtées à Compiègne le 27 août pour servir à négocier la paix définitive. En attendant, une trêve fut conclue le 28 pour les pays de la rive droite de la Seine, depuis Nogent jusqu'à Honfleur. Paris était excepté, ainsi que les villes servant de passage sur la rivière. Le roi se réservait de les attaquer, et le Duc de les défendre. La trêve devait être commune aux Anglais, toutefois après leur consentement.

Pendant qu'on traitait ainsi à Compiègne, la guerre avait continué avec la même activité. La Hire, avec quelques hardis compagnons, s'en alla jusqu'à sept lieues de Rouen, devant la forteresse de Château-Gaillard, passa la Seine durant la nuit, et donna l'assaut. Le commandant anglais, qui se nommait Kingston, se voyant surpris, obtint la vie sauve et se hâta de partir[1]. On trouva dans le château le brave sire de Barbazan, qui, depuis neuf ans qu'il avait été pris à Melun, vivait en prison. Il était enfermé dans une étroite cage de fer. On en rompit les barreaux; mais le chevalier ne voulut point sortir. Il avait promis à Kingston d'être son loyal prisonnier, et il fallait que sa parole fût dégagée. On envoya courir après ce capitaine anglais, qui revint délivrer le sire de Barbazan. Le roi fut bien joyeux de revoir cet illustre et vaillant chevalier, qu'on tenait presque pour mort.

A peine les Anglais avaient-ils quitté Senlis, que les habitans envoyèrent présenter leur soumission au roi. Il résolut alors de s'approcher encore de Paris, où le duc de Bedford n'était plus[2]. On eût été mieux assuré de trouver en

[1] Hollinshed. — [2] Chartier. — Chronique de Berri.

Picardie des villes et forteresses sans défense, et des habitans tous portés de bonne volonté pour le roi [1]; mais c'était s'approcher beaucoup des frontières du duc de Bourgogne, qui pouvait mettre ses gens d'armes en campagne; ce motif et l'espoir d'arriver à la paix avaient décidé le conseil à conclure la trève. D'ailleurs les pourparlers continuaient, et les ambassadeurs de Savoie et de Bourgogne suivaient le roi. Ce fut donc à Senlis qu'il se rendit. Déjà son avant-garde avait, dès le 25 août, pris Saint-Denis, qui ne s'était point défendu, et dont les principaux habitans se retirèrent à Paris [2]; lui-même y arriva le 29 août. Toute la contrée se soumettait à l'envi. Creil, Chantilly, Gournay-sur-Aronde, Luzarches, Choisy, Lagny, firent actes d'obéissance. Les seigneurs de Montmorency et de Mouy prêtèrent leur serment au roi et se mirent à son service [3].

Il y avait quelque espoir d'entrer dans Paris. La ville était défendue par peu de gens de guerre, et l'on pouvait croire que les partisans du roi, le sachant si proche avec toute sa puissance, se dé-

[1] Monstrelet.

[2] Journal de Paris.

[3] Monstrelet.

clareraient fortement. Néanmoins, tout le conseil n'était pas d'opinion qu'il fallût essayer cette entreprise [1]. Le sire de la Tremoille ne le voulait point; d'autres aussi pensaient que les termes où l'on était avec le duc de Bourgogne, que l'assurance donnée chaque jour par messire de Luxembourg du désir de faire la paix, que les paroles meilleures encore du sire de Charny, qui avait laissé penser que son maître remettrait bientôt Paris aux mains du roi, que la médiation du duc de Savoie, valaient mieux qu'une attaque incertaine, et que tout pourrait échouer ou se retarder beaucoup, si cette attaque venait à manquer [2].

Mais la Pucelle s'assurait d'entrer à Paris, et elle avait alors plus grande renommée que jamais [3]. Elle s'en vint avec l'avant-garde où commandaient le duc d'Alençon, les maréchaux de Raiz et de Boussac, le sire d'Albret, le comte de Vendôme et les principaux chevaliers, loger à la Chapelle Saint-Denis. Toute l'armée du roi se

[1] Chronique de Berri.

[2] Histoire de Bourgogne.

[3] Lettre de Jeanne au comte d'Armagnac, Compiègne, 22 août. — Monstrelet. — Saint-Remi.

répandit dans les villages voisins, devant les portes Saint-Honoré et Saint-Denis.

Il y avait plus à compter sur les intelligences qu'on pourrait pratiquer dans la ville que sur le succès de l'assaut. Le duc d'Alençon écrivit au prevôt de Paris, au prevôt des marchands, aux échevins, les appelant chacun par leur nom, leur parlant un langage doux et flatteur, leur faisant des promesses[1]. Ils en furent peu touchés; c'étaient des gens dévoués aux Anglais et aux Bourguignons. Le Parlement, les magistrats de tout rang, les quarteniers, avaient pour la plupart trop offensé le roi pour se fier à sa bonté; ils se souvenaient trop d'avoir mis à mort ses plus fidèles serviteurs, lors du massacre des Armagnacs[2]; aussi rien ne fut-il oublié pour bien se défendre. Les barrières furent réparées, les fossés creusés; des pierres furent entassées sur les murailles, les sermens furent renouvelés publiquement; les dépôts judiciaires, l'argent des églises, la bourse des principaux bourgeois, furent mis à contribution pour payer les gens d'armes. La populace fut animée contre messire Charles de

[1] Registres du Parlement. — Journal de Paris.

[2] Monstrelet.

Valois et les Armagnacs; on lui fit accroire que la ville de Paris devait, si elle était prise, être renversée, et que la charrue devait en labourer la place [1].

La façon dont se comportaient les gens d'armes de France ne pouvait que donner crédit à ces mensonges; ils ne recevaient point de paie, et la victoire les rendait insolens; de sorte qu'ils se livraient à mille désordres; rien ne les pouvait retenir. La Pucelle en cela n'était point écoutée. Son courroux était si grand, qu'un jour, rencontrant des gens d'armes qui faisaient la débauche avec une fille de mauvaise vie, elle se mit à les battre du plat de son épée, si fort que l'arme se rompit. C'était l'épée trouvée dans l'église de Fierbois, et qui venait de faire de si belles conquêtes. Ce fut un sujet de chagrin pour tous, et même pour le roi. « Vous deviez, dit-il à Jeanne, « prendre un bon bâton et frapper dessus, sans « aventurer ainsi cette épée qui vous est venue « divinement, comme vous dites [2]. » La Pucelle en eut aussi beaucoup de regret; elle était bien attachée à cette épée, parce qu'elle venait de

[1] Registres du Parlement.

[2] Chartier. — Déposition du duc d'Alençon.

l'église de Sainte-Catherine qu'elle aimait tant. Toutefois elle préférait beaucoup, voire quarante fois mieux, son étendard, disait-elle; car elle se servait peu de l'épée [1]. Elle ne voulait tuer personne, et se contentait de s'en aller la première, avec son étendard, écartant ceux qui l'attaquaient avec la lance ou avec une petite hache qu'elle portait suspendue à sa ceinture.

Enfin, après huit jours passés à Saint-Denis, les Français se présentèrent devant la porte Saint-Honoré, et se rangèrent en bataille dans le marché aux pourceaux, sous la butte des Moulins, à peu près au lieu où est aujourd'hui la rue Traversière. Ils amenaient avec eux une nombreuse artillerie qu'ils placèrent sur la butte, et un grand nombre de chariots remplis de fagots et de fascines pour combler les fossés [2].

Les Parisiens étaient pour lors à la grand'-messe; c'était le jour de la Nativité de la Vierge [3]. Tout à coup le bruit se répandit que les Armagnacs attaquaient la ville. Ceux qui les favorisaient criaient : « L'ennemi est entré, tout est

[1] Interrogatoire de la Pucelle.

[2] Journal de Paris. — Chronique de la Pucelle. — Chartier. — Monstrelet.

[3] Registres du Parlement.

« perdu. » Mais il n'y eut aucune émeute; presque tous les habitans rentrèrent aussitôt chez eux, dans l'angoisse de ce qui allait advenir; d'autres s'en allèrent bravement défendre Paris et se joindre aux Anglais, aux Bourguignons et à la milice, qui s'étaient portés au lieu attaqué. Les Français voyaient aller et venir, le long des murailles, les étendards des chevaliers bourguignons et la bannière blanche à la croix rouge.

Bientôt le combat s'engagea main à main. Jeanne et quelques chevaliers, entre autres le sire de Saint-Vallier, s'en allèrent attaquer la première barrière; ils y mirent le feu et entrèrent ainsi dans le boulevard du dehors. Il y avait encore deux fossés avant d'arriver à la muraille. La Pucelle voulut continuer l'attaque; elle voyait que le premier fossé n'était pas difficile à passer, mais le second était profond et rempli d'eau. Quelques uns des hommes d'armes auraient bien pu le lui dire; mais sans doute parce que Jeanne commençait à leur déplaire et à exciter leur envie, ils la laissèrent aller [1].

Si toute la puissance des Français se fût employée à cet assaut, les Anglais, pendant ce

[1] Chronique de la Pucelle.

temps-là, auraient pu sortir par la porte Saint-Denis et tomber sur les assaillans. Aussi le duc d'Alençon, le comte de Clermont, le sire de Montmorency, qu'on venait de faire chevalier, et la plus grande part des capitaines, restèrent en bataille au flanc de la butte des Moulins, qui les mettait à l'abri de l'artillerie des Parisiens.

Pendant ce temps-là, Jeanne, le maréchal de Raiz et d'autres seigneurs en assez bon nombre passèrent aisément le premier fossé. Quand on fut au second, on le vit large, profond, rempli d'eau et de boue; la Pucelle s'en allait, sondant de place en place avec sa lance où l'on pourrait risquer le passage. Elle ne s'épouvantait point, et commanda qu'on apportât les fagots et les fascines pour essayer de le combler [1]. On lui obéissait vaillamment, et les Français semblaient résolus à ce périlleux assaut. Non seulement les canons et les couleuvrines portaient en cet endroit, mais les traits des archers y pleuvaient sans relâche. Les gens des deux partis, qui se voyaient et s'entendaient, s'adressaient mille menaces et mille injures. Jeanne leur criait : « Ren-« dez la ville au roi de France, » et ne recevait

[1] Chronique de la Pucelle. — Chartier. — Monstrelet.

pour toute réponse que des outrages grossiers et des paroles déshonnêtes. Rien ne pouvait l'arrêter ni la troubler. Mais bientôt, atteinte d'une flèche à la jambe, ayant vu tomber le vaillant homme d'armes qui portait son étendard, elle fut contrainte de se coucher par terre, sur le revers du tertre qui séparait les deux fossés. Là elle ordonnait encore l'attaque, et ne voulait point qu'on se retirât de l'assaut. Cependant la nuit approchait; il n'y avait nul espoir de passer ce fossé profond; on n'apercevait point qu'aucun mouvement eût éclaté parmi les habitans de la ville. L'ordre arriva du seigneur de la Tremoille pour revenir vers Saint-Denis [1]. Jeanne ne voulait point entendre parler de s'en aller; chacun s'en retournait qu'elle restait encore couchée près du fossé, sans écouter les remontrances qu'on lui pouvait faire; toutes les instances étaient inutiles. Le duc d'Alençon l'envoya conjurer de se laisser ramener; enfin il vint lui-même la chercher, et parvint à la décider [2].

La retraite des Français ne fut troublée par aucune sortie. Ils ramassèrent leurs morts qui

[1] Chartier.

[2] Chronique de la Pucelle. — Journal de Paris.

étaient en assez grand nombre, les enfermèrent dans une grange de la ferme des Mathurins, et les brûlèrent [1].

Le voyage du roi vers Paris était maintenant sans but; il manquait d'argent, il se trouvait loin des provinces qui pouvaient lui en donner et fournir des munitions [2]. Le régent allait revenir avec de plus grandes forces. Les gens d'armes ne se sentaient plus le même espoir ni le même courage. La discorde régnait dans le conseil; les uns rappelaient qu'ils n'avaient pas voulu cette attaque de Paris; les autres que, si elle eût été entreprise avec plus de forces et continuée avec plus de constance, un parti se fût déclaré dans Paris pour le roi. Beaucoup murmuraient contre la Pucelle, qui leur avait promis, disaient-ils, de coucher cette nuit même à Paris [3]. Enfin, dans ce chagrin de tous, il fut résolu de retourner vers la Loire. Jeanne, sans doute avec la volonté de quitter le service de guerre, suspendit son armure blanche sur le tombeau de saint Denis, avec une épée qu'elle avait conquise sur un An-

[1] Journal de Paris.

[2] Amelgard.

[3] Chartier. — Interrogatoires de la Pucelle. — Tripaut.

glais dans l'assaut de Paris. Mais on s'employa si bien à la consoler, on loua si fort sa bonne volonté et sa vaillance, on lui répéta tellement que si l'on eût fait tout ce qu'elle avait dit, la chose eût mieux réussi, qu'elle consentit à suivre le roi. Depuis elle assura que l'entreprise sur Paris s'était faite contre le conseil de ses voix, et qu'elle avait eu tort de ne leur point obéir.

Le roi laissa de fortes garnisons et de vaillans capitaines dans les forteresses qu'il avait conquises. Guillaume de Flavy fut capitaine de Compiègne; Ambroise de Loré à Lagny; Jacques de Chabannes à Creil; le comte de Vendôme à Saint-Denis et à Senlis. Le chancelier et le comte de Clermont devaient se tenir à Beauvais, pour continuer à traiter avec les ambassadeurs de Bourgogne. Puis le roi, prenant la route de Lagny, de Provins, de Bray et de Sens, revint à Gien et dans les provinces de la Loire.

A peine les Français se furent-ils éloignés, que le duc de Bedford rentra à Paris; bientôt le duc de Bourgogne se mit en route pour y venir aussi, et ramener sa sœur qui venait de passer deux mois avec lui. Il avait annoncé au roi de France qu'il allait faire ce voyage, et qu'il s'emploierait à traiter de la paix; aussi avait-il un

sauf-conduit[1]. En outre, les capitaines de Compiègne et de Pont-Sainte-Maxence avaient ordre de lui remettre ces villes pour assurer le passage des rivières de l'Aisne et de l'Oise. Mais Guillaume de Flavy, désobéissant au commandement qu'il avait reçu, refusa de donner entrée dans sa ville[2].

Le Duc voyageait avec grand appareil, accompagné de trois ou quatre mille combattans. Sa sœur la duchesse de Bedford cheminait près de lui, suivie de ses femmes, montées comme elle sur de belles haquenées. Lorsque ce noble cortége passa devant la ville de Senlis, les Français sortirent en foule pour voir le Duc. Le chancelier de France se présenta pour lui rendre ses hommages, et bientôt après arriva aussi le comte de Clermont, accompagné d'environ soixante chevaliers. Les deux beaux-frères ôtèrent leurs chaperons, se saluèrent courtoisement; mais ne s'embrassèrent point, et leur maintien ne témoignait ni joie ni amitié. Le comte de Clermont se tourna ensuite vers sa sœur madame de Bedford, et l'embrassa. L'entrevue ne se prolongea

[1] Chartier.

[2] Monstrelet.

point davantage, et le Duc montra, par l'air de son visage, qu'il ne voulait point entrer en conférence avec son beau-frère ni avec le chancelier. Il poursuivit sa route vers Paris. Son entrée fut solennelle. Le duc de Bedford, les gens du conseil, les prevôts et les échevins vinrent au-devant de lui. Le régent l'embrassa tendrement; chacun lui faisait honneur. Le peuple criait « Noël! » et jamais ne lui avait montré tant d'affection. Précédé des hérauts et des trompettes, il suivit la rue Saint-Martin et la rue Maubuée, pour aller rendre grâces à Dieu dans l'église Sainte-Avoie. De là il conduisit sa sœur à l'hôtel Saint-Paul, où demeurait le régent[1].

Pour lors commencèrent de grands conseils, où voyant le désir général des Parisiens, et combien ils étaient peu amis des Anglais, le duc de Bedford, à son grand regret, sur la demande expresse de l'Université, du Parlement et de la bourgeoisie, consentit à remettre la régence au duc de Bourgogne, et à se contenter du gouvernement de la Normandie[2].

Le duc Philippe se fit beaucoup prier par son

[1] Journal de Paris. — Registres du Parlement. — Monstrelet.

[2] Monstrelet. — Registres du Parlement.

beau-frère, par le cardinal de Winchester, par les Parisiens. La suite fit voir bientôt après que les Anglais faisaient sagement de suivre enfin le conseil de leur roi Henri V, et de ne rien ménager pour conserver l'amitié du duc de Bourgogne. Cependant il ne rompit point encore ouvertement les négociations commencées avec la France. Le chancelier et les conseillers du roi arrivèrent sur un sauf-conduit, de Senlis à Saint-Denis. Les sires de Luxembourg et de Lannoy s'y rendirent de leur côté. Par suite de ces pourparlers, la trève conclue à Compiègne, qui avait, le 28 septembre, été étendue à la ville de Paris et aux ponts de Saint-Cloud et de Charenton, fut solennellement publiée à Paris en même temps que la régence du duc de Bourgogne. Deux jours après il écrivit au duc de Savoie, lui témoigna encore son désir de faire la paix, et l'espérance d'y voir consentir son beau-frère le duc de Bedford [1]. Il indiquait comme lieu de conférences la ville d'Auxerre, et priait le duc de Savoie de s'y rendre en personne pour servir de médiateur conjointement avec le sire de Luxembourg, les cardinaux que le pape avait conjuré d'y envoyer,

[1] Preuves de l'Histoire de Savoie.

et les ambassadeurs de l'empereur. Les envoyés du duc de Savoie s'en allèrent de là auprès du roi à Issoudun, et il écrivit dans le même sens à leur maître.

Mais on ne croyait plus à toutes ces protestations pacifiques. Chacun, de son côté, s'apprêtait à reprendre la guerre avec plus de force. La trève devait finir à Noël; en attendant, elle n'était observée par personne. Les capitaines des garnisons françaises n'obéissaient en aucune façon au comte de Clermont, que le roi avait laissé pour son lieutenant dans les pays de la rive droite de la Seine. Chacun faisait à son gré des entreprises sur l'ennemi; les Anglais et les Bourguignons s'efforçaient aussi de reprendre les forteresses qu'ils avaient perdues [1]. Ainsi la contrée était redevenue plus malheureuse que jamais. Les ravages s'étendaient jusqu'à la porte de Paris; la disette y avait recommencé, et les cinq ou six mille Picards que le duc de Bourgogne avait amenés ne faisaient qu'accroître le désordre. Pour observer la trève, on ne les employait pas contre les Français, mais ils pillaient leurs hôtes à Paris et dans les villages où ils étaient logés.

[1] Chartier. — Monstrelet. — Journal de Paris.

Ce fut là tout ce que les Parisiens tirèrent de ce duc de Bourgogne qu'ils avaient si bien reçu. Après quinze jours, le duc de Bedford étant parti pour Rouen avec les Anglais, le Duc s'en alla aussi avec presque tous ses gens, laissant la ville sans défense; seulement, pour apaiser les murmures, il recommanda publiquement que si les Armagnacs revenaient, on eût à se bien défendre, et confia le gouvernement de Paris au maréchal de l'Isle-Adam.

Il était en effet pressé de retourner en Flandre [1]. Déjà, depuis assez long-temps, il avait négocié son mariage avec madame Isabelle, fille du roi Jean Ier de Portugal et de madame Philippe de Lancastre. Les sires de Roubais et de Toulongeon, de Noyelle et d'autres seigneurs bourguignons [2], étaient allés la chercher; elle s'était embarquée avec un des infans ses frères, pour arriver par mer en Flandre. Déjà elle était en vue du port de l'Écluse, on s'assemblait sur le rivage pour fêter sa venue, lorsqu'une furieuse tempête la rejeta en mer. On fut plusieurs jours sans savoir ce qui lui était advenu, et craignant qu'elle n'eût péri dans quelque naufrage. C'était l'inquié-

[1] Journal de Paris. — [2] Saint-Remi.

tude qu'avait le duc Philippe lorsqu'il quitta ainsi Paris en toute hâte. Peu après il sut que le vaisseau, long-temps ballotté sur la mer, avait enfin été jeté sur la côte d'Angleterre[1]; la princesse avait reçu bon accueil des gouverneurs de ce royaume, qui même lui avaient prêté cent livres pour ses dépenses. A son arrivée en Flandre, elle fut reçue avec une magnificence jusqu'alors inconnue, et qui surpassait le faste déjà si célèbre de la maison de Bourgogne. Ce fut à Bruges, le 10 janvier 1430, que les noces se célébrèrent. Le Duc avait fait construire des salles toutes neuves pour agrandir son château. Les rues étaient tendues de ces beaux tapis de Flandre, tels qu'on n'en faisait nulle part de pareils. La duchesse de Bedford, la duchesse de Clèves, étaient venues faire honneur au mariage de leur frère. La comtesse de Namur, la comtesse de Lorraine, madame de Luxembourg et d'autres nobles dames formaient aussi le cortége de la nouvelle Duchesse. Les grands seigneurs et les puissans gentilshommes étaient en foule à ces cérémonies. Comme eux, les riches bourgeois de Bruges, qui commerçaient dans tout le monde,

[1] *Acta publica* : Rymer.

rivalisaient de luxe et de dépense. Les fêtes durèrent huit jours entiers sans interruption; non seulement le palais, mais la ville étaient nuit et jour en festin, en danses, en courses de chevaux, en jeux de toute sorte. Rien ne parut plus splendide que trois fontaines placées devant le palais. L'une était un lion de pierre, et versait sans cesse du vin du Rhin; l'autre un cerf, d'où coulait du vin de Beaune; la troisième était une licorne qui, aux heures des repas, faisait jaillir de l'eau de rose pour se laver les mains, puis tour à tour du vin de Malvoisie, du vin de la Romanée, du vin muscat et de l'hypocras. Aussi ne voyait-on par toute la ville que gens de la populace ivres, se gourmant les uns les autres, ou couchés çà et là dans les rues; tandis que, dans le palais, ceux qui approchaient du Duc se livraient à de plus nobles divertissemens[2]. Il régla pour sa femme un train de maison bien plus magnifique et composé d'un beaucoup plus grand nombre de serviteurs que n'en avait aucune reine de la chrétienté[3].

[1] 1430-1429, v. st. L'année commença le 16 avril.

[2] Monstrelet. — Meyer. — Heuterus. — Saint-Remi.

[3] Preuves des Mémoires de France et de Bourgogne. — Ordonnance du 5 janvier 1429, v. st.

Il donna ainsi à ce troisième mariage un tout autre éclat qu'aux deux premiers, soit qu'il se trouvât alors plus comblé de gloire et de prospérité, soit qu'il voulût faire paraître plus de galanterie envers cette nouvelle épouse. Ce fut à cette occasion et à cause d'elle, dit-on, qu'il prit la devise, « Autre n'aurai, » l'appliquant sans doute au mariage seulement; car pour les amours il ne s'en fit faute pas plus après qu'auparavant. En ce moment même on racontait qu'il aimait beaucoup une dame de Bruges; et ce fut en son honneur, selon le bruit populaire, qu'il institua ce fameux ordre de la Toison-d'Or, le plus grand ornement sans doute de la fête de son mariage, et qui lui sembla toujours depuis un des plus beaux signes de sa gloire et de sa puissance. On disait qu'il avait voulu venger cette dame des moqueries de quelques seigneurs de sa cour, et leur proposer pour objet d'ambition et d'envie un souvenir de cette couleur dorée qu'ils avaient indiscrètement raillée[1].

Quoi qu'on en ait dit, le duc Philippe donna et eut sans doute de plus dignes motifs pour in-

[1] Favin, Théâtre d'honneur. — Colomiès (d'après Vossius, qui disait l'avoir lu dans une chronique). Recueil de particularités.



Origine de l'ordre de la Toison-d'Or.



stituer, dans une occasion solennelle, une chevalerie si conforme à ses nobles inclinations et au goût qu'il montra toute sa vie pour ce genre de cérémonies et de devoirs. Voici comment il exposa sa pensée, lorsqu'un an après il régla en définitif son ordre de la Toison-d'Or, dont les vingt-quatre premiers chevaliers avaient paru dans tout leur éclat au mariage.

« A tous présens, à venir, savoir faisons qu'à « cause du grand et parfait amour que nous avons « pour le noble état et ordre de chevalerie, dont, « par notre ardente et singulière affection nous « désirons accroître encore l'honneur, afin que, « par son moyen, la vraie foi catholique, l'état de « notre sainte mère l'Église, la tranquillité et la « prospérité de la chose publique, soient, autant « qu'ils peuvent l'être, défendus, gardés et con- « servés; nous, pour la gloire et la louange du « Créateur tout-puissant et de notre Rédempteur, « pour la vénération de la glorieuse Vierge sa « mère, pour l'honneur de monseigneur saint « André, glorieux apôtre et martyr, pour l'exal- « tation de la foi et de la sainte Église, pour l'exci- « tation aux vertus et aux bonnes mœurs, le 10e « de janvier 1429, qui était le jour de la solennité « du mariage célébré à Bruges entre nous et notre

« très-chère et très-aimée épouse Élisabeth, « avons institué, créé et ordonné, comme par « les présentes nous instituons, créons et ordon- « nons un ordre et confrérie de chevalerie et « d'association amicale d'un certain nombre de « chevaliers que nous avons voulu appeler du « nom de la Toison-d'Or conquise par Jason, et « sous les conditions ci-après [1]. »

L'ordre devait se composer de trente-un chevaliers, gentilshommes de nom et d'armes et sans reproche. Leur chef suprême devait être le duc Philippe, sa vie durant, et après lui ses successeurs ducs de Bourgogne.

Les chevaliers devaient quitter tout autre ordre, hormis les souverains, qui pouvaient garder l'ordre dont ils étaient chefs.

Le collier qui portait la toison d'or était donné par le Duc et devait lui être renvoyé après le décès du chevalier. Il se composait de briquets, nommés alors fusils, faisant jaillir des étincelles de leurs pierres. C'était depuis long-temps la devise du Duc; elle signifiait, disait-on, que le heurter, c'était l'enflammer. Le grand manteau

[1] Meyer. — Pontus Heuterus (leurs textes offrent quelques différences).

de l'ordre était d'écarlate, traînant jusqu'à terre, avec fourrure de vair; le chaperon de même couleur.

Les quatre-vingt-quatorze articles de cette ordonnance contenaient les devoirs imposés aux chevaliers, tous se rapportant à la fidélité envers la sainte Église, à l'intégrité de la foi catholique, à la loyauté envers le souverain, à l'amitié et à la fraternité entre les chevaliers de l'ordre, à l'honneur dans les armes, aux révélations qu'il leur était prescrit de faire de tout ce qui serait contraire ou injurieux au souverain ou aux membres de l'ordre. Les cérémonies, les réceptions, les sermens, les procédures contre les chevaliers délinquans, étaient aussi réglés par le plus menu détail. Enfin le Duc désignait les articles de cette longue ordonnance qui pouvaient être dans la suite expliqués et changés par le chapitre de l'ordre, et ceux qui devaient être immuables. C'était assurément le plus beau code d'honneur et de vertu chevaleresque, et aussi le moyen d'attacher et de rendre de plus en plus docile au duc de Bourgogne toute cette grande noblesse qui l'environnait et le servait.

Après les fêtes de Bruges, le Duc se rendit à Gand et dans les principales villes de Flandre,

pour montrer à ses sujets leur nouvelle souveraine. Elle reçut partout un grand accueil et de riches présens. Ce fut à ce moment qu'éclata une sédition à Grammont. Les gens de métier se révoltèrent contre les magistrats qui voulaient les soumettre à une taxe; mais le Duc, qui se sentait puissant, fut sévère contre les rebelles, et tel il se montra toujours. Son bailli, le sire d'Hallwin, fit trancher la tête aux chefs des mutins, et les autres furent bannis[1].

Au mois de février, continuant toujours à se faire voir à leurs bonnes villes, le Duc et la Duchesse se trouvèrent à Arras; là ils publièrent un grand tournoi; cinq des plus illustres chevaliers français, qui guerroyaient dans le voisinage, et qui avaient, peu de jours auparavant, soutenu un combat très-vif contre la garnison de Clermont en Beauvoisis, vinrent défier cinq chevaliers bourguignons; c'étaient Saintraille, Valperga, d'Abrécy, Dubiet et de Nully[2]. Leurs adversaires furent le sire de Beaufremont, seigneur de Charny, le sire de Lalaing, Jean de Vauldrey, Nicolas et Philibert de Menthon. La joûte dura cinq jours.

[1] Meyer.

[2] Monstrelet.

Elle fut brillante; le Duc et la Duchesse siégeaient sur un échafaud, entourés de toute leur chevalerie. C'était Jean de Luxembourg qui approchait les lances aux champions de Bourgogne, et Alard de Mouhi aux Français. Le sire de Beaufremont blessa grièvement le sire d'Abrécy, et le sire de Nully fut aussi fortement atteint par Philibert de Menthon; Valperga, après un rude et long combat contre le sire de Lalaing, fut abattu. Le Duc fit rendre de grands soins aux blessés, et accueillit le plus courtoisement leurs compagnons. Puis on recommença des deux parts à s'apprêter à la guerre plus cruellement que jamais.

La trève, comme on a vu, ne s'observait pas. Les garnisons françaises, bourguignonnes, anglaises, sans obéir à personne, ne faisaient que courir et piller le pays[1]. Le comte de Clermont, que le roi avait laissé pour lieutenant, voyant que nul ne voulait lui obéir, s'était en allé, laissant le commandement au comte de Vendôme. Le pays, qui commençait à se reposer lorsqu'un seul parti y était maître, n'avait jamais été plus malheureux. Les habitans reprenaient leurs habitudes de brigandages; il y avait même des gens de

[1] Chartier.

Paris qui, laissant femmes et enfans, s'en allaient par bandes piller sur les grandes routes aux environs de la ville, et beaucoup de riches bourgeois, pour trouver quelque sûreté, se réfugiaient dans les pays du duc de Bourgogne[1].

De l'autre côté de la Loire, les trèves n'étaient pas mieux gardées. Le duc d'Alençon avait voulu s'en aller avec la Pucelle en Normandie, pour reconquérir son apanage; mais le sire de la Tremoille s'y opposa. Le duc d'Alençon alors y envoya ses gens, et manda le vaillant Ambroise de Loré, capitaine de la forteresse de Lagny, pour être le maréchal de cette entreprise. Pendant ce temps, le conseil du roi revint au dessein de s'assurer de tout le cours de la Loire. Perrinet Grasset, cet aventurier bourguignon qui ne reconnaissait de chef que le duc Philippe, encore semblait-il que ce fût plus de nom que de fait, et qui traitait avec tant d'arrogance le maréchal de Bourgogne et tous les grands seigneurs du duché, tenait encore en ce moment la Charité et les places de cette contrée[2]. On lui fit proposer de se décla-

[1] Journal de Paris. — Chartier. — Chronique de Berri. — Vigiles de Charles VII.

[2] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

rer pour le roi, mais il n'y voulut point entendre. Alors on assembla à Bourges un certain nombre de gens d'armes. Le sire d'Albret fut leur chef, et s'en alla, avec la Pucelle, assaillir Saint-Pierre-le-Moutier.

Ce fut encore là un des plus beaux exploits de Jeanne. Les Français n'étaient pas nombreux; leurs plus fameux capitaines étaient occupés dans d'autres entreprises ou dans diverses garnisons. Le siége durait depuis quelques jours; les assiégés se défendaient bien. Déjà plusieurs attaques avaient échoué. Un jour que les Français repoussés se retiraient en désordre, et que les meilleurs hommes d'armes pensaient à lever le siége, Jeanne, demeurée presque seule, ne voulut point s'éloigner du rempart[1]. Le sire de Daulon, son écuyer, accourut pour l'emmener : « Vous êtes « seule, dit-il. — Non, dit-elle en ôtant son cas« que; j'ai cinquante mille hommes, et il faut « prendre la ville. » Elle lui sembla insensée; mais, sans s'arrêter à ses discours, la Pucelle se mit à appeler tous ses gens, leur criant d'apporter des claies et des fascines. Sa voix les ranima; ils obéirent à ses ordres. Elle ne cessait de les

[1] Déposition de Daulon.

presser. En un instant le fossé fut comblé, l'assaut recommencé, la ville prise. La Pucelle ne fit jamais rien qui parût plus merveilleux ni plus divin.

En ce temps-là il était venu près du roi une autre sainte femme qui se disait aussi prophétesse[1]. Elle se nommait Catherine, et venait de La Rochelle, promettant de même de grandes choses au roi. Elle n'allait point à la guerre, mais son fait était de prêcher, au nom du ciel, qu'on apportât de l'argent au roi, et elle disait qu'elle saurait bien connaître ceux qui tiendraient leurs trésors cachés. Elle avait aussi des visions, et souvent, disait-elle, il lui apparaissait une dame blanche vêtue d'or. Jeanne, nonobstant qu'il y eût grand besoin d'argent pour payer les gens d'armes, ne voulut point croire aux discours de Catherine. Elle demanda à voir la dame blanche. Catherine la fit coucher avec elle pour être témoin de la vision qui venait toujours la nuit. La Pucelle veilla long-temps sans rien voir apparaître; mais s'étant endormie, Catherine assura que c'était alors que la dame était venue. Le lendemain Jeanne dormit durant la journée pour pouvoir se tenir éveillée

[1] Journal de Paris. — Interrogatoires de la Pucelle.

toute la nuit. En effet, elle ne ferma pas l'œil, et elle demandait toujours à Catherine : « Viendra-« t-elle point? — Oui, bientôt, » disait l'autre; mais rien ne parut.

Cependant Jeanne ne pouvait pas plus montrer ses visions que Catherine, et disait à ceux qui lui en parlaient, qu'ils n'étaient point assez dignes ni vertueux pour voir ce qu'elle voyait. Il était donc raisonnable qu'elle ne regardât point comme une preuve contre cette femme de La Rochelle le fait de ne pouvoir communiquer ses visions à d'autres. Alors elle résolut d'en parler, ainsi qu'elle le raconta, à sainte Catherine et à sainte Marguerite, qui lui dirent qu'il n'y avait que folie et mensonge dans la femme de La Rochelle. Aussi voulut-elle la renvoyer à son ménage nourrir ses enfans, et dit au roi qu'il ne la fallait point écouter. Ce fut, à ce qu'il semble, l'avis de tous. Frère Richard, toutefois, lui était favorable, et tous deux étaient contraires à Jeanne [1].

Après la prise de Saint-Pierre-le-Moutier, on alla assiéger la Charité. Le maréchal de Boussac et le sire d'Albret y étaient avec Jeanne. Catherine avait conseillé de n'y point aller, parce qu'il fai-

[1] Déposition de Daulon. — Interrogatoires de la Pucelle.

sait trop froid : on était au cœur de l'hiver. La ville était merveilleusement bien fortifiée. Perrinet Grasset était un habile et vaillant capitaine. Les Français n'étaient pas fort nombreux. Ils demeurèrent un mois devant les murailles sans avancer en rien. On livra plusieurs assauts sanglans, et toujours sans succès. Enfin une fausse alerte, donnée par Perrinet Grasset, mit en déroute les Français, et ils revinrent laissant leurs canons. Jeanne assura ensuite que son avis eût été de ne point tenter cette entreprise.

Alors, après avoir assemblé un plus grand nombre de combattans, le conseil du roi revint au projet de porter la guerre dans les environs de Paris, sur la Seine[1]. Les affaires du roi allaient mieux de ce côté-là. Les garnisons françaises avaient presque toutes réussi à se conserver et à se défendre. Les habitans de Melun s'étaient délivrés des Anglais, et avaient appelé chez eux le commandeur de Giresme. Saint-Denis avait été surpris. La Hire avait pris Louviers, et courait jusqu'aux portes de Rouen. Cette ville même avait failli revenir aux mains des Français par le complot de quelques bourgeois. En outre, Paris se

[1] Monstrelet. — Chronique de Berri. — Chartier.

remplissait chaque jour de mécontens. Abandonnés du duc de Bourgogne et du régent, affamés par les compagnies qui dévastaient la contrée, se voyant sans défense, apprenant sans cesse que les Armagnacs avaient partout meilleure fortune, les Parisiens détestaient de plus en plus la guerre et les Anglais. Une grande conjuration se forma pour faire entrer dans la ville les gens de guerre du parti du roi[1]. Un clerc de la chambre des comptes, deux procureurs au Châtelet, de riches bourgeois, un religieux de l'ordre des Carmes, qui conduisait toute l'affaire, et environ cent cinquante autres furent découverts. Les uns furent écartelés ou décapités ; d'autres jetés à la rivière; il y en eut qui moururent à la torture; les plus riches se rachetèrent; un grand nombre s'enfuit. L'entreprise fut ainsi manquée. Mais une autre pareille pouvait se former. Le roi envoya donc toutes ses forces vers Paris; la Pucelle s'y rendit aussi; son avis[2] était qu'on ne pouvait trouver la paix qu'au bout de la lance, tandis que Catherine disait au contraire qu'il fallait traiter avec le duc de Bourgogne, et que, si l'on voulait, elle s'en irait persuader ce prince.

[1] Journal de Paris. — [2] Interrogatoires de la Pucelle.

Dès que Jeanne et les secours qu'elle amenait furent arrivés, tout commença à prospérer mieux encore pour les Français. La garnison anglaise de Corbeil, et les gens venus de Paris, furent repoussés devant Melun qu'ils voulaient reprendre. Saint-Maur, proche Vincennes, fut surpris. Une nouvelle conjuration éclata dans Paris parmi les prisonniers qui étaient à la Bastille; ils étaient sur le point d'égorger le capitaine et de livrer la porte Saint-Antoine, lorsque le sire de l'Isle-Adam arriva au plus vite; frappant lui-même de sa hache ceux qui venaient de tuer la garde des portes, il arrêta le succès de cette entreprise, et fit noyer tous ces malheureux prisonniers[1].

Vers le même moment, un des plus vaillans chefs des compagnies bourguignonnes, nommé Franquet d'Arras, courait le pays avec trois cents Anglais ou Bourguignons, et commettait mille cruautés. Jeanne s'en alla l'attaquer; il avait de bons archers, et se retrancha fortement; tout son monde avait mis pied à terre; par deux fois, Jeanne et les Français furent repoussés, bien que leur attaque fût hardie et vigoureuse;

[1] Journal de Paris.

enfin la garnison de Lagny, commandée par le valeureux sire de Foucaud, arriva avec de l'artillerie. Franquet, après s'être défendu obstinément, fut forcé derrière son rempart[1]. Presque tous ses gens furent passés au fil de l'épée, et lui fut fait prisonnier. La Pucelle voulait le garder pour l'échanger avec un brave Parisien, maître d'une fameuse hôtellerie à l'enseigne de l'Ours, que l'on retenait en prison pour quelque entreprise faite en faveur du roi[2]. Le bailli de Senlis et les juges de Lagny demandaient, au contraire, que Franquet leur fût livré afin de punir ses brigandages. Jeanne ayant appris que l'aubergiste était mort, « En ce cas, dit-elle, faites de « celui-ci ce que justice voudra. » Son procès fut suivi, et il fut décapité. La mort de ce fameux chef de guerre, que le duc de Bourgogne et les Anglais aimaient beaucoup, et que sa grande vaillance avait rendu cher à tous les hommes d'armes, donna un courroux extrême aux ennemis. On assura que Jeanne avait violé la foi promise, et avait manqué à toutes les lois de la guerre[3]. Cela augmenta la réputation de cruauté qu'elle avait

[1] Monstrelet. — Chartier.

[2] Interrogatoires de la Pucelle. — [3] Hollinshed.

parmi les adversaires du roi. Ils répandirent même qu'elle avait tué Franquet de sa main. Jamais elle n'avait inspiré tant de terreur aux Anglais, et par conséquent une si grande haine à leurs chefs. Les archers et les gens d'armes qu'on enrôlait en Angleterre prenaient la fuite, et se cachaient plutôt que de venir en France combattre contre la Pucelle, et l'on était contraint de publier de sévères ordonnances contre les capitaines et les soldats qui tardaient à partir, ou s'y refusaient, effrayés de ses sortiléges[1].

Pour ranimer le courage des Anglais qui étaient en France, pour relever l'espoir des Parisiens, il fut résolu par le conseil d'Angleterre d'envoyer le jeune roi Henri VI, qui avait pour lors neuf ans, se faire couronner roi de France à Saint-Denis. On fit grand bruit de cette nouvelle à Paris; on ordonna d'avance des fêtes; on annonça qu'il arriverait avec un grand nombre de soldats; on disait aussi, pour se rendre le peuple favorable, que le duc de Bourgogne assemblait une forte armée.

Il semblait en effet que tout projet de faire la paix fût maintenant bien éloigné. Le Duc, à qui

[1] Meyer. — Hollinshed. — Rymer : *Acta publica*, tome X.

le régent anglais avait promis la Champagne et la Brie, et donné d'énormes sommes d'argent, allait tenter de nouveaux efforts pour détruire le roi de France[1]. Déjà il avait envoyé plusieurs de ses conseillers à Amiens et dans les villes de Picardie, pour les empêcher de se mettre de l'autre parti, comme elles paraissaient y incliner beaucoup. Il leur avait promis sa puissante protection, et leur laissait même espérer qu'il pourrait obtenir pour elles la suppression des aides et des gabelles[2]. Par ses bonnes paroles, il avait réussi à se les rendre favorables, et avait assemblé encore une fois les gens de cette province qui avaient coutume de porter les armes.

En même temps Louis de Châlons, prince d'Orange, assemblait une autre armée de Bourguignons et de Savoyards pour aller conquérir le Dauphiné, qui, comme on croyait, devait être partagé entre lui et le duc de Savoie, d'après les nouvelles alliances du duc Philippe et du régent anglais[3].

Après Pâques 1430, le Duc et Jean de Luxembourg, qui était toujours son principal capitaine

[1] Rymer : *Acta publica*. — Rapin Thoyras.

[2] Monstrelet. — [3] Chartier.

dans les pays du nord, vinrent assiéger Gournay-sur-Aronde, forteresse qui appartenait au comte de Clermont. Le capitaine promit de la rendre, s'il n'était pas secouru avant le mois d'août, et en attendant de ne commettre aucun acte de guerre[1]. De là le sire de Luxembourg se portant vers Beauvais, contraignit le sire Louis de Gaucourt de s'y renfermer, et délivra le pays d'une bande de brigands anglais qui s'étaient saisis du château de Provenlieu, ravageant toute la contrée, sans connaître amis ou ennemis. Ils furent presque tous mis à mort. Le duc de Bourgogne alla ensuite mettre le siége devant Choisy-sur-Oise[2]. La Pucelle, le comte de Vendôme et beaucoup d'autres seigneurs partirent des bords de la Marne pour venir secourir cette forteresse. Il fallait passer la rivière d'Aisne. Ils se présentèrent devant Soissons. Le comte de Clermont y avait laissé pour capitaine un écuyer picard, nommé Guichard Journel. Cet homme traitait déjà avec le duc de Bourgogne; il ferma ses portes aux Français, persuada aux habitans qu'une nombreuse garnison, s'établissant dans la ville, ne tarderait pas à les affamer, et en même temps s'excusa au-

[1] Monstrelet. —[2] Chartier. — Chronique de Berri.

près du comte de Vendôme sur la volonté du peuple. La troupe française était nombreuse; il y avait là plusieurs grands seigneurs avec un train considérable. Voyant que la route n'était point libre, que le pays manquait de vivres, ils s'en retournèrent dans le pays d'où ils venaient; la Pucelle, avec quelques vaillans chevaliers, s'en alla à Compiègne, mais n'y demeura guère.

Le duc de Bourgogne, pour que les vivres qui arrivaient à son camp devant Choisy par Montdidier et Noyon, ne fussent point arrêtés par la garnison française de Compiègne, avait placé à Pont-l'Évêque et dans les faubourgs de Noyon une garde d'Anglais et de Bourguignons. Un matin à la pointe du jour, la Pucelle, Saintraille, Valperga, le sire de Chabannes et d'autres, au nombre d'environ deux mille, tombèrent avec vigueur sur les Anglais de Pont-l'Évêque, dont sir John Mongommery était chef. Déjà il était contraint de plier, lorsque les sires de Brimeu et de Saveuse arrivèrent de Noyon en toute hâte avec leurs Bourguignons, et sauvèrent les Anglais. A quelques jours de là, le sire de Brimeu fut surpris par Saintraille pendant qu'il se rendait devant Choisy, et mis à forte rançon. Toutes ces entreprises ne purent sauver Choisy,

que le Duc assiégeait avec une redoutable artillerie[1].

Il vint ensuite mettre le siége devant Compiègne; c'était la principale ville que les Français eussent dans le pays. Le sire Guillaume de Flavy, que le roi y avait mis pour capitaine, et qui l'avait conservée ensuite malgré ses ordres, était un vaillant homme de guerre, mais le plus dur et le plus cruel peut-être qu'on connût dans ce temps-là. Il n'y avait pas de crime qu'il ne commît chaque jour. Il faisait mourir toutes sortes de gens, sans justice ni miséricorde, dans les plus affreux supplices[2].

Ce terrible capitaine avait fait les plus grands préparatifs pour se bien défendre. La ville était suffisamment approvisionnée de vivres et de munitions. Les murailles étaient fortes et réparées à neuf, la garnison nombreuse, l'artillerie bien servie. Aussi le duc de Bourgogne assembla toute sa puissance pour un siége si difficile. Il fit entourer la ville presque de tous les côtés : le sire de Luxembourg, le sire Baudoin de Noyelles, sir John Mongommery, et le Duc lui-même

[1] Monstrelet.

[2] Mémoires de Duclercq. — Saint-Remi.

commandaient chacun les postes principaux [1].

La Pucelle, dès qu'elle apprit que Compiègne était ainsi resserrée, partit de Crespy pour aller s'enfermer avec la garnison. Dès le jour même de son arrivée, elle tenta une sortie par la porte du pont de l'autre côté de la rivière d'Aisne. Elle tomba à l'improviste sur le quartier du sire de Noyelles, au moment où Jean de Luxembourg et quelques uns de ses cavaliers y étaient venus pour reconnaître la ville de plus près. Le premier choc fut rude; les Bourguignons étaient presque tous sans armes. Le sire de Luxembourg se maintenait de son mieux, en attendant qu'on pût lui amener des secours de son quartier, qui était voisin, et de celui des Anglais. Bientôt le cri d'alarme se répandit parmi tous les assiégeans, et ils commencèrent à arriver en foule. Les Français n'étaient pas en nombre pour résister, ils se mirent en retraite [2]. La Pucelle se montra plus vaillante que jamais; deux fois elle ramena ses gens sur l'ennemi; enfin, voyant qu'il fallait rentrer dans la ville, elle se mit en arrière-garde pour protéger leur marche et les maintenir en

[1] Monstrelet.

[2] Interrogatoires de la Pucelle.

bon ordre contre les Bourguignons, qui, sûrs maintenant d'être bien appuyés, se lançaient vigoureusement à la poursuite. Ils reconnaissaient l'étendard de la Pucelle [1], et la distinguaient à sa huque d'écarlate, brodée d'or et d'argent; enfin ils poussèrent jusqu'à elle. La foule se pressait sur le pont. De crainte que l'ennemi n'entrât dans la ville à la faveur de ce désordre, la barrière n'était point grande ouverte; Jeanne se trouva environnée des ennemis, elle se défendit courageusement avec une forte épée qu'elle avait conquise à Lagny sur un Bourguignon [2]. Enfin, un archer picard, saisissant sa huque de velours, la tira en bas de son cheval; elle se releva, et combattant encore à pied, elle parvint jusqu'au fossé qui environnait le boulevard devant le pont. Pothon le Bourguignon, vaillant chevalier du parti du roi, et quelques autres étaient restés avec elle et la défendirent avec des prodiges de valeur. Enfin il lui fallut se rendre à Lionel, bâtard de Vendôme, qui se trouva près d'elle.

Elle fut aussitôt amenée au quartier du sire de Luxembourg, et la nouvelle s'étant répandue

[1] Heuterus. — Saint-Remi.

[2] Interrogatoires de la Pucelle.

[illegible] d'or et d'argent [illegible]

[illegible] elle. La foule se [illegible]

[illegible] elle se releva, et [illegible]

[illegible] jusqu'au fossé [illegible]

[illegible] prodiges de valeur [illegible] à Lionel, bâtard de Vendôme [illegible]

[illegible]

[illegible] la Pucelle



Jeanne d'Arc faite prisonnière.



parmi les assiégeans, ce fut une joie sans pareille [1]. On aurait dit qu'ils eussent gagné quelque grande bataille, ou que toute la France fût à eux; car les Anglais ne craignaient rien tant que cette pauvre fille. Chacun accourait de tous côtés pour la voir. Le duc de Bourgogne ne fut pas des derniers; il vint au logis où elle avait été amenée, et lui parla, sans qu'on pût bien savoir ce qu'il lui dit. On écrivit tout aussitôt à Paris, en Angleterre, et dans toutes les villes de la domination de Bourgogne, pour annoncer cette grande nouvelle. Le *Te Deum* fut chanté en grande solennité, par ordre du duc de Bedford [2].

Ce fut au contraire un grand sujet de tristesse pour les Français. Aux regrets qu'excita cette perte se mêlèrent de fâcheux soupçons. On disait parmi le peuple que les chevaliers et les seigneurs, jaloux de sa grande renommée, avaient tramé sa ruine. Le sire de Flavy, déjà si détesté, fut surtout accusé; on prétendit qu'il l'avait vendue d'avance au sire de Luxembourg, et qu'il avait fait fermer la porte sur elle, pour qu'elle demeurât aux mains des ennemis. Le bruit se ré-

[1] Monstrelet (témoin oculaire). — Vigiles de Charles VII.

[2] Hume.

pandit que ses voix lui avaient prédit sa perte, et que le jour même, comme elle était allée communier dévotement à l'église Saint-Jacques, elle s'appuya tristement contre un des piliers, et dit à plusieurs habitans et à un grand nombre d'enfans qui se trouvaient là : « Mes bons amis et mes « chers enfans, je vous le dis avec assurance, il y « a un homme qui m'a vendue; je suis trahie, et « bientôt je serai livrée à la mort. Priez Dieu « pour moi, je vous supplie; car je ne pourrai « plus servir mon roi ni le noble royaume de « France [1]. » Cependant elle ne se plaignit jamais de personne, se bornant à dire que depuis quelque temps il lui avait été annoncé qu'elle tomberait avant la Saint-Jean au pouvoir des ennemis. Elle n'avait jamais parlé de cette prédiction à personne. Au contraire, les hommes d'armes disaient qu'elle les avait encouragés à faire une sortie, et leur avait promis la victoire contre les Bourguignons [2]. Les récits qui s'accréditèrent contre la trahison du sire de Flavy prouvaient donc seulement la haine qu'on lui portait; et en effet il défendit si vaillamment Compiègne, que

[1] Chroniques de Bretagne.

[2] Saint-Remi.

du moins il n'est pas à croire qu'il eût des intelligences avec les ennemis.

La Pucelle n'était pas prisonnière depuis trois jours, qu'on put voir quelle ardeur de vengeance les Anglais, leurs partisans et leurs serviteurs avaient conçue contre elle. Frère Martin, maître en théologie et vicaire général de l'inquisiteur de la foi au royaume de France, écrivit au duc de Bourgogne [1] :

« Usant des droits de notre office et de l'auto-
« rité à nous commise par le saint siége de Rome,
« nous requérons instamment et enjoignons, en
« faveur de la foi catholique et sur les peines de
« droit, d'envoyer et amener prisonnière par-
« devers nous ladite Jeanne, véhémentement
« soupçonnée de plusieurs crimes sentant hérésie,
« pour être, selon le droit, par-devers nous pro-
« cédé contre elle par le promoteur de la sainte
« inquisition. »

Depuis le roi saint Louis, il y avait en effet en France un office de l'inquisition confié au provincial des Dominicains ou frères Prêcheurs, et aux gardiens des frères Mineurs de Paris [2]. Ils devaient, par eux ou par le vicaire qu'ils avaient

[1] Procès de la Pucelle. — [2] Histoire ecclésiastique.

dans chaque diocèse, se faire délivrer les procédures faites contre des hérétiques, ou procéder contre eux de leur propre mouvement, et implorer, s'il le fallait, le bras séculier contre lesdits hérétiques, à moins que les accusés ne se soumissent entièrement à l'Église. Mais ces inquisiteurs ne pouvaient juger que d'accord avec l'évêque du diocèse. C'est ainsi qu'on a vu qu'il avait été procédé contre Jean Petit, pour son apologie du meurtre du duc d'Orléans.

Le sire de Luxembourg, à qui le bâtard de Vendôme avait vendu sa prisonnière, ne s'arrêta point à l'injonction de l'inquisiteur; il envoya la Pucelle dans son château de Beaurevoir en Picardie, où, bien qu'elle fût gardée sévèrement, les dames de Luxembourg lui firent un accueil doux et consolant [1].

Bientôt l'Université, c'est-à-dire ceux de ses docteurs qui étaient restés à Paris et servaient les Anglais, écrivirent au duc de Bourgogne pour demander instamment que Jeanne fût remise à l'inquisiteur de la foi et à l'évêque de Beauvais, dans le diocèse duquel elle avait été prise. Le Duc ne répondit point, et l'Université envoya une

[1] Procès de la Pucelle.

nouvelle lettre, lui reprochant de ne pas avoir répondu, et de n'avoir pourvu encore à rien relativement à cette femme. « Nous craignons « beaucoup, écrivaient ces docteurs, que par la « séduction et la malice de l'ennemi d'enfer, et « par les subtilités des mauvaises personnes et « de vos adversaires, qui mettent, dit-on, tout « leur soin à la délivrer, elle soit mise hors de « votre puissance par quelque manière que Dieu « ne voudrait pas permettre. En vérité, au juge- « ment de tout bon catholique, jamais il ne serait, « de mémoire d'homme, advenu si grande lé- « sion de la sainte foi, si énorme péril et dom- « mage pour la chose publique de ce royaume, « que si elle échappait par une voie si damnable « et sans punition convenable. » Ils écrivirent de même au sire de Luxembourg.

Mais ces lettres ne produisant encore nul effet, l'évêque de Beauvais, qui commença pour lors à entreprendre la mort de la Pucelle avec le zèle du plus ardent serviteur des Anglais, fit signifier au duc de Bourgogne, en présence de ses chevaliers et dans sa bastille devant Compiègne, une lettre de réquisition qui fut remise par des notaires apostoliques. Pareille injonction fut faite au sire de Luxembourg.

« Combien que, disait-il en sa lettre, cette « femme qu'on nomme Jeanne la Pucelle ne « doive pas être regardée comme prisonnière de « guerre, néanmoins, pour la rémunération de « ceux qui l'ont prise et détenue, le roi veut libé- « ralement leur bailler jusqu'à la somme de six « mille francs, et pour ledit bâtard qui l'a prise, « lui donner et assigner rente pour soutenir son « état jusqu'à deux ou trois cents livres. »

Il ajoutait : « Enfin, si eux ou quelques uns « d'entre eux ne voulaient, pour les motifs sus- « dits, obtempérer à ce qui est demandé, bien « que la prise de cette femme ne soit point pa- « reille à celle d'un roi, d'un prince ou d'autres « gens de grand état, toutefois, comme un roi, « un dauphin ou tout autre prince, pourraient, « selon le droit, l'usage et la coutume de France, « être retirés du preneur en lui baillant dix mille « francs, ledit évêque requiert les susdits que la « Pucelle lui soit délivrée, en donnant sûreté « pour la somme de dix mille francs. »

Enfin le sire de Luxembourg se rendit à de si fortes instances, et céda la Pucelle au gouvernement des Anglais moyennant dix mille francs. Le duc de Bourgogne venait de retourner dans ses États de Flandre, laissant le siége de Compiègne

aux soins des sires de Brimeu, de Lannoy et de Saveuse, et des comtes de Huntington et d'Arundel, qui venaient d'y amener un renfort considérable d'Anglais. Le sire de Luxembourg était chargé d'être chef de toute cette armée.

Des motifs d'une haute importance rappelaient le Duc. Les Liégeois, toujours orgueilleux, entreprenans, et portés de mauvaise volonté contre les ducs de Bourgogne qui leur avaient fait tant de mal et les avaient dépouillés de toutes leurs libertés, venaient de contraindre leur évêque à envoyer des lettres de défi au duc Philippe [1]. Ils étaient excités par le sire de la Mark et quelques seigneurs que le roi de France avait mis dans ses intérêts. Comme les Liégeois et les gens du comté de Namur faisaient sans cesse des courses les uns sur le pays des autres [2], les motifs ne manquaient jamais pour demander réparation, et ce fut la cause que Jean de Hemberg, évêque de Liége, allégua dans sa lettre de défi. Elle fut tout aussitôt suivie d'une forte invasion dans le comté de Namur, où les Liégeois commençaient à tout mettre à feu et à sang.

[1] Monstrelet.

[2] Philippe de Comines.

Le Duc ne voulait pas d'abord laisser le siége de Compiègne ; il se contenta d'envoyer le sire de Croy avec huit cents combattans s'enfermer dans Namur et défendre la ville contre cette multitude de gens des communes liégeoises, hommes sans connaissance de la guerre, qui n'agissaient qu'en désordre et ne savaient obéir à aucun chef. En effet, le sire de Croy arrêta leurs progrès, et souvent les surprit avec grand avantage; mais ils étaient nombreux et fort animés. Deux des principaux chevaliers du Duc, les sires de Ghistelles et de Rubempré, périrent en combattant les Liégeois. Le Duc vit bien que l'affaire était grave, qu'il fallait la traîner en longueur et négocier [1].

Une plus grande affaire encore exigeait la présence du duc Philippe. Son cousin, Philippe duc de Brabant, le second et le dernier fils d'Antoine de Brabant, qui avait péri à Azincourt, venait de mourir le 4 août, n'ayant survécu à son frère que trois ans. Il était âgé de vingt-six ans seulement. On crut d'abord qu'il avait été empoisonné; ceux que l'on soupçonnait furent emprisonnés et mis à la torture. Cependant les méde-

[1] Meyer.

cins ne trouvèrent, en ouvrant son corps, nulle trace de poison, et pensèrent qu'il mourait épuisé par les fatigues et les excès de la jeunesse. En effet, il avait toujours aimé les plaisirs, les tournois, les joûtes et les aventures [1]. Quelques années avant sa mort, il avait même voulu faire le voyage de Terre-Sainte, et il était allé jusqu'à Rome. Il n'avait encore contracté aucun mariage, et négociait seulement avec René de Sicile, héritier de Lorraine, pour épouser Iolande sa fille [2].

Le duché de Brabant se trouvant ainsi sans héritier direct, trois branches pouvaient se présenter pour recueillir la succession : Madame Marguerite de Bourgogne, comtesse de Hainaut, mère de madame Jacqueline, fille de Philippe-le-Hardi et de Marguerite de Flandre, par laquelle l'héritage féminin de Brabant était venu dans la maison de Bourgogne; Charles et Jean de Bourgogne, fils et héritiers du comte de Nevers, tué à Azincourt ; et en troisième lieu le duc Philippe, aîné de Bourgogne.

Les États du duché de Brabant, et spécialement les nobles, se montrèrent aussitôt disposés à re-

[1] Monstrelet.

[2] Le P. Anselme.

connaître de préférence les droits du duc Philippe, qui, mieux qu'aucun autre héritier, pouvait favoriser et protéger les habitans; cependant madame de Hainaut avait aussi ses partisans.

Le Duc tint d'abord de grands conseils à Lille, où il fut décidé qu'il avait le meilleur droit, et qu'il le devait soutenir. Il était le plus fort; c'était la volonté des gens du Brabant. Madame Marguerite céda. Il ne fut pour le moment fait aucune mention des jeunes princes de Nevers, dont le Duc était tuteur. Après deux mois de négociations sagement conduites, il se rendit en Brabant, reçut à Malines le serment des États, et jura de maintenir les priviléges et coutumes du Brabant: il ajouta aux titres nombreux qu'il avait déjà ceux de duc de Brabant, de Limbourg et de Louvain, marquis d'Anvers et du Saint-Empire.

Quant aux domaines que le feu duc de Brabant tenait de sa mère Jeanne de Luxembourg, ils retournèrent dans cette maison, et une vieille demoiselle de Luxembourg, qui habitait alors le château de Beaurevoir, où elle s'était montrée toute bienveillante pour la Pucelle, hérita des comtés de Saint-Pol et de Ligny; elle donna le premier à Pierre de Luxembourg, comte de Con-

versan et de Brienne, l'aîné de ses neveux; et le comté de Ligny à Jean de Luxembourg, qui commença à en porter le nom [1].

Pendant que le duc Philippe augmentait ainsi sa puissance dans les pays de Flandre, la guerre n'était point heureuse pour lui en France. Dès le mois de juin, l'entreprise du prince d'Orange sur le Dauphiné avait honteusement échoué. Le sire Raoul de Gaucourt, qui avait si vaillamment défendu Orléans, venait d'être choisi pour gouverner cette province. Le roi n'avait pu lui donner ni finance ni gens de guerre. Ce brave seigneur, ne voulant pas cependant que la province se perdît entre ses mains, prit courage, et résolut de se défendre contre la forte armée qui allait arriver de Bourgogne et de Savoie. Il s'accorda avec le sire Imbert de Grollée, bailli du Lyonnais et maréchal du Dauphiné, qui, depuis plusieurs années, avait fait très-bonne guerre aux Bourguignons. Ils allèrent chercher dans le Velay un capitaine espagnol nommé Rodrigue de Villandrada; il s'y trouvait avec une compagnie de gens de toutes nations, qu'il amenait au roi de France. On rassembla aussi des hommes de

[1] Monstrelet. — Le P. Anselme.

bonne volonté à Lyon et dans le Mâconnais. Un emprunt fut mis sur les plus riches de ces contrées, sauf à le leur rembourser par une taille. Chacun était porté à faire de son mieux, et à ne se point laisser conquérir ni opprimer par le prince d'Orange, qui, depuis plusieurs années, entretenait la guerre dans la province [1].

On se hâta de commencer avant qu'il fût arrivé, et le sire de Gaucourt s'empara d'abord de la forteresse de Colombiers. Le prince d'Orange fut surpris de voir qu'on avait eu l'audace d'attaquer, quand il ne croyait pas qu'on pût essayer de se défendre. Il s'empressa de venir offrir la bataille. C'était pour les Français une chose grave que de l'accepter. Ils étaient moins nombreux. Le sire de Villandrada n'était pas sûr de tous les étrangers qui formaient sa compagnie. Si la bataille était perdue, c'en était fait du Lyonnais, du Dauphiné et même du Languedoc. Le roi pouvait de cette affaire perdre son royaume. D'un autre côté, le prince allait ravager tout le pays; ses forces devaient chaque jour s'augmenter. Ceux qui étaient venus combattre sous le sire de Gau-

[1] Histoire manuscrite du Dauphiné, par Thomassin, témoin oculaire.

court, et qu'avait amenés le sire de Grollée, avaient grande volonté de bien guerroyer, et bonne idée de la justice de leur cause. Le capitaine espagnol demanda qu'on lui donnât l'avant-garde, afin qu'on pût mieux s'assurer si ses gens se conduisaient bien. « Faites-moi cet honneur, « disait-il, et avec l'aide de Dieu, je me compor- « terai de façon que vous serez contens. — Allons, « Dieu nous aidera, dit le sire de Gaucourt; ne « soyons pas ébahis; s'ils sont plus que nous, nous « avons juste et raisonnable cause de nous dé- « fendre contre le prince d'Orange, qui nous vient « assaillir malgré ses sermens. Si vous vous bat- « tez hardiment, vous ferez grand butin et serez « riches à jamais. » On célébra la messe; le sire de Grollée se jeta à genoux et fit sa prière à haute voix.

Cependant le prince d'Orange ne faisait pas grand compte de cette armée de Dauphinois, si petite en comparaison de la sienne [1]. Il fut plus content encore quand il vit que les Espagnols faisaient l'avant-garde. Il ne doutait pas de les voir s'enfuir au premier choc; mais il en fut tout autrement. Avant que les Bourguignons eussent dé-

[1] Chronique de Berri. — Monstrelet.

bouché d'un bois qu'ils traversaient et se fussent rangés dans la plaine, le sire de Villandrada et sa troupe se jetèrent si vivement sur eux, en poussant de grands cris, qu'ils les ébranlèrent. Bientôt l'attaque des Français devint tellement rude, que les ennemis furent rompus et mis dans une complète déroute. Il en périt deux ou trois cents, parmi lesquels de très-notables gentilshommes. Le prince d'Orange combattit bravement et fut blessé. Plutôt que d'être pris, il se jeta à cheval et tout armé dans le Rhône; son cheval, malgré le poids des armures, traversa le fleuve à la nage, ce qui sembla bien merveilleux. Le sire de Montaigu, de la maison de Neufchâtel, s'enfuit des premiers, et le duc de Bourgogne, irrité de ce manque de valeur, lui ôta le collier de la Toison-d'Or. Par cette victoire d'Authon, tout le midi du royaume se trouva délivré des Bourguignons.

Au nord, la prise de la Pucelle n'avait point abattu les Français; Compiègne se défendait contre toutes les attaques du sire du Luxembourg; tout nombreux que fussent ses gens, il pouvait seulement entourer la ville et en fermer toutes les avenues par des bastilles et des boulevards; de sorte que rien n'arrivait plus ni par les routes ni par la ri-

vière de l'Oise[1]. Les assiégés, réduits aux extrémités de la famine, envoyèrent supplier le maréchal de Boussac, le comte de Vendôme et les autres capitaines du roi, de venir à leur secours.

Après avoir assemblé environ quatre mille combattans, avec beaucoup de paysans et d'ouvriers pour couper les bois, combler les fossés, réparer les chemins, et détruire ainsi les défenses dont les assiégeans avaient entouré leurs logis, les capitaines français arrivèrent à Verberie vers la fin d'octobre.

Le sire de Luxembourg se consulta long-temps sur ce qu'il avait à faire. S'il marchait avec toutes ses forces aux ennemis, alors les bastilles et les boulevards demeuraient dégarnis, la garnison était nombreuse et vaillante ; elle sortirait pendant ce temps-là, et pourrait détruire tous les ouvrages du siége, ou du moins se retirer en sûreté. Après beaucoup de conseils tenus entre les chefs bourguignons et anglais, il fut donc résolu d'attendre les attaques, de garder l'enceinte du siége et de s'y défendre.

[1] Monstrelet, témoin oculaire. — Chartier. — Chronique de Berri.

La ville est située sur la riche gauche de l'Oise; le pont avait été coupé. En face était une forte bastille commandée par le sire de Noyelles. Plus haut, en remontant la rivière, il y en avait trois autres plus petites. Au-dessous de la ville, toujours sur la rive droite, était le logis des Anglais, à l'abbaye de Venette; le duc de Bourgogne avait fait jeter un pont en cet endroit. De l'autre côté de ce pont, sur la rive gauche, était le sire de Luxembourg, logé dans l'abbaye de Royaulieu, sur la route de Verberie. Enfin tout auprès de la ville, sur le chemin qui conduit à Pierrefonds, à travers la forêt, était une grande bastille où commandaient les sires de Brimeu et de Créqui.

Il fut réglé que les Anglais passeraient la rivière, et viendraient, avec le sire de Luxembourg, se mettre en bataille en avant de Royaulieu, sur la route de Verberie. Néanmoins chaque bastille, chaque logis, devait demeurer suffisamment défendu, et l'on devait envoyer du secours sur les points attaqués.

Les Français se présentèrent en effet le lendemain pour offrir la bataille, et avancèrent presque jusqu'à la portée du trait. Ils étaient à cheval; les Anglais et les Bourguignons s'étaient mis à pied, selon leur coutume. Plusieurs gen-

tilshommes se firent armer chevaliers par le sire de Luxembourg. Toute cette noblesse de Picardie et d'Artois espérait et désirait le combat; mais il eût été imprudent de l'engager; il fallait se tenir prêt à secourir les bastilles si elles étaient assaillies. De leur côté, les Français ne tentaient rien de plus que de fortes escarmouches.

Pendant ce temps-là, deux troupes s'en allaient à travers la forêt, se dirigeant sur la ville. L'une, de cent hommes seulement, pouvait arriver facilement jusqu'aux portes sans être aperçue; elle amenait des vivres aux assiégés, et devait leur ordonner de sortir tout aussitôt pour attaquer la grande bastille, que Saintraille, avec trois cents combattans, allait bientôt assaillir en passant par la route de Pierrefonds; car cette vaste forêt de Compiègne, qui vient jusqu'aux portes de la ville, dérobait tous les mouvemens des Français.

La chose réussit comme elle avait été résolue. Au premier avis, les assiégés, avec une merveilleuse ardeur de vengeance, s'en allèrent en foule donner l'assaut à cette bastille. Ils apportèrent des échelles et tout ce qui est nécessaire dans de telles attaques. Les sires de Brimeu et de Créqui, avec leurs Picards, n'étaient pas nombreux. Ils

se défendirent avec courage, et repoussèrent vivement les gens de Compiègne; mais ceux-ci avaient une ferme volonté de détruire des ennemis qui, depuis six mois, leur faisaient tant de mal. Les bourgeois, les femmes même, sans regarder à aucun péril, se précipitaient dans les fossés de cette bastille pour la forcer. Guillaume de Flavy, le sire de Gamaches, abbé de Saint-Pharon, qui avait si bien défendu la ville de Meaux, d'autres encore, étaient là, excitant et dirigeant ce brave peuple. Une seconde fois l'attaque fut repoussée; mais en ce moment Saintraille et sa compagnie débouchèrent de la forêt, et l'assaut recommença avec plus de vigueur encore. Cependant aucun secours n'arrivait de Royaulieu aux gens de la bastille. Le sire de Luxembourg n'avait pas trop de tout son monde pour tenir en échec le maréchal de Boussac et les Français. Enfin, après une vaillante défense, la bastille fut emportée. Le carnage y fut grand, près de deux cents hommes d'armes y périrent. Les sires de Brimeu et de Créqui et d'autres furent mis à forte rançon.

Le passage ainsi forcé, le maréchal de Boussac et tous les Français entrèrent dans la ville. La famine y était déjà, et elle allait devenir plus

cruelle avec une si grande garnison. Néanmoins la joie était extrême, et l'on espérait chasser tout-à-fait les ennemis. Sans plus tarder, on alla attaquer une des bastilles du haut de la rivière, où se tenaient des Portugais venus de leur pays avec la duchesse de Bourgogne. Cette bastille n'était point forte; elle fut prise. Une autre fut abandonnée par ceux qui la tenaient, et ils y mirent le feu. La bastille du pont était mieux défendue; elle ne put être emportée.

La journée ainsi passée, le sire de Luxembourg et le comte de Huntington se trouvèrent plus incertains qu'auparavant de ce qu'ils avaient à faire. Ils résolurent que chacun retournerait à son logis, qu'on y coucherait tout armé, et que le lendemain la bataille serait offerte aux Français, qui, nombreux comme ils étaient, ne pouvaient songer à rester enfermés dans Compiègne. Mais les Bourguignons et les Anglais étaient effrayés; ce long siége avait lassé leur patience. Sans prendre l'ordre de personne, pendant la nuit ils s'en allèrent de tous côtés. Le sire de Luxembourg, qui avait eu quelque méfiance à ce sujet, avait fait promettre au comte de Huntington de bien garder le passage du pont, pour empêcher ses gens de s'en aller; cela fut

impossible, car les Anglais se dispersèrent aussi. Les deux chefs, ainsi abandonnés de leurs hommes, n'eurent autre chose à faire que de se retirer promptement avec ce qui leur restait, abandonnant dans les bastilles les munitions et la belle artillerie du duc de Bourgogne. Ce fut sous leurs yeux et au moment de leur départ que les gens de Compiègne vinrent s'emparer de leurs logis et détruire leurs ouvrages en leur criant mille injures. Ils s'en allèrent jusqu'en Picardie. Les Français demeurant maîtres de la campagne, y reprirent presque toutes les forteresses.

Le Duc était à Bruxelles, célébrant par de belles fêtes la naissance de son fils, qui fut nommé Antoine de Bourgogne, lorsqu'il apprit comment ses gens avaient été chassés de devant Compiègne, et comment les grands frais qu'il avait faits pour prendre cette ville se trouvaient perdus. Il partit aussitôt pour Arras; il y convoqua toute la noblesse du pays et des provinces voisines, ordonnant à chaque seigneur de venir avec ce qu'il pourrait rassembler de gens de guerre; puis s'avança jusqu'à Péronne, et envoya son avant-garde occuper Lihons en Santerre. Elle était commandée par les sires Jacques

de Heilly et Antoine de Vienne. Sir Thomas Kyriel, chevalier anglais, en faisait aussi partie avec des hommes de sa nation. Le Duc devait aller les rejoindre, et leur amener du monde à Germigny : c'était une petite ville dont le château était occupé par une garnison française fort peu nombreuse. L'avant-garde s'en allait donc sans nulle crainte; les hommes d'armes n'avaient point pris leurs armures; en arrivant devant la forteresse, ces Bourguignons et ces Anglais virent tout à coup partir un renard dans les champs. Ne redoutant rien d'une garnison qu'ils croyaient trop faible, ils se mirent en chasse, sans précaution ni méfiance. Mais Saintraille était arrivé la veille au soir dans Germigny. Il sut par ses coureurs que l'ennemi s'avançait en désordre. Les gens qu'il avait amenés étaient vaillans et éprouvés. Il les exhorta à bien faire, et leur montra que si les ennemis étaient plus nombreux, ils étaient pris au dépourvu. Aussitôt ils tombèrent sur eux avec un grand élan et poussant des cris; ils eurent bientôt dispersé les Bourguignons. Cependant les capitaines se rassemblèrent avec quelques uns de leurs hommes sous l'étendard de sir Thomas Kyriel, et se défendirent vaillamment. Ce courage ne put servir

qu'à leur honneur; en peu de momens ils furent tués ou pris. Jacques de Heilly, Antoine de Vienne, et environ cinquante ou soixante chevaliers bourguignons ou anglais périrent. Kyriel fut fait prisonnier. Le bâtard de Brimeu, qui arrivait avec la garnison de Roye pour se joindre au sire de Heilly, se crut à temps de regagner sa ville; mais il avait une armure si riche et si éclatante, qu'on le poursuivit vigoureusement, et qu'il ne put échapper. Après cette heureuse expédition, Saintraille retourna à Compiègne.

Le duc Philippe, irrité de la mort de ses chevaliers, manda auprès de lui un plus grand nombre de combattans, et envoya aussitôt le sire de Saint-Remi [1] au duc de Bedford, pour lui demander des renforts. Le sire de Luxembourg, qui maintenant se nommait comte de Ligny, le sire de Saveuse, le vidame d'Amiens, le seigneur d'Antoing, arrivèrent sans tarder.

Les Français, de leur côté, se rassemblaient à Compiègne. Le maréchal de Boussac, le comte de Clermont, Jacques de Chabannes, Guillaume de Flavy, Amadoc de Vignolles, Louis de Gaucourt, Regnaud de Fontaine se trouvant en assez

[1] Saint-Remi, témoin oculaire.

grand nombre et en bon courage, résolurent de s'avancer jusqu'à Montdidier; ils rencontrèrent justement en route sir Louis Robsart, qui, à la tête d'une compagnie d'Anglais, arrivait au secours du duc de Bourgogne. Les Français étaient les plus forts. Les gens de sir Louis Robsart s'épouvantèrent et prirent la fuite. Lui, qui était chevalier de la Jarretière, craignant pour son honneur et voulant s'acquitter de son devoir, se fit vaillamment tuer en combattant. Encouragés par cette heureuse journée, les capitaines de France envoyèrent un héraut au Duc, pour le défier et lui offrir la bataille. Il eût bien voulu l'accepter, car nul n'était plus vaillant et chevaleresque. Mais son conseil lui représenta qu'il n'avait pas assez de monde; bien qu'il eût été rejoint par lord Willoughby et par une troupe d'Anglais, ses gens étaient encore tout effrayés de la levée du siége de Compiègne et de la déroute de Germigny. D'ailleurs, lui disait-on, il ne fallait pas risquer sa renommée et sa vie à combattre contre des capitaines de compagnie qui s'étaient assemblés sans avoir pour chef un homme de son rang. Ces motifs lui semblaient appartenir à la sagesse plus qu'à la vaillance. Cependant il les écouta, et le héraut rapporta

pour réponse aux Français, que s'ils voulaient attendre un jour, le comte de Ligny viendrait les combattre. Durant ce message, les deux armées étaient en présence; un marais seulement les séparait, et des deux parts on commençait à se provoquer par des escarmouches. Les Français répondirent qu'ils ne pouvaient demeurer plus long-temps en ce lieu, parce qu'ils manquaient de vivres. Pour lors le duc Philippe leur fit offrir de partager avec eux les vivres de son armée. Comme cependant il ne s'engageait point à combattre en personne, les Français s'en allèrent, et retournèrent à Compiègne, se raillant beaucoup de lui, et bien glorieux de ce qu'il n'avait pas osé combattre.

Ce n'étaient pas là encore tous les revers des Bourguignons [1]. Le roi, aussitôt après la délivrance de Barbazan, l'avait nommé capitaine de la province de Champagne. Il s'était d'abord rendu à Sens, puis il avait surpris Villeneuve-le-Roi, sur Perrin Grasset, qui y tenait garnison, et qui se sauva lui-même à grand'peine; puis s'empara de Pont-sur-Seine, et vint mettre le siége devant la forteresse de Chappes, à deux

[1] Monstrelet. — Histoire de Bourgogne.

lieues de Troyes. Le sire d'Aumont la défendait, et s'y maintint avec un grand courage durant plusieurs semaines, bien que René d'Anjou, duc de Bar, fût venu se joindre aux Français; enfin il envoya demander des secours au conseil de Bourgogne. Le sire de Toulongeon, maréchal du Duché, manda une assemblée d'hommes d'armes à Montbar, puis marcha au secours du château de Chappes. Trois fois il offrit la bataille au sire de Barbazan, qui la refusa constamment, guettant l'occasion favorable. Enfin, le maréchal ayant essayé de faire entrer une portion de ses gens dans la forteresse, Barbazan chargea sur eux; les Bourguignons vinrent les soutenir; la bataille s'engagea, et bientôt après, les Français, qui avaient pris leurs avantages, mirent les ennemis en déroute. La fleur de la noblesse de Bourgogne se trouvait à ce combat: les sires de la Tremoille, de Vergy, de Chastellux, et bien d'autres; mais ils ne purent rallier leurs gens. Le sire de Plancy et le sire de Rochefort furent faits prisonniers. La garnison de Chappes voulut sortir pour venir à l'aide du maréchal de Toulongeon. Le sire d'Aumont fut pris aussi, et tomba aux mains de Barbazan.

Il suivit sa route vers Châlons, s'empara de

quelques autres places. Il étendait ses courses jusqu'auprès de Laon. Les garnisons de Rheims et des forteresses voisines se joignaient à lui de tous côtés; les compagnies françaises allaient sans cesse tenter des entreprises. Souvent les gens des communes y venaient en foule; pour lors la guerre était encore plus cruelle. Ils ne faisaient point de prisonniers; quand les hommes d'armes avaient reçu la foi de quelque ennemi vaincu, les communes à qui il ne devait rien revenir de ces riches rançons, n'en tuaient pas moins ceux qu'on avait reçus à composition.

Une bataille plus forte fut bientôt encore gagnée par le sire de Barbazan. Le duc de Bedford, apprenant ses progrès, envoya contre lui le comte d'Arundel, le jeune fils du comte de Warwick qu'on nommait vulgairement l'enfant de Warwick, le sire de l'Isle-Adam, le seigneur de Châtillon, et d'autres bons capitaines, avec environ seize cents hommes d'armes. Barbazan et le sire de Conflans, capitaine de la ville de Châlons, vinrent à leur rencontre du côté d'Anglures, et le combat s'engagea dans un lieu nommé la Croisette [1]. Durant la bataille, et pendant qu'on en

[1] Monstrelet. — Chartier.

était rudement aux mains, Barbazan envoya avertir un vaillant écuyer nommé Henri de Bourges, qui tenait une petite garnison dans un château voisin, de faire une sortie. Cette garnison ne faisait que rentrer, revenant d'une course sur le pays. Les hommes d'armes changèrent de chevaux, se coulèrent derrière des vignes, et tombèrent tout à coup sur les ennemis. Ce renfort de quatre cents combattans des plus vaillans, parmi lesquels était Regnault de Vignolles, un frère de la Hire, et bien digne de lui, jeta le trouble dans les Anglais. Le sire de l'Isle-Adam fut blessé, et toute cette troupe se retira en désordre.

Tant de défaites, que ne réparait point la prise de quelques petites forteresses aux environs de Paris, mettaient la rage au cœur des Anglais. Les Parisiens ne faisaient plus aucun compte de leur puissance à la guerre, et tenaient pour assuré qu'ils n'avaient qu'à se présenter au combat pour être vaincus. Le duc de Bedford, pour se les rendre plus favorables, n'avait su rien de mieux que d'annoncer toujours que le jeune roi Henri allait arriver. En effet, il avait débarqué à Calais au mois d'avril; mais depuis lors on le tenait à Rouen, bien qu'à Paris on fît sans cesse des préparatifs pour le recevoir, et qu'on réglât les

fêtes de sa joyeuse entrée[1]. Les habitans de Paris ne mettaient d'espoir qu'au duc de Bourgogne; mais il ne songeait point à eux, n'avait pas même fait renouveler le traité qui lui avait conféré le titre de lieutenant général, et ne s'occupait que de ses intérêts.

Ce courroux des Anglais, cette honte de leurs revers, allumèrent encore plus la haine qu'ils avaient contre la Pucelle, maintenant leur prisonnière. Elle était la première origine de la ruine de leurs affaires. Quand elle avait paru, ils étaient au comble de leur gloire, et depuis rien ne leur avait prospéré. Comme en général ils étaient plus portés à la superstition que les Français, ils s'imaginaient que tout leur tournerait à mal, tant que Jeanne vivrait. Leurs chefs les plus sages avaient eux-mêmes conçu une ardeur incroyable de vengeance contre cette malheureuse fille; ils avaient soif de sa mort. Ils voulaient aussi jeter un reproche d'infamie sur les victoires des Français et sur la cause du roi Charles VII, en y montrant un mélange de sorcelleries et de crimes contre la foi catholique. Leur rage était si grande, qu'ils firent brûler à Paris une pauvre

[1] Registres du Parlement. — Journal de Paris.

femme de Bretagne, seulement parce qu'elle affirmait, d'après les visions qu'elle avait souvent de Dieu le Père, que Jeanne était bonne chrétienne, qu'elle n'avait rien fait que de bien, et qu'elle était venue de la part de Dieu[2].

Les Anglais avaient, pour perdre la Pucelle, un zélé et cruel serviteur dans la personne de Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. Excité sans cesse par le duc de Bedford et le comte de Warwick, il conduisit toute la procédure. Il pouvait s'y entendre, car avant d'être homme d'église, il avait été homme de justice; lorsque les Bourguignons, en 1418, avaient surpris Paris et massacré les Armagnacs, Pierre Cauchon avait été pourvu de l'office de maître des requêtes[3]. Les docteurs de l'Université de Paris ne furent pas moins ardens; ce sont eux qui, en apparence, mirent tout en mouvement.

Après six mois passés dans les prisons de Beaurevoir, d'Arras et du Crotoy, Jeanne avait été conduite à Rouen, où se trouvaient le jeune roi Henri et tout le gouvernement des Anglais.

[1] 1431-1430, v. st. L'année commença le 1er avril.

[2] Dépositions diverses du procès de révision.

[3] Registres du Parlement.

Elle fut menée dans la grosse tour du château; on fit forger pour elle une cage de fer, et on lui mit les fers aux pieds. Les archers anglais, qui la gardaient, l'insultaient grossièrement, et parfois essayèrent de lui faire violence. Ce n'était pas seulement les gens du commun qui se montraient cruels et violens envers elle. Le sire de Luxembourg, dont elle avait été prisonnière, passant à Rouen, alla la voir dans sa prison avec le comte de Warwick et le comte de Strafford: « Jeanne, dit-il en plaisantant, je suis venu te « mettre à rançon; mais il faut promettre de ne « t'armer jamais contre nous. — Ah! mon Dieu, « vous vous riez de moi, dit-elle; vous n'en avez « ni le vouloir ni le pouvoir. Je sais bien que les « Anglais me feront mourir, croyant après ma « mort gagner le royaume de France; mais, « fussent-ils cent mille *Goddem* de plus qu'à pré« sent, ils n'auront pas ce royaume. » Irrité de ces paroles, le comte de Strafford tira sa dague pour la frapper, et ne fut arrêté que par le comte de Warwick.

Il n'y avait pas en ce moment d'archevêque à Rouen. Pour que l'évêque de Beauvais pût devenir juge de la Pucelle, qui avait été prise dans son diocèse, il fallut que le chapitre de Rouen lui ac-

cordât territoire et juridiction. Le roi Henri, sur la demande de cet évêque et de l'Université de Paris, ordonna ensuite, par lettres patentes, que la femme qui se faisait appeler la Pucelle fût livrée audit évêque pour l'interroger et procéder contre elle, sauf à reprendre la susdite, si elle n'était pas atteinte et convaincue de ce qui lui était imputé. Du reste, les Anglais ne voulurent jamais consentir à la mettre, ainsi qu'elle aurait dû être, dans la prison de l'archevêque. Jeanne elle-même, ainsi que quelques docteurs, remarqua cette violation du droit, mais l'évêque de Beauvais s'en inquiéta peu.

Il ne se trouvait guère d'ecclésiastiques aussi zélés que Pierre Cauchon pour les Anglais, et aussi furieux contre Jeanne. Cependant cet évêque, tout emporté qu'il était, voulut par précaution s'environner d'autant de gens lettrés et habiles qu'il en pourrait réunir. Sa violence et les menaces des Anglais lui firent trouver beaucoup d'hommes faibles qui agissaient par peur et complaisance, et d'autres, mais en bien petit nombre, qui, comme lui, se firent serviteurs cruels et empressés du conseil d'Angleterre.

Jean Lemaître, vicaire de l'inquisiteur général du royaume, fut des premiers. Il chercha tous les

moyens de ne point prendre part aux iniquités qu'il voyait préparer contre la malheureuse Jeanne. Il prétendit que l'évêque de Beauvais agissant comme sur son propre territoire, le vicaire du diocèse de Rouen n'en devait point connaître. Il fallut qu'une commission spéciale de l'inquisiteur général lui fût envoyée.

Ce n'était pas chose facile de donner à une telle affaire une apparence de justice, et de contenter les Anglais en suivant les procédés des lois et des coutumes; car il était public que Jeanne était une sainte personne, qui avait bravement combattu contre les Anglais et les Bourguignons, qui avait été prise à la guerre, et à qui l'on n'avait nul autre reproche à faire. Aussi ce procès fut-il une suite de mensonges, de piéges dressés à l'accusée, de violations continuelles du droit, avec l'hypocrisie d'en vouloir suivre les règles[1].

On commença par laisser pénétrer dans sa prison un prêtre nommé Nicolas l'Oiseleur, qui feignit d'être Lorrain et partisan secret du roi de France. Il mit tout en œuvre pour avoir sa confiance. Pendant ce temps-là, l'évêque de Beauvais et le comte de Warwick, cachés tout auprès, écou-

[1] Amelgard.

taient ce qu'elle disait. Les notaires, qu'ils avaient amenés pour l'écrire, en eurent honte; ils dirent qu'ils écriraient ce qu'elle répondrait devant le tribunal; mais que ceci n'était point chose honnête. D'ailleurs qu'aurait dit Jeanne qu'elle ne fût prête à dire devant tout le monde? Ce prêtre devint ensuite son confesseur, et durant le procès lui conseilla toujours les réponses qui pouvaient lui nuire.

Les seuls juges qui eussent voix pour prononcer étaient l'évêque et le vicaire de l'inquisiteur. Les docteurs qu'on avait réunis presque jusqu'au nombre de cent, leur servaient seulement de conseil et d'assesseurs. Un chanoine de Beauvais, nommé Estivet, remplissait les fonctions de promoteur, qui sont celles de procureur du roi. Ce fut, après l'évêque, le plus violent contre l'accusée. Il l'injuriait sans cesse, et s'emportait contre ceux qui demandaient les règles de la justice.

Il y avait aussi un conseiller commissaire examinateur pour faire les interrogatoires préliminaires.

On avait envoyé faire des informations à Domremy, dans le pays de Jeanne. Comme elles lui étaient favorables, elles furent supprimées, et l'on n'en donna point connaissance aux docteurs.

Jeanne commença par subir six interrogatoires de suite devant ce nombreux conseil. Elle y parut peut-être plus courageuse et plus étonnante que lorsqu'elle combattait les ennemis du royaume. Cette pauvre fille, si simple que tout au plus savait-elle son *Pater* et son *Ave*, ne se troubla pas un seul instant. Les violences ne lui causaient ni frayeur ni colère. On n'avait voulu lui donner ni avocat ni conseil; mais sa bonne foi et son bon sens déjouaient toutes les ruses qu'on employait pour la faire répondre d'une manière qui aurait donné lieu à la soupçonner d'hérésie ou de magie. Elle faisait souvent de si belles réponses, que les docteurs en demeuraient tout stupéfaits. On lui demanda si elle savait être en la grâce de Dieu: « C'est une grande chose, dit-elle, de ré- « pondre à une telle question. — Oui, interrompit « un des assesseurs nommé Jean Fabri, c'est une « grande question, et l'accusée n'est pas tenue « d'y répondre. — Vous auriez mieux fait de « vous taire, s'écria l'évêque en fureur. — Si je « n'y suis pas, répondit-elle, Dieu m'y veuille re- « cevoir; et si j'y suis, Dieu m'y veuille conser- « ver. » Elle disait encore: « Si ce n'était la grâce « de Dieu, je ne saurais moi-même comment « agir. » Une autre fois, on l'interrogeait tou-

chant son étendard. « Je le portais au lieu de « lance, disait-elle, pour éviter de tuer quel- « qu'un, je n'ai jamais tué personne. » Et puis quand on voulait savoir quelle vertu elle supposait dans cette bannière : « Je disais, entrez har- « diment parmi les Anglais, et j'y entrais moi- « même. » On lui parla du sacre de Rheims, où elle avait tenu son étendard près de l'autel : « Il « avait été à la peine, c'était bien raison, dit-elle, « qu'il fût à l'honneur. »

Quant à ses visions, elle racontait tout ce qu'elle avait déjà dit à Poitiers. Sa foi était la même en ce que lui disaient ses voix. Elle les entendait sans cesse dans sa prison, elle voyait souvent les deux saintes; elle recevait leurs consolations et leurs encouragemens; c'était par leur conseil qu'elle répondait hardiment; c'était d'après elles qu'elle répétait tranquillement devant ce tribunal tout composé de serviteurs des Anglais, que les Anglais seraient chassés de France.

Un point sur lequel on revenait souvent, c'était les signes qu'elle avait donnés au roi pour être agréée de lui. Souvent elle refusait de répondre là-dessus; d'autres fois c'étaient les voix qui lui avaient défendu d'en rien dire. Puis cependant

elle faisait à ce sujet des récits étranges et divers, d'un ange qui aurait remis une couronne au roi de la part du ciel, et de la façon dont cette vision se serait passée. Tantôt le roi seul l'avait vue; tantôt beaucoup d'autres en avaient été témoins. D'autres fois c'était elle-même qui était cet ange; puis elle semblait confondre cette couronne avec celle qu'on avait réellement fait fabriquer pour le sacre de Rheims. Enfin ses idées sur les premières entrevues qu'elle avait eues avec le roi semblaient confuses, sans suite et sans signification. Plusieurs ont pu y voir des allégories ou de grands mystères. Dans les sermens qu'on lui faisait prêter de répondre vérité, elle mettait toujours une réserve touchant ce qu'elle avait dit au roi, et elle ne jurait de répondre que sur les faits du procès. Du reste, rien n'était si pieux, si simple, si vrai que tout ce qu'elle disait.

Par-là elle ne faisait qu'accroître la fureur des Anglais et de l'évêque. Les conseillers qui prenaient le parti de l'accusée étaient insultés, et souvent menacés d'être jetés à la rivière. Les notaires étaient contraints d'omettre les réponses favorables, et à grand'peine pouvaient-ils se défendre d'insérer des faussetés. Après les premiers interrogatoires, l'évêque jugea à propos de ne

continuer la procédure que devant un très-petit nombre d'assesseurs : il dit aux autres qu'on leur communiquerait tout, et qu'on leur demanderait leur avis sans requérir leur présence.

Le procès avait déjà éloigné tous les faits de sorcelleries. Aucun témoignage, aucune réponse de l'accusée ne pouvaient laisser sur cela le moindre soupçon. Lorsqu'on lui avait parlé d'un arbre des fées, fameux dans son village, elle avait dit que sa marraine assurait bien avoir vu les fées, mais que pour elle, elle n'avait jamais eu aucune vision en ce lieu. D'ailleurs, on avait procédé aux mêmes visites qu'à Poitiers, et l'idée que le diable ne peut faire de pacte avec une vierge était encore une justification. Le duc de Bedford eut la déshonnête curiosité de se cacher dans la chambre voisine, durant cette visite, et de regarder par une ouverture de la muraille.

Ainsi l'accusation se dirigea sur deux points : le péché de porter un habit d'homme, et le refus de se soumettre à l'Église. Ce fut une chose singulière que son obstination à ne point porter l'habit de son sexe. Sans doute, les vêtemens qu'elle conservait pouvaient mieux garantir sa pudeur des outrages de ses gardiens; mais elle ne disait point ce motif. C'était toujours l'ordre de ses voix

qu'elle alléguait; il semblait que sa volonté ne fût pas libre sur cet article, et qu'elle eût quelque devoir prescrit par la volonté divine. Quant à la soumission à l'Église, c'était un piége où la faisait tomber la malice de son juge. On lui avait fait une distinction savante et subtile de l'Église triomphante dans le ciel et l'Église militante sur la terre. Grâce à son perfide confesseur, elle se persuadait que se soumettre à l'Église, c'était reconnaître le tribunal, qu'elle voyait composé de ses ennemis, et où elle demandait toujours qu'il y eût aussi des gens de son parti.

Après ses premiers interrogatoires, le promoteur dressa les articles sur lesquels il faisait porter l'accusation; car tout jusqu'alors n'avait été qu'une instruction préparatoire. Les interrogatoires recommencèrent alors devant un plus grand nombre d'assesseurs; il y en avait trente ou quarante, mais non plus cent. Presque tous ne cherchaient qu'à se dérober à ce cruel office, et les menaces des Anglais en avaient fait partir plusieurs.

Cependant maître de la Fontaine, commissaire-examinateur, et deux autres assesseurs, émus de pitié et de justice, ne purent endurer qu'on trompât ainsi Jeanne sur le chapitre de la soumission

à l'Église. Ils allèrent la voir, et tâchèrent de lui expliquer que l'Église militante, c'était le pape et les saints conciles; qu'ainsi elle ne risquait rien à s'y soumettre. Un d'entre eux eut même le courage de lui dire en plein interrogatoire de se soumettre au concile général de Bâle, qui pour lors était assemblé. « Qu'est-ce, dit-elle, qu'un « concile général? — C'est une congrégation de « l'Église universelle, ajouta frère Isambard, et « et il s'y trouve autant de docteurs de votre parti « que du parti des Anglais. — Oh, en ce cas, je « m'y soumets! s'écria-t-elle. — Taisez-vous donc, « de par le diable, » interrompit l'évêque, et il défendit au notaire d'écrire cette réponse : « Hé« las! vous écrivez ce qui est contre moi, et vous « ne voulez pas écrire ce qui est pour, » dit la pauvre fille.

Frère Isambart n'en fut pas quitte pour la colère de l'évêque. Le comte de Warwick l'accabla ensuite d'injures et de menaces. « Pourquoi as-tu « ce matin soufflé cette méchante? lui dit-il; par « là morbleu, vilain, si je m'aperçois que tu « veuilles encore l'avertir pour la sauver, je te « ferai jeter à la Seine. » Le commissaire-examinateur et l'autre assesseur se prirent tellement de crainte, qu'ils s'en allèrent de la ville; il fut

défendu que personne, hors l'évêque, pût entrer dans la prison.

Les interrogatoires terminés, on rédigea en douze articles latins la substance des réponses de l'accusée, et comme un des assesseurs remarquait que l'on en rapportait le sens inexactement, l'évêque, sans plus conférer avec personne, envoya ces douze articles mensongers, comme mémoire à consulter, sans nommer l'accusée, à l'Université de Paris, au chapitre de Rouen, aux évêques de Lisieux, d'Avranches et de Coutances, et à plus de cinquante docteurs, la plupart assesseurs dans le procès. Les juges voulaient ainsi, selon la forme et la coutume, être éclairés sur les points de doctrine et les faits qui concernaient la foi catholique.

Tous les avis furent contraires à l'accusée. Sans parler du mauvais vouloir de ceux qui étaient consultés, ils ne pouvaient guère répondre d'autre sorte au faux exposé qu'on avait mis sous leurs yeux. Tous pensèrent que l'accusée sur laquelle on les consultait avait cru légèrement ou orgueilleusement à des apparitions et révélations qui venaient sans doute du malin esprit; qu'elle blasphémait Dieu en lui imputant l'ordre de porter l'habit d'homme, et qu'elle était hé-

rétique en refusant de se soumettre à l'Église.

Pendant ce temps-là les juges, sans attendre les réponses, faisaient à Jeanne des monitions; car un tribunal ecclésiastique n'était jamais censé demander que la soumission du coupable. En ce moment elle tomba fort malade, ce qui mit les Anglais en grande inquiétude. « Pour rien au « monde, disait le comte de Warwick, le roi ne « voudrait qu'elle mourût de mort naturelle; il « l'a achetée si cher, qu'il entend qu'elle soit « brûlée. Qu'on la guérisse au plus vite. »

Lorsqu'elle ne fut plus malade, on reprit les monitions; personne n'éclaircissait plus à son esprit simple et ignorant tout le verbiage qu'on lui tenait sur la soumission à l'Église; aussi paraissait-elle toujours s'en rapporter seulement à ce qu'elle tenait elle-même de Dieu par ses voix; cependant elle parlait sans cesse avec respect de l'autorité du pape. Son obstination à ne pas reprendre les habits de femme n'était pas moindre.

Enfin la sentence fut portée. C'était, comme les jugemens ecclésiastiques, une déclaration faite à l'accusée, que pour tels et tels motifs elle était retranchée de l'Église, comme un membre infect, et livrée à la justice séculière. On ajoutait, toujours pour la forme, que les laïques seraient engagés à

modérer la peine, en ce qui touche la mort ou la mutilation.

Mais l'on voulut avoir d'elle, avant son supplice, une sorte d'aveu public de la justice de sa condamnation. Pour lors on commença à lui faire donner par son faux confesseur le conseil de se soumettre, avec la promesse d'être traitée doucement, et de passer des mains des Anglais aux mains de l'Église. Le 24 mai 1431 elle fut amenée au cimetière Saint-Ouen; là, deux grands échafauds étaient dressés; sur l'un était le cardinal Winchester, l'évêque de Beauvais, les évêques de Noyon et de Boulogne, et une partie des assesseurs.

Jeanne fut conduite sur l'autre échafaud; sur celui-ci se trouvaient le docteur qui devait prêcher, les notaires du procès, les appariteurs qui avaient été chargés de sa garde durant les interrogatoires, maître l'Oiseleur et un autre assesseur qui l'avait aussi confessée. Tout auprès était le bourreau avec sa charrette, disposée pour recevoir la Pucelle et la conduire au bûcher préparé sur la grande place. Une foule immense de Français et d'Anglais remplissait le cimetière. Le prédicateur parla longuement. « O noble maison « de France, dit-il entre autres choses, qui tou-

« jours jusqu'à présent t'étais gardée des choses
« monstrueuses, et qui as toujours protégé la foi,
« as-tu été assez abusée pour adhérer à une héré-
« tique et une schismatique! c'est grand'pitié!
« Ah! France, tu es bien abusée, toi qui as tou-
« jours été la chambre très-chrétienne; et Char-
« les, qui te dis son roi et son gouverneur, tu
« as adhéré, comme un hérétique que tu es, aux
« paroles et aux faits d'une vaine femme diffamée
« et pleine de déshonneur. »

Sur ce, elle l'interrompit : « Parlez de moi,
« mais non pas du roi; il est bon chrétien, et j'ose
« bien dire et jurer, sous peine de la vie, que c'est
« le plus noble d'entre les chrétiens, qui aime le
« mieux la foi et l'Église. Il n'est point tel que
« vous dites. — Faites-la taire, » s'écria l'évêque
de Beauvais.

En finissant le sermon, le prédicateur lut à Jeanne une formule d'abjuration, et lui dit de la signer. « Qu'est-ce qu'abjuration? » dit-elle. On lui expliqua que, si elle refusait les articles qu'on lui présentait, elle serait brûlée, et qu'il fallait se soumettre à l'Église universelle. « Eh bien, j'ab-
« jurerai, si l'Église universelle le veut ainsi. »
Mais ce n'était pas les soumissions à l'Église ni au pape qu'on voulait avoir d'elle, c'était l'aveu

que ses juges avaient bien jugé. Alors on redoubla de menaces, d'instances, de promesses. On tenta tous les moyens de la troubler. Elle fut longtemps ferme et invariable. « Tout ce que j'ai fait, « j'ai bien fait de le faire, » disait-elle.

Cette scène se prolongeait. Pour lors les Anglais commencèrent à s'impatienter de ce qui leur semblait de la miséricorde. Des cris s'élevaient contre l'évêque de Beauvais, on l'appelait traître. « Vous en avez menti, disait-elle, mais c'est le « devoir d'un évêque de chercher le salut de l'âme « et du corps de l'accusée. » Le cardinal de Winchester imposa silence à ses gens.

Enfin l'on triompha de la résistance de Jeanne. « Je veux, dit-elle, tout ce que l'Église voudra, et « puisque les gens d'église disent que mes visions « ne sont pas croyables, je ne les soutiendrai pas. « — Signe donc, ou tu vas périr par le feu », lui dit le prédicateur. Dans tout cet intervalle, un secrétaire du roi d'Angleterre, qui se trouvait près de l'échafaud de Jeanne, avait mis à la place des articles qu'on lui avait lus et qu'on avait eu tant de peine à lui faire approuver, un autre papier contenant une longue abjuration, où elle avouait que tout ce qu'elle avait dit était mensonger, et priait qu'on lui pardonnât ses crimes. On

prit sa main, et on lui fit mettre au bas de ce papier une croix pour signature. Le trouble se mit aussitôt parmi la foule; les Français se réjouissant de la voir sauvée, les Anglais furieux et jetant des pierres.

L'évêque de Beauvais et l'inquisiteur prononcèrent alors une autre sentence qu'ils avaient apportée, et condamnèrent Jeanne à passer le reste de ses jours en prison, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse. Dès l'instant même, on manqua aux promesses qu'on venait de lui faire. Elle croyait être remise au clergé, et ne plus être aux mains des Anglais; quoi qu'elle pût dire, on la ramena à la Tour.

Cependant les Anglais étaient en grande colère; ils tiraient leurs épées, et menaçaient l'évêque et les assesseurs, criant qu'ils avaient mal gagné l'argent du roi. Le comte de Warwick lui-même se plaignit à l'évêque : « L'affaire va « mal, puisque Jeanne échappe, dit-il. — N'ayez « pas de souci, dit un des assesseurs; nous la re- « trouverons bien. »

Ce fut en effet à quoi l'on s'occupa sans tarder. Elle avait repris l'habit de femme. On laissa son habit d'homme dans la même chambre. En même temps les Anglais qui la gardaient, et même un

seigneur d'Angleterre, se portaient contre elle à d'indignes violences. Elle était plus étroitement enchaînée qu'auparavant, et traitée avec plus de dureté. On n'omettait rien pour la jeter dans le désespoir. Enfin, voyant qu'on ne pouvait réussir à lui faire violer la promesse qu'elle avait faite de garder les vêtemens de son sexe, on les lui enleva durant son sommeil, et on ne lui laissa que l'habit d'homme. « Messieurs, dit-elle en s'éveil-« lant, vous savez que cela m'est défendu; je ne « veux point prendre cet habit. » Mais pourtant il lui fallut se lever et se vêtir. Alors ce fut une joie extrême parmi les Anglais. « Elle est prise! » s'écria le comte de Warwick. On fit aussitôt avertir l'évêque. Les assesseurs, qui arrivèrent un peu avant lui, furent menacés et repoussés par les Anglais qui remplissaient la cour du château.

Sans vouloir écouter ses excuses, sans laisser mettre dans le procès-verbal les outrages qu'on lui avait faits et la nécessité où elle avait été placée de changer de vêtemens, sans s'arrêter à ses justes plaintes, l'évêque lui dit qu'il voyait bien qu'elle tenait encore à ses illusions. « Avez-« vous encore entendu vos voix? ajouta-t-il. — Il « est vrai, répondit-elle. — Qu'ont-elles dit?

« poursuivit l'évêque. — Dieu m'a fait connaître, « continua-elle, que c'était grand'pitié d'avoir « signé votre abjuration pour sauver ma vie. Les « deux saintes m'avaient bien dit sur l'échafaud « de répondre hardiment à ce faux prédicateur, « qui m'accusait de ce que je n'ai jamais fait; « elles m'ont reproché ma faute. » Alors elle affirma plus que jamais qu'elle croyait que ses voix venaient de Dieu; qu'elle n'avait nullement compris ce que c'était qu'abjuration; qu'elle n'avait signé que par crainte du feu; qu'elle aimait mieux mourir que de rester enchaînée; que la seule chose qu'elle pût faire, c'était de porter l'habit de femme. « Du reste, donnez-moi une « prison douce; je serai bonne et ferai tout ce que « voudra l'Église. »

C'en était assez, elle était perdue. « Farewell! » cria l'évêque aux Anglais et au comte de Warwick, qui l'attendaient au sortir de la prison.

Les juges résolurent donc de la remettre à la justice séculière, c'est-à-dire de l'envoyer au supplice. Quand cette dure et cruelle mort fut annoncée à la pauvre fille, elle se prit à pleurer et à s'arracher les cheveux. Ses voix l'avaient souvent avertie qu'elle périrait; souvent aussi elle avait cru que leurs paroles lui promettaient dé-

livrance; mais aujourd'hui elle ne songeait qu'à cet horrible supplice. « Hélas! disait-elle, réduire « en cendres mon corps qui est pur et n'a rien « de corrompu. J'aimerais sept fois mieux qu'on « me coupât la tête. Si, comme je le demandais, « j'eusse été gardée par les gens d'Église, et non « par mes ennemis, il ne me serait pas si cruel- « lement advenu. Ah! j'en appelle à Dieu, le « grand juge, des cruautés et des injustices qu'on « me fait. »

Lorsqu'elle vit Pierre Cauchon : « Évêque, « dit-elle, je meurs par vous. » Puis à un des assesseurs : « Ah! maître Pierre, où serai-je au- « jourd'hui? — N'avez-vous pas bonne espérance « en Dieu? répondit-il. — Oui, reprit-elle ; Dieu « aidant, j'espère bien aller en paradis. » Par une singulière contradiction avec la sentence, on lui permit de communier. Le 30 mai, sept jours après son abjuration, elle monta dans la charrette du bourreau. Son confesseur, non celui qui l'avait trahie, mais frère Martin-l'Advenu et frère Isambart, qui avaient au contraire plus d'une fois réclamé justice dans le procès, étaient près d'elle. Huit cents Anglais, armés de haches, de lances et d'épées, marchaient à l'entour.

Dans le chemin, elle priait si dévotement,

et se lamentait avec tant de douceur, qu'aucun Français ne pouvait retenir ses larmes. Quelques uns des assesseurs n'eurent pas la force de la suivre jusqu'à l'échafaud. Tout à coup un prêtre perça la foule, arriva jusqu'à la charrette et y monta. C'était maître Nicolas l'Oiseleur, son faux confesseur, qui, le cœur contrit, venait demander à Jeanne pardon de sa perfidie. Les Anglais l'entendant, et furieux de son repentir, voulaient le tuer. Le comte de Warwick eut grand'peine à le sauver.

Arrivée à la place du supplice : « Ah! Rouen! « dit-elle, Rouen! est-ce ici que je dois mourir? »

Le cardinal de Winchester et plusieurs prélats français étaient placés sur un échafaud; les juges ecclésiastiques et séculiers sur un autre. Jeanne fut amenée devant eux. On lui fit d'abord un sermon pour lui reprocher sa rechute; elle l'entendit avec patience et grand calme. « Jeanne, « va en paix; l'Église ne peut plus te défendre, « et te livre aux mains séculières. » Tels furent les derniers mots du prédicateur.

Alors elle se mit à genoux, et se recommanda à Dieu, à la sainte Vierge et aux saints, surtout à saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite; elle laissait voir tant de ferveur, que

chacun pleurait, même le cardinal de Winchester et plusieurs Anglais.

L'évêque de Beauvais donna lecture de la sentence qui la déclarait relapse et l'abandonnait au bras séculier. Ainsi repoussée par l'Église, elle demanda la croix. Un Anglais en fit une de deux bâtons, et la lui donna. Elle la prit dévotement et la baisa; mais elle désira avoir celle de la paroisse ; on alla la quérir, et elle la serrait étroitement contre son cœur en continuant ses prières.

Cependant les gens de guerre des Anglais, et même quelques capitaines, commencèrent à se lasser de tant de délai. « Allons donc, prêtre, « voulez-vous nous faire dîner ici? disaient les « uns. — Donnez-la-nous, disaient les autres, et « ce sera bientôt fini. —Fais ton office, » disaient-ils au bourreau.

Sans autre commandement, et avant la sentence du juge séculier, le bourreau la saisit. Elle embrassa la croix, et marcha vers le bûcher. Des hommes d'armes anglais l'y entraînaient avec fureur. Jean de Mailly, évêque de Noyon et quelques autres du clergé de France, ne pouvant endurer un si lamentable spectacle, descendirent de leur échafaud, et se retirèrent.

Le bûcher était dressé sur un massif de plâtre.



Supplice de Jeanne d'Arc.

Lorsqu'on y fit monter Jeanne, on plaça sur sa tête une mitre où étaient écrits les mots *hérétique, relapse, apostate, idolâtre.* Frère Martin l'Advenu, son confesseur, était monté sur le bûcher avec elle; il y était encore, que le bourreau alluma le feu. « Jésus! » s'écria Jeanne. Et elle fit descendre le bon prêtre. « Tenez-vous en bas, « dit-elle; levez la croix devant moi, que je la « voie en mourant, et dites-moi de pieuses pa« roles jusqu'à la fin. »

L'évêque s'approcha; elle lui répéta : « Je « meurs par vous. » Et elle assura encore que les voix venaient de Dieu, qu'elle ne croyait pas avoir été trompée, et qu'elle n'avait rien fait que par ordre de Dieu. « Ah ! Rouen, ajoutait-elle, j'ai « grand'peur que tu ne souffres de ma mort. » Ainsi protestant de son innocence, et se recommandant au ciel, on l'entendit encore prier à travers la flamme : le dernier mot qu'on put distinguer fut : « *Jésus!* »

Il y avait peu d'hommes assez durs pour retenir leurs larmes; tous les Anglais, sauf quelques gens de guerre qui continuaient à rire, étaient attendris. « C'est une belle fin, disaient quelques « uns, et je me tiens heureux de l'avoir vue, car « elle fut bonne femme. » Les Français murmu-

raient que cette mort était cruelle et injuste. « Elle meurt martyre pour son vrai Seigneur. — « Ah! nous sommes perdus; on a brûlé une « sainte. — Plût à Dieu que mon âme fût où est « la sienne! » Tels étaient les discours qu'on tenait. Un autre avait vu le nom de Jésus écrit en lettres de flamme au-dessus du bûcher.

Mais ce qui fut plus merveilleux, c'est ce qui advint à un homme d'armes anglais. Il avait juré de porter un fagot de sa propre main au bûcher; quand il s'approcha pour faire ce qu'il avait dit, entendant la voix étouffée de Jeanne, qui criait: « Jésus! » le cœur lui manqua, et on le porta en défaillance à la prochaine taverne. Dès le soir, il alla trouver frère Isambart, se confessa à lui, dit qu'il se repentait d'avoir tant haï la Pucelle, qu'il la tenait pour sainte femme, et qu'il avait vu son âme s'envoler des flammes vers le ciel, sous la forme d'une blanche colombe. Le bourreau vint aussi se confesser le jour même, craignant de ne jamais obtenir le pardon de Dieu.

Ce qui faisait encore crier au miracle, c'est que, lorsque Jeanne fut étouffée, ce bourreau avait écarté le feu pour montrer au peuple son corps dépouillé, et qu'on avait cru voir que la flamme l'avait laissé presque entier. Pour qu'il

n'en restât plus de vestiges, le cardinal de Winchester ordonna que les cendres de la malheureuse Jeanne fussent jetées dans la Seine.

Cependant le gouvernement des Anglais n'avait point obtenu, comme il le désirait tant, l'aveu que toutes les apparitions de Jeanne et les prédictions de ses voix étaient autant de mensonges. Il pouvait voir par le bruit commun qu'on tenait la sentence pour injuste, et rendue en haine de la Pucelle et du roi de France. D'autre part, l'évêque de Beauvais était inquiet de ce qui pourrait lui arriver pour avoir conduit une telle procédure; il voulut même avoir des lettres de garantie du roi d'Angleterre, qui s'engagea à le soutenir et à le défendre devant le concile et le pape, s'il en était besoin.

Huit jours après la mort de Jeanne, on imagina donc de commencer une information, afin de prouver par témoins qu'elle avait abjuré et reconnu la fausseté de ses visions; on trouva encore, pour être garans de ce récit, maître l'Oiseleur et quelques autres. Les notaires du procès se refusèrent à signer. Personne ne sembla croire à ces témoignages tardifs. Il était à croire que, si Jeanne se fût ainsi démentie, on n'eût pas manqué à en constater, de son vivant, la certitude juridique.

Néanmoins le roi d'Angleterre écrivit à tous les princes de la chrétienté une lettre pour leur exposer comment il avait été procédé contre Jeanne, et ce qui lui avait été imputé; il assurait qu'elle avait reconnu à sa mort que des esprits mauvais et mensongers l'avaient moquée et déçue. Le même récit fut envoyé aux évêques, aux églises, aux principaux seigneurs et aux bonnes villes du royaume. Il n'en demeura pas moins établi dans les esprits, en France et dans les pays chrétiens, que les Anglais avaient cruellement mis à mort cette pauvre fille par une basse vengeance, par colère de leurs défaites, et en mettant leur volonté à la place de la justice. Les Bourguignons eux-mêmes ne partageaient en rien le ressentiment des Anglais, et chez eux [1] on parla toujours de la Pucelle comme d'une fille merveilleuse, vaillante à la guerre, et qui ne méritait en rien cette horrible sentence.

Elle n'eut, ce semble, d'autres approbateurs que parmi le peuple de Paris, où beaucoup de gens avaient encore une si grande haine des Armagnacs et du roi, que tout ce qui était contre eux leur semblait croyable [2]. Le 4 juillet, confor-

[1] Monstrelet. — Chastelain. — Amelgard. — Saint-Remi.

[2] Journal de Paris.

mément à ce que le roi d'Angleterre avait ordonné dans sa lettre aux évêques, il fut fait une prédication pour informer le peuple du jugement et des crimes de la Pucelle. Ce fut un dominicain, inquisiteur de la foi, qui fit ce sermon. Il ne se borna point aux imputations du procès ni aux faux motifs du jugement, mais raconta encore aux Parisiens beaucoup d'autres mensonges et rumeurs populaires; il dit entre autres que c'était frère Richard qui avait instruit Jeanne à débiter de telles impostures, ainsi que Catherine de La Rochelle, et Perrette-la-Bretonne, qu'on avait, l'année d'auparavant, brûlée à Paris.

Tous ces restes de la faction des bouchers avaient assurément un très-mauvais vouloir contre le parti des Français; néanmoins il s'en fallait beaucoup qu'ils eussent le moindre amour pour les Anglais[1]. Depuis la chute de leur fortune, les anciens ennemis du royaume perdaient tout crédit sur les esprits. C'était de continuelles railleries sur leurs défaites. On assurait que lorsqu'ils étaient allés attaquer Lagny, toute leur entreprise s'était réduite à tuer un coq; et, quand ils en revinrent, on disait que c'é-

[1] Journal de Paris.

tait pour se confesser et faire leurs pâques[1].

Louviers, que les Anglais assiégeaient depuis long-temps, et qu'ils se vantaient de prendre aussitôt après la mort de la Pucelle, continuait aussi à se bien défendre; la Hire était dans la ville avec son frère Amadoc et le sire d'Illiers.

Pendant ce temps, Ambroise de Loré, qui commandait l'armée du duc d'Alençon, avait encore de plus grands avantages dans la Normandie et le Perche.

Le maréchal de Boussac et Saintraille se tenaient à Beauvais; ils furent avertis que, le 4 août, le duc de Bedford devait se rendre, assez peu accompagné, de Rouen à Paris. Ils tombèrent à l'improviste sur lui auprès de Mantes; il n'eut le temps que de se jeter en un bateau, et de passer la rivière pour gagner Paris en toute hâte[2]; presque tous ses gens y périrent. Le bruit se répandit même au camp des Anglais devant Louviers qu'il avait été tué ou pris. Aussitôt le comte de Warwick et le comte d'Arundel quittèrent le siége et marchèrent contre le maréchal de Boussac, qui menaçait aussi la Normandie et Rouen. Il n'avait pas une armée nombreuse; il se renferma dans

[1] Journal de Paris. — [2] *Id.* — Monstrelet. - Chartier. - Hollinshed.

Beauvais. Les Anglais le suivirent jusque-là. Quelques jours après, les Français firent une sortie, et se lancèrent à la poursuite des ennemis jusqu'au village de Nully; mais ils tombèrent ainsi dans un piége. Tout à coup le comte d'Arundel déboucha d'un petit vallon. Les Français furent surpris ; le maréchal de Boussac ordonna aussitôt qu'on se mît en ordre et en bataille. Il était trop tard; l'avant-garde que commandait Saintraille s'était emportée trop loin. Elle fut environnée; et, après s'être défendus de leur mieux, les sires de Saintraille et de Gaucourt furent faits prisonniers. Avec eux, tomba aux mains des Anglais un jeune berger, que, depuis la mort de la Pucelle, on tâchait de mettre en crédit parmi les gens de guerre. Cet enfant était une sorte de fou; il avait des visions, et montrait ses mains et son côté tachés de sang, ainsi qu'un autre saint François; il montait à cheval assis comme une femme. On répandait qu'il n'avait qu'à toucher les portes d'une ville pour les faire ouvrir, et qu'il avait promis de mener les Français à Rouen. On le nommait Guillaume-le-Pastourel[1].

[1] Journal de Paris.—Monstrelet.—Chartier.—Chronique de Berri.

Cette victoire des Anglais n'était pas grande, et réparait mal leurs affaires. Elles déclinaient d'autant plus que leur puissant allié, le duc de Bourgogne, s'était lassé de faire tant de frais pour recueillir si peu d'avantages. Peu après le moment où il avait été défié par les Français, il avait quitté son armée pour retourner près de la Duchesse qui venait de perdre son fils, né depuis cinq mois. « Plût à Dieu que je fusse mort aussi, « je me tiendrais pour plus heureux ! » s'était écrié le Duc, en recevant cette triste nouvelle.

Au mois d'avril suivant, désirant enfin sortir des embarras et des chagrins que lui causait cette guerre, il envoya des ambassadeurs au roi Henri à Rouen, et à Londres au conseil d'Angleterre; ils étaient chargés de remontrer fortement l'état des affaires[1].

Le duché de Bourgogne et le comté de Charolais étaient, sur une frontière de cent soixante lieues, exposés aux courses des Français. Le comte de Clermont attaquait le Charolais, et s'avançait jusqu'à Marcigny. Au nord, vers Auxerre, il y avait deux ans que les moissons et les récoltes

Berri. — Abrégé chronologique. — Hollinshed. — Vigiles de Charles VII. — Saint-Remi.

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

n'avaient pu se faire. Crevant, Mailli, Mussi étaient tombés aux mains des Français, qui occupaient déjà Sens et Villeneuve-le-Roi; de sorte que Auxerre était comme bloqué; la famine y régnait, il n'y pouvait entrer de grains que ce qu'apportaient, dans leurs besaces, les femmes et les filles de la campagne. Le Duc avait été obligé d'envoyer, à main armée, un convoi de vivres pour soulager les malheureux habitans.

Le Nivernais était ravagé par les garnisons de Saint-Pierre-le-Moutier et de Château-Chinon. Le sire de Chabannes, avec six cents hommes d'armes, n'y trouvait que peu de résistance.

Le Réthelois était en proie aux attaques des Français de la Champagne, que commandait le sire de Barbazan.

L'Artois était la province la plus exposée à la guerre. La ville de Corbie avait récemment été presque surprise par une attaque imprévue. Les riches terres de Péronne, de Roye, de Montdidier, restaient sans culture, et il fallait tenir à grande dépense des garnisons dans chaque ville et dans chaque château.

Le comté de Namur était pressé par les Liégeois, qui y menaient une forte guerre.

Ainsi les vastes États du Duc se trouvaient

épuisés d'hommes et d'argent. Ses fidèles sujets lui demandaient de tous côtés la fin de leurs malheurs. Les seigneurs et les chevaliers tombaient sans cesse aux mains des Français, et se ruinaient à payer leur rançon.

Les ambassadeurs du duc Philippe remontrèrent que lui seul, de tous les parens et alliés du roi d'Angleterre, se mettait de la sorte en frais et en péril, contre le usages du temps passé, où le roi entreprenait et conduisait les guerres à ses frais et dépens.

Nonobstant la détresse de ses domaines, le Duc promettait de donner encore mille combattans au comte de Ligny, pour défendre la Picardie; d'en confier autant à son maréchal de Bourgogne, qui était venu lui demander secours pour le Duché. Mais c'était pour deux mois seulement qu'il s'engageait à soutenir la guerre; passé ce temps, le roi Henri aurait à la faire à ses frais. Autrement, il ne trouverait pas mauvais que le duc de Bourgogne cherchât une manière de sauver ses États. « Notre maître et seigneur souffrirait trop, « disaient les ambassadeurs, de perdre ainsi des « pays que lui ont laissés ses prédécesseurs, d'au-« tant que la conquête de la France ne sera pas à « son profit. »

Lorsqu'on répondait que la guerre regardait autant le Duc que le roi, les ambassadeurs disaient que leur maître avait le cœur plein de pitié et de douleur de voir ce noble et puissant royaume dans une si grande misère, et que sans l'intérêt particulier du roi il procéderait assurément d'autre sorte.

Enfin, comme on voulait faire entendre que le Duc avait eu tort de quitter le siége de Compiègne, les envoyés répondaient qu'il avait fait loyalement son devoir, et que l'issue de ce siége le chagrinait plus que nul autre; car il y avait perdu un grand nombre de ses gens tués ou mis à rançon. En outre, il y avait dépensé une première somme de 260,300 fr. argent de Flandre, où le franc valait trente-deux gros, de huit deniers chaque, tandis qu'il n'avait reçu que 54,000 saluts, qui étaient la monnaie d'or que les Anglais faisaient frapper en France, et qui valaient 25 sous; puis, une seconde somme de 57,500 francs d'or français, à 20 sous le franc. Maintenant, pour assembler des hommes d'armes en Picardie et en Bourgogne, il allait lui en coûter, sans parler de l'artillerie, encore 50,000 fr.

« En un mot, il déplaît sans doute beaucoup à monseigneur de Bourgogne que depuis le siége

d'Orléans les affaires aillent si mal; mais il sait qu'en fait de guerre les choses ne vont pas toujours comme on veut, et que Dieu est par-dessus tout, qui en fait à son plaisir et à sa volonté. »

Le conseil du roi d'Angleterre, séant à Rouen, répliquait que le Duc devait se souvenir comment les marches de Bourgogne étaient depuis longtemps ravagées par la guerre, lorsque le comte de Salisbury et les chefs anglais étaient venus les dégager, de sorte qu'elles étaient restées ensuite deux ans en bonne situation. On ajoutait qu'au mois de juillet on entretiendrait, aux frais de l'Angleterre, dix-huit cents combattans en Picardie, pour seconder le comte de Ligni. Quant au duché de Bourgogne, le conseil de Londres n'avait pu le secourir; mais si le siége de Louviers avait bonne conclusion, on verrait ce qu'on pourrait faire.

Revenant sur le siége de Compiègne, le roi Henri disait qu'à lui aussi il avait coûté cher, et offrait de montrer les dettes qu'il avait contractées à ce sujet avec les marchands de Bruges et de Gand.

Pendant que le duc de Bourgogne se plaignait de la guerre et des maux qu'elle faisait, il s'engageait dans une guerre nouvelle.

Édouard III, duc de Bar, tué à la bataille d'Azincourt, n'avait point laissé d'enfans mâles, et son héritage avait passé à son frère le cardinal de Bar, évêque de Verdun. Comme cette illustre race, qui descendait par les femmes de Hugues-le-Grand, duc de France, était éteinte, le cardinal avait désigné pour son héritier le duc René d'Anjou, son petit-neveu, fils d'Iolande d'Anjou et petit-fils d'Iolande de Bar, reine d'Aragon. Pour accroître encore la puissance du successeur qu'il s'était choisi, il lui fit épouser, en 1418, Isabelle, fille aînée de Charles, duc de Lorraine. Quelques années après, ce prince, qui était sans enfans mâles, fit un testament par lequel il laissait son duché à sa fille et à son gendre [1].

Le duc de Lorraine et le cardinal de Bar moururent l'un et l'autre en 1430, et le duc René voulut tout aussitôt se mettre en possession de la Lorraine; mais Antoine, comte de Vaudemont, fils de Frédéric de Lorraine, frère du feu duc, prétendit que le fief était masculin, et ne pouvait passer au duc René par le droit des femmes.

Le comte de Vaudemont avait toujours été du parti bourguignon. Le duc René était fils du roi

[1] Histoire de Lorraine et preuves. — Histoire du roi René.

de Sicile, un des plus grands ennemis qu'avait jamais eus la maison de Bourgogne. Lui-même s'était, depuis le sacre, déclaré pour les Français, avait joint ses armes à celles du roi, et en ce moment même, avec le sire de Barbazan, faisait une fâcheuse guerre aux Bourguignons. Le maréchal de Toulongeon tenait pour lors les États de Bourgogne; il était grand ami du comte de Vaudemont, et se hâta de porter à la connaissance des États l'injure qu'on faisait à son droit[1]. Les États, voyant combien il serait dangereux pour le Duché d'avoir sur sa frontière du nord un nouvel ennemi aussi puissant que le serait le duc René, résolurent de soutenir son adversaire; d'ailleurs on répandait le bruit qu'après avoir soumis le comté de Vaudemont, ce prince voulait entreprendre la conquête de la Bourgogne. Les États accordèrent un subside de 50,000 francs.

On manquait d'hommes; la noblesse de Bourgogne ne suffisait pas même à garder la province contre tant d'attaques. Le maréchal se rendit à Bruxelles pour exposer au Duc la détresse de son principal domaine, et pour le prier d'y envoyer

[1] Histoire de Bourgogne.

un renfort de ses gens de Picardie et d'Artois, afin de défendre la Bourgogne et d'aider au comte de Vaudemont. Le conseil du Duc ne trouvait pas que l'Artois fût moins menacé que le Duché, et les seigneurs de cette province, qui avaient leurs biens à garder, ne se souciaient point d'aller si loin, dans un pays où les Français étaient en force, encore pour y être mal payés[1]. Alors le maréchal de Toulongeon et le comte de Vaudemont s'adressèrent à quelques bâtards de grandes maisons, à de pauvres gentilshommes, à des aventuriers chefs de compagnies, tous gens qui n'avaient que de petits revenus, et ne se trouvaient pas dans leur pays en aussi bonne position qu'ils auraient voulu. Les bâtards de Brimeu, de Fosseuse, de Neuville, le sire de Humières, un nommé Robinet Huche-Chien et quelques autres consentirent volontiers à aller chercher aventure sur les marches de Lorraine. Ils rassemblèrent mille ou douze cents pauvres compagnons accoutumés depuis long-temps à courir les camps et à vivre de pillage, de ces hommes qu'on voyait partir sans trop s'inquiéter s'ils reviendraient, mais raides, vigoureux et éprouvés à la guerre.

[1] Monstrelet.

Pendant ces apprêts, le duc René avait réuni une nombreuse armée; l'évêque de Metz, le comte de Linanges, le comte de Salm, le seigneur d'Heidelberg, le sire de Saarbruck, le sire du Châtelet, le damoiseau de Commerci, Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, avaient amené leurs hommes. C'était le brave sire de Barbazan, ce noble et fameux chevalier, qui était maréchal de l'armée. L'empereur d'Allemagne avait reconnu les droits du duc René, qui trouva d'abord peu d'obstacles à les faire valoir. Après avoir pris possession de toute la Lorraine, il fit signifier au comte de Vaudemont de lui rendre foi et hommage. Sur son refus, il vint mettre le siége devant la forteresse de Vaudemont, proche Vezelize. La garnison, qui avait l'assurance d'être secourue, se défendit vaillamment; elle résistait depuis trois mois.

L'armée de Bourgogne se réunit avec les Picards qu'amenait le maréchal de Toulongeon à Mont-Saugeon près de Langres. Le comte de Vaudemont y vint aussi avec ses partisans. On commença par entrer dans le duché de Bar, et y mettre tout à feu et à sang, comme faisait le duc René dans le comté de Vaudemont. Alors ce prince, laissant assez de monde pour continuer

son siége, s'en vint à la rencontre des Bourguignons. Ils n'étaient point assez nombreux pour s'engager ainsi dans un pays difficile, tout coupé de haies et de fossés; les vivres allaient leur manquer. Le maréchal ordonna prudemment, au grand chagrin du comte de Vaudemont, de revenir en Bourgogne.

Mais le duc René les avait gagnés de vitesse, et se trouvait sur le chemin du retour. Dès qu'ils en furent informés par leurs coureurs, ils tinrent grand conseil. Quelques Anglais qui se trouvaient en cette armée, les Picards qui avaient l'habitude de combattre avec eux, furent aussitôt d'avis de mettre les archers au front, retranchés derrière leurs pieux, et de faire descendre de cheval tous les hommes d'armes. Les Bourguignons n'étaient pas accoutumés à cette façon de combattre; les gentilshommes ne voulaient pas mettre pied à terre[1]. Cependant le maréchal l'ordonna sous peine de mort, et tout se disposa selon l'usage des Anglais, en plaçant par derrière et sur le flanc gauche un rempart de charrettes et de bagages, afin de ne pas être surpris de ce côté; la petite rivière de Vaire, des fossés et des haies achevaient cette forte enceinte.

[1] Chronique de Berri. — Monstrelet. — Saint-Remi.

Les Lorrains avancèrent; le duc de Bar envoya défier les Bourguignons; le sire de Toulongeon répondit qu'il était prêt et ne désirait que combattre. Barbazan, voyant la belle ordonnance de l'ennemi, n'était point d'avis d'attaquer; il conseillait d'attendre; il représentait que les Bourguignons manquaient de vivres, qu'ils seraient obligés de déloger; mais il ne put se faire écouter. Le duc René se fiait au grand nombre de ses gens; il avait avec lui de jeunes seigneurs de Lorraine et d'Allemagne qui n'avaient pas vu la guerre comme les Français, les Anglais et les Bourguignons; dans leur présomption, ils s'assuraient de forcer sans peine cette petite troupe. « Il n'y a « pas d'ennemis pour nos pages, » s'écriait le comte de Saarbruck : « Quand on a peur des « feuilles, il ne faut pas aller au bois, » disait au brave Barbazan cette jeunesse sans expérience. « Ces paroles ne sont pas pour moi, répondit-il; « Dieu merci, j'ai toujours vécu sans reproche; « et encore aujourd'hui on verra si c'est la « crainte ou le bon conseil qui me font parler « de la sorte. »

Le vaillant chevalier disposa de son mieux cette attaque entreprise contre son gré; il avait au moins deux hommes contre un, moins

d'archers cependant que les Bourguignons.

Le maréchal de Toulongeon fit distribuer du vin à ses gens, leur donna courage en ce grand péril; ceux qui avaient haine ou rancune s'embrassèrent, le comte de Vaudemont parcourait les rangs à cheval. Il protestait, sur le salut de son âme, que sa querelle était bonne et juste, et que le duc René voulait à tort lui ravir son héritage; il rappelait que toujours il avait fidèlement tenu le parti de Bourgogne; enfin, cette petite armée prenait bon et joyeux courage.

L'attaque commença avec vigueur; les Bourguignons avaient placé derrière le rempart de leurs archers, à droite et à gauche, des canons et des couleuvrines. Ils laissèrent avancer les Lorrains, puis tout à coup mirent le feu à l'artillerie en poussant de grands cris. Les gens du duc de Bar se jetèrent contre terre et parurent troublés. Cependant Barbazan, qui conduisait l'aile droite, n'en continua pas moins à assaillir vivement de ce côté; déjà même il avait fait enlever un des chariots qui formaient le rempart de l'ennemi, et commençait à pénétrer dans son parc. Les Bourguignons se portèrent aussitôt vers cet endroit, et la mêlée y devint cruelle. Bientôt après le sire de Barbazan fut tué. Dès que les Lorrains virent

tomber sa bannière, le trouble se mit parmi eux. Le duc René fit les plus vaillans efforts pour les rallier; mais, blessé au visage, il fut forcé de se rendre prisonnier à un écuyer du Hainaut, nommé Martin Farmalt. L'évêque de Metz fut pris aussi; le comte de Linanges, le comte de Salm, le damoiseau de Rodemach et d'autres chevaliers allemands furent tués. Le damoiseau de Commerci et le sire de Conflans avaient eu ordre, avec deux cents chevaux, de charger sur l'ennemi. Ils ne purent pas un instant entamer les archers picards, qui les repoussèrent par une grêle de flèches. Jamais bataille n'avait été plus perdue; elle se donna le 2 juillet, près du village de Bulligneville; mais elle était si grande et si glorieuse pour les Bourguignons, qu'ils la nommèrent la bataille de Bar, ou de Lorraine, ou des Barons, à cause du grand nombre de seigneurs qui s'y étaient trouvés. Le maréchal de Bourgogne revint en grand triomphe à Dijon, ramenant son illustre prisonnier. Comme c'était lui qui était chef de l'armée, il refusa au comte de Vaudemont de lui remettre le duc René.

Peu de jours avant cette victoire inespérée, le duc de Bourgogne, mécontent de la réponse des Anglais, avait envoyé au roi de France une am-

bassade composée de Jean de la Tremoille sire de Jonvelle, et du sire de Jaucourt. Ils étaient chargés de traiter de la paix générale; mais, comme il était difficile de la conclure promptement, ils avaient commission de négocier une trève, afin de soulager le pauvre peuple, et le préserver d'une ruine entière.

Le roi était à Chinon; les députés du Duc y passèrent long-temps avant de signer les trèves. Pendant ce temps, la guerre continuait vivement sur les frontières de Bourgogne; elles étaient attaquées à la fois par le Nivernais et le Charolais. D'un autre côté, les États, à qui l'on demandait un nouveau subside de 50,000 francs, n'en voulaient donner que la moitié. Ils profitèrent de l'occasion où l'on avait besoin d'eux pour exposer leurs griefs; ils désiraient que le Duc abolît la chambre du conseil qu'il avait établie en 1422, et dont les seigneurs se plaignaient beaucoup, parce qu'elle laissait les procès sans jugement, ou prenait des frais énormes. Les États demandaient encore l'abolition des droits du vin; enfin, ils auraient souhaité que les coutumes de Bourgogne fussent écrites en un seul corps de lois [1].

[1] Histoire de Bourgogne.

Le duc Philippe, selon la sage politique de ses prédécesseurs, savait, quand il était dans l'embarras, se montrer complaisant aux désirs de ses sujets; sans s'arrêter aux réclamations de sa chambre du conseil, il la supprima, et nomma un président du Parlement de Paris, avec quelques conseillers, pour siéger à Beaune et y recevoir les appels des parties. Il se contenta de la moitié du subside, fit un emprunt pour le reste, abolit le droit sur le vin, et promit de faire rassembler et publier les coutumes.

Durant les négociations des États avec le Duc, le maréchal de Toulongeon avait marché contre les Français qui envahissaient les frontières vers le Nivernais; il avait repris Crevant et Mailli, il avait fait lever le siége de Corbigni. Mais une plus forte attaque se préparait contre le Charolais; le comte de Clermont, le comte d'Albret, le maréchal de Boussac, le bâtard d'Orléans, le sire de Gaucourt, avaient réuni huit mille combattans à Moulins. Pour se préserver de cette redoutable entreprise, il valait encore mieux négocier que faire la guerre. Des pourparlers furent entamés; le duc de Savoie s'offrit pour médiateur; l'abbé de Cluny, la duchesse de Bourbon se montrèrent

bien disposés [1]. D'ailleurs les sires de la Tremoille et de Jaucourt avaient signé à Chinon, le 8 septembre, une suspension d'armes de deux ans pour toutes les frontières de Bourgogne, de Nivernais, de Champagne et de Réthelois. Le comte de Clermont suivit cet exemple, et le 24 du même mois des trèves furent aussi signées avec lui à Bourg en Bresse.

Ainsi le désir de la paix semblait gagner peu à peu tous les esprits. Nul n'était plus ardent à l'obtenir que le cardinal de Sainte-Croix, légat du pape Eugène IV; il s'était rendu à Chinon près du roi, de là à Rouen, où se tenaient toujours le jeune roi Henri et son conseil; puis à Arras, chez le duc de Bourgogne, à qui il avait remis une lettre du pape.

Le roi, aussitôt après les trèves signées, envoya à son cousin de Bourgogne l'archevêque de Rheims, Christophe de Harcourt, archevêque d'Alby, et maître Adam de Cambrai, président au Parlement, avec pouvoir de rendre la trève générale et de traiter de la paix, sauf à lui d'examiner en son conseil les propositions qui lui seraient faites.

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

Dès que le Duc semblait disposé à la paix, les Anglais commençaient à s'inquiéter et s'efforçaient de ne point le laisser se séparer d'eux. Le 6 octobre, une lettre fut écrite au nom du jeune roi à son oncle de Bourgogne. On lui rendait compte des exhortations du pape, et des instances du légat; on annonçait que, tout en remerciant dévotement le Saint-Père de sa bénédiction, et le légat des peines qu'il se donnait pour le bien de la paix, le roi d'Angleterre avait répondu que sans l'avis, le conseil et l'assentiment du duc de Bourgogne, il ne pouvait traiter, pas plus que le duc de Bourgogne ne le pouvait sans lui. Le conseil d'Angleterre avait donné la même réponse en ce qui touchait toute trève ou suspension de guerre.

Le Duc se serait aussi fait conscience de faire une paix séparée; mais, quant aux trèves, il lui semblait qu'il en pouvait conclure pour mettre ses sujets à l'abri de la guerre; aussi, lorsque les ambassadeurs du roi furent arrivés à Lille, celles qui avaient été précédemment conclues à Chinon furent étendues à tous les pays de France et de Bourgogne, même à la ville de Paris. Toutefois le Duc, toujours fidèle à sa promesse et aux traités d'Amiens, se réservait la faculté d'en-

voyer, soit au duc de Bretagne, soit au duc de Bedford, les mille lances promises dans le cas où il en serait requis. Il prenait soin aussi de ne reconnaître dans aucun acte les droits du roi de France. Il ne le traitait jamais que de Dauphin ou de Charles de Valois. Parfois même les ambassadeurs de France étaient eux-mêmes contraints de ne donner, dans leurs écritures, aucun titre royal à leur maître [1].

Les deux partis s'engagèrent également à envoyer des ambassadeurs pour traiter de la paix dans le lieu que désignerait le légat. Afin de mieux maintenir la trêve, on stipulait que, de part et d'autre, il serait nommé pour chaque frontière des conservateurs auxquels on aurait recours pour tous les griefs, et qui prononceraient sur les cas de violation. Ces conservateurs étaient les principaux seigneurs de chaque parti.

En traitant ainsi avec les Français, le Duc, pour que les Anglais n'eussent rien à lui reprocher, rendait compte de tout au roi d'Angleterre.

« Depuis que quelques uns de mes gens, écrivait-il, ont accordé certaines trêves pour mes pays de Bourgogne, et que j'ai été contraint de les

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne. — Traité du 13 décembre.

consentir pour des causes que vous connaissez bien au long, des ambassadeurs de votre adversaire et le mien sont venus par-devers moi. Après diverses ouvertures de paix générale pour ce royaume, à laquelle ils se disent enclins et disposés à s'entendre avec vous et moi, il est vrai que j'ai accordé et amplifié les trèves, comme vous pourrez le voir dans les lettres ci-jointes. Laquelle chose, mon très-cher et très-redouté seigneur, j'ai faite principalement afin de parvenir à cette paix générale, parce qu'aussi j'en étais requis par les trois États de mes pays et par plusieurs de vos bonnes villes, et parce que je ne pouvais plus supporter à mes dépens la charge de la guerre, pour laquelle vous ne m'avez point aidé et secouru, comme besoin était, bien que je vous en aie fait prier et requérir. Mon très-redouté seigneur, qu'il vous plaise me signifier toujours vos bons plaisirs et commandemens pour les accomplir selon mon empire et de bon cœur, à l'aide du Saint-Esprit. »

Son zèle n'alla point cependant jusqu'à se rendre à Paris pour assister au couronnement de ce jeune roi Henri, qui fit enfin son entrée le 2 décembre 1431. Les Parisiens étaient si mécontens, se regardaient comme tellement abandonnés,

dans leurs misères, par tous les princes et les gouverneurs, et même par le duc de Bourgogne, en qui ils continuaient à se fier, qu'il avait paru à propos de ranimer leur courage [1]. Le Parlement, le prevôt des marchands, les échevins allèrent solennellement au-devant du jeune roi anglais, et le haranguèrent. Les échevins portaient un dais au-dessus de sa tête. Le peuple criait : « Noël ! » On s'était efforcé de rendre cette entrée magnifique. Dans chaque rue on avait dressé des échafauds, et l'on y représentait de beaux mystères. Chaque corps de métier prenait à son tour le dais. Le cortége était magnifique, mais on n'y voyait que des seigneurs anglais : le cardinal de Winchester, le cardinal d'York, le duc de Bedford, le comte de Warwick, le comte de Suffolk et d'autres. De Français il n'y avait que Louis de Luxembourg, évêque de Térouanne, chancelier de France pour les Anglais, Jean de Mailli, évêque de Noyon, l'évêque de Paris, Guillaume d'Évreux, Pierre Cauchon le juge de la Pucelle, le bâtard de Saint-Pol, le bâtard de Thian, Gui le Bouteiller, celui qui avait livré Rouen, le seigneur de Pacy et quelques autres aussi peu notables. Parmi la

[1] Monstrelet. — Journal de Paris.

suite on traînait, attaché avec des cordes, Guillaume-le-Pastourel, ce pauvre fou de berger pris devant Beauvais.

Le cortége suivit la rue Saint-Denis, passa au Châtelet, vint à la Sainte-Chapelle du Palais, où le roi baisa les reliques; puis la rue de la Calandre, la rue de la Vieille-Juiverie, le pont Notre-Dame, le Petit-Saint-Antoine. Quand on passa sous les fenêtres de l'hôtel Saint-Paul, le jeune roi s'arrêta et salua la reine Isabelle sa grand'mère, qui vivait à Paris, oubliée de tous comme une étrangère, et menant fort petit train. Elle s'inclina respectueusement devant ce roi anglais, à qui elle avait donné le royaume de France, et détournant la tête, elle se mit à pleurer.

Il alla descendre au palais des Tournelles, que le duc de Bedford habitait d'ordinaire, et qu'il avait fait orner; puis on le conduisit à Vincennes. Le 16 décembre fut la cérémonie de son couronnement. Il fut sacré à Notre-Dame par le cardinal de Winchester, ce qui offensa beaucoup l'évêque de Paris. Après, il s'en vint dîner à la table de marbre au Palais, dans la grand'salle. Le Parlement, l'Université, les échevins devaient y dîner aussi; mais les Anglais, qui réglaient tout, sa-



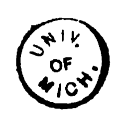
... Saint-... passa ...
... Palais,

... le ... ine. ...
... Is ... elle
... oublier de
... mari fort pe...
... devant
... avait donné le royaume
... elle se mit ...

... des Tournelles que
... d'ordinaire, et qu'il
... le conduisit à Vincennes.
... la cérémonie de son couro...
... à Notre-Dame par le cardinal
de W..., ce qui ... beaucoup l'évêque
de Paris. Après ... dîner à la table ...
... au Palais ... salle. Le Parle...
... devaient y dîner
... réglaient toutes ...



Entree de Henri VI a Paris.


UNIV.
OF
MICH.

vaient si mal les usages de France [1], et prirent si peu de soin, que la populace remplissait tout le palais. Les magistrats furent repoussés et culbutés par la foule; ils n'arrivèrent dans la salle qu'en fendant la presse. Leurs tables n'avaient pas été gardées, et ils se trouvèrent ainsi pêle-mêle avec les savetiers et les derniers du peuple [2].

Enfin, rien dans ces fêtes ne se passa honorablement, ni au gré des Parisiens. Ils disaient aussi que lorsqu'un orfévre ou quelque riche bourgeois mariait sa fille, il faisait mieux les choses que tous ces Anglais. La viande distribuée au peuple était gâtée. On n'envoya aucune charité aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu; on ne délivra aucun prisonnier. Ce qui était plus étrange, et qui ne s'était jamais vu à aucun couronnement de roi, il ne fut donné ni promis aucune abolition de gabelle, de droit d'entrée, de quart sur le vin, et autres impositions qui étaient même levées contre le droit et les lois; de sorte que les pauvres habitans de Paris qui n'avaient plus ni commerce ni ouvrage, qui payaient les vivres et le chauffage si cher, et qui, nonobstant, s'étaient mis en si grands frais pour bien recevoir ce roi, furent plus ennemis

[1] Journal de Paris. — [2] *Idem*.

des Anglais qu'auparavant[1]; mais il ne fallait pas se risquer à le dire tout haut.

Tout était en un tel désordre dans ce gouvernement des Anglais qu'ils ne payaient pas même les gages du Parlement. Quelque rempli qu'il fût de leurs partisans, il fit des remontrances sévères à ce sujet, et suspendit ses audiences. Si bien qu'au moment de l'entrée du jeune roi, le Parlement ne siégeait plus. Aussi le greffier écrivit-il sur son registre, le jour de cette cérémonie, qu'il n'en inscrirait point le récit, à cause de l'éclipse de la justice et du manque de parchemin. Les Anglais ne donnaient pas même de quoi subvenir aux moindres dépenses de la première cour du royaume.

Néanmoins l'Université obtint une complète exemption de toutes sortes de tailles, aides et subsides. La ville reçut aussi la confirmation et l'accroissement de ses priviléges. Le préambule de l'ordonnance célébrait pompeusement la renommée et la noblesse de cette antique cité sanctifiée par les reliques des martyrs, décorée par les lumières de l'Université, ornée de la justice du Parlement, enrichie par le commerce des mar-

[1] Journal de Paris. — Registres du Parlement.

chands de toute nation et la résidence des rois. Le roi d'Angleterre se louait aussi de la loyauté et de l'obéissance que les habitans lui avaient gardées, malgré tant de maux et de dommages, et il déclarait qu'il voulait traiter et honorer sa bonne ville de Paris, comme le roi Alexandre traita la noble ville de Corinthe, dont il fit son principal séjour, ou comme les empereurs traitèrent leur ville de Rome; pour ces causes il donna ou confirma aux bourgeois de Paris les priviléges suivans[1] :

Ils conservaient leurs hypothèques sur les biens confisqués de leurs créanciers. Si, pour tout autre motif que le crime de lèse-majesté, ils subissaient confiscation, celui des deux époux survivant gardait la moitié des meubles, créances et biens acquis. Ils pouvaient saisir les biens de leurs débiteurs forains, et même leur personne, lorsque ceux-ci étaient d'une ville ayant semblable privilége. Ils pouvaient acquérir et posséder des fiefs et francs-alleux, être réputés nobles et jouir des priviléges de la noblesse, avoir la garde-noble et tutelle de leurs enfans et neveux, mais non point des collatéraux. Les denrées et marchandises

[1] Ordonnances.

amenées à Paris étaient exemptes de toute saisie, et pour nul motif ne devaient être arrêtées dans leur cours. Le même privilége s'étendait spécialement au bétail destiné à la provision de Paris. Les juridictions du prevôt de la ville et du prevôt des marchands étaient confirmées, surtout en ce qui concernait les dettes contractées par signature envers des bourgeois, à qui le droit était accordé de citer à Paris même leurs débiteurs quelconques.

De telles ordonnances ne touchaient en rien le commun peuple, et n'allégeaient point ses souffrances; la ville n'en demeurait pas moins dans la détresse. Ce qui le témoigna bien, c'est qu'il fallut, peu de jours après, rendre une autre ordonnance, qui réglait la façon de mettre en vente les maisons inhabitées, afin qu'elles ne vinssent pas aux mains des gens qui voulaient seulement les démolir, pour vendre les bois et les châssis des fenêtres. On statua que les acquéreurs justifieraient sous caution du moyen qu'ils avaient pour payer la rente des maisons qu'ils achetaient. En effet, l'aliénation des maisons et terrains se faisait d'ordinaire en cens ou rentes, non point en capital.

Le roi d'Angleterre ne demeura qu'un mois à

Paris; il retourna à Rouen, et quelques mois après en Angleterre. Quant au duc Philippe, il convenait si peu à ses desseins de se mêler des affaires de France, que, se rendant en Bourgogne, il ne passa seulement point à Paris. En arrivant à Dijon, et peu de temps après qu'il fut descendu en son palais, son premier soin fut d'aller rendre visite à son prisonnier, le duc René, qui depuis six mois était sévèrement gardé, dans la crainte des entreprises qu'on pouvait faire pour le délivrer. Il traita courtoisement ce noble captif, et s'entretint long-temps avec lui pour adoucir les loisirs de sa prison. Le bon duc René, qui s'entendait mieux qu'aucun prince de son temps aux lettres et aux arts, avait peint sur verre les portraits du feu duc Jean, et de Philippe lui-même. Il les lui offrit, et ils furent placés dans les vitraux de la chapelle des Chartreux.

Dès que madame Isabelle de Lorraine avait vu son mari prisonnier, elle n'avait épargné aucune démarche pour le délivrer. Elle s'était d'abord adressée à l'empereur Sigismond, qui avait évoqué la cause de l'héritage de Lorraine; mais le duc de Bourgogne n'avait pas voulu reconnaître l'au-

[1] 1431, v. s. L'année commença le 20 avril.

torité des citations impériales, et l'affaire s'était plutôt gâtée par cette tentative. Alors la duchesse de Bar avait dirigé tous ses soins à se rendre le duc de Bourgogne favorable. Elle avait eu recours au duc de Savoie. Pour se donner un puissant protecteur, elle avait même conclu un traité d'alliance avec un des principaux seigneurs de Bourgogne, le sire Jean de Vergi, en lui promettant cinq cents francs de rente annuelle, et cinq cents francs par mois chaque fois qu'il ferait la guerre pour le duc de Bar[1]. Le sire de Vergi avait réservé ses devoirs envers le roi d'Angleterre, le régent et son seigneur le duc de Bourgogne; c'était même sous l'approbation de son conseil qu'il traitait.

Toute la noblesse de Bar et de Lorraine n'était pas moins empressée que la duchesse à obtenir la liberté du duc René. Nul prince n'était plus aimé que lui. Le traité de délivrance fut conclu le 6 avril; il ne touchait en rien au différent touchant l'héritage de Lorraine; c'était seulement un serment du duc René de venir se remettre au 1er mai de l'année suivante à la disposition du duc de Bourgogne; il donnait en même temps ses

[1] Histoire de Bourgogne et Preuves.

deux fils en otages et quatre de ses forteresses en dépôt. Le comte de Linanges, le comte de Salm, les sires du Châtelet, de Ligniville, de Lenoncourt, d'Haussonville, et les principaux seigneurs de Lorraine se portèrent garans pour leur souverain, et promirent de venir tenir prison à sa place, s'il manquait à son engagement. Une suspension d'armes fut aussi stipulée. En outre, le duc de Bar eut à payer 200,000 thalers d'or au maréchal de Toulongeon, pour sa rançon.

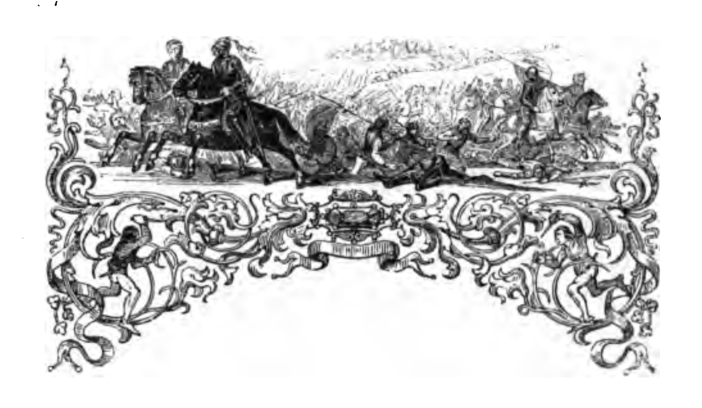


PHILIPPE-LE-BON.

LIVRE QUATRIÈME.

SOMMAIRE.

Suite des négociations. — Sédition à Gand. — Complot contre Dijon. — Continuation de la guerre. — Siége de Saint-Celerin. — Pillage de la foire de Caen. — Les Anglais surprennent Montargis. — Mésintelligence entre le duc de Bourgogne et les Anglais. — Nouveau mariage de madame Jacqueline. — Conférence de Saint-Port. — Disgrâce du sire de la Tremoille. — Insurrection contre les Anglais en Normandie. — Récit des ambassadeurs envoyés en Angleterre. — Complot contre le chancelier de Bourgogne. — Concile de Bâle. — Nouveaux efforts des Français. — Guerre dans le Maine. — Guerre en Picardie. — Guerre en Beaujolais. — Entrevue de Nevers.



PHILIPPE-LE-BON.

1432 — 1435.

Le cardinal de Sainte-Croix était revenu, et continuait ses démarches pour la paix. D'accord avec le duc Philippe, il fixa les conférences au 8 juillet, dans la ville d'Auxerre. Les envoyés de Bourgogne furent choisis au nombre de treize. C'étaient les évêques

de Langres et de Nevers, messire Raulin, chancelier, l'abbé de Saint-Seine, le prince d'Orange, Guillaume de Vienne, le maréchal de Toulongeon, Antoine de Vergi, les sires de la Tremoille, de Saligny, de Chastellux, de Ville-Arnoul et maître de Chancey. Ils avaient ordre de ne jamais être moins de sept aux conférences.

Leurs instructions étaient d'écouter ce que proposerait le légat pour arriver à une paix générale; de se réunir aux ambassadeurs du roi Henri toutes les fois qu'ils soutiendraient ses droits à la couronne de France par le traité de Troyes et la volonté de Charles VI; mais de se séparer d'eux, s'ils alléguaient des droits antérieurs.

D'accepter des réparations pour le meurtre du duc Jean, si elles semblaient suffisantes; et si on voulait parler de la mort du duc d'Orléans, de répondre qu'elle avait été couverte par des traités.

De ne rien conclure sans les gens du roi Henri, et cependant d'avoir des conférences, même en leur absence, sauf à ne point terminer.

Peu après ces instructions, le Duc retourna en Flandre. Sa femme venait d'accoucher d'un second fils qui n'avait point vécu. D'ailleurs, une sédition très-grave venait d'éclater à Gand, et

demandait sa présence[1]. Il avait fait, quelque temps auparavant, une ordonnance sur les monnaies pour en abaisser la valeur. L'ancienne monnaie d'or, d'après ce nouveau tarif, perdait un tiers, et la monnaie d'argent un quart. C'est ce que les communes de Flandre, et Gand surtout, ne purent endurer. Elles voulaient que la perte ne fût pas de plus d'un sixième. Les tisserands et plusieurs gens des petits métiers se réunirent au nombre de plus de cinquante mille sur la place de Gand. Ils demandèrent à grands cris que les magistrats sortissent de l'Hôtel-de-Ville et leur vinssent parler. Il le fallut bien, car ils allaient tout abattre sans rien écouter; ils commencèrent par massacrer Jean Boele, leur propre doyen, et deux ou trois autres citoyens respectables. De là, déployant leurs bannières, ils se portèrent aux prisons, et délivrèrent un nommé Godescale, que les gouverneurs avaient fait mettre en prison comme mutin. Tous les officiers du Duc, les syndics, les riches bourgeois se sauvèrent de la ville. Les séditieux s'en allèrent après à l'église de Saint-Bavon; ils voulaient qu'on leur fît remise des rentes qu'ils devaient au chapitre. L'abbé leur

[1] Meyer. — Oudeghert. — Monstrelet.

parla doucement, leur fit donner à boire et à manger, et les laissa assez contens. Ils pillèrent et démolirent quelques maisons.

Enfin, au bout de deux jours, leur fureur commença à s'apaiser. Des gens sages s'entremirent; on leur promit que le Duc leur ferait merci. Il arriva, et approuva les promesses qu'on avait faites en son nom. Il avait assez d'autres affaires pour craindre de réveiller les terribles révoltes des Gantois.

Pendant qu'il revenait ainsi aviser au gouvernement de ses pays de Flandre et aux affaires de Zélande et de Hollande, où madame Jacqueline lui causait de nouveaux embarras, les négociations pour la paix semblaient chaque jour annoncer une plus mauvaise issue. De premières conférences avaient eu lieu à Semur. Les Bourguignons étaient entrés en méfiance du légat; tout en le trouvant un digne seigneur et un bon prud'homme, il leur semblait qu'il inclinait un peu vers le parti du Dauphin.

Ils s'étaient aperçus que les ambassadeurs français n'avaient au fond aucune volonté de traiter avec les Anglais, ne cherchaient qu'à conclure une paix particulière avec la Bourgogne, et que tout au plus, pour sauver l'apparence, donne-

rait-on un sauf-conduit aux envoyés du duc de Bedford.

En même temps le roi de France traitait à part avec le prince d'Orange et avec le sire de Château-Vilain. Les Bourguignons se plaignaient qu'on détournait ainsi les vassaux de la fidélité due à leur seigneur.

Mais ce qui devait le plus s'opposer à la paix, c'est que les trèves n'étaient nullement observées. Il s'était formé tant de compagnies de gens de guerre qui n'obéissaient à personne, qui ne vivaient que de rapines, et qui avaient leur refuge dans des forteresses, qu'on ne pouvait en aucune façon rendre le repos au pays. D'ailleurs les Anglais n'étaient pas compris dans les trèves, et la guerre continuait plus cruellement que jamais; de sorte que les compagnies bourguignonnes prenaient la croix rouge [1], et, pour continuer leurs pillages, disaient qu'elles étaient anglaises, tandis que les compagnies françaises prétendaient, de leur côté, qu'elles faisaient la guerre aux Anglais seulement. Il y avait d'autres chefs qui, ouvertement, protestaient qu'ils n'obéiraient pas à la trève, comme Perrin Grasset, dont le Duc était

[1] Monstrelet. — Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

toujours obligé de déclarer qu'il ne pouvait répondre. Bref, il n'y avait dans les trois partis ni raison, ni justice, ni foi dans les promesses. Le plus sûr, et encore il n'y avait pas à s'y fier beaucoup, était d'acheter à haut prix des sauves-gardes et des saufs-conduits aux capitaines des compagnies. Le pauvre peuple et les gens d'église n'avaient aucune justice ou protection à espérer de leurs princes ou seigneurs. Tout leur recours était seulement de crier misérablement vengeance à Dieu.

Enfin, le désordre était si grand que le légat et les ambassadeurs eux-mêmes ne pouvaient se rendre et arriver en sûreté à Auxerre, parce que, de toutes parts, les compagnies se portaient de ce côté, occupaient les routes, arrêtaient les vivres, et menaçaient même la ville. Il fallut que le maréchal de Toulongeon assemblât les États de Bourgogne et s'occupât de rassembler des gens d'armes afin de procurer un peu de repos au pays. Il mourut tout à coup pendant ces préparatifs; et ce fut encore un retard aux négociations. Le Duc le remplaça par un des plus considérables seigneurs de ses États, Pierre de Beaufremont, sire de Charni. Il conduisit à grand'-peine, et en marchant avec d'extrêmes précau-

tions, le légat et les ambassadeurs dans la ville d'Auxerre.

Les gens des compagnies avaient une telle audace, ils étaient si habiles à se faire partout des intelligences, et à recruter les hommes de leur espèce, qu'ils formèrent le projet de surprendre Dijon[1]. Un marchand mercier, qui servait habituellement de guide aux courses que faisait la garnison de Chabli, fut reconnu dans la ville. On le mit à la question; il confessa que l'on préparait une escalade, et que Guyenne, héraut du roi de France, qui était venu porter des lettres à Dijon, savait toute l'affaire. Le héraut fut saisi et appliqué aussi à la torture. Il voulut d'abord nier, ou dire qu'il avait seulement entendu parler de ce projet à quelques chefs de compagnie; on le serra plus fort, et il avoua que tout était prêt, que les garnisons de Mussi, Crevant, Chabli et Julli, devaient se réunir pour faire le coup. Il ajouta que les commandans de ces forteresses étaient fort excités, par le conseil du roi, à ravager la Bourgogne. Il avait lui-même, disait-il, trois semaines auparavant, comme il allait partir d'Am-

[1] Histoire de Bourgogne. — Recueil de Pièces relatives à la Bourgogne. Bibliothèque du roi.

boise où était le roi, été appelé par le sire de la Tremoille, l'archevêque de Rheims et le sire de Harcourt, et on l'avait chargé de dire aux chefs des garnisons qu'ils eussent à faire la guerre en Bourgogne le plus tôt qu'ils pourraient. Le sire de la Tremoille avait ajouté : « Le duc de Bour-« gogne garde ses alliances avec les Anglais. « Quand il parle de monseigneur le roi, il l'ap-« pelle notre adversaire Charles de Valois, qui « se dit Dauphin; ses gens ne respectent pas « les trèves. Hé bien, nous lui ferons aussi la « guerre! »

Guyenne ajouta que le conseil du roi et les chefs des compagnies s'entendaient en secret avec beaucoup de seigneurs de Bourgogne, de ceux même à qui le Duc se fiait le plus. Il nomma le sire de Jonvelle, frère du sire de la Tremoille; les seigneurs du Thil, de Cassigni de Viteaux, de Saligny, le comte de Joigni. Il dit que ces seigneurs avaient obtenu ou sollicitaient secrètement pour que leurs domaines fussent exempts de guerre, et promettaient en retour leurs bons offices. Mais celui qu'il chargeait le plus était le sire de Château-Vilain. Il n'y avait pas en Bourgogne de plus grand seigneur que lui. Il descendait des anciens comtes de Bourgogne, et tenait immédiatement

du royaume les seigneuries de Grancey et de Pierrepont. Aussi, dans les traités de trèves ou de paix que faisait le Duc, le sire de Château-Vilain intervenait-il comme allié, et non comme sujet. Il était en ce moment dans de grandes discordes avec la maison de Vergi, et lui faisait une cruelle guerre. Comme il la croyait plus favorisée du Duc, il inclinait au parti du roi, et négociait un accommodement qui tarda peu à être conclu. Le prince d'Orange venait de faire le sien. Malgré son dévouement au Duc, il était grand ennemi des Anglais, n'avait jamais voulu combattre avec eux, et s'était constamment refusé à reconnaître le traité de Troyes.

Ainsi la noblesse de Bourgogne commençait à murmurer et à vouloir fortement la paix. Guyenne confessa aussi que le conseil du roi ne céderait jamais la Champagne au Duc, et qu'en tout on était peu disposé à lui tenir ce qu'on lui promettrait[1].

Les aveux de ce héraut et toutes les preuves que les Bourguignons pouvaient avoir de la mauvaise volonté du conseil de France, n'empêchèrent pourtant point les conférences d'Auxerre de

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

commencer. Les envoyés d'Angleterre et de Bretagne s'y trouvèrent; la difficulté des routes, la famine qui régnait dans le pays, avaient retardé ces pourparlers de plusieurs mois. On vit bientôt qu'il n'y avait nul moyen de s'entendre. Le cardinal de Sainte-Croix rendit compte au duc de Bourgogne des efforts qu'il avait faits pour obtenir une conclusion pacifique, et lui raconta comment il n'y avait, pour le moment, rien à espérer quant à une paix générale. Les envoyés d'Angleterre et les envoyés du roi Charles ne pouvaient pas plus les uns que les autres mettre en question la possession de la couronne de France; il n'y avait point de médiation possible sur ce point. Les ambassadeurs français demandaient aussi qu'avant toute proposition le duc d'Orléans et les princes et seigneurs, prisonniers depuis Azincourt, fussent admis à passer la mer et à venir débattre leurs intérêts dans les pourparlers de la paix. Les Bourguignons appuyaient cette demande; les envoyés anglais la trouvaient aussi raisonnable, mais ils n'avaient point pouvoir d'y consentir. Le cardinal avait saisi ce moyen de prévenir une rupture ouverte. Il avait renvoyé les conférences au mois de mars à Corbeil ou à Melun, afin que le conseil d'Angleterre

eût le temps de donner réponse sur ce préliminaire. Du reste, le légat témoignait hautement combien les conseillers de Bourgogne avaient été concilians, habiles, et portés d'un désir sincère pour la paix. Les trèves furent de nouveau confirmées. Pour engager Perrin Grasset à les observer et à rendre les forteresses qu'il avait prises, on promit à François l'Aragonais, son envoyé, qu'il lui serait compté 24,000 saluts d'or; les deux tiers devaient être à la charge du roi Charles. Le duc de Bourgogne et ses cousins, les comtes de Nevers, devaient payer le reste, car le Duc recommandait toujours que, tout désobéissant et insolent que fût ce Grasset, on restât en mesure de s'aider de lui contre les Français[1].

Les Anglais n'avaient pourtant point, dans le cours de cette année, conduit leurs affaires de guerre de façon à se rendre plus exigeans. Au mois d'octobre 1431, il avaient pris Louviers, qui se rendit après que la Hire eut été fait prisonnier dans une course. Mais, au mois de février, il s'en était peu fallu qu'ils ne perdissent Rouen[2].

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

[2] Monstrelet. — Journal de Paris.

Un aventurier, Pierre Audebœuf, natif du pays de Béarn, complota avec le sire de Ricarville, gentilhomme normand, de livrer le château aux Français. Le maréchal de Boussac fut averti, quitta secrètement Beauvais avec sa troupe, et vint s'embusquer dans un bois à une lieue de Rouen. A l'heure dite, le sire de Ricarville fut introduit avec cent vingt hommes par Audebœuf. Les Anglais étaient sans précaution et sans défense; les gardes du château furent mis à mort; le comte d'Arundel eut grand'peine à se sauver. Le jeune roi d'Angleterre était encore dans la ville, il fallait, avant tout, aviser à son salut. La plus forte tour du château était prise par les Français; ils tournaient déjà les canons sur la ville. Mais, passé le premier moment de surprise, un si petit nombre de gens, tout vaillans qu'ils fussent, ne pouvait résister aux Anglais. Le maréchal de Boussac n'arrivait point. Le sire de Ricarville courut à l'embuscade pour hâter la marche des Français. Il trouva le maréchal de Boussac occupé à calmer sa troupe; elle refusait de le suivre, et n'obéissait point à ses ordres. Tous ces hommes de compagnie, qui n'étaient point payés de leur solde et qui ne cherchaient que le pillage, avaient pris querelle sur la façon dont se parta-

gerait le butin de la ville. Vainement les chefs les conjuraient de se hâter, de ne point manquer le moment favorable; tout fut inutile. Sans rien écouter, ils reprirent le chemin de Beauvais. L'entreprise se trouva ainsi manquée. Toutefois les gens qui, avec le sire de Ricarville, avaient surpris la tour, se défendirent sans nul espoir de secours durant douze jours, et ne se rendirent que faute de vivres; tous furent mis à mort, et Audebœuf fut écartelé.

La surprise de Chartres réussit mieux aux Français[1]. Le bâtard d'Orléans et le sire d'Illiers trouvèrent moyen d'avoir des intelligences dans la ville; en effet, il y avait partout un fort parti opposé aux Anglais. Un bourgeois nommé le Petit-Guillaume, qui faisait d'habitude le commerce de sel avec ses charrettes, roulant d'Orléans à Blois et à Chartres, se présenta, la veille du dimanche des Rameaux, le matin de bonne heure, à la porte. Il amenait avec lui plusieurs voitures et des tonneaux dessus. Le marchand était connu; on ne se défia de rien. Plusieurs portiers étaient gagnés, d'autres se mirent tout aussitôt à emporter des paniers d'aloses que le marchand leur

[1] Chartier. — Journal de Paris. — Vigiles. — Monstrelet.

avait promis. Une des charrettes s'arrêta sur le pont-levis. C'étaient des hommes d'armes qui, vêtus de blouses, chaussés en guêtres et le fouet à la main, conduisaient les voitures, d'autres étaient enfermés dans les tonneaux; ils sortirent de leur cachette, et tombèrent sur les gardiens des portes. L'embuscade du sire d'Illiers n'était pas éloignée, elle arriva à leur aide. Un religieux jacobin, nommé maître Sarrazin, qui était du complot, avait justement fixé l'heure de son sermon au moment où se devait faire l'attaque, et avait choisi une église à l'autre bout de la ville. La garnison et les bourgeois du parti anglais furent donc long-temps à se battre dans les rues. L'évêque était un Bourguignon nommé Jean de Fetigni; il se mit vaillamment à la tête des défenseurs de la ville, mais bientôt après il fut tué. Le bailli se sauva par-dessus les murs; et le bâtard d'Orléans étant arrivé à la tête de la seconde embuscade, la ville fut entièrement soumise. Ce fut une grande nouvelle pour les Parisiens. Chartres n'est pas éloigné de Paris; c'était de là qu'arrivait la plus grande partie des farines, et le pain allait être encore plus cher. Tout semblait dégoûter les bourgeois de cette domination anglaise, à laquelle il n'arrivait plus que de fâcheuses aventures.

Il y en eut peu après une autre qui diminua encore davantage le crédit des Anglais. Ils assiégeaient depuis long-temps la forte garnison de Lagni, que commandait le sire de Foucauld[1]; le duc de Bedford voulut réparer l'échec qu'il y avait éprouvé l'année d'auparavant; de nouveaux préparatifs furent faits. Le sire de l'Isle-Adam, à qui le roi d'Angleterre venait de reconnaître sa charge de maréchal de France, s'en alla commander le siége. Il y était depuis deux mois sans profiter en rien. Alors le duc de Bedford s'y rendit en personne, amenant des renforts et beaucoup de canons. La ville fut entourée de toutes parts; un pont fut construit sur la Marne pour que les assiégeans eussent d'une rive à l'autre leurs communications sûres et faciles; le camp anglais fut fortifié et mis à l'abri de toute attaque. Déjà la ville commençait à manquer de vivres. Le roi de France résolut de secourir cette brave garnison. Le bâtard d'Orléans, le maréchal de Rieux, le sire de Gaucourt, et ce vaillant Rodrigue de Villandrada, qui avait si bien combattu à Authon, assemblèrent une armée. Ils arrivèrent à temps; les Anglais avaient déjà planté leur bannière sur

[1] Chartier. — Journal de Paris. — Vigiles.

un des boulevards de la ville, mais ils se retirèrent dans leur camp, et les Français vinrent leur présenter bataille. Le duc de Bedford resta enfermé dans son enceinte ; tout se borna à de fortes escarmouches et à des faits d'armes qui se passèrent dans l'intervalle des deux armées. Voyant que les Anglais refusaient le combat, les chefs français résolurent de faire entrer un convoi dans la ville. La garnison fit une sortie ; les Anglais qui gardaient cette porte se trouvèrent trop faibles. Le duc de Bedford sortit alors de son camp, et bientôt commença une effroyable mêlée, où à peine amis et ennemis pouvaient se reconnaître au milieu de la poussière. C'était le 10 août; la chaleur était excessive; les Français en souffraient moins que les Anglais, qui, selon leur coutume, combattaient à pied; il en tomba plus de trois cents étouffés dans leur armure. Leurs chefs se hâtèrent de les ramener dans le camp; le sire de Gaucourt entra dans la ville avec les vivres et un puissant renfort. Le lendemain, le Bâtard et le sire de Raiz s'éloignèrent en remontant la rive gauche de la Marne. Lorsqu'ils furent près de la Ferté-sous-Jouarre, ils commencèrent à réunir des bateaux pour faire un pont, passer la rivière et s'avancer vers Paris; c'était le moyen

assuré de faire lever le siége de Lagni, tant le duc de Bedford avait toujours de crainte dès qu'il s'agissait de Paris. Il quitta son camp avec une telle hâte, qu'il abandonna ses canons et ses vivres. Ce retour parut bien honteux aux Parisiens. Ils avaient payé de leurs deniers tant de préparatifs qui se trouvaient inutiles. La campagne devenait plus que jamais livrée aux Armagnacs; les arrivages étaient gênés de toutes parts; la disette était grande dans la ville; les maladies y faisaient de grands ravages. Aussi les murmures et le mécontentement s'en allaient croissant. L'abbesse de Saint-Antoine et plusieurs de ses religieuses furent mises en prison, parce qu'on les soupçonnait d'avoir, en l'absence du régent, formé un complot pour livrer aux Français la porte de la ville.

Dans le Maine et sur les marches de Bretagne, la guerre n'était pas plus favorable aux Anglais; ils avaient pourtant, au commencement de cette année, saisi une circonstance heureuse[1] pour eux. Le duc d'Alençon réclamait depuis longtemps du duc de Bretagne un dernier paiement de la dot de Marie de Bretagne, sa mère. Ne pouvant avoir son argent, il s'en vint rendre visite

[1] Mémoires de Richemont. — D'Argentré. — Chartier.

au duc, et passa quelque temps avec lui à Nantes, en recevant le meilleur accueil. Peu de temps auparavant, le comte de Montfort, fils aîné du duc de Bretagne, avait épousé madame Iolande de Sicile, sœur de la reine de France, et cette cour était tout occupée de fêtes et de divertissemens. Le duc d'Alençon, pendant ce temps-là, ne songeait qu'à se saisir du comte de Montfort pour l'emmener en otage de sa créance, mais il n'y put réussir. Lorsqu'il prit congé du duc de Bretagne, ce prince, pour le mieux honorer, le fit accompagner jusqu'à la frontière par Jean de Malestroit, son chancelier, évêque de Nantes. Le duc d'Alençon, feignant d'avoir dans sa seigneurie quelque affaire sur laquelle il voulait consulter le docte chancelier, l'engagea à venir plus loin avec lui. Dès qu'il fut sur ses terres, il l'arrêta, le fit mettre en prison, et signifia à son oncle de Bretagne qu'il ne lui rendrait son chancelier que quand la dette serait acquittée.

Le duc de Bretagne, se trouvant ainsi insulté, assembla tout aussitôt les nobles de ses États. Les Anglais furent empressés de lui envoyer secours; lord Willoughby, sir Jean Fastolf et sir Mathieu Goche, vinrent se joindre aux Bretons pour mettre le siége devant Pouancé,

où le duc d'Alençon avait enfermé le chancelier.

Heureusement le connétable de Richemont, bien qu'il fût toujours dans la disgrâce du roi, et que depuis deux ans il lui fît une guerre obstinée en Poitou et en Saintonge, n'avait pas conservé moins de haine pour les Anglais. Il n'en voulait point au roi, et ne cherchait qu'à renverser son plus grand ennemi, le sire de la Tremoille, afin de procurer ensuite la paix entre la France et la Bourgogne. Il s'entremit de son mieux pour calmer cette nouvelle discorde qui venait d'éclater entre son frère et le duc d'Alençon, et qui eût ajouté encore aux maux du royaume.

Le duc d'Alençon était à Château-Gonthier, rassemblant du monde pour secourir Pouancé, où il avait laissé sa femme et sa mère, et où le chancelier de Bretagne était enfermé. La duchesse de Bourbon se déclara en sa faveur, et lui envoya du secours; le bâtard de Bourbon vint se joindre à lui. Mais le temps pressait; les Bretons et les Anglais étaient en force; ils auraient pu même emporter Pouancé, si le connétable n'avait pas, sous divers prétextes, retardé l'assaut. Enfin il détermina le sire Ambroise de Loré, maréchal de l'armée du duc d'Alençon, à aller trouver ce prince, à lui remontrer le mauvais état de ses

affaires et les périls où il se jetait. Le duc d'Alençon revint enfin de son obstination, envoya le sire de Loré au duc de Bretagne, fit agréer ses excuses, se contenta de la promesse d'être payé, rendit le chancelier, et fit même satisfaction au chapitre de Nantes, qui s'était pourvu en réparation d'injure pour l'enlèvement de son évêque. La paix se trouva ainsi rétablie; le sire de Loré et les autres capitaines de France n'eurent plus alors que les Anglais à combattre.

Ils s'étaient saisis de quelques forteresses dans le Maine. D'ailleurs, de la Normandie et d'Alençon où ils étaient en force, ils pouvaient faire des courses sur le pays. Lord Willoughby et sir Mathieu Goche vinrent mettre le siége devant le château de Saint-Celerin[1], un des plus forts qui fût alors tenu par les Français. Le sire de Loré en était capitaine; il alla conjurer le duc d'Alençon et monseigneur Charles d'Anjou, frère de la reine, de lui donner quelques renforts. On ne put réunir que huit cents hommes qui s'avancèrent jusqu'à Beaumont-le-Vicomte, sous les ordres du sire de Beuil et d'Ambroise de Loré. D'autres vinrent aussi des garnisons voisines, et se logèrent

[1] Chartier. — Hollinshed.

sur la rive gauche de la Sarthe, de l'autre côté du pont, au village de Vinaing. Les Anglais, instruits que les Français étaient ainsi séparés, quittèrent pendant la nuit le siége de Saint-Celerin, et surprirent la troupe qui était au-delà de la rivière. Elle se gardait si mal qu'elle ne put se défendre un seul instant. Ambroise de Loré, entendant le bruit, monta aussitôt à cheval, et avec les premiers qu'il put réunir, accourut de l'autre côté du pont. Les Anglais remplissaient le village, et n'ayant déjà plus à combattre, ils ramassaient le butin, liaient leurs prisonniers les mains derrière le dos, emmenaient les chevaux dont ils venaient de s'emparer : c'était un grand désordre. Les archers du sire de Loré, quelque peu nombreux qu'ils fussent, se lancèrent dans le village; lui-même vit qu'il n'y avait pas à balancer, et s'en alla attaquer les enseignes anglaises qui se remettaient déjà en marche pour retourner au siége de Saint-Celerin. La mêlée fut vive.

Les Français étaient en si petit nombre que l'avantage ne fut pas d'abord pour eux. Ambroise de Loré fut blessé et pris; d'autres braves chevaliers furent aussi abattus. Cependant à chaque instant leurs gens arrivaient de Beaumont à mesure qu'ils étaient armés; le combat se mainte-

nait avec ardeur et cruauté; car les Français, croyant que le sire de Loré avait été tué, ne faisaient nul quartier. Enfin les Anglais, embarrassés de leur bagage et ne pouvant se rallier, se trouvèrent plus faibles; la chance tourna contre eux. Loré fut repris, et au contraire sir Mathieu Goche fut emmené prisonnier. La déroute dura pendant plus de deux lieues. Lord Willoughby, voyant revenir les fuyards, leva précipitamment le siége de Saint-Celerin, y laissa une partie de son artillerie, et regagna Alençon au plus vite.

Les garnisons et les compagnies des deux nations continuèrent à se faire une guerre de tous les jours. C'étaient sans cesse des défis et des joûtes à outrance, qui se passaient en grande pompe par-devant les maréchaux des deux partis. D'autres fois des troupes de vingt ou trente hommes s'en allaient courir le pays chercher aventure.

Le 1er de mai, les Anglais de la garnison de Fresnai-le-Vicomte, pour braver les Français de Saint-Celerin, s'en vinrent planter le mai à une portée de canon des murailles [1]; aussitôt le sire de Loré sortit avec sa troupe de la forteresse; prenant le mai, il le rapporta jusqu'à Fresnai,

[1] Chartier. — Vigiles.

et le fit planter à la barrière même. Les Anglais se hâtèrent de punir cette témérité, et se lancèrent à la poursuite des Français. Mais le sire de Loré avait placé une embuscade tout proche des remparts ; dès que les Anglais eurent passé, il leur ferma le chemin du retour et les enveloppa. Ils se défendirent vaillamment ; leur capitaine finit par être fait prisonnier.

Au mois de septembre, le sire de Loré fit une entreprise bien plus profitable. Il sortit secrètement de Saint-Celerin, se rendit en Normandie par des chemins détournés, fit passer la rivière d'Orne à la nage par ses gens d'armes, et parut à l'improviste au milieu de la grande foire de Saint-Michel, qui se tenait à l'abbaye Saint-Étienne, près de la ville de Caen [1]. Les Anglais étaient sans nulle défense. Ambroise de Loré avait placé une partie de ses gens en réserve auprès de la porte de la ville ; ils suffirent à repousser le peu d'ennemis qui essayèrent de combattre. Pendant ce temps-là on faisait un butin superbe ; et comme il fallait se hâter, on emmena prisonnier tout ce qui se trouva là. Lorsqu'on eut repassé l'Orne et qu'on fut en sûreté, le sire de Loré fit

[1] Chartier. — Hollinshed.

arrêter sa compagnie; là, devant une croix, de l'autre côté de la rivière, il fit publier à son de trompe que, sous peine de la corde, tout homme qui avait pour prisonnier un prêtre ou un homme d'église, eût à le délivrer; de même pour tous les marchands venus à la foire munis de saufs-conduits du roi ou des capitaines de France, et aussi les laboureurs, les vieillards et les enfans. Il permit en outre à chacun de venir porter plainte devant lui, pour qu'il en décidât et rendît justice. De la sorte, beaucoup de prisonniers furent remis en liberté. Il les fit conduire en sûreté à l'autre bord de la rivière, de peur qu'ils ne fussent maltraités ou repris par les gens de sa compagnie. D'autres furent reçus à caution; mais on en emmena bien trois mille. Le sire de Loré revint ensuite avec tous ses hommes à Saint-Celerin; il avait mis huit jours à faire cette course.

La seule aventure tout-à-fait favorable qui, durant cette année 1432, répara le mauvais sort des Anglais, fut la prise de Montargis [1]. Le sire de Villars en était capitaine pour le roi de France. Sa femme, qui était de Gascogne, avait auprès d'elle un jeune frère bâtard; il se laissa gagner

[1] Berri. — Vigiles.

par les Anglais; c'était sous leur domination qu'il était né et qu'il avait toujours vécu dans sa province. Pour réussir dans son projet, il feignit d'être amoureux d'une jeune fille qui était la maîtresse du barbier du sire de Villars; il lui fit même accroire qu'il l'épouserait si elle l'aidait à livrer le château. Cette fille ne pouvait rien à elle toute seule; elle mit donc le barbier dans son secret, lui promettant une grosse somme d'argent et lui cachant son nouvel amour. Cet homme logeait dans le château; tout le complot fut disposé avec lui. François l'Aragonais, cet aventurier de la compagnie de Perrin Grasset, avait passé au service des Anglais; c'était lui qui menait cette affaire. Il s'introduisit avec ses hommes dans la ville; la demoiselle les cacha dans sa maison, et pendant la nuit ils escaladèrent le château avec l'aide du barbier, par la fenêtre de sa chambre. Le sire de Villars, ainsi surpris, n'eut que le temps de se sauver. Il fut long-temps dans la disgrâce du roi pour avoir rempli si négligemment son devoir. Le bâtard fut richement récompensé par les Anglais, et se moqua du barbier et de la demoiselle, qui moururent dans la misère et le mépris.

Peu après, les sires de Graville et de Guitri

entreprirent de ravoir Montargis. Ils s'emparèrent de la ville et y passèrent cinq semaines[1], attendant toujours les renforts et l'artillerie qui leur avaient été promis pour attaquer le château. Rien n'arriva, et ils furent obligés de quitter Montargis. Cette dernière affaire mit le comble au mécontentement des seigneurs et du peuple contre le sire de la Tremoille[2]. Sa négligence faisait perdre au roi une bonne ville qui s'était vaillamment défendue les années précédentes, et tout le pays de Gâtinais se trouvait livré aux ravages des compagnies et des Anglais. Mailli, Malesherbes et d'autres lieux furent saccagés et brûlés. Dans le même temps les Anglais s'emparèrent de Provins, dont ils passèrent la garnison par l'épée. Ce mauvais état des choses fit résoudre la perte du sire de la Tremoille; tous les seigneurs et les princes commencèrent à se réunir contre lui. Sa haine furieuse contre le connétable était le plus grand empêchement à la paix entre la France et la Bourgogne.

Dans le même temps advint une autre circonstance qui pouvait bien plus encore favoriser cette paix. Madame Anne de Bourgogne, duchesse de

[1] Berri. — Vigiles. — [2] Berri.

Bedford, mourut à Paris le 13 novembre. Elle était fort aimée des Français et des Parisiens, ils trouvaient que c'était la plus aimable dame du royaume, et qu'elle était bonne et belle[2]. Elle n'avait que vingt-huit ans, et ne laissa point d'enfans. Ainsi, toute alliance de famille cessait entre le duc Philippe et le régent anglais.

Bientôt se firent sentir les effets de cette mort. Le duc de Bedford regretta beaucoup sa femme, montra une douleur publique, fit célébrer de solennelles obsèques; mais il lui importait de contracter quelque alliance utile à son pouvoir en France. En effet, les discordes qui régnaient en Angleterre ne permettaient point qu'il en espérât des secours suffisans. Messire Louis de Luxembourg, évêque de Therouanne, chancelier de France pour les Anglais, avait une nièce belle et sage, fille de son frère le comte de Saint-Pol. Son crédit sur le duc de Bedford était grand; d'ailleurs, la maison de Luxembourg était riche, puissante, illustre. L'affaire fut conduite avec habileté et discrétion[3]. Le régent avait quitté Paris

[1] 1432, v. st. L'année commença le 12 avril.

[2] Journal de Paris.

[3] Hollinshed. — Paradin. — Heuterus. — Abrégé chronologique. — Monstrelet.

et s'était rendu à Rouen pour y recueillir une taille nouvelle et excessive qu'il avait ordonnée. De là il s'en alla à Therouanne, où son mariage avec madame Jacqueline de Saint-Pol fut pompeusement célébré. Le duc de Bedford, pour mieux montrer son contentement, fit venir d'Angleterre deux belles cloches, qu'il donna à la cathédrale de Therouanne.

Le duc de Bourgogne n'avait pas été consulté; c'était à son insu que son beau-frère contractait un nouveau mariage; c'était sans son agrément et sans le consulter qu'un de ses vassaux et de ses parens mariait sa fille. L'évêque de Therouanne, qui avait conclu cette alliance, lui devait tout son pouvoir et toute sa grandeur, et le trahissait ainsi. Il se trouva indignement offensé; et l'on commença à parler des Anglais et du duc de Bedford en assez mauvais termes à la cour de Bourgogne. Il ne manquait pas de gens pour rapporter ce qu'avait dit ou même n'avait point dit le duc Philippe. Le régent s'irrita à son tour, et ses discours le témoignèrent. La chose allait ainsi s'envenimant; les conseils des deux princes voyaient cependant que cette discorde allait avoir les plus funestes suites. Le succès de la cause des Anglais surtout semblait tenir uniquement à leur concorde avec

les Bourguignons. Le cardinal de Winchester s'entremit pour réconcilier les princes. Il obtint, à grand prix, de son neveu le duc de Bedford, qu'il se rendrait à Saint-Omer. Le duc de Bourgogne consentit aussi à y venir; il voulut pourtant que d'avance il fût réglé que l'entrevue n'aurait lieu au logis d'aucun des deux, mais en un lieu convenu.

Lorsqu'ils furent arrivés chacun de son côté à Saint-Omer, le régent ne parla plus de se rendre au lieu désigné, et attendit que le duc Philippe vînt lui rendre la première visite. De son côté, le duc de Bourgogne protestait qu'il n'en ferait rien, et ne bougeait point de son logis. Le cardinal de Winchester, ne pouvant rien gagner sur l'esprit de son neveu, espéra que le duc de Bourgogne se montrerait moins obstiné. Il retourna le voir. « Comment, lui dit-il, mon cher « neveu, car il était le mari de sa nièce Isabelle « de Portugal, laisserez-vous partir, sans lui faire « courtoisie, un si grand prince, fils, frère et « oncle des rois d'Angleterre? Il a pris la peine « de venir de si loin et de se déranger pour vous « visiter dans vos domaines, dans votre ville; ne « voudrez-vous point aller seulement de votre « logis au sien pour lui faire honneur? » Rien ne

put faire changer la volonté du duc de Bourgogne. « En quoi, disait-il, ai-je motif pour lui « céder le pas? Il est de la maison de Lancastre, « fils d'un roi d'Angleterre; et moi ne suis-je pas « de la maison de France, qui est la plus noble « du monde? Le père de mon aïeul n'était-il pas « roi de France? Il est grand seigneur, dit-il, « mais a-t-il seulement la moitié autant de terres « et de domaines que moi? Il est régent de ce « royaume; il y est tout-puissant; mais cette puis- « sance, qui la lui a donnée, si ce n'est moi? Et « s'il ne le sait pas, il l'apprendra quand je lui « aurai retiré ma faveur. » De tels propos n'étaient point faits pour ramener la bonne amitié entre les princes. Le duc de Bedford et le cardinal quittèrent Saint-Omer.

Le duc Philippe était pressé de retourner en Bourgogne. Le comte de Clermont était entré dans le Charolais, et avait déjà pris quelques forteresses. Les Français s'avançaient aussi du côté d'Auxerre, et menaçaient Châtillon et Dijon. Le sire de Château-Vilain avait conclu avec le roi le traité qu'il négociait déjà depuis quelque temps; il avait renvoyé aux Anglais leur ordre de la Jarretière, et, sous prétexte de faire la guerre à la maison de Vergi, que le Duc protégeait, il

avait armé et tenait la campagne en Bourgogne.

Toutefois, avant de venir au secours de son duché, le Duc avait de grandes affaires à terminer dans ses pays de Flandre. Les séditions qu'avaient excitées les nouvelles monnaies dans les bonnes villes ne s'apaisaient point complètement, malgré toute l'indulgence du Duc. Mais son principal souci lui venait encore de madame Jacqueline de Hainaut, qui courait toujours quelque nouvelle aventure [1]; elle avait pourtant, depuis le dernier traité, passé quatre années en repos et en silence; mais elle se plaignait sans cesse de ne point avoir assez d'argent. Son cousin de Bourgogne ne lui en donnait guère, et elle en dépensait beaucoup. Enfin, un jour que sa mère madame Marguerite lui avait envoyé de beaux chevaux et de magnifiques joyaux, elle ne se trouva pas de quoi récompenser les gentilshommes qui lui remettaient ces présens. Ce fut un tel chagrin pour elle, qui était naturellement fort libérale, qu'elle se mit à pleurer amèrement. Un gentilhomme de ses domestiques, la voyant dans cette douleur, lui conseilla de s'adresser au sire François de Borssele. C'était justement ce seigneur que le duc de Bourgogne

[1] Fabert. — Heuterus. — Histoire de Bourgogne. — Meyer.

avait nommé son lieutenant en Zélande, lorsqu'il s'était emparé du domaine de madame Jacqueline. Elle ne pouvait croire d'abord qu'un serviteur du Duc qui ne lui devait nulle reconnaissance, et qui avait toujours suivi un parti opposé au sien, fût empressé à lui rendre service. Ce fut cependant ce qui arriva; le sire de Borssele lui prêta tout l'argent qu'elle voulait, et lui dit qu'elle pouvait disposer de ses biens et de sa personne. Madame Jacqueline, touchée de ce bon procédé, et trouvant d'ailleurs le sire de Borssele fort à son goût, ne tarda point à prendre pour lui un grand amour; et, comme elle écoutait bien plus ses penchans que la raison, elle l'épousa secrètement. Bientôt le Duc en fut informé par quelqu'un des domestiques qui avaient assisté au mariage; d'ailleurs madame Jacqueline n'était pas d'un caractère à se cacher ni à se contraindre beaucoup.

Le Duc, à son retour de Bourgogne, au mois de juillet 1432, se rendit, avec six cents hommes d'armes, à La Haye, fit prendre le sire de Borssele, et l'envoya prisonnier au château de Rupelmonde. La colère qu'il montrait était grande; il ne parlait pas moins que de faire couper la tête au vassal insolent qui avait osé, sans sa permission, épouser une princesse de son sang, engagée par un

traité à ne jamais se marier sans son consentement, et dont il était héritier reconnu.

Madame Jacqueline voulut sauver son mari, et traita de nouveau avec le Duc[1]; cette fois elle abandonna non seulement le gouvernement et la jouissance de ses États, mais la possession actuelle, tant pour elle que pour les héritiers directs qu'elle pouvait avoir. Le duc de Bourgogne lui laissa pour domaines plusieurs riches et grandes seigneuries qu'elle devait tenir en vassalité, avec de grands priviléges, mais en renonçant à tout droit de souveraineté; seulement si le Duc mourait sans enfans, les pays cédés par madame Jacqueline devaient retourner à elle ou à ses héritiers. L'île de Sud-Beveland, la Brille, Woorn et plusieurs autres domaines lui furent donc affectés, avec la permission d'y percevoir les trois quarts des aides accordées au Duc par les communes. Il fut réglé aussi qu'elle porterait désormais les titres de madame Jacques, duchesse en Bavière, comtesse de Hollande et d'Ostrenant. Un revenu de cinq cents ducats lui fut en outre assigné sur ce comté d'Ostrenant; elle se réserva encore le droit de chasse dans tous ses anciens

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne. Traité du 12 avril 1433.

États et dans ceux du Duc, car c'était un de ses grands passe-temps.

Du reste, dans ce traité, il ne fut en aucune sorte question de son mariage, ni du sire de Borssele; et lorsque peu de mois après elle annonça au pape comment elle avait renoncé à toute souveraineté, elle ne fit non plus nulle mention de son nouveau mari. Toutefois il rentra en grâce auprès du duc de Bourgogne, qui lui permit, sans en faire pourtant l'objet d'aucun acte authentique, de porter le nom de comte d'Ostrenant, et le créa depuis [1] chevalier de la Toison-d'Or. C'était le dernier trouble que madame Jacqueline devait causer au duc de Bourgogne; elle sembla satisfaite de son état, et demeura fort tranquille. Sa mère madame Marguerite de Hainaut fut au contraire très-irritée de voir ainsi sa fille dépouillée de toutes ses souverainetés; son ressentiment alla si loin, qu'un gentilhomme de sa maison, nommé Gilles Postel, ayant été mis en justice et condamné pour avoir comploté la mort du Duc, qu'il se préparait à assassiner durant une partie de chasse, il passa pour constant que ce crime avait été suggéré par madame Marguerite. Trois ans

[1] Promotion de 1445.

après, le 8 octobre 1436, madame Jacqueline mourut sans laisser de postérité.

Une autre affaire occupait en même temps le duc Philippe; elle fut même long-temps à se terminer. Jean de Thoisi, ancien chancelier de Bourgogne, évêque de Tournai, venait de mourir[1]. Le Duc se proposait depuis long-temps de conférer cet évêché à Jean Chevrot, archidiacre de Rouen, un de ses conseillers; mais le sire Jean de Harcourt, évêque d'Amiens, avait secrètement agi auprès du pape, et fut pourvu de l'évêché tout aussitôt qu'il devint vacant. Le Duc ordonna à ses sujets de ne le point reconnaître pour évêque, et fit saisir les revenus. Jean de Harcourt était fort aimé du roi de France; il espérait que, dans les circonstances où l'on se trouvait, cette protection pourrait lui être favorable, et qu'il n'y avait qu'à gagner du temps. A ce moment l'archevêché de Narbonne vint aussi à vaquer; le pape, pour contenter le duc de Bourgogne, transféra sur ce siége Jean de Harcourt. Mais l'évêché de Tournai avait de plus grands revenus; il était plus à sa convenance. La plupart des seigneurs qui devenaient évêques ne considéraient guère autre chose; ils

[1] Meyer. — Paradin. — Monstrelet.

tenaient état de prince; on ne voyait dans leur maison qu'un train brillant de domestiques, un grand bruit de chevaux et de chiens, quelquefois pis encore : c'était un scandale pour les peuples, et ils attribuaient leurs horribles malheurs et la colère de Dieu en grande partie au manque de piété des évêques.

Jean de Harcourt refusa donc l'archevêché de Narbonne. Le Duc usa d'autorité; il envoya le comte d'Étampes son cousin, frère du comte de Nevers, avec une compagnie de gens d'armes, installer à Tournai maître Étienne Vivian, grand-vicaire de l'évêque Chevrot. Mais le peuple de la ville était du parti français, et conséquemment favorable au sire de Harcourt, qui avait déjà pris possession et exercé les fonctions d'évêque. Dès qu'on vit maître Vivian s'asseoir dans la chaire épiscopale, et commencer, au nom de Jean Chevrot, les cérémonies de la prise de possession, la foule se précipita en fureur sur le grand-vicaire, l'arracha de la chaire, déchira son surplis. Il eût été mis à mort sans les instances du sire de Harcourt, qui implora pour lui la populace, disant que c'était en justice qu'il devait défendre sa cause. Les gens de Tournai étaient si animés, ils oubliaient tellement la puissance du duc de Bour-

gogne, que pour sauver maître Chevrot, il fallut le mettre en prison et promettre qu'on lui ferait son procès.

Presque tout le diocèse de Tournai était composé du territoire du Duc, mais il n'avait pas juridiction dans la ville même, qui était une commune sous la souveraineté directe du roi de France. Il fit confisquer tous les biens meubles et immeubles qui, dans l'étendue de ses États, appartenaient aux habitans de Tournai, et défendit à ses sujets de faire avec eux aucun commerce, même pour y porter des vivres. Cette querelle dura cinq années, et Jean de Harcourt se vit forcé d'aller à Narbonne.

Avant de retourner en Bourgogne, le Duc réussit enfin à conclure la paix avec les Liégeois [1], qui lui payèrent cent cinquante mille écus d'or pour les dommages faits dans le comté de Namur, et consentirent à démolir leur forteresse de Montorgueil, qui menaçait toujours la frontière.

Enfin, le 20 juin 1433 [2], il fut possible au Duc de se mettre en route pour venir porter à ses Etats de Bourgogne un secours qu'ils imploraient

[1] Heuterus.

[2] Paradin.

depuis long-temps, et dont ils avaient un pressant besoin. Bien que la guerre fût ainsi devenue plus générale et plus cruelle que jamais, cependant de nouvelles négociations avaient eu lieu, comme on en était convenu. Les ambassadeurs de France, de Bourgogne et d'Angleterre avaient repris leurs conférences en présence du cardinal de Sainte-Croix, entre Melun et Corbeil, dans un petit village nommé Saint-Port, que la guerre avait ruiné et rendu désert[1]; le duc de Bedford était même venu voir le cardinal. Mais quel que fût le désir de ce digne légat de rétablir la paix dans le malheureux royaume de France, il ne put arriver à nulle conclusion. La difficulté principale entre les envoyés d'Angleterre et de France était relative aux princes de France prisonniers depuis Azincourt. Les deux partis consentaient et demandaient même qu'ils fussent appelés au traité; mais les Français voulaient qu'ils fussent libres, et dans une ville du royaume, soit dans le voisinage de Rouen, soit ailleurs. Les Anglais exigeaient au contraire que ce fût à Calais, sauf ensuite, si l'on était une fois tombé d'accord, à transporter les

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Berri. — Journal de Paris.

conférences dans une ville de Picardie. Ils étaient même si empressés pour cette forme de négocier, que le duc d'Orléans et le duc de Bourbon étaient déjà à Douvres, prêts à passer la mer et à venir à Calais avec le duc de Glocester et les principaux seigneurs du conseil d'Angleterre [1].

Il n'était pas étonnant que les ambassadeurs de France ne voulussent pas céder sur ce point. Le duc d'Orléans, prisonnier depuis dix-sept ans, n'avait qu'un désir, qu'une pensée, sa liberté et son retour en France. Afin de hâter ce moment, il avait offert aux Anglais de s'entremettre pour leur faire conclure une paix avantageuse [2]. Il proposait de se rendre à Calais ou dans tout autre lieu désigné par le conseil d'Angleterre, et d'y réunir la reine de Sicile et les princes de la maison d'Anjou, les princes de Bretagne, le duc d'Alençon, le comte de Clermont et les comtes d'Armagnac, de Perdriac et de Foix. La paix se serait ainsi négociée avec tous les princes et les grands seigneurs de France. Pour lui, il s'engageait d'avance, quelle que fût l'issue du pourparler, à faire hommage de ses seigneuries,

[1] Lettres du roi d'Angleterre, 14 août 1433. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

[2] Rymer, *Acta publica*, tome X, page 556.

non plus à Charles, Dauphin de Viennois, car c'est ainsi qu'il nommait le roi de France, mais au roi Henri. Il promettait la même chose pour tous ses vassaux, pour le duc d'Alençon, le duc de Savoie, le duc de Milan, les comtes d'Angoulême, d'Armagnac et de Perdriac. Il offrait encore, au cas où Charles Dauphin ne se contenterait pas d'un simple apanage, et prétendrait encore au royaume de France, de livrer aux Anglais Orléans, Blois et toutes les villes de son apanage, et de leur procurer La Rochelle, le mont Saint-Michel, Limoges, Bourges, Poitiers, Chinon, Loches, Béziers et Tournai; puis d'accepter, si le roi Henri le trouvait à propos, une seigneurie en Angleterre pour devenir son homme lige, consentant ainsi à le servir contre la France. Enfin, il jurait de revenir tenir prison jusqu'à ce que les susdites conditions fussent remplies; ils les signa, les revêtit de son sceau, et les remit au conseil d'Angleterre.

Ainsi le duc d'Orléans, sous la main des Anglais, eût été ou fort en peine de tenir ses promesses, ou fâcheux pour les intérêts de la France. Tout fut rompu sur cette seule difficulté, et le cardinal de Sainte-Croix s'en retourna vers le pape, en passant auparavant chez le roi de

France, afin de le disposer favorablement à la paix. En partant, il écrivit tous ses regrets au chancelier de Bourgogne. En effet, ce n'étaient point les Bourguignons qui mettaient obstacle à la conclusion d'un traité; le duc Philippe semblait préoccupé seulement de ne point manquer à ses engagemens avec les Anglais; il ne voulait point qu'on pût lui reprocher de manquer de loyauté.

La disgrâce du sire de la Tremoille procura une plus grande espérance encore de réconcilier le roi et le Duc. On ne s'y prit point, pour le renverser, d'autre sorte que pour les précédens ministres qui, avant lui, avaient possédé toute la confiance du roi et disposé de sa volonté[1]. La chose fut résolue et préparée chez le connétable, dans son château de Parthenay. Le sire de Beuil, neveu du sire de la Tremoille, le sire de Chaumont, le sire de Coetivi, furent mis à la tête de l'entreprise; le connétable leur donna un bon nombre de gens d'armes bretons et de capitaines de sa maison, sous les ordres du sire de Rosnieven, son serviteur le plus dévoué. Le roi était à Chinon et la Tremoille au château du Coudrai,

[1] Mémoires de Richemont. — D'Argentré. —Chartier. — Berri.

qui touche la ville; le sire de Gaucourt, gouverneur de la place, était du complot. Les Bretons arrivèrent pendant la nuit; un lieutenant du gouverneur, nommé Olivier Fretard, leur ouvrit une poterne, et ils parvinrent jusqu'à la chambre de la Tremoille. Il était couché; on le saisit dans son lit; à la faveur de la nuit et du désordre, Bosnieven lui donna un coup d'épée, qui sans doute était destiné à le tuer, et ne fit pourtant que le blesser. Les autres ne voulaient point sa mort; son neveu, le sire de Beuil, se chargea de lui et l'envoya prisonnier au château de Montrésor.

Cependant le roi avait entendu du bruit; il s'effraya, et demanda ce qui se passait. On lui répondit que personne ne courait aucun danger; mais que pour le bien de son service, et par délibération des princes, on voulait éloigner son mauvais conseiller le sire de la Tremoille. Il s'informa tout aussitôt si le connétable n'était point là, et lorsqu'il sut que non, il commença à s'adoucir. La reine acheva de le calmer. Son frère, le jeune Charles d'Anjou, comte du Maine, avait autorisé les conjurés à agir. Ce fut lui qui, pour le moment, succéda à la faveur du sire de la Tremoille; car le roi, dans son insouciance, avait besoin, disait-on, de se reposer de tout sur un

seul conseiller. Son royaume était dévasté, ses sujets accablés de misère, les ennemis maîtres de sa capitale et d'une partie de ses provinces, et lui se tenait en repos de corps et d'esprit. Ses capitaines, les chefs qui soutenaient la guerre contre les Anglais, n'avaient de lui ni ordre ni secours. Chacun d'eux agissait à sa guise, selon l'occasion et la fortune[1].

La disgrâce du sire de la Tremoille n'eut point d'abord un grand effet. Le roi ne le regretta pas plus que ceux qu'il avait aimés avant lui. On lui fit convoquer, à Tours, les États du royaume. En son nom, l'archevêque de Rheims, chancelier de France, leur déclara que les sires de Beuil, de Coetivi, et les autres, avaient agi pour le plus grand bien du royaume, et que le roi les avouait de tout ce qu'ils avaient fait. Cependant, peu après, quelque autre changement advenu auprès du roi fit renvoyer de la cour le sire de Chaumont et le sire de Beuil. Ce dernier tenait toujours en prison son oncle de la Tremoille, et ne consentit à le délivrer que moyennant une rançon de six mille écus.

Malgré ce désordre et le mauvais gouverne-

[1] D'Argentré.

ment du royaume, les affaires des Anglais n'avaient pas mieux prospéré durant les premiers mois de cette année 1433. Ils avaient tellement accablé la Normandie de tailles et de toutes sortes d'impôts, que le peuple les avait pris dans une haine toujours croissante. Enfin, comme ils manquaient aussi d'hommes pour faire la guerre, ils voulurent en lever en Normandie, comme ils faisaient chez eux pour recruter leurs archers. Pour lors éclata une révolte terrible[1]. Elle commença d'abord du côté de Caen et de Bayeux. Soixante mille hommes environ se réunirent. Leur principal chef était un nommé Quantepié; mais plusieurs gentilshommes, chevaliers ou écuyers, s'étaient mis avec eux. Après avoir chassé les garnisons anglaises de toutes les forteresses des environs, ils se présentèrent devant la ville de Caen. Les ducs d'York et de Sommerset étaient alors en Normandie; ils envoyèrent aussitôt le comte d'Arundel et lord Willoughby avec six mille archers et trois cents gens d'armes contre ces gens des communes. On les laissa arriver jusque sous les murs de la ville de Caen, et pour lors une troupe, qui avait été embusquée dans un des fau-

[1] Chartier. — Hollinshed.

bourgs, les attaqua par derrière. Ils étaient sans connaissance de la guerre et mal armés. Leur résistance ne fut pas de longue durée. Leur chef Quantepié fut tué tout aussitôt, et comme ils étaient enveloppés de toutes parts, les Anglais en firent un grand massacre. Ce fut une véritable boucherie; le comte d'Arundel ne pouvait les sauver de la fureur de ses soldats.

Le duc d'Alençon, sur la nouvelle de cette révolte, avait donné ordre au sire de Loré d'aller appuyer les communes de Normandie; il arriva trop tard, elles étaient déjà détruites. Le sire de Beuil et lui s'avancèrent jusqu'auprès de Bayeux, où ils recueillirent les débris de cette malheureuse entreprise. Ils rassemblèrent environ cinq mille hommes, et les emmenèrent d'abord à Avranches, puis ils rentrèrent dans leur pays du Maine. Les Anglais livrèrent à de cruels supplices tous ceux dont ils purent se saisir qui étaient soupçonnés d'avoir excité la sédition; ils reçurent le reste à composition.

Pendant ce même temps, la Hire et Saintraille se tenaient vers les marches de la Picardie ou de Champagne, et faisaient aussi une guerre qui ne profitait guère aux pays et aux habitans.

La Bourgogne recommençait aussi à être en-

vahie et ravagée par les compagnies françaises et surtout par le sire de Château-Vilain et le damoisel de Commerci, qui guerroyaient du côté de Langres, et faisaient des courses jusqu'auprès de Dijon. Le duc Philippe, en quittant la Flandre pour venir au secours de ses États, envoya de nouveaux ambassadeurs au roi d'Angleterre[1], pour lui remontrer quelle était la désolation générale du royaume de France, et combien il importait ou de conclure une paix générale ou d'assembler une armée formidable, afin de défendre les provinces contre tant de ravages; il parlait aussi des excessives dépenses qu'il lui fallait faire pour garder et conquérir ses frontières, de la détresse de ses peuples, et de la difficulté de percevoir de nouveaux impôts.

C'était avec une armée qu'arrivait le Duc; il avait avec lui ses principaux chevaliers, une redoutable artillerie, et de grands préparatifs. Le sire Jean de Croy commandait l'avant-garde, le Duc le corps de bataille, et le seigneur de Créqui l'arrière-garde. La Duchesse était de ce voyage; elle était grosse, et cheminait en litière, accompagnée de ses serviteurs et de plus de quarante

[1] Histoire de Bourgogne. — Saint-Remi.

dames. Elle s'arrêta à Châtillon-sur-Seine, et le Duc alla aussitôt mettre le siége devant Mussi-l'Évêque, forteresse du diocèse de Langres. Toute la noblesse bourguignonne vint le joindre. La garnison, se voyant si fortement assiégée, ne tarda point à se rendre; le château de Lézines ne résista pas davantage, et le Duc accorda la vie aux assiégés, sous la condition qu'ils procureraient le moyen de traiter avec la garnison de Pacé, ville très-forte du voisinage. Heureusement pour eux, les gens de Pacé consentirent à se rendre, si dans vingt jours ils n'étaient point secourus. Le Duc, qui ne désirait rien tant qu'une journée de bataille, leur accorda un mois, et continua à soumettre quelques forteresses des environs. Sans craindre de s'affaiblir, il envoya Jean et Antoine de Vergi, avec le comte de Fribourg et le sire de Créqui, dans le pays de Langres, pour repousser le damoiseau de Commerci et le sire de Château-Vilain. On espéra pendant quelques jours que les Français viendraient au secours de Pacé; lord Talbot et le maréchal de l'Isle-Adam arrivèrent pour assister à la bataille; mais, au jour marqué, personne ne s'étant présenté, la ville se rendit. Pendant ce temps, la Duchesse était allée solennellement tenir à Dijon

les États du duché. Il y eut de grandes réjouissances, et les États, heureux de voir la province hors de péril, accordèrent un subside de 40,000 livres. Les États de la Comté, assemblés à Dôle, donnèrent aussi 23,000 livres.

Le Duc était à son camp devant Ravières lorsqu'il reçut une réponse du roi Henri. Le conseil d'Angleterre protestait toujours de son désir de faire la paix, imputait aux ambassadeurs français la rupture des conférences d'Auxerre et de Corbeil, insistait beaucoup sur le projet de traiter au moyen des princes de France prisonniers en Angleterre, et finissait par proposer de nouvelles conférences à Calais pour le 15 octobre.

Hugues de Lannoy, seigneur de Santes, et le trésorier de Boulonnais, envoyés de Bourgogne en Angleterre, rendaient compte en même temps à leur maître des circonstances de l'ambassade; ils avaient reçu du roi Henri un gracieux accueil; on leur avait appris que le conseil de France proposait le mariage de la fille du roi avec le roi Henri, mais cette offre n'avait pas été écoutée en Angleterre.

La partie la plus curieuse de leur récit concernait le duc d'Orléans, qui, comme on a vu, était de grande importance dans les négociations. Ce





Charles, duc d'Orleans.

[illegible] pour [illegible] heu[illegible], [illegible] avait l'autre [illegible] que les [illegible] qu'il [illegible] toujours [illegible] vers [illegible] que [illegible] trouvait un doux [illegible] plaisir [illegible] de [illegible] ballades[1], le regret [illegible] de sa famille, [illegible] inutile [illegible] pouvoir [illegible] chevaliers. Il déplorait aussi [illegible] ancienne [illegible] royaume de France [illegible] accorder, avant d'au[illegible] sirs de la paix et [illegible] prochat à la fortune [illegible] seigneurie, et [illegible]

« Dois-je toujours [illegible]
« . . . .
« Hélas ! [illegible] pas [illegible] »

Ce triste refrain [illegible] ballade, et elle [illegible]

« De ballader [illegible]
« Autres déduits [illegible]

1 [illegible] de Charles duc [illegible]



malheureux prince, pour adoucir ses longs malheurs, n'avait d'autre consolation que les lettres qu'il avait toujours aimées. Il faisait des vers mieux que personne en France, et trouvait un douloureux plaisir à célébrer, dans de touchantes ballades[1], le regret de passer sa vie loin de son pays, de sa famille, de ses amours, et de rester oisif et inutile, sans pouvoir gagner la gloire des chevaliers. Il déplorait aussi les calamités, et rappelait l'ancienne renommée du noble royaume de France, lui reprochant ses désordres qui avaient attiré la colère céleste. Il demandait à Dieu de lui accorder, avant d'arriver à la vieillesse, les plaisirs de la paix et du retour. D'autres fois il reprochait à la fortune d'exercer sur lui une si rude seigneurie, et de faire si fort la renchérie :

« Dois-je toujours ainsi languir?
« . . . .
« Hélas ! et n'est-ce pas assez? »

Ce triste refrain revenait à chaque couplet de la ballade, et elle finissait ainsi :

« De ballader j'ai beau loisir,
« Autres déduits me sont cassés,

[1] Poésies de Charles duc d'Orléans.

« Prisonnier suis, d'amour martyr ;
« Hélas! et n'est-ce pas assez? »

Quand il avait rencontré chez le comte de Suffolk les ambassadeurs de Bourgogne[1], il était venu à eux, leur avait affectueusement pris les mains; et lorsqu'ils s'enquirent de sa santé : « Mon « corps est bien, dit-il; mais mon âme est dou- « loureuse. Je meurs de chagrin de passer ainsi « les plus beaux jours de ma vie en prison, sans « que personne songe à mes maux. » Les ambassadeurs repartirent que c'était à lui qu'on devrait le bienfait de la paix, et qu'on n'ignorait point qu'il y travaillait. « Messire de Suffolk pourra « vous dire, ajouta le prince, le soin que j'y « prends, et comment je ne cesse de presser le « roi et son conseil; mais je suis ici inutile « comme l'épée qu'on ne tire pas de son fourreau. « Je l'ai toujours dit, il faut que je voie mes pa- « rens et mes amis de France; ils ne pourront « traiter sans en avoir consulté avec moi. Certes, « si la paix dépendait de moi, quand je devrais « mourir sept jours après l'avoir jurée, je n'y « aurais pas de regret. Au reste, qu'importe ce « que je dis; je ne suis maître de rien. Après les

[1] Histoire de Bourgogne.

« deux rois, c'est le duc de Bourgogne et le duc « de Bretagne qui y peuvent le plus. » Sur ce, le sire Hugues de Lannoy affirma que nul ne souhaitait la paix plus que le duc Philippe. « Ne « vous l'avais-je point dit, monsieur? » ajouta le comte de Suffolk. « Pourquoi, en effet, répliqua « le prince, mon cousin de Bourgogne ne pense- « rait-il pas comme moi? Il doit bien savoir que « ce n'est ni lui ni moi qui avons suscité la guerre « en France. Hugues de Lannoy, vous savez mes « sentimens là-dessus; je n'en veux point chan- « ger. » Alors il lui reprit la main, la pressa, et lui serra même le bras comme pour signifier qu'il avait bien des choses à lui dire. « Et ne viendrez- « vous point me visiter? continua-t-il; promettez- « le-moi; vous savez si je me tiendrai heureux de « vous voir. — Ils vous verront avant leur dé- « part, » interrompit le comte de Suffolk d'un ton qui annonçait qu'aucun entretien particulier ne leur serait permis.

Le lendemain, Jean Canet, barbier du comte de Suffolk, vint trouver les ambassadeurs: « Je « suis natif de Lille, leur dit-il, fidèle sujet du « duc de Bourgogne, et tout prêt à le servir. « Comme je parle français, c'est avec moi, plus « qu'avec aucun autre de notre hôtel, que le duc

« d'Orléans aime à deviser. Si l'on vous a dit qu'il « haïssait le duc de Bourgogne et parlait de lui « en mauvais termes, on vous a trompés : il l'aime « beaucoup, il le tient dans une haute estime, et « voudrait le lui témoigner. Si vous croyez que le « duc Philippe le trouve bon, il lui écrira, et je « me charge de vous apporter la lettre. » Les ambassadeurs donnèrent les mêmes assurances au nom de leur seigneur. Le lendemain ils revirent le duc d'Orléans, mais toujours chez le comte de Suffolk et en sa présence. « Pourrais-je écrire à « mon cousin de Bourgogne? » demanda-t-il. — « Vous y penserez pendant la nuit, monsieur, » répondit le comte de Suffolk. La lettre que Jean Canet vint ensuite remettre aux ambassadeurs n'avait pu être écrite librement. Il le leur dit, et leur confia aussi que si le roi Charles se refusait à faire la paix, le duc d'Orléans, pour sortir de sa triste prison, traiterait enfin de son côté ; car il ne pouvait plus endurer sa triste position.

Les ambassadeurs rendaient compte aussi de leur visite au comte de Warwick. Il ne leur avait pas caché que la noblesse et le peuple d'Angleterre étaient offensés de ce que le duc de Bourgogne témoignait si peu d'égards à leur roi. « Il « n'est pas venu une seule fois le visiter, dit-il,

« durant son séjour en France. Je donnerais la « moitié de mon bien pour que le Duc vînt passer « seulement quinze jours à Londres ; il verrait « comment nous le recevrions ! Ne se souvient-il « plus que son père, le duc Jean, bien qu'il fût en « pleine guerre avec le feu roi, vint le trouver à « Calais et en fut accueilli avec une extrême « courtoisie ? » Les ambassadeurs répondirent que leur seigneur aurait sans doute lieu d'être mécontent, s'il savait les discours qu'on tenait sur lui en Angleterre, les menaces qu'on faisait contre lui et ses sujets. « Ce sont les gens du com- « mun, répondit le comte de Warwick ; mais « vous n'avez certes entendu rien de pareil des « princes d'Angleterre, des seigneurs du conseil, « ni même d'aucun prud'homme. »

Ils étaient aussi allés rendre leurs devoirs au duc de Bedford ; il leur avait fait de même bon accueil. « Messire Hugues, dit-il, vous aimez « beaucoup mon frère de Bourgogne, et je pense « que vous ne me devez pas haïr. Pourquoi se « laisse-t-il aller à de mauvaises imaginations « contre moi ? Je ne lui veux pourtant aucun mal. « Il n'est prince au monde après le roi que j'es- « time autant que lui. Le mauvais vouloir qui « semble être entre nous gâte les affaires du roi

« et les siennes aussi ; mais dites-lui que je n'en « suis pas moins porté à le servir. »

Enfin les ambassadeurs racontaient qu'à leur retour ils avaient rencontré à Calais Jean de Saveuse, qui tenait du bâtard d'Orléans que le conseil du roi Charles ne ferait jamais la paix tant que les Anglais prétendraient au royaume de France, et tant qu'ils ne délivreraient pas le duc d'Orléans. Le Bâtard avait ajouté qu'on lui avait ordonné d'attaquer le duc Philippe pendant qu'il se rendait de Flandre en Bourgogne, et qu'il s'y était refusé, sachant que son frère comptait sur le Duc pour obtenir sa délivrance. Le sire de Saveuse croyait donc que le duc d'Orléans avait parlé sincèrement aux ambassadeurs, et leur avait fait dire vérité par Jean Canet.

Ces nouvelles, qui faisaient si bien connaître l'état des choses, et d'où l'on pouvait prévoir ce qui arriverait, ne changèrent rien pour le moment à la conduite du duc de Bourgogne. Il ne quitta point son armée, et continua à s'occuper uniquement de délivrer son duché. La ville la plus importante qui fût tombée aux mains des Français était Avalon[1] ; un fameux chef de com-

[1] Histoire de Bourgogne.

pagnie, nommé Fortépice, s'en était emparé. Le Duc vint s'établir à Époisses, et commença le siége. Il eût bien voulu ménager une ville qui était à lui; mais la garnison répondit qu'elle voulait du moins avoir la gloire de se bien défendre. Alors on rassembla de l'artillerie; on fit venir de Dijon, à grand'peine et à grands frais, un gros canon qui se nommait la Bombarde de Bourgogne. Les États furent de nouveau réunis, car tous ces siéges coûtaient beaucoup; ils consentirent à avancer les termes de paiement du dernier subside.

La garnison d'Avalon résista vaillamment; mais enfin, lorsque la brèche fut grande et la ville presque toute ruinée, après avoir soutenu un premier assaut, les assiégés n'attendirent pas le second, et trouvèrent moyen de s'échapper pendant la nuit[1]. Le Duc entra dans Avalon le 21 octobre, s'occupa de rétablir un peu cette malheureuse ville et d'y rappeler les habitans; puis il laissa les sieurs de Charni et de Croy, chargés de reprendre Crevant, Mailli et les autres forteresses du pays d'Auxois que les Français tenaient encore.

[1] Monstrelet.

A peine était-il de retour à Dijon, que la Duchesse accoucha d'un fils le 10 novembre 1433; il eut pour parrains Charles de Bourgogne, comte de Nevers, et le sire Jean de Croy; sa marraine fut madame Agnès de Bourgogne, comtesse de Clermont. Il fut nommé Charles, du nom de son parrain, et Martin, à cause du jour de son baptême. Dès sa naissance il eut le titre et l'apanage de comte de Charolais; son père lui donna aussi l'ordre de la Toison-d'Or[1]. La Duchesse sa mère voulut, contre l'usage, le nourrir de son propre lait; elle avait perdu ses deux premiers enfans lorsqu'ils suçaient le lait d'une nourrice étrangère, elle pensa que cette fois elle serait plus heureuse si elle remplissait tout son devoir de mère. D'ailleurs on disait que son père, le roi de Portugal, lui avait prédit, quand ils s'étaient séparés, qu'elle conserverait seulement l'enfant qu'elle nourrirait.

A cette occasion, le Duc tint un chapitre solennel de l'ordre; il y nomma sept nouveaux chevaliers, des premiers de sa cour et de ses principaux capitaines. Ce fut dans cette cérémonie qu'il fit au sire de la Tremoille, seigneur de Jonvelle,

[1] Chronique de Hollande.

son premier chambellan, une réprimande fraternelle pour avoir gravement manqué à ses devoirs de chevalier de l'ordre. . . .

Le chancelier de Bourgogne, Nicolas Raulin, avait découvert, peu de mois auparavant, que le sire Guillaume de Rochefort tramait quelque mauvais dessein contre lui; il avait fait arrêter ce gentilhomme; puis, en présence du sire de Charni, gouverneur de Bourgogne, et de plusieurs conseillers, il lui avait fait subir plusieurs interrogatoires. Le sire de Rochefort avait raconté comment, l'année précédente, un peu avant les conférences d'Auxerre, le sire George de la Tremoille, alors principal conseiller du roi de France, ayant fait un voyage en Bourgogne pour conférer de la paix avec le Duc, avait appelé près de lui le sire de Rosimbos et lui déposant. Il avait commencé par leur parler des bons services qu'ils avaient rendus et rendaient encore au duc de Bourgogne; il s'était étonné de la modicité de leur fortune, et du peu de générosité du Duc qui, disait-il, ne savait faire de bien à personne. De là il passa à leur offrir un moyen de s'enrichir à jamais : il ne s'agissait que d'enlever le chancelier

[1] 1433, v. st. L'année commença le 27 mars.

de Bourgogne, dont les conseillers de France étaient mécontens dans les négociations pour la paix, et de le livrer au roi. La chose ne serait pas difficile, continuait le sire de la Tremoille. Il promettait pour ce dessein l'appui secret de son frère le sire de Jonvelle, et de son cousin le comte de Joigny; il annonçait aussi que la forteresse de Saint-Florentin serait ouverte comme lieu de sûreté aux exécuteurs du complot. Le salaire de cette entreprise devait être de cent mille livres. Le sire de Rochefort ne s'était engagé à rien, assurait-il; toutefois il confessait avoir reçu à compte deux cents livres, et le sire de Rosimbos soixante ou quatre-vingts. Puis il s'était rendu auprès du sire de Jonvelle et du comte de Joigny, qui l'avaient fortement pressé d'exécuter ce projet; mais il ne l'avait point voulu. Le sire de Rosimbos était revenu encore à son château de Rochefort lui faire de nouvelles instances, et, à son refus, s'était chargé seul de l'affaire. Deux fois il s'était embusqué avec quarante hommes sur la route de Dijon à Auxerre, lorsque le chancelier se rendait dans cette ville, sans pouvoir néanmoins accomplir son entreprise.

Le Duc voulut lui-même entendre le sire de Rochefort; devant le prince il accusa moins for-

tement le sire de Rosimbos, mais persista dans son dire contre le sire de Jonvelle. C'était la seconde fois depuis un an que le nom de ce seigneur, honoré de toute la faveur du Duc, se trouvait mêlé dans des desseins criminels. Toutefois ce ne fut point en souverain que le duc de Bourgogne lui parla, mais comme grand-maître de l'ordre et frère en chevalerie.

Le Duc se rendit de là à Chambéri avec une suite brillante, pour assister aux noces du comte de Genève, fils du duc de Savoie. Ce fut à ce prince une nouvelle occasion de presser son neveu de Bourgogne de traiter de la paix [1]. Le duc de Bar et le sire Christophe de Harcourt, qui se trouvaient à ce mariage, tentèrent aussi de recommencer quelque négociation. Tout le soin du conseil de France était toujours de conclure une paix séparée avec le duc de Bourgogne.

Quant à lui, il voulait tenir les promesses qu'il avait faites aux Anglais, et proposait des conférences entre toutes les parties; c'était aussi ce que souhaitait le conseil du roi Henri. Ses ambassadeurs et ceux de Bourgogne avaient attendu vainement les ambassadeurs de France

[1] Guichenon.

à Calais depuis le 15 octobre jusqu'à la fin du mois.

Le conseil de France, qui voyait la guerre rallumée sur les frontières de la Bourgogne, et qui attendait aussi l'issue de quelques entreprises tentées dans le Maine et en Picardie, s'était refusé à ces négociations générales; il mettait d'ailleurs quelque espérance dans le changement qui se faisait en ce moment dans l'esprit de l'empereur Sigismond [1]. Après avoir été favorable au parti du duc de Bourgogne, il devenait chaque jour plus contraire à ce prince et plus favorable au roi de France. Voici les causes qui amenaient ce changement.

Le concile de Constance, en se séparant, avait réglé qu'un autre concile général s'assemblerait cinq ans après; un second, après un autre intervalle de sept ans; puis régulièrement de dix ans en dix ans. Il y avait eu en effet, en 1423, un concile à Sienne; mais les troubles et les factions l'empêchèrent de produire aucun fruit; il se sépara en indiquant la prochaine réunion à Bâle. Plus de sept ans étaient déjà passés, et le concile

[1] Lettre de Guillaume Menard au duc de Bourgogne, 5 novembre 1433.

ne s'assemblait pas. Cependant l'Église avait de graves affaires à régler ; on avait reconnu à Constance la nécessité de la réformer dans son chef et dans ses membres; les désordres du clergé étaient un scandale pour les peuples; les hérésies de Bohême n'étaient point éteintes, et répandaient le trouble en Allemagne; l'Église grecque, qui voyait les Turcs envahir les restes de l'empire d'Orient et menacer Constantinople chaque jour davantage, cherchait à se réunir à l'Église romaine, afin de s'assurer l'appui de l'Occident; enfin les guerres des princes chrétiens et l'horrible état où était réduit le royaume de France, appelaient toute la pitié et tous les soins de l'Église. Ce fut le clergé de France qui le premier travailla à la réunion du concile; ses députés arrivèrent à Bâle, en 1431, avant ceux d'aucune autre nation, et obéissant de leur propre mouvement aux décrets des conciles de Constance et de Sienne. L'empereur Sigismond s'empressa d'y envoyer aussi les députés de ses États. Son royaume de Bohême était en grand désordre par l'hérésie; d'ailleurs nulle part le clergé n'avait plus besoin d'être réformé qu'en Allemagne [1].

[1] Histoire ecclésiastique.

Le pape Eugène IV, qui avait succédé à Martin V, vit avec chagrin ce concile qui s'assemblait de soi-même et sans son autorité; d'ailleurs il redoutait la réforme que tous les gens sages regardaient comme si nécessaire, et voyait bien qu'elle restreindrait son pouvoir. Il voulut dissoudre le concile de Bâle, et le transférer à Bologne, donnant pour cela des motifs qui n'avaient rien de vrai, comme le peu de sûreté du séjour de cette ville, à cause des querelles du duc de Bourgogne et du duc d'Autriche pour la succession de madame Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche; querelles qui furent aussitôt apaisées. Le pape alléguait aussi que le concile serait trop éloigné des pays de l'Église grecque, tandis qu'on était beaucoup plus rapproché de la Bohême, où régnait l'hérésie. Les pères du concile, qui voulaient délibérer librement, et qui savaient bien qu'en Italie on ne pourrait point aussi facilement procéder à la réforme, résistèrent à la volonté du pape. Les choses s'envenimèrent; le pape prononça la dissolution du concile; les pères se refusèrent à obéir; ils proclamèrent, comme on avait fait à Constance, que l'autorité souveraine de l'Église résidait dans le concile général, et que le pape, chef ministériel

de l'Église, n'était pas au-dessus de ce corps mystique[1]. Bientôt il fut question de déposer le pape.

L'Église de France montra un grand zèle pour le maintien du concile. Les évêques s'assemblèrent à Bourges et prièrent le roi d'envoyer des ambassadeurs au pape pour l'engager à ne pas dissoudre le concile, et au concile pour prendre part à ses travaux. Le roi de France et l'empereur Sigismond se trouvèrent ainsi les protecteurs du concile. Le duc de Bourgogne inclina au contraire vers le parti du pape.

Dès le commencement du concile[2], il s'était élevé des difficultés pour le rang que devaient occuper les ambassadeurs de Bourgogne; ils avaient réclamé le pas sur les ambassadeurs de Savoie, et l'avaient obtenu, parce que leur souverain avait le titre de duc plus anciennement que le prince de Savoie, qui l'avait reçu en 1417 seulement. Mais les pères du concile, qui auraient craint de mécontenter l'empereur, ne rendirent pas un jugement si favorable dans la querelle de préséance des ambassadeurs bourguignons avec

[1] Réponse synodale du concile de Bâle.

[2] Histoire de Bourgogne. — Histoire ecclésiastique.

les ambassadeurs des Électeurs de l'Allemagne. Ils ne voulurent point prononcer définitivement, et se contentèrent de régler que, par provision, le premier des ambassadeurs de Bourgogne, mais non point l'ambassade entière, se placerait tout de suite après les ambassadeurs des rois. Le duc Philippe, qui était très-jaloux de sa propre grandeur, se tint fort mal satisfait de ce jugement du concile.

Dès qu'il fut question de citer le pape au concile, et de le déposer s'il ne se rendait point à la citation, les ambassadeurs de Bourgogne et de Savoie protestèrent contre le décret. « Nous voyons avec douleur, disaient-ils, qu'une telle discorde entre le saint concile et notre très-saint père le pape ramènera le schisme et le scandale dans la chrétienté; c'est pourquoi nous protestons, au nom du Duc notre maître, dans la forme la meilleure, contre le décret de citation, contre tout ce qui s'ensuit ou peut s'ensuivre, jusqu'à ce que nous ayons reçu des ordres contraires de la part du duc de Bourgogne, notre souverain seigneur [1]. »

Le concile, affligé de la protestation d'un si puissant prince, lui envoya une députation pour

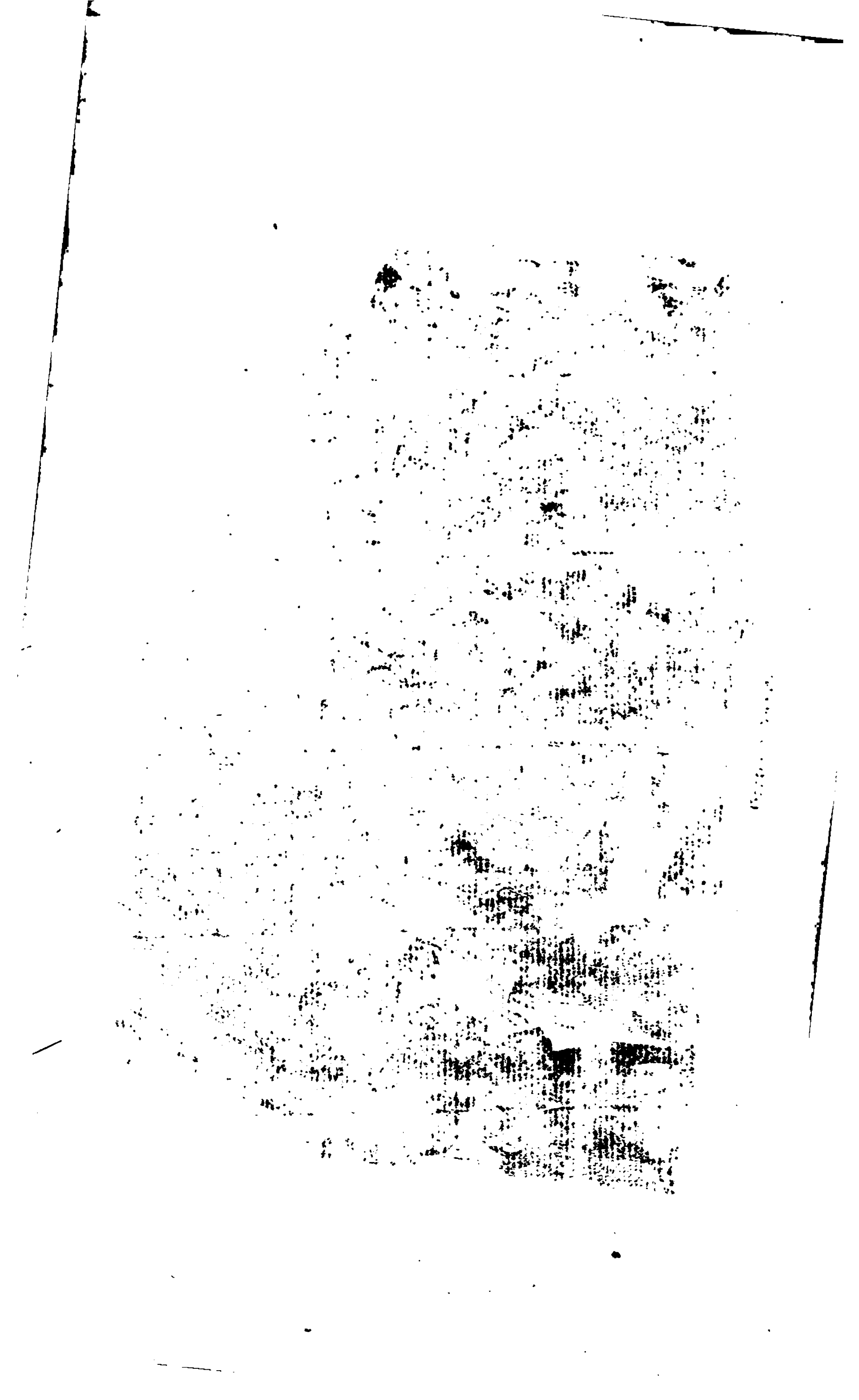
[1] Guichenon. — Histoire de Bourgogne.





Concile de Basle.

qui av… la
… gager à faire la …
… que le Pape pût donner
…
plainte. …
… roi d'Angleterre …
… le … de France …
… les …
…
vive …
roles injurieuses …
… se … les …
… de …
… par …
… de seigneurs …
… es conseil …
… chargés de …
… la paix que le …
… pour l'honneur de Dieu …
des … du royaume … des
grandes seigneuries; mais … pas …
… était enclin à prendre … rai-
sonnables pour terminer …



lui rendre compte des motifs qui avaient dicté la conduite du concile, et l'engager à faire la paix avec la France. Mais avant que le Duc pût donner sa réponse, il avait eu de nouveaux motifs de plainte. Dans une assemblée du 17 août 1433, on avait lu des lettres du roi d'Angleterre où il prenait le titre de roi de France. Les archevêques de Bourges et de Tours réclamèrent tout aussitôt les droits de leur roi; les Bourguignons prirent parti pour l'Angleterre; une querelle vive s'éleva. Les Français s'exprimèrent en paroles injurieuses contre le duc Philippe. Le désordre se mit dans le concile; les Bourguignons y furent publiquement appelés du nom de traîtres.

Le Duc, apprenant ces nouvelles, envoya sa réponse par une ambassade nombreuse et brillante, composée des principaux évêques de ses États, de seigneurs illustres et puissans, de quelques uns de ses conseillers et d'habiles docteurs. Ils étaient chargés de dire, 1° que nul ne désirait plus la paix que le Duc, comme en effet il y était tenu pour l'honneur de Dieu et par compassion des maux du royaume, où il possédait de si grandes seigneuries; mais qu'on avait pu juger qu'il était enclin à prendre toutes les voies raisonnables pour terminer la guerre.

2°. Que le Duc était disposé à adhérer aux décrets du saint concile, pour la réforme de l'Église et la paix de la chrétienté; mais que rien ne pouvait lui être plus déplaisant que le différent élevé entre le saint père et le saint concile; qu'il allait employer ses soins et envoyer une ambassade au pape pour l'apaisement de cette discorde, et qu'il demandait qu'on différât de trois mois la citation faite au pape.

3°. Que l'on avait fait injustice au Duc, en ne reconnaissant point combien sa dignité était supérieure à celle des Électeurs.

Enfin les ambassadeurs étaient chargés de répondre à toutes les imputations injurieuses faites par les partisans du roi Charles, et de produire les pièces concernant le meurtre du duc Jean.

Les pères du concile accordèrent en effet un délai au pape; tous les princes de l'Europe, craignant le retour du schisme, avaient été sur ce point du même avis que le duc de Bourgogne, sans toutefois donner des ordres si absolus à leurs ambassadeurs. Les siens devaient se retirer du concile, si satisfaction ne leur était pas donnée à cet égard et sur l'article de la préséance.

Le pape céda aussi à la prière de tous les princes de la chrétienté; il reconnut en ce moment le

concile de Bâle, que plus tard il voulut encore dissoudre.

Le duc de Bourgogne, après de nouvelles instances et de nouvelles menaces, eut de même satisfaction pour le rang qu'il prétendait. Les pères du concile reconnurent que ses ambassadeurs venaient immédiatement après les ambassadeurs des rois. Malgré l'empereur, les Électeurs d'Allemagne ne purent obtenir le pas. Sa mauvaise volonté contre le Duc croissait de jour en jour.

Ce prince avait été obligé de quitter encore une fois la Bourgogne, où sa présence était pourtant bien nécessaire; il y laissa la Duchesse, assistée de sages conseillers, et surtout des sires Jean et Antoine de Vergi; puis, vers le mois d'avril 1434, il retourna en Flandre. Les séditions des Gantois avaient continué [1]; cependant les magistrats de la ville et les sages bourgeois l'avaient emporté cette fois sur les gens des métiers. Sept des principaux mutins de la corporation des foulons avaient été mis à mort, et la ville commençait à être tranquille. Le bon ordre était plus troublé encore par la guerre que les gens d'Anvers faisaient à ceux de Malines [2]. Ils s'é-

[1] Heuterus. — Monstrelet. — [2] Monstrelet.

taient alliés à la ville de Bruxelles, et il y avait déjà eu de rudes rencontres. Il s'agissait des foires et marchés, pour lesquels les deux partis étaient en grand procès. Le Duc réussit à les pacifier.

Le but principal de son voyage avait été de se procurer de l'argent; son duché de Bourgogne était épuisé, et il était plus que jamais menacé de toutes parts. L'empereur s'aigrissait de plus en plus contre lui, et recherchait chaque jour de nouveaux sujets de griefs. Comme la Hollande et une part de ses nouveaux domaines relevaient de l'empire, il était facile d'élever quelques difficultés sur une possession qu'il devait à la puissance de ses armes, et non à l'investiture impériale. L'empereur tâchait même de détacher de lui son plus fidèle allié, le duc de Savoie[1]; il écrivait en ces termes à ce prince :

« Le noble Philippe duc de Bourgogne, vassal et sujet de nous et du saint empire, méprise notre majesté impériale et l'empire, auquel il doit cependant soumission, au point de ne pas vouloir reconnaître ce qu'il tient de nous et de l'empire, comme l'avait reconnu le Duc son père

[1] Preuves de l'Histoire de Savoie.

durant sa vie. En outre, il retient dans la basse Allemagne plusieurs principautés et nobles seigneuries qui devraient être dévolues à nous et à l'empire; d'autres mêmes qui nous reviennent par droit héréditaire; et cela sans que nous en soyons prévenus, bien plus, malgré nos réclamations. Sous une feinte couleur de droit, dédaignant tous les égards dus à son souverain, il a usurpé ces domaines et s'y maintient indûment. Depuis long-temps nous aurions dû procéder contre lui, en raison de son exécrable violation de justice et de son esprit de révolte. Toutefois nous avons retenu notre bras, et nous l'avons à diverses reprises fait rappeler, par ses ambassadeurs, à des sentimens plus pacifiques, en l'engageant à accomplir ses devoirs envers nous et l'empire. Cependant notre bonté n'a servi de rien auprès dudit Duc; tout a échoué devant sa négligence ou plutôt devant sa vaine présomption. C'est pourquoi, courroucés des méfaits dudit Duc, pour réprimer son insolence, pour le ramener à son devoir et à l'honneur, et pour recouvrer les droits du saint empire, nous avons contracté alliance contre ledit Duc, avec le sérénissime prince Charles, roi des Français, notre frère très-chéri. Nous avons voulu vous faire

connaître nos desseins et les notifier à votre affection, afin que vous puissiez vous conduire de façon à ce que nos droits et ceux de l'empire soient recouvrés, pour que vous vous sépariez dudit Duc, et que vous ne lui procuriez ni laissiez procurer par vos peuples aucun aide ni secours. »

Peu après, l'empereur envoya ses lettres de défi au duc de Bourgogne. Ce prince savait bien que l'empereur n'avait aucune armée en Allemagne, et n'y faisait même nuls préparatifs [1]. Ce n'étaient que pures menaces; néanmoins l'alliance avec le roi Charles, solennellement reconnue, rendait le conseil de France plus exigeant, et ranimait l'espérance et l'audace des capitaines français. Leurs forces n'étaient pas grandes : l'argent leur manquait; ils ne pouvaient tenter d'autre guerre que par courses et par compagnies; mais leurs attaques avaient recommencé contre le pays d'Auxerrois. Le sire de Château-Vilain avait repris les armes; le comte de Clermont, qui, l'année d'auparavant, avait encore conclu une trêve, la rompit, et entra dans le Charolais. Il venait de perdre son père

[1] Lettre des ambassadeurs d'Angleterre près le concile au duc de Bourgogne.

le duc de Bourbon, mort en Angleterre, et c'était un médiateur de moins pour la paix. Le roi de France, afin de se procurer de l'argent, avait quitté les pays de la Loire, pour aller tenir les États du Languedoc, à Vienne en Dauphiné. Tout en ce moment semblait aller quelque peu mieux pour la France, du moins dans sa guerre contre la Bourgogne; toutefois, de part et d'autre les peuples étaient malheureux et épuisés, la noblesse fatiguée et sans ardeur.

Le Duc, dans ces circonstances, envoya encore des ambassadeurs en Angleterre, pour engager le roi Henri à traiter de la paix, ou du moins à faire de son côté quelques efforts pour soutenir la guerre. Le roi d'Angleterre les reçut solennellement dans son conseil, et leur fit donner une réponse, qu'il adressa aussi, le 11 juin, au duc de Bourgogne[1].

Il protestait de sa bonne volonté pour la paix, et déclarait que les conférences indiquées par lui n'ayant eu aucun effet, ou n'ayant encore pas eu lieu, il avait donné pouvoir à ses ambassadeurs au concile de traiter de la paix, afin de relever enfin son royaume de France du pauvre et misérable état où il était tombé.

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Quant à la guerre, il donnait au Duc les plus grandes louanges sur ses exploits de l'année précédente, sur la vaillance qu'il avait montrée, sur l'accroissement de sa noble renommée. Il promettait en même temps de le seconder de tout son pouvoir, et s'attachait à bien faire voir qu'il n'avait rien négligé pour soutenir la guerre en France. Il parlait des nombreuses garnisons qu'il y tenait, des fortes dépenses qu'il lui avait fallu faire. Il avait encore trois armées en France, sous le commandement du comte d'Arundel, de lord Talbot et de lord Willoughby, et il envoyait en ce moment même de beaux et notables renforts. Il ajoutait que si les ennemis voulaient réunir leurs forces et livrer bataille, toutes les armées d'Angleterre avaient ordre de se joindre avec les armées de Bourgogne pour combattre d'un commun accord.

Il était vrai que les Anglais avaient, depuis plusieurs mois, fait de nouveaux efforts et repris quelque avantage. Les rebellions de Normandie une fois étouffées, le comte d'Arundel était rentré dans le Maine. Il avait mis le siége devant cette redoutable forteresse de Saint-Celerin, où les Français se tenaient depuis plus de deux années. Le duc d'Alençon et son maréchal le sire de Loré

n'avaient pas les forces suffisantes pour défendre le pays, ni pour secourir Saint-Celerin. Mais à ce moment le connétable de Richemont [1] commençait à se réconcilier avec le roi, qui n'avait plus maintenant près de lui son cruel ennemi, le sire de la Trémoille. Il assembla à Saumur tout ce qu'il put réunir de gens de guerre, pour marcher au secours de Saint-Celerin. Il était trop tard : la forteresse venait de se rendre après un siége de trois mois, et lorsque les principaux chevaliers et écuyers qui la défendaient avaient été tués sur la brèche [2].

Le comte d'Arundel s'en alla ensuite assiéger Sillé-le-Guillaume. Le capitaine de cette forteresse traita tout aussitôt, et promit de se rendre dans six semaines, si auparavant les Français ne paraissaient pas en force supérieure aux Anglais sur la lande du Grand-Ormeau, à une lieue de là.

A cette nouvelle, les chefs français se pressèrent de rassembler, chacun de son côté, le plus de monde qu'ils purent. Il se fit ainsi une belle et nombreuse armée. Le connétable, le duc d'Alençon, Charles d'Anjou, comte du Maine;

[1] Mémoires de Richemont.

[2] Chartier. — Hollinshed.

Ambroise de Loré, les maréchaux de Rieux et de Raiz, Gautier de Brussac, étaient tous réunis. Ils avaient avec eux une foule de gentilshommes de Normandie et du Maine, qui, ne s'étant pas soumis aux Anglais, vivaient pauvrement et dans la détresse sur les marches des provinces conquises, aussi près qu'ils pouvaient de leurs seigneuries usurpées, de leurs domaines ravagés; toujours disposés à faire quelque entreprise dans les cantons qu'ils connaissaient bien, et où ils avaient des intelligences.

Le comte d'Arundel et lord Scales avaient aussi amené toutes leurs forces. Les deux armées ainsi rapprochées passèrent deux jours en présence, se bornant à des escarmouches. Cependant les Français vinrent se ranger en bataille sur la lande du Grand-Ormeau. Les Anglais étaient aussi en belle et forte position; on pensait que la bataille allait se donner. Le comte du Maine requit le connétable de lui conférer la chevalerie. Bien que le duc d'Alençon fût un plus grand seigneur, il lui sembla plus honorable de la tenir d'un capitaine aussi renommé que le connétable. Dès que le jeune comte du Maine fut chevalier, il donna la chevalerie à beaucoup de gentilhommes de cette armée, aux sires de Beuil, de Coetivy,

de Chaumont, et d'autres. Le connétable fit aussi chevalier Gille de Saint-Simon et quelques autres hommes d'armes de sa maison.

Malgré tant d'apprêts, on ne combattit point; chaque armée trouvait l'autre en trop bonne position. L'heure de midi du jour marqué étant passée, le connétable envoya signifier que les Français étaient au Grand-Ormeau, que les otages donnés par la garnison de Sillé-le-Guillaume devaient être rendus, et le traité regardé comme non avenu. Les Anglais confessèrent qu'il en était ainsi, et renvoyèrent les otages. C'était la première fois, depuis long-temps, que les Français venaient, au jour dit, secourir une de leurs villes. Ce n'est pas que celle-là en valût beaucoup la peine; d'ailleurs elle était environnée de garnisons ennemies, et loin des cantons où les Français avaient leurs forces; mais on avait voulu montrer qu'on ne craignait pas les Anglais. Dès le lendemain, le connétable proposa de brûler Sillé-le-Guillaume et de couper la tête à Aimery d'Anthenèse, qui avait fait la capitulation. Le sire de Beuil, dont il était le lieutenant, s'y opposa, et promit que dorénavant il se défendrait bien. L'armée de France se retira, et peu après le comte d'Arundel revint sur Sillé et le prit; pous-

sant plus loin, il vint presque jusqu'aux portes d'Angers.

Le connétable avait quitté ce pays, et s'était en allé à Vienne en Dauphiné trouver le roi, pour régler toutes les affaires de la guerre. Il en reçut cette fois un fort bon accueil. Tout le conseil et les chefs de France se trouvaient maintenant en bon accord. Il fut convenu que le connétable irait, avec une forte assemblée de gens d'armes, guerroyer sur les marches du Valois et de la Picardie, où les Anglais et les Bourguignons faisaient de grands progrès [1].

C'était de ce côté-là que la Hire, Saintraille, Antoine de Chabannes, le sire de Longueval, le sire de Blanchefort, et d'autres capitaines se maintenaient depuis environ deux ans, prenant et perdant tour à tour des forteresses, courant le pays avec des compagnies et des garnisons, à la grande désolation des habitans. Ils poussèrent jusqu'à Cambrai, dévastèrent tout sur leur passage, entrèrent dans les domaines du sire de Luxembourg comte de Saint-Pol, et brûlèrent la ville et le château de Beaurevoir. Ce seigneur, après avoir repris la forteresse de Saint-Valeri

[1] Monstrelet. — Richemont.

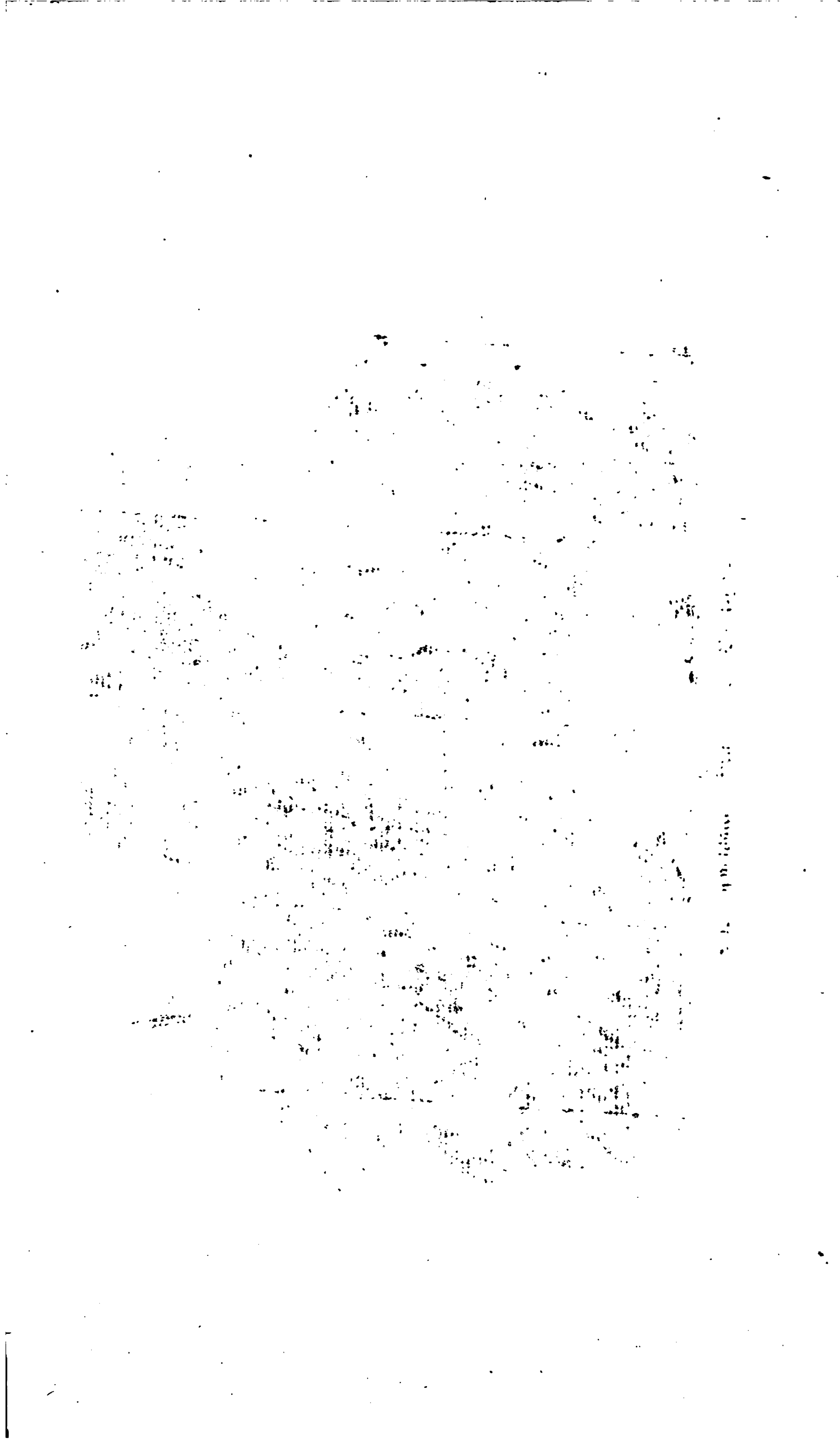
sur le sire de Gaucourt qui s'en était emparé, venait de mourir de l'épidémie qui désolait tous ces malheureux pays. Son fils et son héritier n'avait pour lors que quinze ans; personne ne veillait plus à la défense de son héritage, au moment où la Hire s'y jeta à l'improviste.

Mais le comte de Ligni, frère du défunt comte de Saint-Pol, se mit bientôt à la tête de quatre ou cinq mille combattans, et, avec toute la noblesse de Picardie, il commença à faire une rude guerre aux Français. Il reprit plusieurs forteresses, et n'accordait guère de merci aux garnisons ni aux prisonniers. Un jour, entre autres, que la garnison française de Laon avait fait une course jusqu'à Vervins, et brûlé les faubourgs de Marle, le comte de Ligni, ayant réuni au plus vite quelques garnisons bourguignonnes, chevaucha si promptement, qu'il rejoignit les Français comme ils retournaient à Laon. Aussitôt il se jeta tout au travers, sans même attendre que tous ses gens fussent arrivés. La mêlée fut vive. Le comte de Ligni fit de merveilleuses prouesses, ainsi que le sire Simon de Lalaing. Les Français furent entièrement défaits; près de deux cents périrent, et l'on en prit soixante ou quatre-vingts. Le comte ordonna qu'ils fussent tous mis

à mort. Parmi ces prisonniers était un gentilhomme nommé Arcancel, qui, trois jours auparavant, avait sauvé la vie au sire de Lalaing, que les gens de la commune de Laon avaient pris et voulaient massacrer. Maintenant c'était à lui qu'Arcancel venait de se rendre, et cependant il ne put le sauver de l'ordre du comte de Ligni. Il n'y eut pas plus de merci pour lui que pour les autres, malgré les instances du sire de Lalaing. Ce jour-là le jeune comte de Saint-Pol avait, pour la première fois, suivi son oncle, qui, pour l'accoutumer à la guerre, lui fit tuer de sa main quelques uns de ces prisonniers. Cet enfant y prenait, dit-on, grand plaisir [1]. Ce fut lui qui devint par la suite connétable de France, et à qui le roi Louis XI fit trancher la tête.

Le duc de Bourgogne, afin de pourvoir à la défense de ses frontières du côté de la Picardie, y forma une armée considérable, et la mit sous le commandement de son cousin Jean de Nevers, comte d'Étampes, qu'il avait amené de Bourgogne. Avec lui se trouvaient les sires d'Antoing, Jean de Croy, de Saveuse, Baudoin de Noyelles, Valeran de Moreul, le vidame d'Amiens et beaucoup d'autres vaillans chevaliers.

[1] Monstrelet.



[illegible] l'Ecluse [illegible]

[illegible] prisonniers [illegible]

[illegible] la tête.

[illegible], afin de [illegible] le côté de la [illegible]

[illegible], qu'il avait [illegible] de Bourgogne. [illegible] les sires d'Antoing, Jean de C[illegible], Bouchard de Noyelles, [illegible] d'autres [illegible]

Monstrelet.



Education militaire du jeune Comte de Saint-Pol.

En même temps lord Talbot arrivait de Rouen avec une armée anglaise, et attaquait le pays de Beauvais. Creil venait d'être pris, après qu'Amadoc, frère de la Hire, qui défendait la ville, eut été tué. C'était pour secourir ces contrées que le connétable, d'après ce qu'on venait de régler dans le conseil du roi, s'était mis en route avec quatre cents lances et le bâtard d'Orléans. Ils avaient passé par Blois, Orléans, Melun, Lagni, Senlis, et ils étaient arrivés à Compiègne. Il fallut tout aussitôt diviser les forces, en envoyer une partie à Laon, sous les ordres du sire de Saint-Simon, pour aider Saintraille, qui était serré de près par le comte de Ligni; une autre, avec le connétable lui-même, porta secours à la Hire, qui défendait Beauvais, menacé par lord Talbot, et où les gens de la commune étaient en grande discorde avec la garnison; enfin le bâtard d'Orléans et le maréchal de Rieux restèrent à Compiègne, car les Anglais étaient en bon nombre tout auprès, à Verberie.

A ce moment même, le duc Philippe s'en allait avec deux mille combattans en Bourgogne, où le rappelaient encore ses sujets envahis et menacés par le duc de Bourbon. Il se rencontra presque avec les Français que le sire de Saint-

Simon conduisait au secours de Laon. Il avait bien plus de monde, et il aurait pu facilement obtenir quelque avantage sur cette troupe [1]. Il préféra continuer son chemin et se rendre sans délai dans son duché. Toutefois le comte de Ligni le pria de ne point passer sans le secourir. Alors il s'arrêta deux jours, non pour combattre, mais pour conclure un traité avec les Français. Il fut convenu que la forteresse de Saint-Vincent, qui était occupée par les gens du comte de Ligni, et qui gênait beaucoup la ville de Laon, serait démolie, mais qu'auparavant la garnison qui y était assiégée sortirait sauve de corps et de biens.

On n'avait pas attendu le Duc pour commencer la guerre en Bourgogne; les États s'étaient assemblés et avaient encore accordé des subsides. Presque toute la noblesse avait pris les armes, et, sous le commandement de sire Jean de Vergi, était allée mettre le siége devant Grancey, la principale forteresse du sire de Château-Vilain. Elle était située de façon à se pouvoir défendre facilement, et bien pourvue de toutes munitions. Le siége dura trois mois et entraîna de grandes dépenses. Le sire de Château-Vilain essaya de le

[1] Monstrelet. — Richemont.

faire lever; mais les gens qu'il rassembla n'étaient point assez nombreux pour déloger les assiégeans. N'ayant pas l'espoir d'être secourue, et sachant que le duc de Bourgogne arrivait, la garnison se rendit; pour ne pas retarder les autres entreprises, le sire de Vergi accorda de bonnes conditions.

Le Duc, dès qu'il fut en Bourgogne, commença par envoyer assiéger la forteresse de Chalamont en Dombes. La garnison avait peu d'espérance de résister à une armée si nombreuse et munie d'une si forte artillerie; cependant elle se défendit avec vaillance. Le bâtard de Saint-Pol, qu'on nommait maintenant le seigneur de Haultbourdin, lorsqu'il l'eut forcée à se rendre à discrétion, fit pendre cent de ces malheureux prisonniers. Parmi eux se trouvait le fils du seigneur Rodrigue de Villandrada[1].

En peu de jours, presque toutes les villes et forteresses que les Français avaient prises dans la Bourgogne rentrèrent sous le pouvoir du Duc. Pour lors, divisant son armée, il en envoya une partie, sous les ordres du seigneur de Haultbourdin, courir sur le pays de Lyonnais;

[1] Monstrelet. — Abrégé chronologiq. — Meyer. — Saint-Remi.

l'autre, commandée par Pierre de Beauffremont, sire de Charni, alla dans le Beaujolais assiéger Villefranche, qui est la principale ville, et où se trouvait le duc de Bourbon. Ses forces étaient trop inégales pour pouvoir tenir la campagne. Une compagnie de six cents hommes se retira précipitamment dans la ville devant les Bourguignons, qui étaient à peu près trois fois autant. Dès que le sire de Charni fut arrivé devant les portes, il rangea son armée, et envoya un poursuivant d'armes signifier son arrivée au duc de Bourbon. Ce prince, après en avoir conféré avec ses conseillers, ne se trouvant point en mesure de recevoir la bataille, fit répondre que, puisque le duc de Bourgogne ne se trouvait point là en personne, il ne combattrait point[1]. Pour mieux montrer que telle était sa volonté, il sortit de la ville, un simple bâton à la main, sans armure, vêtu d'une robe longue, sur un cheval qui ne portait point le harnais de guerre. Dans cet appareil de paix, il rangea une partie de ses gens devant les barrières, et il y eut seulement quelques escarmouches et des faits d'armes de peu d'importance. Les Bourguignons, voyant Ville-

[1] Monstrelet.

franche si bien défendue, allèrent mettre le siége devant Belleville, que défendait le sire Jacques de Chabanne. Quelle que fût sa vaillance, au bout d'un mois il fut contraint de se rendre.

Le duc de Bourbon était en grand risque de voir conquérir tout son héritage. Cependant le duc de Savoie, au lieu d'exécuter un traité qu'il avait conclu l'année précédente avec le duc Philippe, et de lui envoyer, ainsi qu'il en était requis, un renfort de mille combattans pour conquérir en commun le pays de Dombes, s'entremit à l'apaiser. Il traita même avec le duc de Bourbon, qui consentit à lui faire l'hommage qu'il contestait depuis long-temps pour diverses seigneuries.

Madame Agnès de Bourgogne, duchesse de Bourbon, s'employait aussi de tout son pouvoir à calmer le ressentiment de son frère. D'ailleurs toutes ces guerres, toute cette désolation du royaume de France n'avançaient à rien pour personne. Le duc de Bourgogne, loin d'en tirer aucun avantage et de voir sa puissance s'accroître, pouvait à peine sauver ses États de la conquête et des ravages. Les Anglais ne faisaient non plus aucun progrès en France, et n'y avaient que bien peu de partisans.

D'autre part, l'empereur reconnaissait le roi de France, et bien qu'on trouvât qu'il avait été petitement[1] conseillé de défier le duc de Bourgogne, son ressentiment était cependant à considérer. Le duc de Bretagne et son frère le connétable de France avaient recommencé à faire connaître au duc Philippe leur intention de traiter avec la France. Les pères du concile de Bâle renouvelaient sans cesse les exhortations les plus touchantes pour rappeler les princes à la paix. Le pape joignait ses instances à celles du concile[2]. Récemment encore il avait vivement pressé le Duc de terminer les maux de la guerre; pour lui témoigner toute son affection et donner plus de pouvoir à ses recommandations, il lui avait envoyé comme un don précieux une hostie miraculeuse qui s'était couverte de sang lorsqu'un impie l'avait percée d'un poignard.

Mais le Duc, tout en se laissant toucher par tant de puissans motifs, ne précipita rien, et se montra comme de coutume sage et habile dans sa conduite. Il donna, ainsi qu'avait fait le roi d'Angleterre, plein pouvoir aux ambassadeurs

[1] Lettre des ambassadeurs anglais au concile, adressée au duc de Bourgogne. — [2] Histoire de Bourgogne.

qu'il avait au concile de conclure la paix générale. En même temps, et cette démarche devait être plus efficace, il traita, sous la médiation du duc de Savoie, d'une suspension d'armes avec le duc de Bourbon, et convint qu'il se trouverait à une entrevue avec ce prince ; elle fut d'abord indiquée à Decize, en Nivernais ; mais c'était un trop petit lieu pour une telle solennité, et l'on choisit ensuite Nevers.

Le Duc s'y rendit au mois de janvier 1435, avec une pompeuse suite[2]. Il avait avec lui son neveu le comte de Nevers et le duc de Clèves, le marquis de Rothelin et les principaux seigneurs de Bourgogne ; il se logea à l'évêché. Peu de jours après arriva sa sœur, madame Agnès ; il alla au-devant d'elle, lui donna la main pour descendre de son chariot, et lui fit publiquement le plus tendre accueil, car il y avait déjà plusieurs années qu'il ne l'avait vue. Elle lui présenta ses deux jeunes fils, qu'il ne connaissait pas encore. Le Duc la conduisit par la main jusqu'à l'hôtel qu'il lui avait fait préparer. Le lendemain elle vint le voir, et il la reçut en lui faisant grande fête ; les danses furent belles, et les bateleurs que le Duc avait ame-

[1] 1434, v. st. L'année commença le 17 avril. — [2] Monstrelet.

nés de Bourgogne firent de plaisantes momeries. En se quittant, l'on prit encore du vin et des épices, et il fut convenu que le lendemain on commencerait à tenir conseil.

La première chose qui y fut arrêtée, c'est qu'on manderait le comte de Richemont, connétable[1], et l'archevêque de Rheims, chancelier de France. Le Duc leur fit tout aussitôt envoyer des saufs-conduits.

Peu après vint le duc de Bourbon, accompagné de messire Christophe de Harcourt, du maréchal de la Fayette, et de plusieurs autres notables chevaliers du parti de France. Il y avait eu auparavant quelques difficultés sur la préséance, qui avaient été réglées à l'avantage du duc de Bourgogne. Il envoya les seigneurs de son hôtel au-devant du prince, hors de la ville; lui-même vint jusqu'à la porte le recevoir. Ils s'embrassèrent fraternellement, et le Duc le mena souper chez le sire de Croy. Là, le verre à la main, tous ces princes et ces grands seigneurs se montraient si bons amis et si joyeux, qu'il semblait que jamais ils n'eussent été en discorde et en guerre. Voyant cette cordiale affection, un des chevaliers de Bour-

[1] Richemont. — Saint-Remi.

gogne se mit à dire d'un ton assez haut, et sans se soucier d'être entendu : « Nous autres, nous « sommes bien malavisés de nous aventurer et « de mettre notre corps et notre âme en péril « pour les singulières volontés des princes et des « grands seigneurs. Quand il leur plaît, ils se ré- « concilient ensemble, et alors il advient souvent « que nous demeurons pauvres et détruits. »

Les fêtes recommencèrent pour l'arrivée du duc de Bourbon, et la magnificence de la maison de Bourgogne s'y montra dans tout son éclat. Bientôt après commencèrent les conférences, et un traité fut conclu entre les deux ducs. Le duc de Bourbon consentit à rendre hommage de la seigneurie de Belleville et de quelques autres qui relevaient du duché de Bourgogne. On réussit en même temps à déterminer Perrin Grasset à quitter la Charité. C'était un grand motif pour espérer que les trèves seraient désormais plus solides; car il n'en respectait aucune, et sa désobéissance était sans cesse le motif qui faisait reprendre les armes, ou plutôt empêchait qu'on les quittât jamais.

Pendant ce temps-là arriva le connétable. Il avait défendu les marches de Picardie, de Valois, de Champagne et de Lorraine contre les Anglais,

les Bourguignons et le comte de Ligni ; il s'était efforcé de remettre un peu d'ordre parmi les compagnies françaises [1], où la Hire, Saintraille et les autres chefs n'en faisaient qu'à leur volonté ; puis, traversant la Bourgogne, il avait reçu à Dijon grand accueil de la Duchesse [2], et il était parvenu à Nevers à travers les neiges et les glaces du plus rude hiver qui se fût vu depuis longtemps. Le chancelier de France était avec lui. Les deux ducs, accompagnés de toute leur suite, vinrent au-devant du connétable et du chancelier, et leur firent une honorable réception.

Les esprits étaient tout disposés ; on avait déjà parlementé, et dix jours après les conventions suivantes furent arrêtées entre l'archevêque de Rheims, messire Christophe de Harcourt, le maréchal de la Fayette, le sire de Croissi, de la part du duc de Bourbon et du comte de Richemont ; et les sires de Croy, de Charni, de Baussignies, de Ternant, le chancelier Raulin, seigneur d'Authune, le prevôt du chapitre de Saint-Omer, de la part du duc de Bourgogne [3].

[1] Richemont. — Olivier de la Marche.

[2] Monstrelet.

[3] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Le roi Charles s'engageait à envoyer des ambassadeurs à une journée convenue d'avance entre toutes les parties, et à faire au roi Henri des offres raisonnables et telles qu'il en devrait être content. Si en effet il en était content, le duc de Bourgogne promettait de ne rien demander de plus pour son compte que les conditions dès à à présent réglées à la journée de Nevers entre ses ambassadeurs et ceux de France.

Mais si au contraire le roi d'Angleterre ne voulait point accepter les offres raisonnables qui lui seraient faites, le Duc devait, de son côté, faire tout ce qu'il pourrait et devrait, sauf son honneur, pour rendre la paix au royaume et le tirer de la désolation et de la destruction; tellement qu'il serait clair qu'il en aurait fait assez.

Et dans le cas où le duc de Bourgogne, tout en gardant son honneur, laisserait le parti du roi Henri pour le parti du roi Charles, comme vraisemblablement le voisinage de ses États avec l'Angleterre et avec les pays occupés par les Anglais lui serait une occasion de dommages, le roi Charles s'engageait à lui céder les villes, terres et seigneuries situées sur les deux rives de la Somme, c'est-à-dire le comté de Ponthieu, Amiens, Montreuil, Doullens, Saint-Riquier, avec

tous les revenus, tant des domaines que des aides, des tailles et autres redevances, sauf la souveraineté, la foi, l'hommage et le ressort de justice. Toutefois lesdites villes et terres seraient rachetables au prix de 400 mille écus d'or.

Il fut aussi convenu qu'on s'occuperait du mariage de monsieur de Charolais avec une des filles du roi Charles, et des autres mariages qui pourraient être profitables au bien du royaume.

Enfin il était réglé qu'au 1er juillet de la même année on s'assemblerait à Arras pour traiter de la paix générale. Le Duc se chargeait de le faire savoir au roi Henri, et de l'engager à envoyer ses ambassadeurs et des princes de son sang. Le duc de Bourbon et le comte de Richemont promettaient de s'y trouver; le Duc y serait en personne, et emploierait ses bons offices pour amener les Anglais à la paix.

Le roi Charles et le duc de Bourgogne devaient aussi requérir le Saint-Père d'y envoyer les cardinaux de Sainte-Croix et d'Arles pour aider à conclure la paix, et le prier d'écrire auparavant au roi Henri, en l'exhortant à ne s'y point montrer contraire. Il devait aussi proposer aux pères

[1] Histoire de Bourgogne.

du concile d'envoyer des ambassadeurs à Arras et d'écrire au roi d'Angleterre.

Le duc de Bourgogne revint à Dijon, et envoya aussitôt des ambassadeurs, ainsi qu'il s'y était engagé. La ville de Coulanges-la-Vineuse était encore au pouvoir de Fortepice, ce capitaine de compagnie qui combattait au nom du roi Charles; mais, comme ses pareils, il n'agissait qu'à sa volonté. La Bourgogne était si épuisée d'argent, qu'il fallut assembler les États et leur demander un subside pour faire le siége de Coulanges[1]. Lorsqu'il fut entamé, Fortepice demanda à capituler, et rendit la ville moyennant cinq mille écus d'or. Il s'en alla ensuite à Bourges, où le connétable voulait absolument le faire pendre; car, au lieu de lui obéir, comme il le lui avait promis, après avoir reçu un cheval et de l'argent pour sa troupe, il était allé courir le pays pour piller et surprendre la forteresse en violant les trèves. Cependant ce Fortepice avait rendu quelque bon office à la ville de Bourges, et les habitans obtinrent sa grâce du connétable[2].

Après avoir nommé Jean de Fribourg, sire de

[1] Histoire de Bourgogne.

[2] Richemont.

Neufchâtel, gouverneur de Bourgogne, le Duc assembla ses hommes d'armes de Picardie et d'Artois, et reprit la route de ses États de Flandre. Il emmenait avec lui la Duchesse, et voyageait en grand appareil. Elle avait trois chariots couverts de drap d'or, et une litière où était son fils le comte de Charolais, pour lors âgé d'un peu plus d'un an. Le Duc avait avec lui trois jeunes fils bâtards, qui chevauchaient à ses côtés, tout jeunes qu'ils étaient, car l'aîné n'avait que dix ans. Le reste de son équipage se composait de plus de cent chariots chargés d'artillerie, d'armures, de vivres salés, de fromages de la Comté, de vins de Bourgogne. On emportait aussi de quoi dresser des tentes et camper s'il en était besoin. Enfin rien ne manquait à son noble cortége, soit pour la guerre, soit pour la paix.

Ce fut de la sorte qu'il fit son entrée à Paris, où depuis si long-temps on se désolait de ne plus entendre parler de lui[1]. Ce grand train donna plus que jamais aux Parisiens l'idée de sa puissance. Il reçut d'eux un joyeux accueil; c'était en lui qu'ils mettaient toute leur espérance.

On était à la fin de la semaine sainte; il fit solen-

[1] Journal de Paris.

nellement ses pâques, puis tint cour plénière, recevant gracieusement tout venant. L'Université se présenta devant lui, et fit un grand discours pour maintenir la nécessité de faire la paix. Deux jours après, les dames et les bourgeoises de Paris vinrent en députation à la Duchesse, et la prièrent bien piteusement d'accorder sa recommandation au rétablissement de la paix du royaume. Elle leur répondit avec douceur et bonté : « Mes bon-« nes amies, c'est la chose du monde dont j'ai le « plus grand désir. J'en prie jour et nuit le Sei-« gneur notre Dieu; car je crois que nous en « avons tous grand besoin, et je sais pour cer-« tain que monsieur mon mari a très-grande « volonté d'exposer pour cela son corps et son « bien. » Les dames la remercièrent bien et prirent congé de cette excellente princesse.

Le Duc, en effet, commença à expliquer au conseil d'Angleterre[1], qui siégeait à Paris, comment il avait dû, par raison et par justice, entendre aux propositions que le duc de Bourbon et le comte de Richemont lui avaient faites à Nevers. Il représenta la ruine de ses finances, la difficulté de faire payer les impôts à ses sujets, la détresse

[1] Histoire de Bourgogne.

du royaume, les brigandages commis par les compagnies, la volonté qu'avaient les princes de France, ainsi que la plus grande partie des seigneurs et des bonnes villes de ne jamais reconnaître le roi Henri pour roi, les exhortations du pape et des pères du concile, l'opinion de tous les princes de la chrétienté. Tels furent les motifs qu'il fit valoir, en annonçant que le sire Hugues de Lannoy, le sire de Crevecœur, et maître Quentin Menard, prevôt de Saint-Omer, étaient allés en ambassade vers le roi d'Angleterre pour lui faire les mêmes représentations.

FIN DU TOME CINQUIÈME.